This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

103 181 731

HARVARD LAW LIBRARY

Received JAN 6 1922

France

MÉMOIRES

DE

MONSIEUR CLAUDE

CHEF DE LA POLICE DE SURETÉ

SOUS LE SECOND EMPIRE

TOME TROISIÈME

PARIS
JULES ROUFF, ÉDITEUR
14, CLOITRE SAINT-HONORÉ, 14

1881

Droits de traduction et de reproduction réservés

286

Crtx
C615

MÉMOIRES

DE

MONSIEUR CLAUDE

CHAPITRE PREMIER

LA PRÉFECTURE DE POLICE ET SA RÉORGANISATION SOUS LE SECOND EMPIRE

La préfecture de police est tout un monde. Quoique son fonctionnement soit vertigineux, il s'opère régulièrement, dans un silence intérieur et mystérieux.

L'œuvre la plus complète du règne de Napoléon III a été la réorganisation de la préfecture de police.

Ancien carbonaro, ancien policeman, le Prétendant, une fois empereur, appliqua ses soins à réformer la préfecture de police.

Il était compétent, puisqu'il passa une partie de sa vie à être *fileur* ou *filé*, lui qui connaissait le métier à fond et tous les moyens de s'en servir.

Dès le coup d'État, ce coup de police *réussi*, Napoléon III n'hésita pas à rappeler les décrets du Directoire et du premier empire ayant pour but de fortifier l'action de la police du département de la Seine.

Après les événements de décembre 1851, le *ministère de la police générale*, créé en 1804, fut rétabli en faveur de M. de Maupas. Il fut supprimé quelques mois plus tard pour devenir *Direction de la sûreté générale*, puis *Direction générale de la sûreté publique*, confiée à M. Collet-Meygret, ancien secrétaire de la préfecture.

Par cette organisation, qui releva, dès le coup d'Etat, de l'administration de M. de Morny, l'empereur fit de la police une puissance et un corps constitué.

Durant les premières années du second empire, par sa réorganisation, empruntée aux traditions de Napoléon Ier, la préfecture devint, je l'ai dit, l'annexe des Tuileries.

L'empereur, en communication journalière avec le directeur de la sûreté générale, fut le véritable chef de la police. De Maupas, Pietri, Collet-Meygret en étaient les commis, Alessandri, Rumini et leurs Corses en étaient les hommes d'action.

Une fois l'empire bien constitué, il fallait, dans l'intérêt public, ne pas donner à la préfecture de police un caractère trop personnel, trop arbitraire et trop agressif.

La préfecture reprit, en apparence, son fonctionnement d'autrefois. La politique y figura au second plan, la sûreté générale s'effaça. Le service municipal parut y régner en maître.

Ce n'était qu'un trompe-l'œil. Le préfet de police n'avait que peu de rapport avec une municipalité illusoire. Il était surveillé par la police du château, dont M. d'Hirvoix, aux Tuileries, était le trait d'union réglé par Napoléon III et ses Corses.

La préfecture de police comprit dans son organisation, outre le préfet et le secrétaire général, un secrétaire particulier, deux chefs de division, un chef de comptabilité, un caissier, quinze chefs de bureau; vingt-sept sous-chefs, soixante-quatre commis de première classe et cent quatre-vingt six commis de deuxième classe, plus vingt commis auxiliaires et cinquante et un garçons de bureaux.

Dans cette organisation, les Corses primaient, en surveillant, par une volonté supérieure, des chefs qu'ils étaient cependant appelés à servir.

Cet ensemble de quatre cents employés, à l'époque de la réorganisation de la préfecture, c'est-à-dire en septembre 1854, coûta à la ville de Paris près de 800,000 francs.

Dès cette réorganisation, la division politique absorba une partie des fonds consacrés aux quatre bureaux indépendants de la préfecture : les bureaux des *recherches*, de la *sûreté*, des *mœurs* et des *garnis*.

Ces bureaux comptaient une centaine d'employés divisés en quatre brigades, la première consacrée aux jeux de hasard, les autres aux *recherches*, à la *sûreté* et aux *mœurs*.

Ni la *division politique*, du domaine de M. Lagrange, ni la *sûreté générale*, du domaine de Collet-Meygret, ne figuraient dans les dépenses, parce qu'elles dépassaient de beaucoup les frais d'administration de la police municipale.

Les nombreux services extérieurs qui relèvent encore aujourd'hui de la préfecture de police lui donnaient en 1854 l'importance d'un véritable ministère.

Sous le second empire comme maintenant, les services extérieurs de la préfecture avaient des attributions multiples et diverses concernant les quarante-huit commissaires de Paris, les trente et un commissaires de police de la banlieue, les commissaires de police spéciaux, les contrôleurs des halles et les inspecteurs de marché, la police des théâtres, les travaux de voirie, d'architecture, de salubrité, de voitures, de navigation, d'éclairage, des services de vérificateurs des boissons, des vidanges, des égouts, des établissements insalubres, de la Morgue, des dispensaires, des bureaux de secours, etc.

Alors les attributions infinies de la préfecture de police relevaient moins de la ville que d'un groupe de personnages très influents au château, mais très indifférents aux exigences de la municipalité.

Et les actes les plus scandaleux, les concussions de toutes sortes, les pots-de-vin de toute nature se produisaient dans l'administration municipale, sans contrôle.

Une place d'inspecteur, de contrôleur ou de vérificateur de n'importe quoi, ne se donnait qu'à la

personne bien *pensante* dont la bourse était aussi lourde que la conscience était légère.

Depuis le porteur des halles jusqu'au décrotteur, depuis l'ouvreur de voitures jusqu'aux ouvreuses de loges, on exigeait des cautionnements qui payaient la place du postulant et donnaient une garantie de sa *moralité*.

C'était une nouvelle manière de consolider l'édifice impérial, et d'associer à ses intérêts les employés les plus humbles achetant de ses dispensateurs le droit de vivre!

Ces cautionnements servaient à payer encore les indicateurs et les inspecteurs secrets dont la préfecture ne pouvait avouer les services, dont la ville se refusait à subvenir aux dépenses.

Cependant, en dehors des 800,000 francs affectés au service intérieur de la préfecture de police, 4,917,295 francs étaient déjà engloutis en 1855 pour le service extérieur de la préfecture.

Ni les *indicateurs* ni les inspecteurs n'étaient compris dans la répartition de ce chiffre assez respectable.

Je cite à l'appui une liste de cette époque. Les sommes allouées à tous les employés de la préfecture, y compris le plus haut grade, sans y mentionner les indicateurs et inspecteurs *anonymes*, y figurent par les chiffres suivants :

1 chef de police municipale, commissaire de police, ci.....	10,000 fr.
1 sous-chef.....	5,000
12 commis en écriture.....	24,000

1	commissaire de police chargé de la surveillance *des maisons impériales*.....	
	(Chiffre laissé en blanc.)	
	23 officiers de paix, savoir :	
12	pour les arrondissements, à 3,000 f.	36,000
4	pour brigades centrales, à 3,500 f.	
6	pour la sûreté..... ..	
	(Chiffre non détaillé). .	
	Pour allocation due au service personnel du château.	91,000
12	inspecteurs principaux.....	26,000
54	brigadiers, à 1,800 fr.....	97,200
319	sous-brigadiers, à 1,000 fr.....	510,000
1	brigadier pour le contrôle.....	1,800
2	sous-brigadiers idem.....	3,200
2,876	sergents de ville.....	3,811,200
261	auxiliaires, à 1,095 fr.....	286,795
13	médecins de service.....	22,700
	Diverses du contrôle général des services extérieurs de la préfecture.....	39,000
3,600	hommes, dont les traitements fixes sont de.....	4,917,295 fr.

Il faut ajouter ce que coûtaient en France les hommes non mentionnés sur la liste, dont les émoluments ont été laissés en blanc, dont les noms même supposés n'ont pu être retrouvés aux archives brûlées *à dessein* sous la Commune.

Veut-on connaître exactement le chiffre des fonds secrets réglés par Napoléon III, sur les rapports du directeur de la police politique et sur le rapport de M. B***, le Lebel des Tuileries? Ils étaient de 14,000,000 de francs.

Ces fonds secrets étaient ainsi employés :

1° A préparer des ovations sur le parcours de Leurs Majestés ;

2° A payer les brigades des Corses chargés de veiller sur les émissaires de Mazzini, prêts à venger les cent cinquante mille républicains déportés ;

3° A réchauffer le zèle des provocateurs :

4° A doubler les milliers d'oreilles tendues vers tout ce qui se disait, tout ce qui se faisait, tout ce qui se passait.

Le cabinet politique, relevant de la première division du parquet, avait non seulement son action à Paris, mais en province ; il agissait sur tous les commissaires de la France, qui rendaient compte du mouvement politique de leur département.

Chaque commissaire central était tenu, par le ministre de l'intérieur, de signaler à Sa Majesté les hommes influents, bien pensants ou les hommes dangereux de leur localité, et d'en donner une biographie détaillée.

Grâce à ces indiscrétions, lorsque Leurs Majestés faisaient une tournée en province, elles avaient en main la vie intime et dévoilée de tous les personnages qui pouvaient leur être présentés pendant le cours de leur voyage.

Plus d'un commissaire central, comme le commissaire d'Orléans, par exemple, débuta par être un agent provocateur. On sait comment M. Lagrange, l'organisateur des *blouses blanches*, dut sa position, après le complot de l'Opéra-Comique.

J'ai signalé, à propos des indicateurs, leurs qualités et leurs noms de guerre ; voici de quelle fa-

çon ils devenaient, d'agents indicateurs, agents provocateurs.

Par ordre, ces agents se faisaient agréer dans une grande fabrique comme ouvriers sous des noms d'emprunt. Ils avaient pour consigne d'être d'une exactitude modèle dans leur travail. Ils ne devaient faire de la politique que pendant les repas et les jours de fête. Ils ne se rendaient à la préfecture que les dimanches soir, après minuit, pour y recevoir de nouvelles consignes, de l'argent et y donner leurs renseignements. Ils payaient à boire à tous ceux qui se laissaient embaucher. Une fois qu'ils avaient sous la main un certain nombre de dupes, ils leur donnaient rendez-vous le lendemain, jour fixé pour la *grande* révolution ou l'*enlèvement* de l'empereur.

Cinquante-sept ouvriers furent arrêtés de la sorte par la police, au complot de l'Opéra-Comique. Dès l'installation de l'*Internationale*, rue des Gravilliers, la composition de son bureau fut dénoncée par plusieurs de ses membres.

Quelquefois, comme à l'affaire des bombes, la police de l'empereur était jouée par la police d'Orsini, où les femmes, d'un côté comme de l'autre, ne restaient pas au dernier plan, témoins M^me^ de X***, la princesse de C***, l'amante d'Orsini, et les deux Anglaises de Mazzini.

La division politique de la préfecture était, je le répète, en relation constante avec le cabinet secret des Tuileries. On y apportait les dossiers des adversaires de l'empereur qui savait aussitôt leurs noms et leurs ambitions.

Après l'affaire des bombes, l'empereur, qui connaissait son Machiavel, employa une nouvelle tactique pour capter ses ennemis qu'il ne pouvait pas toujours condamner à mort par les Corses.

Dans une fabrique, et dans une caserne, il se fit conduire vers ces sujets *dangereux*, il les décora aux yeux de leurs camarades! Il joua deux fois cette comédie, une fois dans une usine de Saint-Denis; une autre fois, à la caserne Saint-Eugène, après le vote du plébiscite.

Des facteurs de la poste étaient aussi enrôlés dans la police secrète. Leur service consistait à livrer à des concierges, indicateurs comme eux, les correspondances qui leur étaient recommandées. A chaque distribution, ils pénétraient dans la loge indiquée, y laissaient les lettres pour ne les reprendre qu'à la distribution suivante.

Dans l'intervalle, le concierge les portait à un inspecteur qui les ouvrait, les lisait, les copiait pour l'instruction de Sa Majesté.

A l'aide du secret des lettres violées, tous les conspirateurs de Londres, tels que Kelche et d'autres, en accourant vers la France pour tuer l'empereur, furent tués tous les premiers par les Corses mis en éveil par ce décachetage de lettres.

Lorsque la préfecture de police, sous le règne de M. de Maupas, devint le ministère de la police, il y fut joint un bureau spécial et permanent de correspondances politiques.

Les correspondants étaient payés sur les fonds secrets. Il étaient chargés de faire passer aux journaux étrangers des nouvelles qui, par leur impor-

tance, ne pouvaient figurer du premier coup dans les journaux français.

L'*Indépendance Belge* et d'autres feuilles recevaient, par voie indirecte, les nouvelles de ces rédacteurs *Policiers*.

C'étaient autant d'indiscrétions imaginées par l'esprit inventif de l'Empereur pour tâter l'opinion.

Je me rappelle l'indignation d'un rédacteur candide, qui s'était rallié à cette époque à l'Empire naissant, moins par conviction que par force !

Il s'indigna dans sa feuille des indiscrétions du Château ! Il cria à la trahison sans se douter du subterfuge de César se trahissant lui-même ou se faisant trahir par sa police pour mieux tâter l'opinion.

M. de Maupas, furieux contre ce rédacteur de bonne foi, le prit pour un traître dénonçant la police. Il le fit appeler et il faillit le faire déporter.

Par l'organisation de cette surveillance taquine, ombrageuse et défiante, les fidèles soutiens de l'empire n'avaient pas leurs aises. Eux-mêmes étaient filés.

C'était l'opposition qui profitait de ce double espionnage exercé contre ses ennemis.

Une fois, c'était Persigny surpris donnant sa main à Glais-Bizoin, en haine de M. Rouher.

Une autre fois, c'était Rouher recevant les confidences de Vermorel, en haine de Persigny rallié aux ministres de la nouvelle cause impérialiste.

Le directeur de la sûreté générale fut lui-même filé, quand, après l'affaire des bombes, les Corses

de Piétri durent céder le pas à ceux qui les avaient délogés de la préfecture.

A ce sujet, on vit Griscelli n'échapper aux représailles impériales dont il avait été l'instrument, qu'en se sauvant en Italie, en se ralliant à l'Autriche pour esquiver, lui un Corse, la vendetta de ses anciens soldats.

C'est assez m'occuper des abus de la police secrète que les gouvernements précédents avaient pris à tâche de faire disparaître, et que l'empire rendit plus odieux par la faute, et la très grande faute de sa sanglante origine.

Pour ma part, je ne cesserai de le répéter, quoique j'aie été plus atteint que les autres par les adversaires de l'empire, j'ai toujours été innocent de ces violences, de ces vilenies, de ces lâchetés.

Chef de la police de la sûreté, je suis resté dans la sûreté pour n'y voir d'autres ennemis que les voleurs et les assassins, pour ne considérer l'homme politique, que j'étais chargé d'arrêter, que comme un adversaire de l'ordre, de la liberté ou du repos public.

Dans mon administration, je n'ai eu qu'un souci, l'épurer, afin de répondre à tous ceux qui jugent la police comme l'empereur l'a toujours jugée, avec l'esprit de Vidocq!

Les lecteurs ont pu se convaincre, par mes réformes, comme par mes actes, que j'ai tenu à faire oublier à *la sûreté* son origine, que je me suis toujours appliqué à me rendre digne des services que la société est en droit d'attendre d'elle.

Par mes efforts, par ceux de mes devanciers, la

police de sûreté n'est pas ce qu'elle était, c'est aujourd'hui une vaste et active administration unissant la droiture à l'habileté.

Exercée par des gens aussi honorables que dévoués, elle est la sauvegarde, l'honneur et la sécurité des familles ; elle continue, malgré l'empire, les saines traditions d'Allard et de Canler qui avaient fait justice, avant moi, des errements et des odieux sophismes de Vidocq !

Autant que possible j'évitai, dans mon service, la provocation ; cette arme perfide et lâche engendre les plus terribles colères ; elle fait de ses victimes d'implacables vengeurs pour l'avenir.

Les horreurs de la Commune ne l'ont que trop prouvé !

Et si moi, chef de la police de sûreté, j'ai été sous la Commune l'objet des représailles des adversaires de l'empire, ç'a été parce que l'on ne sut pas faire la différence entre un policier comme moi et un policier purement politique.

La police de sûreté dont j'ai été le chef pendant plus de vingt ans est de date si récente qu'on l'assimile encore à la police pure et simple. Il n'en est rien.

Créée en 1817, la police de sûreté n'est instituée que pour réunir en un seul corps des brigades qui n'ont qu'une spécialité : poursuivre le vol, le crime et déjouer toutes leurs ruses.

La police de sûreté reste immuable dans les révolutions qu'elle traverse uniquement pour veiller à la sécurité des citoyens, protéger leurs biens et sauvegarder leur existence.

Un chef de la sûreté doit être maître de tous ses hommes. Il doit surtout s'appliquer a centraliser leurs actions pour mieux tirer profit de leurs renseignements.

Il faut qu'il joigne, à une vive imagination, un coup d'œil sûr afin de diriger d'une manière triomphante les chasseurs lancés sur un gibier.

Il faut qu'il inspire, ce qui semble impossible, autant de sympathie à l'inspecteur qui lui rabat son criminel, qu'au bandit dont la capture est appelée à lui amener celle de tous ses complices.

Ces qualités, je me suis efforcé de les acquérir dans mon service si fatalement réorganisé par l'empire personnel.

Je le puis dire avec orgueil, à l'exemple d'un préfet républicain qui surgit également d'une révolution : Dans mon service, j'ai fait aussi de l'ordre avec du désordre !

CHAPITRE II

LE NABAB AUX CINQ FEMMES

Un jour, j'étais invité par un étranger, archi-millionnaire, à servir de témoin au mariage qu'il contractait avec une jeune fille de Saint-Germain.

Cet étranger, de retour d'Égypte et des Indes, ne connaissait personne en France. Agé de près de cinquante ans, il épousait une demoiselle de dix-sept ans, dont l'éclatante beauté avait séduit mon nabab.

La mère de cette enfant était la veuve d'un homme qui n'avait jamais eu plus de préjugés que son épouse et son enfant.

Cet homme, un ancien saint-simonien, avait été très lié avec le père Enfantin et des rédacteurs du *Siècle*. Malgré la courte échelle que lui avaient faite ses amis *arrivés*, il était mort dans la misère.

La passion du jeu l'avait jeté à la dérive pendant que l'état-major du père Enfantin, dont il

avait fait partie, était parvenu, sous l'empire et par le patronage du plus utopiste des empereurs, au faîte de la richesse et des honneurs.

La veuve du saint-simonien, pour ne pas mourir de faim, avait consenti à sacrifier au nabab et sur l'autel de sa fortune, son enfant qu'un amour *contrarié* obligeait du reste à ce sacrifice.

Il fallait que le nabab fût bien étranger à nos préjugés, à nos usages pour me prendre comme témoin de son mariage.

Il est vrai que j'étais devenu *son ami* après un immense service que je lui avais rendu.

Voici dans quelle circonstance :

Mon nabab, un des favoris du vice-roi d'Egypte, exploitait au compte de son fils plusieurs fabriques en Italie et en France. Il possédait, entre autres, en Alsace une filature modèle, qui avait été régie par un Allemand très *rangé*, originaire de Bade.

Le parquet avait reçu une plainte du nabab concernant son Allemand, un nommé M***, qui s'était enfui à Paris, après avoir laissé dans la fabrique d'Alsace un déficit non motivé de plus de 350,000 fr.

Aussitôt, je m'étais mis en campagne pour faire filer le nommé M***.

Après avoir envoyé en Alsace un de mes adroits limiers chargé de faire la liquidation de la fabrique ravagée par ce commis infidèle, je n'avais rien négligé à Paris pour constater son identité, pour connaître les antécédents de ce voleur, avant de le rattraper moi-même.

Je ne tardai pas à connaître que le nommé M*** était un *récidiviste*, employé cinq ans auparavant

chez un négociant en soieries, de Paris, comme comptable, et qu'il avait déjà fait parler de lui.

A cette époque, M*** était chargé pendant l'heure des déjeuners de son patron de recevoir le recouvrement opéré par les garçons de recette. Il accusait alors sur les livres des sommes inférieures à celles reçues; le reste, il le mettait dans sa poche!

Ce ne fut qu'en vérifiant les livres du comptable qu'on s'aperçut, longtemps après, de toutes ses soustractions *volontaires*.

Quand on s'en aperçut, le comptable avait eu l'art de détourner une somme de vingt mille francs. Un mandat d'arrêt ayant été lancé contre lui, il avait été arrêté à l'un des deux domiciles qu'il occupait.

Comme M. M*** n'était encore qu'à son coup d'essai; comme il avait rendu une partie des fonds soustraits, il n'avait pas été chargé par son patron, et il n'avait eu que le minimum de la peine.

Il se réservait pour un coup de maître.

Très actif, très adroit et très laborieux, M***, qui ne pouvait plus *exercer* à Paris, se rendit en Alsace; là il se fit agréer auprès du nabab, étranger au passé de ce commis infidèle.

De comptable, à la maison de soieries de Paris, M*** passa caissier à la maison d'Alsace, où il employa divers procédés pour masquer ses nouveaux détournements.

D'abord il antidatait les payements et placements, et n'inscrivait que très tard les rentrées. Il forçait les chiffres des dépôts à la Banque. Il avait, en outre, tout un roulement de billets de complaisance,

avec lesquels il remplaçait les valeurs dont il touchait le montant.

Comme il possédait la signature sociale du nabab que son auguste associé ne pouvait avouer autrement que sous un nom d'emprunt, il en abusait pour lancer sur les capitales de l'Europe des traites fausses. Il couvrait un faux par un autre, à mesure qu'il fallait combler un déficit qu'il aggravait toujours !

Quand le nabab s'en aperçut, il y avait près de 600,000 francs de fausses traites en circulation.

Alors, mon étranger signala au parquet l'abus de confiance de son caissier.

Sur le reçu de sa plainte, j'envoyai, comme je l'ai dit, un de mes agents, très bon comptable, en Alsace. Il fut chargé de compulser les livres et la comptabilité, pendant que je mettais la main, à Paris, sur le caissier en train de placer en lieu sûr 350,000 francs absolument disparus de la caisse de son patron.

Cette somme importante retourna au nabab, lorsque son voleur croyait à jamais en rester possesseur. Les six cent mille francs en circulation, que mon agent arrêta à temps au profit de la caisse du nabab, devinrent des titres suffisants pour que je possédasse la reconnaissance et l'amitié du millionnaire, futur mari de la belle fille de Saint-Germain.

Je me rappelle encore à Saint-Germain les singulières impressions que fit sur moi le tableau du mariage de cette jeune fille et du nabab, étrangers

l'un à l'autre, unis par le hasard, par le caprice et la cupidité.

Le mariage se fit dans un temple protestant; le nabab, pressé de convoler avec la jeune personne, n'avait pas eu le temps, disait-il, de faire venir ses papiers d'Angleterre par l'intermède de son consul en Egypte.

La demoiselle, de son côté, qui se mariait par dépit, n'avait pas attendu la cérémonie civile à la mairie. Elle s'était contentée de la cérémonie religieuse, réduite, à l'autel protestant, à sa plus simple expression.

Les quelques invités de la noce assistèrent à une messe dite en anglais par un prêtre tout botté, recouvert d'une étole d'une fantaisie plus que grotesque.

Le repas se fit au Pavillon Henri IV.

Le marié était grave et silencieux comme un brahmine; la jeune épouse était triste comme une veuve du Malabar.

Les parents du nabab : une Anglaise rogue, sa mère, puis deux vieilles filles, sèches et longues, avec des allures de quakeresses et de femmes de chambre, complétaient le tableau que dominait la mère de la jeune sacrifiée, une sorte de bas-bleu doublé de cocotte !

Aucun entrain, même au champagne, ne se manifesta dans ce repas qui avait plutôt l'air de provenir d'un enterrement que d'une noce.

Après le festin qui se termina à la hâte comme la cérémonie au temple, les voitures vinrent chercher les invités pour faire le tour de la forêt; je de-

vinai bientôt les causes de toute cette tristesse.

La mère de la jeune épouse essuyait en cachette les larmes de sa fille, qui regrettait vivement *un autre*, au moment de se jeter dans les bras du fortuné ou de l'infortuné nabab.

Je n'étais pas au bout de mes surprises, en assistant à ce singulier mariage.

Il est vrai que si j'avais accepté de figurer à cette cérémonie par trop irrégulière, c'était uniquement dans un intérêt professionnel.

Les vols qui gravitaient autour de ce nabab romanesque en faisaient pour moi l'objet d'une curieuse étude.

Je me doutais bien que cet étrange mariage ne pouvait avoir que des péripéties aussi originales que scandaleuses qui sont le but de la vie d'un policier comme d'un romancier.

Une fois enfoncé dans la forêt, en compagnie de la mère du marié et de ses deux aimables Anglaises, froides et guindées comme des horse-guards, je fus abandonné dans la calèche à la merci de mon automédon.

Les trois dames, d'après ce que j'en avais jugé durant le cours de la cérémonie et du repas, n'avaient pas l'air ravi du mariage de leur fils et frère. Elles avaient hâte de se communiquer leurs impressions, loin d'un importun, d'un étranger comme moi.

Une fois engagées dans la forêt, elles s'étaient empressées de me lâcher pour donner un libre cours à leurs doléances.

Je me trouvai donc seul dans la voiture que

mon malin cocher semblait avoir pris plaisir de tenir à distance du cortège.

Moi qui, par état et par goût, ai toujours aimé la solitude, j'étais heureux du volontaire abandon dans lequel on me laissait.

Encore une fois, comme il m'est arrivé souvent dans mon métier, dont les résultats heureux ont été dus bien plus au hasard qu'à mon esprit d'analyse et d'investigation, le hasard me servit merveilleusement.

Dès que je fus livré à moi-même, je levai par distraction les yeux sur le cocher qui me conduisait.

Que reconnus-je bientôt? un tout jeune homme, un affreux voyou, qui d'abord chercha à me dissimuler son visage, ce qui lui était facile dans sa position de cocher.

Mais cette persistance, cette affectation même à me tourner constamment le dos n'avait fait qu'irriter ma curiosité.

Impatienté déjà des mystères dans lesquels je n'étais que trop plongé, je m'étais levé de ma banquette pour me précipiter de côté contre mon cocher pour bien le dévisager.

Que vis-je? un mauvais garnement que quinze jours auparavant j'avais trouvé à la *Permanence*, ramassé par un sergent de ville, et conduit au Dépôt en état de vagabondage.

Ce petit misérable qui, plus tard, à Saint-Germain, couronna sa détestable existence par un crime qui l'envoya à l'échafaud, n'était, à cette époque, qu'à l'état rudimentaire du vice et du crime.

A cette époque, il n'avait encore été condamné

qu'à huit jours de prison pour vagabondage, après s'être obstiné à nier son nom et sa profession.

Quand il devina que je l'avais reconnu, il me supplia de garder le secret, d'être généreux vis-à-vis de lui dans l'intérêt de sa place.

Je le lui promis. Du reste, il avait fait son temps, il avait payé sa dette à la justice, je ne me compromettais pas beaucoup en lui faisant cette promesse.

Lorsque je la lui eus faite, les dames ne revinrent pas, il me dit, à la suite de notre reconnaissance :

— Monsieur le policier, si vous êtes venu ici pour savoir ce que vaut l'aune de ce *Mariage à la colle*, je puis vous servir, échange de bons procédés.

J'étais trop intrigué par tout ce que je voyais pour ne pas répondre à sa proposition qui me promettait, de la part de ce chenapan, de précieux détails sur cette union qu'il qualifiait dans son langage aussi expressif que trivial de : *mariage à la colle.*

Voici ce qu'il m'apprit !

Le garnement, attaché les jours fériés à un loueur de calèche, remplissait aussi à Saint-Germain depuis quelque temps l'emploi de domestique et de palefrenier, auprès du nabab.

Un mois ne s'était pas écoulé depuis que son maître faisait un cour assidue à la jeune fille de la veuve du saint-simonien, qu'il avait reçu la visite d'une dame italienne.

Le domestique du nabab avait écouté dans une pièce à côté le curieux entretien que le riche mil-

lionnaire avait eu avec cette dame inconnue, deux jours auparavant.

Mon automédon eut tout le temps de me rapporter cet entretien, pendant que les dames qui m'avaient abandonné s'entretenaient sans doute, vu la circonstance, d'un sujet à peu près semblable.

La visiteuse était tout simplement, selon mon cocher, la seconde femme du nabab. Mariée depuis vingt ans avec cet homme, elle l'avait quitté lorsqu'elle avait appris qu'il avait abandonné l'Angleterre en fuyant déjà sa première femme.

Dans cette entrevue, mon cocher avait distinctement entendu cette seconde délaissée dire au nabab, « qu'elle aurait agi volontiers comme sa première femme, ne désirant jamais entendre parler de lui, si elle n'avait pas eu deux enfants de lui. »

Le nabab n'avait pu se débarrasser de cette *géneuse*, qu'en sortant deux bourses de ses coffres, car, selon l'habitude orientale, sa fortune, ses biens les plus précieux étaient renfermés dans des coffres qui voyageaient toujours avec lui.

A la vue des deux bourses d'une dimension respectable, la seconde délaissée s'était calmée, non sans avoir raconté à son infidèle une partie de sa vie aventureuse qui ne devait pas être d'un heureux augure pour la nouvelle femme de ce Barbe-Bleu.

D'après le dire de mon cocher qui n'avait pas perdu un mot de l'*édifiant* récit de la seconde delaissée, mon nabab n'en était pas, en convolant avec la jeune fille du saint-simonien, à son troisième mariage *pour rire*.

Après avoir alors abandonné l'Angleterre et sa

première femme, il était allé convoler en Italie ; là il n'avait pas tardé, après avoir fait tous les métiers, en Italie, à partir pour l'Egypte en abandonnant sa nouvelle famille à la garde de Dieu.

C'était ici, d'après les révélations de l'Italienne, que la destinée du nabab prenait une tournure tout à fait fantastique.

Arrivé en Égypte, sans ressources, comme il était parti d'Angleterre, laissant deux femmes et deux enfants derrière lui, il n'avait pas perdu l'espoir de faire fortune, ni de les partager avec une autre femme.

On était à l'époque où la photographie tournait la tête à tout le monde, quoique en la fixant sur un objectif. Notre nabab se fit photographe.

Il alla au Caire porter le fruit de l'art perfectionné par Niepce de Saint-Victor, il y fonda un établissement qui fit l'admiration universelle. La vieille terre des Pharaons tressaillit sous les pas de cet ami du soleil. Il fut appelé à la cour du vice-roi où il eut l'insigne honneur de faire le portrait de l'auguste prince, de son fils et de toute sa cour.

Après la cour, ce fut au tour des monuments. Le nabab fut comblé de présents en raison de ses services aussi ingénieux qu'attrayants.

L'Anglais tenant cette fois la fortune ne la lâcha pas.

Non content avec l'or du vice-roi dont il était devenu le favori, de fonder en Égypte des établissements industriels, des forges, des filatures, des usines dont la fumée vint sécher les sphinx et noircir les pierres du tombeau de Sésostris, il

acheta au compte du fils du vice-roi, des établissements en France, en Grèce, en Italie. Il remua des millions.

On a vu en Alsace ce que devint l'un de ses établissements exploités par l'allemand M***. Celui-ci abusa de la signature sociale en opérant à son profit un détournement de six cent mille francs.

Le misérable se croyait sûr de l'impunité parce qu'il espérait que son Anglo-Egyptien n'avouerait jamais qu'il faisait travailler la France au compte du vice-roi d'Égypte !

Il comptait sans la police de sûreté qui, au profit de l'honnêteté absolue, respecte toutes les délicatesses et tous les secrets.

Tout est heur et malheur dans la vie des aventuriers.

Quelques années avant le tour du coquin que je remis entre les mains de la justice, le nabab, qui s'éprenait autant de la beauté que de la fortune, aussi capricieuse qu'une fille d'Ève, s'éprenait en Égypte d'une jolie esclave.

Il l'associa à son opulence. Elle fut la reine de ce favori des descendants des Pharaons !

Par malheur, le vice-roi s'éprit de sa nouvelle femme.

Pour éviter une disgrâce, il abandonna l'Égypte avec la souveraine de ses pensées. Il laissa cette dernière à son souverain, pour ne garder que les millions de son pays hospitalier.

Plus fidèle à la fortune qu'à ses femmes, il gagna les Indes.

Là il entreprit en grand le commerce des thés. Il

tripla, quadrupla ses millions pendant que ses deux veuves, l'anglaise et l'italienne, mouraient presque de misère, l'une à Londres, l'autre dans une petite ville d'Italie.

Aux Indes, il épousa une Indienne d'une merveilleuse beauté. Las de la vie morne et endormie des Asiatiques, il s'embarqua pour l'Europe.

En route son Indienne mourut de la nostalgie de l'Orient.

Un moment il pensa retourner en Angleterre ; il se rappela sa première femme. Il préféra gagner Marseille.

A Marseille, son Italienne, avertie de son retour par les journaux, lui opposa une de ses filles qui lui tendit les bras ; il détourna la tête.

Il quitta aussi Marseille, après y avoir traité des intérêts qu'il avait, soit en Italie, soit en Grèce et en France.

Puis il se dirigea sur Paris pour jouir en paix de ses trésors et les partager, si le cœur lui en disait, avec une cinquième épouse !

Après avoir mené à Paris la vie la plus fastueuse au milieu des hétaïres les plus à la mode, il se retira à Saint-Germain.

Il y rencontra la fille du saint-simonien. Elle exerça une nouvelle influence sur cette organisation inquiète, puissante, active dont la fixité n'était pas plus possible que la découverte du mouvement perpétuel dont sa nature était l'image.

Voilà ce que j'appris en partie du cocher de Saint-Germain.

Il tenait ces détails, comme je l'ai dit, de l'Ita-

lienne qui, au nom de ses enfants, l'avait pourchassé de la ville des Phocéens jusqu'à Saint-Germain, en apprenant encore la nouvelle de son cinquième mariage.

Mais le nabab, pour la faire taire, sortit de ses coffres les deux bourses, l'Italienne se résigna.

Et en partant elle avait dit au nabab, toujours d'après le dire de mon cocher :

— J'accepte votre aumône ! Ce que je tiens à posséder, c'est moins votre personne, que le pain que je ne puis donner à mes enfants ! Car vivre avec vous, c'est vivre avec la colère de Dieu. Vous aimer n'est qu'un châtiment ! Je plains donc votre nouvelle victime !

Mon automédon ne put m'en dire plus long, les trois Anglaises qui m'avaient abandonné, revenaient vers la calèche.

Elles avaient le teint animé par une longue conversation qui, j'en étais sûr, avait dû rouler sur le sujet dont j'avais été moi-même entretenu par le traître.

Je devinais à l'air placide et guindé que respiraient mes Anglaises, en se plaçant à côté de moi dans la voiture, qu'elles étaient à cent lieues de penser que j'étais au courant du fantastique passé du nabab, grâce à son cocher dont je connaissais également les débuts peu édifiants !

Je dirai bientôt ce qu'était aussi ce jeune indiscret.

Il devait devenir par la suite un des types les plus curieux et les plus célèbre des héros de cour d'assises. Encore une fois c'était le hasard qui me l'a-

vait fait rencontrer au profit de ma réputation et, ce qui valait mieux, dans l'intérêt de la société.

D après ce que j'avais appris sur le compte du nabab, je ne tenais pas à rester plus longtemps au milieu de cette noce où je faisais, à l'exemple de tous les assistants, une assez triste figure.

Insupportable aux invités comme les invités l'étaient à eux-mêmes, je quittai Saint-Germain de bonne heure, laissant cet heureux couple aux joies de leur nouvel hyménée.

Pendant six mois je n'entendis plus parler du nabab, ni de sa cinquième épouse.

Je devais en entendre parler une dernière fois par la mère de la nouvelle épouse.

Un jour elle vint me trouver à mon cabinet; elle était tout éplorée.

Devant sa douleur, je me rappelai les confidences que m'avait faites mon automédon de Saint-Germain; je m'attendis à entendre la suite du récit des drames de ce Barbe-Bleu oriental. Je me trompais.

La veuve du saint-simonien venait simplement à moi pour se plaindre d'un vol dont elle avait été victime dans sa maison de Saint-Germain.

— Et qui soupçonnez-vous? lui demandai-je, fort contrarié, car ma curiosité était déçue.

— Celui que je soupçonne, me répondit-elle, est précisément le vaurien qui a été un moment le domestique du premier époux de ma pauvre fille!

— Comment! m'écriai-je, heureux de revenir sur la voie de mes informations tant désirées, le premier époux de mademoiselle votre fille? Il est donc

mort? mais, s'il est mort, votre demoiselle, au bout de six mois, n'a pas pu déjà le remplacer?

— Mais, me répondit avec vivacité cette nouvelle Épicharis, ma fille n'a jamais été mariée à ce nabab, comme on l'appelle! C'est un intrigant, un monstre qui se plaît, depuis vingt ans, fort de ses millions, à courir les cinq parties du monde pour abuser les familles, pour ruser avec les lois de tous les pays. Ah! monsieur, j'en ai appris de belles sur son compte! Ses épouses, dont il a soin de ne jamais faire légaliser l'union, m'ont révélé trop tard ses épouvantables menées! Elles ne pouvaient abuser que moi, une veuve sans expérience, sans conseils! Ma fille a bien souffert pendant six mois qu'elle a attendu en vain la consécration légale de son mariage! Durant ces six mois, lui en a-t-il fait voir, l'infâme! Il a battu ma fille, oui, monsieur, il l'a battue! Vous croyez peut-être qu'elle trouvait une compensation dans sa richesse? Eh bien! non! L'infâme, dès le second mois de son union, lui a refusé jusqu'au nécessaire! Par un raffinement de cruauté, il sortait de ses coffres ses étoffes les plus précieuses, ses bijoux les plus rares, uniquement pour les lui montrer, et pour la narguer avant de les donner à des *filles!*

— Peut-être, lui répondis-je oubliant à dessein l'objet de la visite de la mère de cette infortunée, peut-être le nabab, pour tenir une semblable conduite vis-à-vis de votre enfant, avait-il un motif de jalousie. Il n'y a pas d'effet sans cause.

— Peut-être, monsieur, vous avez raison, car il est jaloux, ce tigre! Il ne pardonnait pas à ma fille le

rival qu'il avait supplanté. Cependant, je vous le jure, il n'y avait *rien* entre ce jeune homme, le fils de l'ami de mon mari, et ma fille, une vierge, avant qu'elle devienne la martyre de ce monstre! Enfin, Dieu merci, tout cela a fini comme un mauvais rêve! Mon enfant n'étant pas *mariée* avec cet ogre oriental, a pu le quitter quand lui-même s'est décidé à quitter la France. Maintenant mon enfant est mariée, bien mariée avec le fils de l'ami de mon pauvre mari. Les époux sont passés en Afrique! Et moi, hélas! isolée à Saint-Germain dans une maison doublement vide, vous me voyez en butte à de nouveaux malheurs. Je suis obligée de recourir à la police pour me préserver d'un malfaiteur d'un nouveau genre. Le nabab a déshonoré ma fille, son palefrenier, sans place depuis le départ de ce monstre, n'a rien eu de plus pressé que de me dévaliser pour se payer des gages que lui devait le nabab. Car ce Sardanapale n'est pas que libertin, malgré sa fortune et quand ses passions ne sont pas en jeu, c'est le plus cancre des hommes.

Je congédiai bientôt la dame en lui assurant que sur une plainte qu'elle devait adresser elle-même au procureur impérial, je ferai ce que ma sympathie pour ses malheurs, ce que mes devoirs me commandaient pour avoir raison de son dernier voleur comme le vengeur de sa fille avait eu raison de son suborneur.

La dame me quitta en me faisant, à travers des larmes, le plus gracieux sourire. Cette Ariane était encore très séduisante; elle n'avait pas abdiqué ses droits de jolie femme. Nature intrigante, exaltée,

très âpre au gain, malgré ses excentricités de caractère, elle avait sacrifié naguère l'amour de sa fille pour le fils de l'ami de son mari, en vue de l'immense fortune de nabab. Dès qu'elle avait compris qu'elle s'était grossièrement trompée, elle avait tout fait pour renouer une union brisée par elle. Le nabab s'en était aperçu, il avait usé de représailles. Encore une fois, il était parti en oubliant le chemin de la mairie ; il s'était arrêté sur la route du temple qui lui avait suffi pour posséder sa femme sans en être le véritable mari... devant la loi.

Un autre, trop épris pour n'être pas encore très heureux de son sacrifice, avait achevé ce qu'avait commencé le nabab.

Cependant ce galant vengeur n'avait pas poussé l'héroïsme jusqu'à braver l'opinion. Il avait emmené sa nouvelle épouse, échappée des bras du nabab, jusqu'en Afrique, honteux de sa belle-mère, responsable de tous les malheurs, de tous les outrages, de toute la honte de sa fille.

La veuve du saint-simonien, frappée par l'abandon de son enfant et par le mépris de son gendre, n'était pas assez punie.

Un voleur était venu jeter le trouble dans sa solitude pour lui voler ses objets les plus précieux !

Voilà ce que j'appris quand le parquet me fit remettre, par le ministère du substitut du procureur impérial, la plainte de la mère de l'*ex-épouse* du nabab.

Cette mère, cette ex-saint-simonienne, malgré les excentricités qu'elle tenait de sa nature et du

milieu dans lequel elle vivait, était restée d'une très grande naïveté.

Elle avouait, sans s'en rendre compte, tant elle était imbue des doctrines matérialistes de ses amis, les relations intimes qu'elle avait pu avoir avec l'entourage de son mari, aux mœurs faciles et antibourgeoises.

Je compris que le nabab devait avoir eu facilement raison de cette mère jetant sa fille dans ses bras dans l'unique intérêt de son avenir.

Je compris aussi que devant une pareille belle-mère, le nouvel époux de sa fille sacrifiée mît entre elle et lui les Pyrénées, les Espagnes et jusqu'à la Méditerranée!

Quant à moi, personnellement, je n'avais pas à me plaindre d'avoir connu la saint-simonienne et le nabab aux cinq femmes. Ils allaient m'aider dans mes recherches sur l'homme qui, jusqu'alors, n'avait joué qu'un rôle secondaire dans toute cette histoire : le cocher de Saint-Germain, le palefrenier du nabab, qui devint plus tard un assassin fameux.

CHAPITRE III

LES CHEVALIERS D'INDUSTRIE ET LES PICKS-POCKETS ; LES ASSOMMEURS ET LES TOUCHEURS

J'ai déjà parlé, au sujet des voleurs, de leurs diverses catégories; je crois qu'il est utile d'étudier de plus près leurs subdivisions.

Il est un fait à constater, depuis que le progrès marche et que le doute met de plus en plus l'anarchie dans les esprits, c'est que le criminel prend une place plus grande et plus dangereuse dans la société.

Les voleurs de bonne compagnie s'implantent presque avec impunité dans le monde légal, les bandits vulgaires atteignent un degré de férocité qui indique que l'extrême civilisation touche à l'extrême barbarie.

L'Empire n'a fait que précipiter, par ses débordements, l'élan donné à la corruption contre laquelle on tonnait déjà sous le règne du plus honnête des rois.

En ma qualité de chef de la police de sûreté, j'ai été à même de constater l'importance que prend la classe si nombreuse des chevaliers d'industrie, depuis que les auteurs des coups d'État sont sortis de la légalité pour consacrer les droits des criminels !

Ce n'est plus que dans les bas-fonds de la société qu'on retrouve des forcenés habitués, depuis 1848, à considérer les gens de la police comme des bourreaux qu'il faut tuer pour ne pas être tués.

Au bas de l'échelle sociale, les bandits assomment les soutiens de l'ordre par vengeance, tandis que les chevaliers d'industrie achèvent de corrompre les hautes classes en se mêlant à leurs vices pour s'en faire une égide et se protéger de leurs infamies.

En 1860, il suffit de parcourir les journaux pour constater que tous les criminels de la rue se tournent contre les sergents de ville, quand ils ne peuvent exercer leurs férocités contre leurs victimes défendues par les agents.

Il est vrai qu'à cette époque, les sergents de ville étaient pour la plupart des Corses, étrangers à Paris, et très antipathiques à la population.

C'est aussi dans ce temps-là qu'on vit certains défenseurs de l'ordre, représentés par des gens titrés et tarés, qui devaient figurer plus tard en cour d'assises.

Quelle que soit l'opinion de tel ou tel parti, il est un fait incontestable, c'est que depuis vingt ans le nombre des scélérats s'accroît dans des proportions inouïes, c'est que le rôle du bandit prend une importance inquiétante.

Le chevalier d'industrie est devenu aujourd'hui un homme du monde.

Les salons parisiens ont beaucoup de peine à s'en purifier; les cercles étrangers, les villes d'eaux, où se porte la haute société, ne peuvent déjà plus en combattre la fâcheuse contagion.

Quant aux picks-pockets qui, maintenant, franchissent les mers pour se rendre, à un moment donné, sur les lieux les plus propices à leurs opérations, ce sont presque des industriels autorisés, légalisés par des sociétés étrangères que les bandits ont formées au delà de la Manche, jusqu'en Amérique.

Si la moralité ne met un frein à l'importance des chevaliers d'industrie et des picks-pockets, la police sera impuissante à les traquer, grâce à leur cosmopolitisme que favorise la facilité et la rapidité de nos moyens de transport.

Quant aux bandits les plus redoutables des barrières, les *assommeurs*, les *terreurs* et les *toucheurs* comme on les appelle aujourd'hui, leur nombre s'est tellement augmenté avec l'accroissement de Paris, ils se confondent si bien avec la basse classe faubourienne que la police ne peut plus en avoir raison que par brigades !

J'ai dit précédemment que les voleurs d'élite étaient principalement des étrangers. En effet, les voleurs les plus habiles sont généralement des Anglais; les assassins les plus féroces, des Allemands. Les faits le prouvent.

Quels sont, dès 1860, les vols les plus connus, les crimes les plus odieux, sans compter, plus

tard, le crime de Troppmann ou le vol de Benson? c'est d'abord le vol de 250,000 fr. de diamants commis au préjudice de Fontana, le bijoutier du Palais-Royal, dont la vitrine, comme le miroir aux alouettes, a le pouvoir d'attirer les voleurs des cinq parties du monde; c'est ensuite le meurtre d'un beau-fils sur sa belle-mère.

Quels sont les auteurs de ce vol et de ce meurtre? des Anglais d'une part, des Allemands de l'autre.

Pour le vol de diamants, c'est, en 1860, un nommé Stuard qui répond à quatre autres noms différents, selon les besoins de son infatigable métier : *Harry, Edmunds*, *Williams* et *Brand;* c'est Jackson qui se fait tantôt appeler *Spuller* et *Macdonald.*

Ces escrocs sont associés à une femme d'une mise et d'un langage très corrects.

Quoique âgée de plus de cinquante ans, elle possède cette *troisième* jeunesse que la dame du monde, par l'art de la toilette et une exquise distinction, sait se donner à l'encontre des femmes du vulgaire. C'est une nommée *Nathan.* Elle a conquis ses chevrons dans le monde de l'escroquerie et de la galanterie sous les noms les plus variés, dont le dernier est très caractéristique; on l'a connue, tour à tour, sous les sobriquets de *Fillette*, *Léon*, de M^me^ *Georges*, enfin de M^me^ *Dollard.*

Pour le meurtre d'une belle-mère par son gendre qui, en 1860, expia son crime sur l'échafaud, c'est encore un Strasbourgeois, un nommé Alder, qui, comme tous les Allemands, feint le plus profond re-

pentir, après avoir commis le plus lâche des crimes.

Les picks-pockets, comme Stuard et Spuller, ont plus d'effronterie. Ainsi que la dame Nathan, ils se défendent énergiquement devant les juges en gens d'affaires.

Lorsque le président demande à la dame Nathan pourquoi elle n'a pas avoué les divers faux noms sous lesquels elle a commis ses nombreuses escroqueries, elle répond tranquillement :

— Qu'elle a caché ses noms d'emprunt, parce qu'ils sont désagréables à la justice.

Et Stuard, condamné, répond :

— Nous avons été des maladroits! Nous tâcherons de ne pas l'être une autre fois.

Pour le pick-pocket, le vol est une affaire!

Comme les picks-pockets, les chevaliers d'industrie ne sont pas très mortifiés quand on leur arrache leurs masques ou quand on les surprend la main dans le sac. Très souvent les chevaliers d'industrie, gens aussi aimables que les picks-pockets sont adroits, très souvent ces chevaliers d'industrie sont regrettés du monde qu'ils ont exploité.

Je me rappelle un de ces faux élégants que j'avais mission, dans une ville d'eaux, de reconduire à Paris pour s'expliquer auprès du procureur impérial.

Ce gentleman, que la haute société de la ville s'arrachait, était poursuivi pour avoir commis à Paris, en sa qualité de caissier dans une maison importante, de nombreux détournements.

Dans la ville où je le surpris, muni contre lui d'un mandat d'amener, il se déguisait sous un nom no-

ble. Il jouait gros jeu avec l'argent soustrait à la caisse de son patron.

Lorsqu'il me vit, suivi de mes agents, lorsque je lui donnai son véritable nom, loin de partager l'indignation générale que ma présence causait après avoir apostrophé cet imposteur,il me dit de son air le plus gracieux :

— Comme cela se rencontre, j'allais moi-même vous prier de m'arrêter pour confondre mes ennemis. *Suivez-moi*, monsieur l'inspecteur.

L'adroit fripon enjamba mes agents, ce fut lui qui me *conduisit* au chemin de fer !

Son aplomb en imposa à mes agents; en route, il se dit la victime d'une ressemblance fatale avec celui dont il se prétendait le sosie.

Il fut d'une si grande amabilité que, bien malgré moi, mes agents, captés par ses façons engageantes, lui laissèrent une liberté relative.

Mon chevalier d'industrie en abusa pour prendre la clef des champs.

Dans la ville où il se réfugia, il se fit passer pour un négociant en tournée. Il y arrivait, disait-il, pour chercher des employés.

Il reçut, à ce sujet, plusieurs visiteurs accourus sur une annonce qu'il fit, sous un nom supposé, dans le journal de la localité.

L'un de ses futurs employés lui ayant confié ses papiers, il s'en empara, puis continua sa fuite.

Rattrapé deux jours aprés par un inspecteur qui avait aussi le signalement de mon escroc, il s'échappe de ses mains en lui disant :

— Vous prétendez que je m'appelle un tel ? Si

vous savez lire, mettez le nez dans mes papiers.

Il exhibe les papiers de sa nouvelle dupe. L'agent s'excuse, et mon fripon reprend le chemin de fer.

Moi qui avais su à mes dépens me méfier de ce drôle, j'apprends le nouveau tour qu'il a joué dans les différentes stations qu'il a parcourues durant sa fuite.

Pour ne plus le manquer, j'emmène avec moi l'employé dont il a extorqué les papiers.

J'arrive trois jours après avec sa nouvelle victime à l'endroit où il a refait un autre agent.

C'était dans une petite localité voisine de la frontière.

Déjà mon homme se dispose à la passer ; il est en train de faire légaliser son passeport.

Je me dispose, sur les renseignements des habitants, à me rendre à la sous-préfecture, où mon chevalier d'industrie se fait signer sur les papiers de sa dupe un certificat d'identité.

Pendant que le secrétaire lit, relit, compulse les papiers de mon chevalier d'industrie, lui ne cesse de regarder par la fenêtre. Il m'aperçoit, ainsi que l'homme dont il a pris le nom et les agents qu'il a *roulés* le long de son trajet.

Alors il n'attend pas que le secrétaire ait fini de lui rendre ses feuilles. Il feint un besoin pressant, prend son chapeau, s'excuse et dit qu'il va revenir.

L'employé, sur sa mimique expressive, comprend l'impérieuse nécessité qui force le quidam à lui brûler la politesse.

Il se remet au travail, confiant en la parole de l'inconnu très pressé.

Alors je tombe comme une bombe dans le cabinet du sous-préfet avec l'individu frustré de ses papiers qu'il revoit sur le bureau du scribe.

J'explique l'affaire.

Il est trop tard.

Il a suffi à mon chevalier d'industrie de quelques enjambées pour mettre la France entre lui et nous, et se soustraire de nouveau à la cour d'assises!

J'ai dit précédemment, en parlant de la *haute pègre*, que le monde n'était plus assez grand pour ses exploits. Il suffit de lire les comptes rendus des tribunaux, de parcourir les faits divers pour se convaincre que la frontière devient le trait d'union qui sépare les grands voleurs des petits.

Les premiers ont pour refuge l'Allemagne ou l'Angleterre, en guettant de la frontière l'heure de faire un *bon coup* dans notre fortuné pays. Les seconds se tiennent cachés dans les replis de la ceinture de boue et d'infamie de la capitale, où ils attendent un bourgeois au passage pour le dévaliser aux portes de ses repaires.

La haute *pègre* s'affirme par une adresse incomparable ; la basse *pègre*, par une férocité qui ne se retrouve que dans le pays des cannibales.

L'assassinat de Belleville, qui eut lieu, rue des *Rigoles*, sur une vieille femme de 70 ans, à l'époque où les bandits anglais et américains opéraient le vol de diamants de Fontana, inaugura l'ère des

vols, des assommades, sous la conduite d'un *pégriot.*

Ces vols se sont continués depuis dans les mêmes circonstances. Ils ont été imaginés, en 1860, par *Poirel*, le pégriot, ils ont été perpétués et perfectionnés par *Maillot*, dit le Jaune.

Ce vol s'est toujours opéré de la même façon ! Aujourd'hui, c'est le pégriot, c'est-à-dire le plus jeune de la bande, qui relance ses victimes dans leur domicile ou dans leur boutique; c'est le pégriot qui commande, à l'heure de la fermeture des boutiques, un meurtre accompagné de vol, dont les assommeurs, tous de vieux *fagots*, ne sont que les comparses.

Jadis, c'étaient les vieux qui donnaient le plan, le scenario des vols ou des meurtres à commettre; aujourd'hui, ce sont les jeunes qui, pour bénéficier de la loi, tranchent le nœud gordien des affaires sanglantes se tramant journellement aux portes de Paris.

L'assommeur n'est, je le répète, que l'aide du pégriot. Son chef d'attaque, c'est le *toucheur*. On qualifie de toucheur celui qui, après avoir donné le premier coup à la victime, est aussi le premier *à faire sauter le tiroir et à toucher la monnaie.*

Le premier *toucheur* de ce genre, *Poirel*, dans l'affaire de la rue de la Rigole, eut pour complice un nommé *Chamberlant*, un assommeur, et *Charlemagne*, un *fouinard!*

Si ce Charlemagne ne porta pas le premier coup à la veuve de la rue des Rigoles, quoiqu'il eût fait ainsi un fort bon *toucheur*, c'était parce qu'il était

sous la surveillance de la police, parce que, à Paris, il était dans un *faux* centre.

La principale qualité du *toucheur*, c'est moins d'être un habile assassin qu'un bon grime. Il lui faut, comme Cartouche, et récemment comme Maillot, un art particulier pour se *camoufler* (changer de tête).

Toujours le premier sur le terrain du meurtre, il y reste le dernier. Il faut qu'il joigne à une grande présence d'esprit un coup d'œil sûr et une adresse infinie.

Il y avait à Lyon un nommé Gauthier, un toucheur d'une grande habileté. Doué d'une force herculéenne, ce qui eût fait de lui un assommeur puissant, il était d'une adresse incomparable.

Quand il était en campagne, il défendait bien à ses assommeurs de tuer leurs victimes. Il enlevait un tiroir du comptoir avec une facilité merveilleuse. L'argent venait, pour ainsi dire, au bout de ses doigts sans le chercher. Il entrait dans les boutiques les mieux fermées, les mieux défendues, sans opérer la moindre effraction.

Lorsqu'il fut pris, lorsque l'avocat général exposa ses innombrables forfaits au tribunal, Gauthier haussa les épaules et murmura :

— Ce bavard-là ne sait ce qu'il dit! J'ai pris du *poignon* tant que j'ai pu, c'est vrai ! Jamais je n'ai commis de *fraction!* Pour me juger selon mon mérite, il faut des gens qui *savent faire sauter le tiroir.*

Les *toucheurs* sont rares.

Ils ont le droit d'être orgueilleux comme Gau-

thier qui, une fois, au bagne, eut l'art de prouver une fois de plus son adresse en se sauvant des *you-you* (gardiens)!

Les assommeurs, soldats des toucheurs, sont moins intéressants. Terreurs des barrières, lorsqu'ils ne sont pas, la nuit, embrigadés par leur pégriot, ils sont, de leur métier, maquignons ou *mangeurs de blanc*.

On les voit rôder, durant le jour, de la barrière de Pantin à la barrière du Trône et de Montparnasse. Ici débardeurs, là conducteurs de *gayets* (chevaux). C'est dans la zone qui borne l'espace le plus misérable et le plus populeux de Paris que grouillent ces êtres dégradés, hommes et femmes, dont l'âge varie de quatorze à vingt ans.

Cette population flottante, où le *toucheur* recrute ses *assommeurs*, n'a le plus souvent d'autre domicile que la plaine, les chemins creux, les excavations de terrain. Les mieux partagés sont ceux qui nichent dans des baraques aux toitures en toile cirée, ou dans des débris de vieux wagons.

Les femmes de ces bandits exercent, quand elles ne partagent pas le produit d'un *coup* fait par leur mâle, le métier de filles publiques. Elles composent le plus bel ornement des *musettes*. Elles donnent à leur mâle le produit nocturne de leur recette.

Malheur à elles si elles ne rapportent pas intact le gain de la nuit. Elles sont *balayées* par leurs souteneurs, qui leur donnent, comme elles disent, des *châtaignes* (des volées).

Entre l'assommeur et sa largue, c'est un échange

continuel de bons procédés. Une fois un coup fait sous la direction du *toucheur*, l'assommeur donne aussi sa douille à sa Ménesse.

Dans le monde des assommeurs, pour le *pegriot* comme pour le beau sexe, ce sont les plus vigoureux qui sont les plus influents. Solides ou non, il faut qu'à un temps donné tous jouent du biceps.

Car il y a toujours de la *bûche* dans cette corporation-là.

Quand ce n'est pas pour une affaire commencée par le pégriot, c'est pour une affaire de femme.

C'est lorsque la *marmite* n'a pas donné son *fade* au *barbillon*, ou quand un pante refuse de payer l'heureux moment qu'il doit à la dame de l'assommeur!

Alors il y a une *bûchade* générale.

Dès qu'un assommeur a *attaqué* ou est attaqué, les autres se mettent de la partie pour le soutenir.

On est admis sans noviciat dans la bande des assommeurs. La force musculaire est le seul titre qu'on exige de l'associé. Il est reçu avec tous les honneurs dus à la corporation lorsqu'il a subi de la prison, ou lorsque ses états de service sont signalés par quelque acte de rébellion envers l'autorité.

Alors il devient d'emblée *chef d'attaque*.

Il est appelé, soit par la raison du plus fort, soit par son passé, à devenir le premier lieutenant du *toucheur*, le chef d'attaque qui donne ses ordres et les transmet à la bande des assommeurs.

En temps ordinaire, ce *bon* premier dans la corporation des assommeurs, est la terreur de son quartier.

Chaque quartier, aux portes de Paris, possède sa *terreur*.

La terreur de Pantin n'est pas la terreur de Ménilmontant ni de Montparnasse.

Il n'est pas rare, quand les affaires chôment par l'absence du *toucheur*, de voir les assommeurs utiliser leurs loisirs en excitant leur terreur contre la terreur du quartier voisin.

Désormais l'honneur de la voyoucratie des barrières est en jeu. Les champs clos des *terreurs* ou chefs d'attaque de tel ou tel quartier se tient aux voisinages de la Roquette et du Père Lachaise, rue de la Plaine ou rue des Rats, rues, par amplification, bordées par des masures en bois qui sortent à peine de leur terrain fangeux.

Là, celui qui a *tombé* son adversaire a le droit de lui retirer son titre de Terreur dès qu'il parvient à lui manger une partie du nez, à lui supprimer un œil ou la moitié de la mâchoire.

La lutte finie, la *terreur* s'en va célébrer son triomphe avec la gouape à un cabaret fameux de la barrière du Trône, à l'*Assurance contre la soif*.

Les gonesses lui préparent une ovation aux *musettes* de la *Folie du Trône*, au *Bal de l'Union*, deux bals qui se touchent pour la facilité des ralliements.

C'est à l'*Assurance contre la soif*, c'est aux *musettes* que le *toucheur* sait découvrir sa *terreur*, le chef d'attaque dont il a besoin quand il a *une affaire*.

D'ordinaire, le *toucheur* est un gamin de dix-sept

à dix-huit ans, aussi grêle, aussi chétif que son assommeur est d'aspect redoutable.

C'est, comme Poirel, comme Maillot, un *guiche*, c'est-à-dire un jeune homme, aux mains blanches, à l'accroche-cœur, l'Adonis des nymphes des musettes, quand ce n'est pas une *tante!*

La moitié des crimes qui se commettent à Paris est conçue par les cerveaux des *guiches*, exécutés par les bras des chefs d'attaque et finie par des assommeurs.

La plupart du temps, le chef d'attaque est seul en relation avec son *guiche*, il ne s'adjoint pour chaque affaire qu'un ou deux *assommeurs*, sans leur donner la clef du mystère qui le fait agir.

Le guiche qui paraît être l'âme du complot, vol et assassinat, n'est le plus souvent que l'instrument des bandits étrangers.

C'est toujours du côté de l'Angleterre que s'enfuient les voleurs pour mettre en sûreté leur butin; c'est toujours du côté de l'Allemagne que s'en fuient les assassins.

Pourquoi?

Parce que pour les assassins, la frontière allemande leur offre un lieu de refuge, parce que la police française n'y a aucune action, défendue comme elle l'est par nos récents envahisseurs, qui voient dans le mal que l'on peut faire à la France un défi jeté à notre nation.

Il est vrai que l'autorité allemande réprime cet étrange droit d'asile. Elle est impuissante elle-même à le détruire.

Quant aux voleurs, pourquoi les voit-on prendre

invariablement la route de Londres après leur méfait ?

Parce qu'à Londres, les voleurs trouvent au milieu de la Cité une ressource pour ainsi dire providentielle. Elle s'appelle le *Safe Deposit Company limited* (*Compagnie de Dépôt sûr*). Là, on apporte à la compagnie un paquet bien ficelé, on l'enferme dans un coffre dont la clef est remise au porteur. Moyennant un léger droit annuel, le dépôt y reste autant qu'on le veut à l'abri du feu et surtout de la police.

La *Compagnie de Dépôt de Londres* déjoue forcément toutes les recherches. Le voleur n'a plus en sa possession qu'une feuille de papier facile à dissimuler; il ne craint plus de visite domiciliaire. Au bout de quelques années, s'il en est besoin, il retire son dépôt et il se débarrasse facilement de son butin, une fois l'ardeur des premières poursuites calmée.

J'ai dit que le *toucheur* ou le *guiche* n'était en France, le plus souvent, que l'instrument des bandits de Londres. Il est facile de s'en convaincre par les pérégrinations continuelles que font les toucheurs sur la côte d'Angleterre après leurs crimes. Car Londres, sans attaquer ici la partie saine de la population, ne reste pas moins la capitale des voleurs et des escrocs.

Les picks-pockets n'y forment pas une bande, une association de hasard, comme à Paris, mais une véritable société bien constituée, avec sa hiérarchie, ses règlements, ses troupes, ses finances et son matériel.

Ils ont leurs hommes d'affaires, d'autant plus forts qu'ils ont moins de scrupules, leurs avocats qui travaillent du matin au soir les lois criminelles pour en faire saillir les côtés faibles. Ils ont leurs commis voyageurs qui descendent du nord au midi de la France pour récolter leurs renseignements avant d'agir au nom de la *Grande Compagnie*.

Souvent il arrive que l'Anglais vole, dans un intérêt tout national, le voleur français, l'âme de son expédition.

Je vais citer un exemple à l'appui de cette assertion. La cour d'assises venait de voir défiler devant elle une bande de coquins qui, sous l'inspiration britannique, avaient fait aussi du vol une affaire, et auxquels la justice reprochait un nombre de crimes incommensurables.

Un nommé Becker était descendu de Londres pour embaucher un nommé Jaccal, un *voleur*. Celui-ci devait opérer un vol de bijoux chez son ancien patron où il avait été employé comme homme de peine.

Ce Jaccal s'était adjoint deux assommeurs, anciens repris de justice, pour faire le coup, l'un surnommé *Coupe-en-Deux*, l'autre le *Zouave*.

Tous les trois, après avoir une nuit fracturé la porte, pénétrèrent dans un magasin de bijouterie et firent main basse sur toutes les marchandises représentant la valeur de 20,000 francs; ils prirent ensuite dans la caisse, le coffre-fort et le tiroir d'un meuble une somme de 15,000 francs.

Une partie de ces objets fut expédiée en Angleterre par Becker, puis consignée par lui à la *Compagnie des dépôts de Londres*. Une autre partie fut cachée

dans le domicile de Jaccal. Elle était cachée dans une boîte placée dans la cheminée à une hauteur telle qu'on ne pouvait l'atteindre que hissé sur une échelle.

Mais Becker qui, par patriotisme autant que par intérêt, tenait à posséder tous les produits du vol commis par son *toucheur* français, dénonça Jaccal à la police.

Pendant qu'on était sur ses traces, Becker engagea vivement Jaccal, à quitter son domicile afin de déjouer la rousse.

Jaccal n'avait pas plutôt écouté les conseils de son perfide compagnon qu'il était dévalisé, d'après les avis de l'Anglais, par *Coupe-en-Deux* et par le *Zouave*. Ceux-ci, sous prétexte de mettre les pièces à conviction en sûreté, les sortirent de la cheminée de Jaccal. Ils les rendirent à Becker, et l'Anglais les renvoya suivre le reste à la compagnie des dépôts de Londres.

Lorsque les assommeurs *Coupe-en-Deux* et le *Zouave*, se rendaient auprès de Becker pour demander leur part dans les objets mis en sûreté à Londres, Becker n'était plus là. Ils ne trouvaient à sa place que des agents appelés par un anonyme pour les pincer.

Sur ces entrefaites, Jaccal qui, grâce à la ruse de Becker, avait pu se soustraire à la police, se douta qu'il avait été victime de l'Anglais.

En ne retrouvant plus sa part du butin dans la cheminée, en apprenant que ses deux complices étaient coffrés au moment où Becker, libre comme l'air, prenait la clef des champs, Jaccal ne douta plus de la ruse infernale de son Anglais.

Plus de doute, le perfide voulait le magot pour lui tout seul.

Alors il n'hésite pas à courir sur les traces de l'Anglais. Il parvient à le rattraper, à lui dire son fait. Il ne le lâche plus, il le suit jusque sur le paquebot qui fait la traversée de Dieppe à Newhaven.

Dans la traversée, Jaccal a le mal de mer.

Becker en voyant son ancien *toucheur* rouler sur le pont, dans un état de malaise impossible à décrire, conçoit l'infernale pensée de se débarrasser à tout jamais de son gêneur.

C'était le soir, il ne fait ni une, ni deux, il pousse du pied Jaccal qui est radicalement guéri du mal de mer, et jeté par-dessus bord.

Tout l'équipage croit à un accident.

Le rusé Becker est le premier à regretter la perte de son ami vers lequel, disait-il, « il n'était accouru que pour l'arrêter, au moment de rouler vers les flots ! »

Enfin il est maître de la fortune du bijoutier que Jaccal, le Bertrand français a soustrait au profit de Becker, le Raton anglais !

Jaccal est mort; les deux assommeurs *Coupe-en-Deux* et le *Zouave* sont des brutes qui ne se douteront jamais d'où provient leur arrestation qui les prive de leur part *légitime*.

Un an après, Becker, qui a touché à la *Compagnie des dépôts* les 20,000 francs soustraits par Jaccal, éprouve quelques remords. Il regarde avec regret à son doigt une chevalière qui a appartenu à Jaccal !

Alors il se decide à en faire la restitution. Il re-

vient en France, il revoit la maîtresse de Jaccal qui pleure son amant, Becker lui raconte par quelle fatalité son *meilleur* ami a fait un plongeon dans la mer !

La maîtresse du *toucheur* et l'Anglais pleurent ensemble la fin tragique de Jaccal.

Becker, pour consoler cette maîtresse inconsolable, lui offre la chevalière de son ami qu'il porte encore au doigt. Il dit qu'il ne s'en dessaisirait pas pour un empire mais qu'il l'abandonnerait cependant à la maîtresse de son plus cher et de son meilleur ami.

La femme est touchée de la délicatesse du gentleman. Pour que la perte de ce joyau ne lui soit pas trop sensible, elle lui offre en retour, sa main, son cœur et le reste..... Un bienfait n'est jamais perdu !

Quand les exploits des *guiches*, *terreurs* et *assommeurs* inquiètent trop les quartiers excentriques, la police sait où trouver les meneurs de ces *toucheurs ;* au cabaret de l'*Assurance contre la soif*, *aux musettes du trône renversé* etc. Il n'est pas rare d'y relever des gardes de Paris assassinés, des soldats frappés de coups de couteau, des sergents de ville et des bourgeois laissés pour morts.

Dans ces terribles moments qui se renouvellent chaque jour, la Préfecture envoie du renfort parce que la police locale n'aurait pas assez d'agents pour avoir raison de cette population de bandits indomptables, toujours renaissants. Pourtant nos colonies manquent de bras !

CHAPITRE IV

UN DUEL AU VITRIOL ET UNE SÉDUCTION AU CHLOROFORME.

A peu près à la même époque où avait eu lieu, à Belleville, l'assassinat de la rue des Rigoles sur une femme de soixante-dix ans, par le nommé Poirel, je reçus la nouvelle d'un attentat presque aussi horrible.

Une jeune femme venait d'être trouvée à demi brûlée par le vitriol dans un atelier de photographie.

Voici les circonstances qui avaient amené cet odieux attentat.

Un photographe, le sieur D..., entretenait depuis quelques mois des relations intimes avec une jeune personne, Léonide, qui avait été professeur de piano de la dame de l'adepte du collodion et de ses enfants.

M. D... était un homme jeune encore, d'un

tempérament ardent, d'une liberté d'allures répondant trop bien aux conditions indépendantes de sa profession.

Il n'avait pas tardé, pendant que sa femme suivait les leçons de M^lle^ Léonide, de se faire aussi le professeur en galanteries de la jeune maîtresse de piano.

M^lle^ Léonide avait autrefois abandonné sa famille après avoir eu, durant le cours accidenté de sa carrière libérale, plusieurs amours contrariées.

Elle avait répondu avec d'autant plus d'empressement à son séducteur, que le don Juan photographe lui avait juré qu'il n'était pas marié, qu'il était las de supporter ses chaînes en compagnie d'une femme qui n'était pas plus légitime que ses enfants.

M^lle^ Léonide, déjà lasse de son existence irrégulière, fut heureuse de répondre à la passion *sérieuse* de son séducteur, de s'attacher un homme qui ne craignait pas, par un mensonge, de lui offrir la position de celle dont elle n'était encore que la subordonnée.

Par malheur, la dame du photographe, que la jalousie rendit clairvoyante, s'aperçut des intrigues de sa maîtresse de piano avec son mari.

Un jour, elle la chassa de chez elle. Elle lui fit connaître en termes très énergiques qu'elle savait tout. Elle lui montra son acte de mariage pour mieux la désespérer, pour bien lui prouver qu'elle nourrissait, en espérant la supplanter, un espoir aussi coupable que chimérique.

La malheureuse rivale s'enfuit du toit conjugal dont elle avait déjà troublé la quiétude, en ver-

sant d'abondantes larmes, le cœur aussi brisé que l'esprit.

Son ambition était à jamais détruite puisqu'elle ne s'était donnée qu'à un homme marié.

Elle jura de ne plus le revoir, moins dans l'intérêt de sa rivale que pour punir le trompeur et pour échapper aux vindications de Mme D... et de sa famille.

Car cette dame n'était pas seule à défendre son repos, à sauvegarder l'avenir de ses enfants. Elle avait un frère, un frère d'autant plus dévoué aux intérêts de sa sœur qu'ils étaient liés aux intérêts de l'établissement très prospère de ce mari.

Et c'était lui qui avait donné le premier l'éveil des intrigues de son beau-frère avec la fille Léonide.

Mais le beau-frère, en apprenant ce qui s'était passé, n'eut que plus de regret de l'absence de la maîtresse de piano à son foyer.

Il fit tant pour découvrir la retraite de la biche égarée qu'il la retrouva au moment où le prix de son sacrifice dépassait ses forces.

Léonide était sans ressources.

Pendant qu'elle s'était laissé aller sur la pente de l'adultère, elle avait oublié le chemin de ses anciennes élèves. Lorsqu'elle voulut le reprendre, il n'était plus temps, le chemin était battu par d'autres.

Le photographe D... retrouva Léonide juste au moment où elle allait mourir de faim. Il se jeta à ses pieds, il lui demanda pardon de son mensonge inspiré par une passion irrésistible, éternelle. Il lui

offrit, à la place de son nom dont il ne pouvait disposer, un atelier de photographie avec son cœur qui, ajoutait-il, lui appartenait tout entier.

Entre l'amour et l'aisance qui lui revenaient tout à coup, la belle Léonide crut devoir accepter les offres du galant imposteur.

Le lendemain, sous son nom, elle posséda en collaboration de l'époux infidèle, un atelier d'épreuves photographiques qui, à Belleville, devint l'annexe de l'atelier central du photographe D...

Les choses allèrent ainsi quelques mois, D*** à Belleville comme à l'atelier central, passait également pour le mari des deux rivales qui, sans plus se connaître, travaillaient avec une égale ardeur à la prospérité commerciale du galant paladin.

Si la fortune est aveugle, si l'amour l'est autant que la fortune, l'intérêt qui les conduit ne l'est pas.

Encore une fois la belle Léonide comptait sans le frère de madame D***.

Un jour que ce frère était à Belleville en partie de plaisir chez un sculpteur de ses amis, il apprit par cet artiste qui méprisait profondément, en sa qualité d'artiste, les photographes, qu'il avait un voisin photographe, M. D*** dont il enviait la femme.

— Une jolie blonde, ajoutait-il, dont les formes eussent fait envie à Jean Guyon et que le maître eut certainement pris pour modèle dans l'un de ses séduisants bas-reliefs de la fontaine des Innocents, comme naiade! Et lui-même, terminait-il, la rêvait pour l'idéaliser dans la même allégorie.

— Une blonde, ma sœur? exclama le frère de madame D... vous êtes fou. Ma sœur est brune! Et c'est injurier ma sœur que de la croire capable de poser dans le déshabillé d'une maïade.

Tout à coup le frère se frappa le front. Il pensa à Léonide, à la belle blonde, le démon du foyer des époux D.... Un horrible soupçon traversa son esprit. Pour l'y fixer, il demanda de nouveaux détails au sculpteur qui, tout en se repentant d'en avoir trop dit, ne pouvait rester court devant le frère de la femme outragée.

Le sculpteur raconta ce que tout le monde savait dans Belleville, que la belle Léonide recevait chez elle des clients qui tous la saluaient du nom de l'époux de sa sœur, même en la présence du perfide beau-frère.

Le soir, le frère de Mme D*** instruisait sa sœur du nouveau commerce établi entre son beau-frère et la dangereuse Léonide.

A cette révélation, Mme D.... entra dans une violente fureur. Elle résolut de tirer vengeance d'un affront aussi sanglant.

Mme D*** ne fut plus une femme, ce fut une furie. Elle demanda l'adresse de sa rivale, après s'être jetée sur un flacon d'acide sulfurique.

Son frère, qui commençait à se repentir, comme l'artiste, d'en avoir trop dit, demanda avec inquiétude ce qu'elle prétendait faire.:

— Me venger, s'écria-t-elle en grinçant des dents, me venger sur l'heure.

Elle prit son châle, son chapeau, après avoir

tâté fébrilement sa fiole dans sa poche. Elle bondit comme une lionne jusqu'à la porte.

Son frère la suivit.

Il arriva en même temps qu'elle à l'atelier de Belleville.

Lorsque Mme D... y pénétra, qui trouva-t-elle?

La belle Léonide en train de préparer des épreuves photographiques en compagnie de son mari qui, dans l'intérêt de sa passion et de son second établissement, délaissait de plus en plus son foyer.

Sans prononcer une parole devant les coupables, interdits, immobiles comme la Loth changée en sel, Mme D..., son flacon à la main, s'élança contre sa rivale.

Elle lui jeta au visage l'acide sulfurique contenu dans le flacon.

Léonide poussa un cri affreux, quoique légèrement atteinte par le liquide corrosif, grâce à un mouvement de tête préservateur.

Alors le mari, devant le danger que courait sa maîtresse, voulut bondir sur sa femme, lui faire expier les premiers effets de sa vengeance.

Deux bras de fer lui empoignèrent les bras, les lui retournèrent derrière le dos, il ne put faire aucun mouvement.

C'était le frère de Mme D*** qui, n'ayant pas perdu de vue sa sœur depuis qu'elle était partie de chez elle pour se transporter à Belleville, paralysait le retour offensif du vengeur de son amante contre sa femme.

Un duel horrible, digne des sauvages, eut lieu entre ces deux femmes.

Léonide, exaspérée par la douleur, folle de désespoir et de rage, se jeta sur un flacon d'acide placé là pour les besoins de sa profession. A son tour, elle en jeta le contenu au visage de l'épouse outragée.

Dans ce mouvement aussi prompt que l'éclair, le frère de Mme D..., qui retenait le *mari* des deux femmes se défigurant pour lui, le frère eut la pensée de lâcher un moment le beau-frère pour courir préserver sa sœur.

Celle-ci n'eut pas besoin de son secours pour remettre les chances de son côté.

Mme D... était une robuste femme; son tempérament répondait à sa mâle énergie. Dès que Léonie eut commencé de lui jeter son vitriol à la tête, Mme D..., aussi légèrement atteinte que sa rivale, s'élança contre elle.

Dans un puissant effort, elle lui arracha la fiole des mains; puis la terrassant, elle lui déchira ses vêtements de ses mains, de ses dents. Elle la mit presque nue.

Pendant que le mari essayait de se débattre contre les étreintes du frère de Mme D..., celle-ci, affolée, répandait sur toutes les parties du corps de sa rivale le vitriol contenu dans le flacon.

Elle la brûlait, sans se soucier des cris de sa victime. Dans sa rage féroce, ses cris l'excitaient encore.

Elle s'acharnait à répandre sur son corps la liqueur corrosive. Elle trépignait avec joie sur la femme terrassée, épuisée, à demi évanouie sous

des convulsions qui témoignaient de ses souffrances.

Quant au malheureux D..., témoin des représailles de sa femme, il poussait des cris de dégoût et d'épouvante, Il restait impuissant à secourir la victime, puisque le frère de ce bourreau femelle le retenait par les poignets.

Enfin ces cris désespérés furent entendus quand l'implacable vengeresse essayait encore de lui ouvrir les yeux pour les lui brûler avec le reste du vitriol, pour la rendre aveugle, après lui avoir fait mille cicatrices sur toutes les parties du corps.

Lorsque les voisins accoururent à son secours, la malheureuse Léonide, les membres couturés par la liqueur corrosive, ne donnait presque plus signe de vie !

Quand, sur les déclarations du commissaire, par l'ordre du parquet, je me rendis au domicile de la victime de Mme D***, je la trouvai dans le même état.

La vue de ce corps brûlé des pieds à la tête, dont les plaies à vif témoignaient de la barbarie de son bourreau, n'inspira pas, aux yeux des magistrats, une bien vive sympathie en faveur des époux D...

L'instruction de cette scandaleuse affaire dura longtemps.

La victime placée entre la vie et la mort, ne put d'abord dévoiler les mystères de ce singulier et horrible duel.

Lorsque la pauvre Léonide put parler, elle ne sut éclairer les juges sur la conduite du mari. L'époux n'osant charger sa femme, dans la position dé-

licate où il se trouvait, chargea son frère qui avait essayé, après son imprudence, d'arrêter les conséquences de l'horrible vengeance de l'épouse outragée.

Au tribunal, ce fut le frère qui fut considéré comme le plus coupable, par une tactique du mari, regrettant le mal qu'on avait fait à sa maîtresse.

Ce fut la sœur qui préserva son frère de la vengeance de son mari dont les dépositions firent d'abord une vive impression sur les jurés.

Mais madame D***, d'un air inspiré, couvrit son frère par ces paroles, adressées aux juges :

— Que le ciel se déchire donc pour imposer la vérité puisque le cœur déchiré d'une mère est impuissant à vous persuader.

La fougueuse éloquence de cette lionne contrasta avec l'air de souffrance de la victime, à peine remise de ses blessures, parlant d'une voix faible, dans une attitude qui faisait pitié ;

Ce fut madame D*** qui domina les débats, comme, par sa cruelle énergie, elle avait dominé les héros de ce drame adultérin.

L'énergie de la sœur sauva le frère, malgré les lâches allégations du mari. Son beau-frère fut mis hors de cause, mais la protestation de la sœur ne préserva pas les époux D*** de la responsabilité de cet attentat.

Ils furent condamnés à subvenir à l'existence compromise de la malheureuse Léonide. Malgré ses antécédents qui n'étaient pas irréprochables, en sa qualité de coureuse de cachet, Léonide sut se faire payer une pension par celui qui avait été la cause

de la cruelle punition de la rivale de la femme légitime.

Ce fut monsieur D***, qui eut la honte, tout en payant les frais de la vengeance de sa femme. La blessée qui avait failli mourir de ses blessures parut au tribunal en martyre ; celle qui l'avait blessée en héroïne sachant venger ses injures ; le mari forcé de payer pour tous, assuma sur lui l'odieux de ce procès. Ainsi finit ce duel au vitriol.

L'art et la science en offrant aux industriels des ingrédients aussi dangereux qu'utiles, placèrent plus d'une fois des armes abominables dans des mains criminelles.

On peut se rappeler le scandale épouvantable qui, longtemps auparavant avait été causé par l'emploi du chloroforme.

Tout Paris fut ému de l'étrange façon avec laquelle un dentiste du passage Véro-Dodat, opéra à l'aide du chloroforme, sur la fille du charcutier dont la boutique faisait l'angle de la rue Montesquieu et de la rue Croix-des-Petits-Champs.

La belle charcutière demeurait en face du dentiste. Ses charmes qui n'étaient pas la moindre amorce de son établissement, étaient aussi convoités par le galant dentiste.

Un mal de dent de celle qui avait su toucher son cœur et émouvoir ses sens vint en aide à ses horribles desseins pour posséder la belle charcutière.

Il l'endormit au moment de l'opération, en prétextant que la dent qui faisait souffrir sa cliente, ne pouvait être arrachée qu'après de violents efforts

qui, éveillée, lui aurait causé des souffrances trop insuportables.

La belle charcutière consentit à se faire chloroformer par son dentiste !

Dans son sommeil, ce fut moins la dent rebelle qu'il lui arracha que la couronne virginale que la belle et vertueuse charcutière réservait à son futur époux.

Dans son sommeil, il la déshonora.

Elle se réveilla, trop tard, séduite par son lâche suborneur. Le misérable alla expier aux galères sa façon odieuse d'opérer sur ses clientes.

Toutes les dames de ce temps-là se méfièrent alors du chloroforme et de ses terribles conséquences.

On parla longtemps de la belle charcutière de la boutique Véro-Dodat, déshonorée par son dentiste.

Cette affaire dont le dentiste fut le mauvais marchand ne contribua pas peu à accroître la vogue de l'établissement de la belle charcutière *chloroformée*.

A quelque chose, malheur est bon !

CHAPITRE V

LES GENS DE THÉATRE ET LES GENS DE LETTRES.

J'ai toujours recherché la société des gens de théâtre et des gens de lettres. Leur existence, *en dehors*, a été pour moi un délassement à mon existence concentrée qui, par certains points, pour l'observation et pour l'imprévu, ressemble tant à celle de l'artiste.

Un bon policier, tout en se mettant en garde contre les passions afin d'être toujours de sang-froid pour en analyser les effets, n'est pas moins un curieux.

Quel sujet d'études pour le policier que l'état d'artiste, appelé à rendre ou à reproduire toutes les folies de l'espèce humaine.

Seulement notre rôle est beaucoup moins enviable que celui de l'artiste, car le policier est appelé à se mêler aux mille drames que l'artiste, lui, n'analyse que pour en jouir.

Cette affinité entre ces deux vocations s'accuse cependant d'une façon bien différente : l'une par l'adresse jointe à l'activité, l'autre par la passion unie à la plus complète insouciance et à la plus grande naïveté.

C'est peut-être pour cette raison que j'ai toujours recherché, moi, l'homme du devoir, esclave de mon état, les hommes qui affectent le plus grave dédain pour les conditions sociales et les règles ordinaires de la vie.

L'esprit de la gent lettrée et artistique me délassait agréablement ; sa naïveté m'étonnait, elle me faisait du bien une fois échappé des centres du crime et des enfers de la corruption et de la duplicité !

J'ai dit qu'après avoir été nommé commissaire de police une seconde fois, après les événements de 1848, je m'étais installé, loin de mon bureau, rue Notre-Dame-de-Lorette.

Ce fut pour la même raison et dans l'intérêt de mes études professionnelles que, bien avant d'être chef de la sûreté, je pris au boulevard du Temple un appartement en dehors de mes bureaux, dès que je fus nommé commissaire de cet arrondissement, chargé de la surveillance des théâtres.

Je puis dire qu'une fois installé à mon nouveau poste pour assister à toutes les représentations de Paris, la comédie qui m'intéressait le plus était moins celle qui se jouait sur la scène que dans la salle.

De 1848 jusqu'en 1858, c'est-à-dire durant dix ans que j'ai été chargé de l'inspection des théâtres, j'affirme que j'ai vu défiler devant moi, en même

temps que les artistes et les hommes de lettres les plus célèbres, les comédiens politiques les plus fameux!

J'ai vu, après les événements de juin de mes yeux vu, le prince Louis-Napoléon Bonaparte, aspirant à la pourpre impériale, paraître dans une loge de théâtre la figure et les mains sales pour être plus agréable au peuple souverain du *paradis*.

J'ai vu Victor Hugo sur un pied, refuser un strapontin que lui offrait obstinément, au-dessous de lui, le malin Béranger, pour bien rester en évidence aux regards de la foule idolâtre qui l'acclamait des galeries.

J'ai vu la plus grande tragédienne des temps modernes, qui avait eu pour Mécènes les courtisans de la plus libérale des royautés, chanter la *Marseillaise* pour monter plus tard dans les carrosses des césars qui la conduisaient aux palais impériaux.

J'ai vu un petit auteur, qui ne pouvait payer sa choppe au café des *Mousquetaires*, qui, en 1848, tombait mort de peur en entendant la fusillade du boulevard des Capucines, signer, trois jours après à l'Hôtel de Ville, comme secrétaire du gouvernement provisoire, la proclamation annonçant au peuple la nomination de ses nouveaux souverains.

J'ai vu des cabotins de troisième ordre, la veille de 1848, le lendemain, devenir officiers des gardes du corps de Caussidière.

J'ai vu des actrices, ayant chanté les *Girondins*, le *Chant du départ*, s'en aller dans les coupés de l'empire qui, invariablement, stationnaient de onze à minuit aux portes des petits théâtres

pour la très grande joie des souteneurs du coup d'État et de ces actrices changées en Belles de nuit des orgies impériales!

J'ai vu la femme d'un membre du gouvernement provisoire, qui la veille ne pouvait payer la note de son charbonnier, se faire conduire au théâtre dans un des carrosses de l'ex-roi, après avoir eu la précaution de descendre chez son charbonnier pour s'y faire orgueilleusement acquitter sa note!

Que n'ai-je pas vu? Tout ce que la folie humaine peut imaginer, jusqu'à Lucien de la Hode acclamé, le lendemain de 1848, par la foule enthousiaste du théâtre de la Porte-Saint-Martin, avant d'être condamné à mort par ses frères qu'il avait toujours vendus à la préfecture de police.

Ces folies se sont renouvelées d'une façon aussi grotesque, mais autrement sanglante à l'avènement de la Commune.

Où s'arrêteront-elles, quand le remous des révolutions nous ramenera encore les épaves de notre société en décomposition?

Ces disgressions rétrospectives m'entraîneraient trop loin et elles sortiraient de mon cadre.

Sitôt nommé commissaire des théâtres, chargé de la surveillance d'un monde qui ne se réveille qu'à la nuit, je mis tous mes soins à favoriser mes opérations.

Ce n'était pas facile à cette époque, le boulevard du Temple n'était pas le vaste et insignifiant quartier que l'on connaît, en vertu du coup de pioche de l'édilité impériale représentée jadis en une seule personne: « Haussmann. »

Non, c'était tout un monde, mais un monde déjà à son déclin. La prétention y avait déjà chassé la farce; le gros drame y avait été détrôné par les pièces à deux journées du Théâtre-Historique changé en Théâtre-Lyrique, d'où sortirent des chanteurs qui, après 1848, s'improvisèrent capitaines de la garde républicaine à l'aide des costumes de leurs scènes respectives.

Je savais, à cette époque, que l'ancien café des *Mousquetaires*, à l'extrémité de la demi-lune formée par tous les théâtres du boulevard du Temple, avait été le rendez-vous de toutes les *Théroignes* et de tous les d'*Églantines* de la Constituante de 1848, qu'il était encore le café à la mode patronné par la galanterie et la politique. J'en fis mon quartier général.

Jusqu'à l'époque de la démolition du boulevard du Temple, je fréquentai ce café.

Pour le commun des mortels, marchands de billets, coulissiers, pour tous les subalternes du théâtre, je ne me laissais appeler que par mon nom de baptême, je n'étais que M. Auguste; je n'étais qu'un modeste employé retraité des finances, savourant le soir son moka à la porte des théâtres.

Il est vrai que bien des habitués de ce café qui, à certains moments, voyaient venir à moi certains inspecteurs à col de crin pour me causer à voix basse, ne se fiaient que médiocrement à mes apparences inoffensives.

Peu m'importaient leurs suspicions, mon but, en cachant mon nom et ma qualité, était de n'effrayer personne.

Le secret que je gardais pour rester libre de mes allures n'en était pas un pour les directeurs de spectacles qui avaient journellement besoin de mes services.

Pour les artistes, et les auteurs, je restais aussi M. Claude, ils espéraient, en me fréquentant par intérêt, tirer de moi quelques indiscrétions dont ils eussent tiré parti pour un scénario *corsé* au profit de leurs directeurs. Mais j'étais muet comme le sphinx, et comme doivent l'être les gens de police dont le premier devoir est de ne pas entraver, par des révélations prématurées, l'action de la justice.

Je n'étais pas moins heureux d'amorcer mes sympathiques compagnons par des indications légères qui ne dépassaient pas les bornes de la discrétion. Je passais ainsi des moments agréables avec des gens qui me faisaient oublier, par leurs saillies dans un monde imaginaire, les drames horribles ou répugnants que j'étais obligé de suivre dans la vie réelle.

Je me retrempai dans la vie folle et insouciante de la bohème artistique et littéraire groupée autour de moi, dont les scènes, toujours variées, se renouvelaient comme un séduisant panorama à mes yeux étonnés.

Il faut dire que les véritables artistes, les véritables écrivains ont des manières de voir qui n'appartiennent qu'à eux. Ils stupéfient même le policier habitué à vivre avec des scélérats presque aussi forts que lui pour ruser avec le droit et la loi.

Aussi, à des exceptions près, les gens de théâtre, les gens de lettres sont-ils les derniers hommes ap-

pelés à devenir l'objet d'une instruction criminelle. Leur légèreté, leur absence de logique, leur inconstance sont autant de sauvegarde contre eux-mêmes.

Pour un Scribe qui n'a jamais rien sacrifié au hasard ; pour un Hugo qui, comme Scribe dans un autre ordre plus élevé, n'a jamais plaisanté avec la fortune, vous trouverez cent Gringoires et autant d'Alexandre Dumas... père.

Inconstance et légèreté, voilà l'apanage du talent, voilà ce qui caractérise les enfants de génie.

Je vois encore Alexandre Dumas père, ce grand enfant, à la face de mulâtre, sympathique et souriante, entrer à son Théâtre-Historique, la veille de sa faillite, et demander au contrôleur :

— Combien de recettes ?

— Deux cents francs ! répond le contrôleur ; mais le Gaz refuse de nous fournir, et voilà pour dix mille francs de billets protestés !

— Bah ! prenons les deux cents francs, répond-il. Demain, il fera jour ! En attendant les huissiers, allons boire un punch sur la recette !

Je dus moi-même agir contre Alexandre Dumas père qui jamais n'eut le temps de faire une addition, tant il avait le besoin d'accumuler des lignes pour combler le déficit de ses soustractions.

Voici en quelles circonstances ! Après la faillite du Théâtre-Historique, Alexandre Dumas était si oublieux des lois, qu'il portait encore la croix de la Légion d'honneur.

Alors la police ne tenait pas à inquiéter un homme de cette valeur et de cette importance comme un simple malfaiteur ; et je fus chargé par

le parquet d'engager Alexandre Dumas, un failli, à ne plus porter de décorations.

Je me présentai chez l'illustre écrivain. Je lui rendis compte de la mission désagréable dont j'étais chargé. Je le priai, pour ne pas s'exposer à un scandale, de se soumettre à la loi, en privant sa boutonnière de son liséré rouge, puisqu'il était rayé provisoirement de l'ordre de la Légion d'honnenr.

— Très bien, *papa* Claude, me dit ce grand enfant, avec son balancement de tête et son haussement d'épaules qui lui étaient familiers, — on se conformera à la loi!

Puis, avançant à lui un tiroir au-dessous de son bureau sur lequel s'étalait un cahier de papier illustré de sa large et magnifique écriture, ce colosse du Feuilleton me montra une collection de croix de tous les ordres de la terre!

Il me dit de son large sourire :

— Combien me donnez-vous de cette quincaillerie ?

J'allais me retirer, peiné et confus pour ce merveilleux écrivain dont les mérites avaient été si glorieusement consacrés par les récompenses de toutes les cours de l'Europe, quand un témoin de cette scène, un monarchiste, boudant la République, lui riposta :

— C'est pourtant sous la République que l'on vous traite de cette façon! Pourquoi, diable aussi, mon cher Dumas, vous, un homme intelligent, êtes-vous républicain ?

— C'est pour avoir sur vous quinze jours d'avance! lui riposta-t-il en me reconduisant, pressé

d'en finir avec moi et ce visiteur pour achever sa copie, la seule chose, lui qui oubliait tout, qu'il n'oublia jamais!

Les hommes de lettres sont de grands enfants.

Insoucieux des choses de la vie, ils ne sont pas changés depuis la Fontaine. Le docteur Véron constate dans ses mémoires que jamais un écrivain ne sut mettre de date à ses lettres. Roger de Beauvoir, le poète le plus *saisi* de France, oublia, un instant, jusqu'à l'un de ses fils dans une de ses propriétés de Passy d'où il avait été chassé par exploit d'huissier.

Ce fut l'acteur Delaunay qui le lui ramena.

En 1860, l'empire, qui n'était pourtant régi que par des bâtards, fit un mauvais parti à ce distrait qui avait oublié de faire légitimer sa particule nobiliaire, autrement que par trente années de succès.

Il démontra à ses juges qu'il n'avait pris la qualité de Beauvoir que pour n'être pas confondu avec tous les *Roger* de l'almanach Bottin.

— Enfin, lui objecta-t-on au tribunal, à défaut d'un nom qui n'est pas le vôtre, vous auriez pu, de préférence, vous qualifier de *Bully*, nom qui a appartenu à l'un de vos oncles!

— De Bully? Jamais! reprit Beauvoir avec indignation, on aurait pu me confondre avec son vinaigre!

Avec les gens de lettres, la justice n'a jamais le dernier mot.

J'ai dit que les artistes, gens de lettres gens de théâtre, peintres, musiciens, etc., sont les gens les

plus naïfs du monde. Les caissiers infidèles qui frustrent leurs associations en escomptant leurs faiblesses, en sont la preuve.

Or les compte, les associations artistiques et littéraires dont les délégués, agents ou caissiers ne se sont pas brûlé la cervelle.

La Société des compositeurs et éditeurs de musique fut frustrée, dès sa fondation, de 40,000 francs par son fondateur. La Société des auteurs dramatiques a connu un drame de banque dont son fondateur, M. Scribe, sauva la situation autrement que par un truc de comédie. La Société des gens de lettres fut obligée d'envoyer à Mazas un de ses caissiers au cœur léger.

Sans Nadar, le grand et généreux Nadar, qui se souvint, quand il faisait encore son stage de bohémien, des secours qu'il reçut de cet imprévoyant caissier, plus imprévoyant que coupable, sans Nadar, ce caissier eût passé en justice.

Nadar tira le caissier du guêpier où il s'était engagé; il cautionna de sa bourse celui qui l'avait autrefois obligé de la sienne.

Pour le montrer aussi innocent qu'on avait voulu le montrer coupable, il l'improvisa caissier dans sa maison de photographie. Il en fit son homme de confiance; mais il ne le garda pas. Toujours spirituels, les gens de lettres!

Je reviens au café des Mousquetaires, où, dès mon installation de commissaire de la section des théâtres, j'établis mon quartier général.

Tant que je restai dans cette fonction, ce fut à ce café que je centralisai mes renseignements. Là un

inspecteur venait m'apprendre chaque soir le crime qui avait été commis, le repris de justice qu'on avait vu, les malfaiteurs qui rôdaient à la queue des théâtres, et mille faits qui m'étaient aussi précieux qu'utiles.

Comme la sûreté ne m'allouait aucune indemnité pour stimuler le zèle des indicateurs et des agents, j'avais trouvé un moyen pour trouver, au boulevard du Temple, des auxiliaires *honorifiques*.

Ces nouveaux agents, je les pris dans ceux-là même qui, jusqu'alors, avaient été l'objet des investigations de la police municipale. C'étaient des marchands de billets, marchands de contremarques, ouvreurs de portières, contrôleurs, machinistes, habilleuses et ouvreuses de loges, etc.

La plus grande partie de ce personnel des théâtres n'avait pas été très difficile à placer sous ma direction. Grâce à ma surveillance de tous les instants, de sept à neuf, au *café des Mousquetaires*, je n'étais pas en peine de les mettre en contravention et de les consigner au poste pour les faire venir, le lendemain, à mon bureau.

Dès le lendemain de leur arrestation, je leur lisai un procès-verbal qui entraînait l'amende et la prison. Je trouvai le moyen, en les exonérant, de les soumettre, de les tenir à ma dévotion, sans qu'il en coûtât un sou à la police.

Je puis dire que ces indicateurs d'un nouveau genre me rendirent les plus grands services. Et en dénonçant eux-mêmes leurs camarades, marchands de billets ou marchands de contremarques et ou-

vreurs de portières, ils se débarrassaient de concurrents qui gênaient leur commerce.

Les sergents de ville, qui, avant moi, ne toléraient sur la voie publique que de telle heure à telle heure les marchands de billets, les vendeurs de contremarques ou les *camelots*, eurent la consigne de les laisser en paix sur ce boulevard du Temple, justement nommé le *boulevard du Crime*. Dès lors je pus obtenir de précieux renseignements que ces bohémiens du pavé étaient seuls à même de me fournir.

Parmi les auxiliaires que je m'attachai pour avoir raison des malfaiteurs qui pullulaient sur le boulevard du Temple, je dois citer *Tamerlan*, dit le *Marqueur*, *Petit-Suisse*, surnommé encore la *Petite-Gouape*, puis les époux *Martin*, malhonnêtes israélites qui tenaient le café dit des *Trois-Billards*.

Tamerlan, comme son sobriquet l'indiquait, était un marchand de billets, ancien marchand de contremarques. Il était d'une intelligence peu commune. Ancien repris de justice, il possédait une mémoire aussi lucide que son coup d'œil était prompt à découvrir un de ses anciens copains.

Petit-Suisse était un jeune et fort gaillard, court et trapu, dont l'agilité et l'adresse répondaient à la force.

Resté pour la frime vendeur de contremarques, un jour je l'avais fait arrêter, en train de barboter dans les poches d'un de ses clients. Petit-Suisse, quand il empoignait un de ses anciens condisciples, le rivait au sol de ses mains de fer, tant

qu'un sergent de ville tardait à le conduire au poste.

Il faisait beau voir crier chaque soir le corpulent Tamerlan, à la porte de son soupirail, entre la boutique de l'*Épi-Scié* et du café des Trois-Billards :

— Demandez, messieurs, des billets ! billets moins chers qu'au bureau ! On entre de suite ! Fauteuils d'orchestre, de balcon, très bien placé ! Demandez des billets, moins cher qu'au bureau !

De sa face de Kalmouck, ruisselant de graisse, aux joues avinées, sortait une voix de basse-taille tonnante qui retentissait jusqu'au café Turc.

Petit-Suisse, au contraire, séparé de Tamerlan par le ruisseau, pour vendre ses contremarques, avait une voix grêle et flûtée.

Sa voix était aussi trompeuse que la corpulence de Tamerlan.

Les muscles d'acier de Petit-Suisse auraient fait plier cent fois contre une le gros Tamerlan qui, dans son jeune temps, avait été pourtant lutteur forain.

Petit-Suisse et *Tamerlan* étaient les habitués du café des Trois-Billards, dont ils étaient aussi les *moutons*.

A cette époque, le café des Trois-Billards s'accoudait en rectangle contre le café de l'Épi-Scié qui fermait l'hémicycle des théâtres du côté du café des Mousquetaires.

C'était un bouge souterrain placé dans le rez-de-chaussée d'une petite maison de marionnettes dites les MARIONNETTES AMUSANTES.

La porte du café des Trois-Billards était encla-

vée dans un double escalier de pierre conduisant à la porte d'entrée des marionnettes. Sur la droite de la maison s'élevait une fenêtre d'où sortait la tête d'un pitre qui, par ses lazzis, attirait les curieux.

Cette encoignure du boulevard du Temple servait de refuge aux marchands de contremarques, ouvreurs de voitures, ramasseurs de mouchoirs, de bout de cigares et escamoteurs de bourses.

Le café des Trois-Billards, tenu par les époux Martin, était le rendez-vous de ces escarpes et bohèmes du ruisseau.

Les époux Martin tenaient le comptoir du café des Trois-Billards, lieu de recel où, après la *queue faite*, les voleurs venaient cacher leurs larcins dans la salle attenant à celle où se tenait Tamerlan le *Marqueur* qui, de sept à neuf heures, criait ses billets debout près d'une table entre une bouteille et deux verres.

Depuis un temps immémorial, le café des Trois-Billards, au boulevard du Temple, comme la *Galiote*, au boulevard Beaumarchais, servait de dépôt aux objets volés. La nuit, ils étaient transportés par leurs voleurs aux *fourgats* des alentours pour être démarqués ou fondus, selon la nature de ces objets.

La police, depuis longtemps, opérait chez les époux Martin des descentes *imprévues*. Si elle ne fermait pas leur souricière, c'est qu'elle lui était utile pour surveiller les bandits qui, la casquette sur les yeux, les mains sous la blouse, venaient, sous prétexte de faire une poule, déposer au fond du café des TroisBillards, le produit des vols opérés à la queue d'un théâtre.

Une fois que M. *Auguste*, votre serviteur, fut installé à côté de ce bouge, au café des Mousquetaires, pour avoir un œil sur tous ses voisins, il laissa carte blanche aux époux Martin.

Grâce à Tamerlan et à Petit-Suisse, qui devinrent de nouveaux ennemis dans la place, j'eus bien vite raison d'une bande d'escarpes qui, avant moi, opérait d'une façon permanente au boulevard du Temple.

Cette bande qui, tous les soirs, à l'heure des spectacles, descendait des carrières d'Amérique, était composée de repris de justice et d'assassins les plus dangereux.

Depuis nombre d'années, ils faisaient dans les poches des ravages considérables pour la très grande fortune des fourgats et des revendeurs du quartier.

Quelquefois même, après l'heure des spectacles, ils ne se contentaient pas de voler, ils assassinaient.

Il se passa une nuit, au café des Trois-Billards, une scène atroce, épouvantable. Un étranger à la mine élégante, au portefeuille bien garni, avait fait connaissance, au théâtre de la Gaîté, d'un aimable voisin qui, durant les entr'actes, lui avait énuméré avec complaisance tous les plaisirs de la capitale.

Cet inconnu n'était autre qu'un repris de justice affilié à la bande des carrières d'Amérique.

Il proposa à son compagnon, après la sortie des théâtres, de prendre un punch au café des Trois-Billards, seul café du boulevard, disait-il, ouvert toute la nuit.

L'étranger accepta.

A peine l'imprudent fut-il entré dans ce bouge

qu'il se repentit d'avoir trop facilement accédé aux propositions de cet inconnu.

L'aspect sinistre de ce lieu ne lui dit rien de bon.

Après avoir descendu une dizaine de marches de cette caverne, il se vit dans une longue salle, noire et fétide, éclairée par deux quinquets accrochés à des parois zébrées de crasse.

Les quinquets répandaient une lumière louche et suspecte sur trois billards boiteux dont les tapis étaient maculés et déchirés. Quelques tables en bois étaient rangées des deux côtés des billards. Dans le fond, une tribune, en forme de comptoir, s'élevait contre une cloison séparant la salle sombre et fétide de l'arrière-boutique.

Les époux Martin, l'un vieil israélite, à la figure d'aigle, l'autre vieille juive, à la tête de chouette, dormaient ou paraissaient dormir dans leur tribune comptoir.

Deux individus, en haillons, couchés à demi sur les tables, semblaient imiter, par leurs ronflements, les maîtres de l'établissement.

A peine l'étranger fut-il en cet endroit sinistre qu'il comprit qu'il était tombé dans un guet-apens.

Il engagea son cicerone, qu'il n'osait soupçonner, à revenir sur ses pas, à sortir avec lui de ce bouge. Il était trop tard, son guide avait disparu.

En levant les yeux, avant de revenir à l'escalier d'où il était descendu, il aperçut au haut du souterrain cinq ou six gaillards qui en bouchaient l'entrée.

Il voulut appeler, crier, s'élancer vers la porte. Il fut retenu, bâillonné, étouffé par les deux pré-

tendus dormeurs. Ils s'élancèrent sur lui, le terrassèrent, et le dévalisèrent de pied en cap.

L'étranger était doué d'une force peu commune; il résista tout en se sentant terrassé et volé.

Les bandits qui avaient veillé à la porte, depuis que leur allumeur leur avait amené leur *miché*, étaient descendus. Maintenant ils prêtaient main-forte aux prétendus endormis. Ils avaient sauté sur les queues de billard accrochées au mur. Ils en menaçaient le malheureux s'il ne voulait pas s'exécuter de bonne grâce pendant que les deux premiers qu'il avait vus dans la salle continuaient de *barboter* dans ses poches.

Une fois qu'il fut complètement dévalisé, un des plus chétifs de la bande tira la planche d'un judas qui se trouvait sous l'un des billards que l'on avait dérangé pendant la lutte.

L'étranger, les yeux hagards, aperçut à ses pieds un gouffre béant, prêt à l'engloutir.

De nouveau, l'effroi dans l'âme, la rage dans le cœur, il essaya, par des efforts désespérés, de s'arracher des mains de ses bourreaux; ne pouvant y parvenir, il se mit à crier au secours.

Les misérables, pour étouffer sa voix, frappèrent en mesure sur le plancher avec le gros bout des queues de billard. Ils entonnèrent d'une voix unanime le chœur alors si populaire du chant des *Girondins*.

Les cris, les chants, les coups frappés sur le plancher, étouffèrent les cris désespérés du malheureux qui tomba dans la trappe.

Cinq minutes après, on n'entendit plus rien.

Alors les époux Martin avaient dormi durant cette épouvantable scène, et Tamerlan et Petit-Suisse, qui étaient de l'affaire, m'adressèrent un rapport sur ce qui venait de se passer au café des Trois-Billards.

Avant la fin des spectacles, je connaissais le drame du café des Trois-Billards.

Au moment où, dans l'arrière-boutique, la bande se partageait les richesses du malheureux étranger, la garde cernait le café ; elle ramassait les bandits, sauvait l'étranger, tombé à demi mort dans la cave.

Ce fut le dernier et tragique événement qui se passa au café des Trois-Billards.

Mon voisinage permanent au café des Mousquetaires empêcha la nouvelle représentation de ce drame sinistre qui, avant mon apparition au boulevard du Temple, se renouvelait presque tous les soirs.

J'appris par Tamerlan qu'avant d'être soutenu par la police, plus d'un mouton, avant lui, avait été exécuté à ce café mystérieux.

Plus d'un bandit qui avait voulu vendre la *flotte* avait été fourré sous l'un des trois billards avant d'être achevé par les camarades.

Un soir, Tamerlan, qui était soupçonné, avait été engagé par un des siens à pousser une espèce de tiroir à roulettes se trouvant sous l'un des billards.

Il avait vu, dans des guenilles ensanglantées, une face pâle, ayant de gros favoris noirs et les yeux fermés.

C'était bien un mort. Il gisait dans l'étrange cercueil que lui avaient fait la veille ses camarades

trahis par lui. Il avait expiré sous les *massés* et les *carambolages* des habitués du café.

La nuit, à l'heure où descendaient de la Villette les lourdes voitures de la Compagnie Richer, trois individus à grandes bottes descendaient dans ce repaire. Ils prenaient la boîte fermée où était renfermé le cadadre; puis une des voitures affectées au service Richer recevait le cadavre pour le transporter jusqu'au fond des carrières de Montfaucon.

Quant aux produits des vols et assassinats opérés par la bande, ils allaient enrichir des fourgats qui revendaient les bijoux à des industriels du quartier aussi peu scrupuleux que les recéleurs.

Un des bijoutiers du quartier du Temple dut à son prédécesseur qui faisait fondre dans ses creusets les bijoux volés aux queues des théâtres, la source de la grande fortune qu'il possède aujourd'hui.

Lorsque cet établissement de lugubre mémoire fut purifié par ceux-là mêmes qui avaient contribué à sa triste réputation, il ne devint pas plus respectable pour cela.

Les époux Martin étaient des israélites qui, en ne pouvant plus nager dans le sang, ne tenaient pas moins à finir comme ils avaient commencé, c'est-à-dire à nager en eau trouble. Ils livrèrent leur établissement à des brocanteurs qui pratiquaient sur une vaste échelle le *revidage*.

Voici en quoi consiste le revidage. Après faillite ou après décès, lorsqu'un magasin est mis à l'encan, des Auvergnats, toujours les mêmes, se groupent pour empêcher, par une hausse surfaite, les

étrangers à bénéficier de cette vente publique. Ils dominent, par une enchère factice, la vente, et, bon gré mal gré, ils s'en rendent maîtres. Vient après le revidage.

Alors on se donne rendez-vous dans un endroit clandestin pour se partager les bénéfices et les pertes de son *paniot*, c'est-à-dire de sa part individuelle.

Le cabaret des Trois-Billards, un souterrain, était admirablement approprié pour perpétuer entre tous les brocanteurs du Temple l'usage du *paniot*.

Lorsque j'appris quelle nouvelle clientèle fréquentait l'établissement des époux Martin, je la fis également cerner par la police. Les *revideurs* s'expliquèrent devant les juges en cherchant à faire passer leur malhonnête commerce sur le compte de l'usage.

Le tribunal leur répondit :

« — Les voleurs ont aussi l'usage de voler, mais la justice a l'usage de les punir. »

Tous les vols, tous les méfaits que je surveillais, en ma qualité de commissaire de la section des théâtres, au café des Mousquetaires, n'étaient pas d'une gravité aussi sinistre que ceux que j'ai signalés au café des Trois-Billards.

Je me rappelle une petite vieille qui, au jardin Turc, avait causé longuement avec un grand gaillard qui n'était autre qu'un repris de justice.

Il ne fut pas parti que la petite vieille voulut l'imiter, mais elle ne trouva ni sa monnaie, ni sa bourse, ni sa tabatière.

Elle court pour sortir du café et courir après

son voleur. Un garçon l'arrête au passage ; il lui demande le prix de sa consommation.

— Mais, imbécile, lui répond-elle en le bousculant avec une force incompatible avec son âge, pour te payer, il faut d'abord que je rattrape celui qui m'a volé ?

Le garçon qui, heurté de la belle façon, doute de la véracité de la femme, court après elle quand elle, de son côté, court après son voleur.

Sur le point de le saisir, elle dit au garçon marchant sur ses talons :

— Au lieu de m'empoigner, empoigne mon brigand.

Elle lui désigne son filou.

Le garçon, qui tient avant tout à ne pas perdre sa consommation, tombe sur le bandit que la petite vieille empoigne en même temps que lui.

Sans attendre le commissaire, elle rattrape dans les poches de son voleur son argent et sa tabatière que le voleur avait fait sortir des siennes.

Le garçon, qui ne demande que son argent, veut se retirer. La petite vieille l'entraîne aussi pour lui servir de témoin.

Aux applaudissements de la foule, la dame triomphante conduit à mon bureau et le garçon récalcitrant et le bandit plus récalcitrant encore.

Ce dernier était un récidiviste que la police cherchait depuis longtemps sans succès.

La petite vieille avait été vivandière du temps de l'*autre*. Elle m'avoua que, de son temps, c'était l'armée qui faisait la police et, ajoutait-elle, en sa

qualité de veuve de la grande armée, elle savait son métier et le prouvait.

Après minuit, après mon inspection, durant laquelle mes indicateurs ne me laissaient jamais chômer, je revenais quelquefois souper au café des Mousquetaires.

Là, je dois l'avouer à la honte de bien des notables habitants du Marais, je rencontrais parfois quelques-uns de ces messieurs en tête à tête avec des étoiles des Folies-Dramatiques, des Délassements ou du Cirque, dont ils contribuaient à l'éclat.

Toujours économes, toujours réguliers jusque dans leurs irrégularités, ces bourgeois conseillaient à ces dames, qui s'en moquaient, de ne pas trop salir leurs jupons pour n'avoir pas à payer une trop grosse note de blanchisseuse.

J'assistais aussi au rendez-vous des jeunes premiers qui, dans un souper à trois francs, se montraient les présents qu'ils avaient reçus, dans la soirée, des plus ardentes et des plus opulentes marchandes du Temple.

Il faut bien que tout le monde vive.

Les appointements de M. Mouriez, pas plus que les émoluments fictifs des Dumas et des Mirecourt, ne permettant pas aux étoiles de l'art dramatique de ne vivre que de leur éclat, c'était à Mercure à entretenir Apollon.

M. *Auguste* était heureux, après avoir vécu à côté du meurtre et du vol, de se délasser à côté de l'esprit qui se moquait de la sottise et des préjugés en les exploitant.

Les goûts que j'avais contractés au frottement des

gens de lettres et des gens de théâtre ne se modifièrent pas quand je devins chef de la police de sûreté.

Dans les théâtres, quand le boulevard du Temple fut démoli, je restai, pour me dérober aux soucis de mon dur métier et pour m'oublier moi-même, M. Auguste, comme devant.

CHAPITRE VI

LA TANTE MALAGA

C'est le privilège du policier, et un triste privilège, de pénétrer dans les bas-fonds de la société pour en écumer la lie.

J'ai rencontré dans le monde des théâtres une femme-homme que l'ancienne génération des auteurs a aussi bien connue. C'était un usurier ou plutôt une usurière. Sous des habits d'homme qu'elle n'avait pas quittés depuis sa tendre jeunesse, elle avait exercé d'abord le double emploi de chef de claque et de marchand de billets.

On l'appelait la *tante Malaga*. Je ne me souviens que de son sobriquet, plus en usage chez ses complices que chez ses clients. Son principal métier était d'escompter, à gros intérêts, les effets en souffrance.

La tante Malaga était riche. Elle avait abdiqué son sexe au profit de son triple métier de chef de

claque, de marchand de billets et de prêteur d'argent.

Dès que cette femme-homme avait été chef de claque, elle avait commencé avec les auteurs ses relations usuraires. Elle les avait étendues plus tard dans tout le monde artiste.

Les gens de théâtre, d'ordinaire, ne comptent pas, et la tante Malaga s'en était faite la prêteuse, un peu comme la fourmi.

Malgré les gros intérêts que la famille imprévoyante des artistes payait à sa *tante*, elle ne lui en était pas moins très reconnaissante. Elle la considérait comme sa providence ; elle était à tu et à toi avec les célébrités qu'elle traitait avec une aisance et un sans-façon patriarcal.

« Les auteurs, disait la Malaga, étaient ses enfants. »

Quant aux actrices, elle les aimait avec passion, avec délire. Elle se vantait d'avoir fait donner aux plus célèbres leur premier rôle, qui leur avait permis de placer plus tard leurs noms en *vedette*, grâce à ses relations avec tous les auteurs, qui lui devaient aussi, avec leurs premiers applaudissements, leur première pièce de cent sous.

La tante Malaga, dans le Théâtre, était une puissance.

Pour se distinguer du vulgaire, jamais elle ne parlait aux auteurs qu'à la seconde personne du singulier; jamais elle ne les désignait autrement que par leur nom de famille, souvent très différent de leur nom d'écrivain.

Le procès qu'on fit en 1861 à Roger de Beauvoir

démontra au tribunal que cet auteur n'avait pas été le seul à se faire baptiser par le public d'un autre nom que par son nom de famille.

On sut par ce procès que Dennery s'appelait *Philippe;* Empis, *Simonis;* Laurencin, *Chapelle;* Montigny, *Lemoine;* Nadar, *Tournachon;* Gavarni, *Chevalier*, etc.

Or, la tante Malaga connaissait tout son monde sous son vrai nom, elle qui avait assisté aux débuts des auteurs les plus célèbres, elle qui avait patronné leur succès aussi bien en battant des mains qu'en battant monnaie à leur profit.

Pour elle ils étaient tous restés ce qu'ils avaient été à leur début : le petit *Philippe* ou le gamin *Lemoine*, etc. Elle eût tutoyé Scribe et Victor Hugo si elle les eût connus. Elle tutoyait Dumas.

Jusque-là, les allures de la tante Malaga n'avaient rien d'extraordinaire. Le sans-façon avec lequel elle traitait acteurs, auteurs et directeurs était expliqué par le fait de son ancienne profession et de son commerce intime avec la plupart d'entre eux.

Mais où ces fréquentations commençaient à devenir suspectes, à inquiéter le bureau des mœurs, c'était lorsque la tante était en relation avec des actrices qui, par leur conduite scandaleuse, n'avaient de l'actrice que le nom ; c'était lorsqu'on la voyait, les jours des grandes représentations dans une salle de spectacle, en compagnie d'une jeune femme habillée en homme comme elle, lorsqu'elle manifestait pour sa compagne des complaisances qu'un amoureux peut seul avoir vis-à-vis de sa maîtresse.

La médisance ne l'avait pas surnommée en vain la *tante* Malaga. Mais cette femme- homme était trop adroite pour donner aux apparences l'ombre de la réalité.

Sa compagne, habillée comme elle, était, au dire de Malaga, une nièce appelée à lui succéder. Elle avait obtenu de la police un *permis* pour que sa jeune parente pût avoir accès dans le monde des comédiens, sans être un objet de scandale.

Comme la tante Malaga, par sa fortune et par ses relations, jouissait d'une notoriété relative, la police n'avait pas vu si loin que voulait voir la médisance.

Cependant la tante Malaga ne craignait pas de s'enfoncer jusqu'aux coudes dans la boue de Paris, où le bureau des mœurs est toujours si occupé à balayer et à ramasser le rebut de la population parisienne.

Bien des fois on avait surpris la Malaga descendre les degrés de la prostitution en tout genre.

Un inspecteur l'avait rencontrée courant avec un souteneur dont elle connaissait les hétaïres les plus effrontées, pour relancer son troupeau féminin jusque dans les sphères de la corruption la plus raffinée !

Un agent des mœurs l'avait, un jour, vue, au Palais-Royal, s'approcher d'un monsieur bien mis, décoré, et lui désigner de l'œil de petits jeunes gens frisés et pommadés, au corps flétri, serré à la taille, aux mains blanches et aux regards plus effrontés que ceux des filles.

Une fois la tante partie, le monsienr entrait en relations avec ces petits jeunes gens aux mouve-

ments ondulés et que la tante venait de rabattre comme la paysanne rabat au pré une bande d'oies!

Mais dans les coups de balai que la police donnait parfois à cette tourbe éhontée et infâme, Malaga, tout en cautionnant les propagateurs du vice pour spéculer sur leur troupeau, n'était jamais pincée.

Elle avait l'art de se tenir derrière le rideau. Toujours à l'écart d'une razzia opérée par les agents, elle savait tirer, enfin, son épingle du jeu!

C'étaient les souteneurs, c'étaient les messieurs bien mis qui payaient pour la tante lorsqu'ils étaient surpris dans leurs plaisirs organisés par cette Messaline d'un nouveau genre.

Elle avait un moyen infaillible pour se tenir en dehors des raffles de la police ; ce moyen, c'était de dénoncer à la préfecture les individus, acheteurs et vendeurs, qu'elle avait elle-même trouvés pour le trafic de son vicieux bétail.

Si quelquefois le client et l'intermédiaire se plaignaient en vendant aussi Malaga qui les avait dénoncés, ils ne donnaient jamais suite à leurs plaintes. Un billet de mille francs passé à l'entremetteur le consolait de la nécessité qui avait forcé Malaga à le trahir. Quant à l'homme du monde, il se taisait parce que Malaga avait des clients jusque dans le Palais, parce que la tante avait de puissantes ramifications qui sauvaient sa victime de la dangereuse passe où elle l'avait engagée!

Deux fois cependant, dans des circonstances bien différentes, Malaga faillit être prise par la police.

Un jour, un jeune auteur, plus riche d'espérances que de droits littéraires, sollicitait de Malaga un

prêt d'argent sur une pièce de théâtre dont la future représentation était plus que problématique.

Malaga, qui ne prêtait qu'à bon escient, mais qui ne savait cependant rien refuser à la jeunesse, répondit au naïf jeune homme :

— Je ne doute pas que vous ayez du talent, je ne doute pas que vous ayez de la probité. Tout cela n'est pas une garantie pour la somme que vous me demandez à emprunter. Si, cependant, ajouta-t-elle d'un air de bonhomie, vous voulez entrer en collaboration avec M. *** pour votre pièce, je consens encore à vous obliger. Car vous savez, mon jeune ami, que je suis l'obligeance même et que tous les auteurs *sont mes enfants!*

La tante Malaga n'achevait pas un discours sans placer ce dernier membre de phrase, sa réclame à l'adresse de tous les emprunteurs.

Pour prouver qu'elle était l'obligeance même, Malaga, qui savait juste assez écrire pour signer son nom, fit donner par son secrétaire, sa nièce en habits d'homme, un mot très favorable qui recommandait le jeune auteur à M. ***. Celui-ci était un vieux routier dans l'art théâtral, collaborateur de Scribe dans un quart de vaudeville, et qui avait, à l'encontre de ses confrères, la réputation d'encourager et d'aimer tous les jeunes auteurs.

Quoique, depuis dix ans, ce vaudevilliste eût quitté le théâtre pour entrer dans le commerce et devenir homme d'affaires, M. *** ne négligeait pas, à ses loisirs, de faire encore, en collaboration avec la jeunesse, des pièces de théâtre. D'ordinaire, elles se transformaient en un boniment ayant rap-

port à sa maison d'affaires, quand elles ne se terminaient pas, de la part de son collaborateur, par une rupture subite et complète !

On devine la cause de cette rupture par la passion qui excitait ce vaudevilliste retraité à attirer la jeunesse sous prétexte de collaboration !

On voit dans quel but infâme la tante envoyait encore ce jeune auteur plein d'espérances chez ce vieux satrape plein de vices ! Il arriva à la porte de l'ex-vaudevilliste et de l'agent d'affaires, l'esprit partagé entre la crainte et le désir d'une collaboration qui lui promet la gloire et la fortune.

Il est reçu dans le cabinet de l'ex-vaudevilliste par un jeune homme qui le regarde d'abord d'un air de malice dégénérant ensuite en une expression chagrine.

De son côté, le jeune auteur, tout en expliquant à ce jeune homme, secrétaire de l'ex-vaudevilliste, l'objet de sa visite, observe bien celui qui l'écoute.

Il croit le reconnaître sous son air efféminé, sous son maintien qui affecte toute la tenue, toute la tournure d'une femme.

Enfin le secrétaire, lorsque le recommandé de la tante Malaga lui a dit son nom, se fait reconnaître à lui.

Il se trouve que les deux jeunes gens sont d'anciens camarades de collège.

Dans une bonne intention, le secrétaire de l'ex-vaudevilliste agent d'affaires engage vivement, sans s'expliquer davantage, son ancien copain à ne pas donner suite à son projet de collaboration et à partir au plus vite de cette maison.

Notre auteur en herbe, pressé par le besoin autant que par la gloire, met sur le compte de la rivalité le conseil de son copain.

De son côté, le vieux vaudevilliste, qui a entendu, d'une chambre voisine, l'entretien des deux jeunes gens, sort comme un furieux de son cabinet particulier.

Il admoneste son secrétaire intime. Il lui demande de quel droit il évince un jeune littérateur plein d'avenir que lui recommande sa chère Malaga.

Il ouvre la lettre, pendant que le secrétaire intime pousse un soupir en faisant le gros dos.

L'ex-vaudevilliste la lit avec une expression de satisfaction qui fait frotter les mains au jeune néophite; et le secrétaire, l'oreille basse, le nez sur son papier, paraît de plus en plus contristé.

A peine le vieux satrape a-t-il fini sa lecture qu'il dit au jeune homme que, pour donner une leçon à son employé, pour réparer surtout son acte d'infidélité, il lira dans la journée son manuscrit.

Il ne s'arrête pas là; il engage le soir même le jeune homme à dîner chez lui pour lui dire au dessert ce qu'il pense de son élucubration.

— Car, ajoute-t-il, son besoin d'argent l'excite à concourir à la bonne œuvre de sa chère Malaga, aussi bien disposée que lui en faveur de la jeunesse littéraire, etc.

Le jeune homme sort enchanté, ravi. Il accepte l'invitation à dîner du satrape qui lui ouvre si complaisamment les portes de la renommée et de la fortune.

Avant de sortir du bureau de l'ex-vaudevilliste,

il embrasserait ses pas, il se jetterait dans ses bras, ce qui aurait bien fait l'affaire de ce satrape.

Car, tout en lisant la lettre de recommandation de la tante, les yeux pleins de convoitise du vieillard n'avaient cessé de dévorer le visage de son futur collaborateur.

C'était un très beau garçon, dont la figure imberbe gardait le prestige séduisant de l'adolescence naïve et tendre.

Le soir, notre auteur en herbe ne manque pas l'heure du rendez-vous.

Il est reçu par le vieux vaudevilliste qui, dans la journée, a lu consciencieusement sa pièce, il ne tarit pas de compliments sur l'imagination de l'auteur.

Il lui dit qu'avec des retouches commandées par l'expérience de la scène, son œuvre deviendra un chef-d'œuvre, que lui-même est très honoré de devenir son collaborateur uniquement pour le lancer dans la carrière dramatique dont il deviendra la gloire.

La vanité, notre satrape le savait, était le plus sûr moyen d'attirer une victime dans son piège et de l'attacher à sa glu.

Notre auteur en herbe est au septième ciel.

Il savoure comme le corbeau les éloges de maître renard qui, pour fêter par avance le brillant avenir de son néophyte, lui fait boire Pomard sur Chambertin, suivis de tous les crus du clos de la veuve Clicquot!

Le dîner se prolonge. Il est deux heures du matin. Notre auteur, à cette heure indue, ne peut ren-

trer chez lui, au risque de payer une amende à son portier, qui aurait pu le laisser à la porte, vu que notre auteur en était au deuxième terme qu'il devait à son propriétaire.

C'était là où l'attendait le misérable. Il lui offre de partager son lit; son collaborateur accepte. Enfin l'œuvre de la tante Malaga, payée par cet agent d'affaires, va être consommée!

Par un bonheur inouï, l'ivresse a gagné aussi celui qui lui a tendu cet infâme guet-apens.

Il dort.

Mais le matin, le misérable se révèle. Le jeune homme indigné, honteux et colère, injurie, frappe l'odieux vieillard.

Il le menace d'un scandale, devant lequel son protecteur recule, en traitant de fou celui qui ne veut être ni son complice ni sa dupe.

Et le soir, le jeune homme envoyait au parquet une plainte contre l'agent d'affaires et son entremetteuse Malaga.

Mais il n'y avait pas flagrant délit. L'agent d'affaires profita de la lacune que la législation n'a pas osé remplir entre l'accusation d'un acte de ce genre et son accomplissement.

L'ex-vaudevilliste esquiva donc l'accusation portée contre lui par le jeune auteur.

Malaga, objet depuis longtemps des griefs de ce genre, sortit moins facilement du cabinet du juge d'instruction. Cette fois, ce fut le hasard qui la servit autant que son adresse.

Elle apparut devant le juge dans l'attitude d'une personne indignée. Elle dit que le jeune homme a

voulu exercer un odieux chantage, qu'après lui avoir donné, par manière d'acquit, une lettre de recommandation pour un auteur, son client, lui-même, a failli, comme elle être la dupe de ce petit scélérat!

Abusant de sa bonté, ajoutait-elle, il avait tenté de lui soutirer de l'argent! Et c'était parce que M. ***, auteur très connu, personnage très honorable, n'avait pas voulu consentir, à la suite de son invitation, à lui donner de l'argent, que son protégé avait, le lendemain, imaginé cette comédie infâme, odieuse, invraisemblable.

Elle terminait :

— Du reste, je ne suis pour rien dans ce qui s'est passé entre M. ***, si connu pour sa sympathie pour les débutants, et ce jeune drôle qui, pour arriver à entrer dans l'intimité de M. ***, prépara ce *chantage*, grâce à sa camaraderie de collège avec un employé de M. ***.

On interrogea le secrétaire de l'agent d'affaires qui, partageant les goûts de son patron et pour ne pas se perdre lui-même, parla comme Malaga.

Encore une fois, elle put glisser entre les mailles de la justice.

Une seconde fois, l'accusation qui pesa contre Malaga fut plus terrible et plus grave!

Il y allait de l'échafaud, car il y avait meurtre.

Malaga avait placé sur sa route ténébreuse deux cadavres. Ce n'était plus l'intérêt qui était en jeu, c'était la passion.

Un matin, à Asnières, la police découvrit, dans une propriété déserte, dans une habitation appar-

tenant à Malaga, le corps d'une femme assassinée, et près d'elle, un homme frappé d'un coup de pistolet, gisait à ses pieds.

La femme qu'on avait vue autrefois en habit d'homme, à tous les théâtres, en compagnie de Malaga, cette femme qui, longtemps, lui avait servi de secrétaire en passant pour sa nièce, c'était elle qui était trouvée morte dans la maison de Malaga.

Et l'homme étendu sans vie, près du divan où gisait la première victime, fut reconnu pour être un jeune homme qui, durant les absences de Malaga, était reçu par la prétendue nièce de *la tante!*

Lorsque je fus appelé par le parquet à faire une descente de police dans la maison de la Malaga, à constater, avec le commissaire de l'endroit, l'identité des deux victimes, je vis un corps de femme dont le sein était déchiqueté à coups de poignard.

L'appartement dans lequel se trouvaient les deux cadavres était teint de sang de place en place.

La femme était tordue sur elle-même. Ses cheveux étaient arrachés. Elle était couverte de blessures au sein par un poignard dont la main indiquait la rage avec laquelle elle avait frappé. Tout dénotait que cette femme était morte en se débattant dans une lutte acharnée entre elle et son amant!

L'amant était étendu dans la même pièce, la bouche ouverte, à quelque distance de la victime, frappé par une balle en pleine poitrine.

A première vue, il était clair que c'était cet homme qui avait assassiné cette femme, excité par la jalousie. Puis, épouvanté sans doute du meurtre

qu'il avait commis, il s'était fait justice à côté de sa victime.

La Malaga fut appelée par le juge d'instruction pour avoir l'explication de ce double meurtre dans sa maison.

Elle l'expliqua, les larmes dans les yeux, avec les signes d'un violent désespoir, tel que les faits se présentaient d'eux-mêmes.

Elle fut crue d'autant plus volontiers que lorsqu'on la conduisit dans sa propriété pour la confronter avec les cadavres, elle se jeta avec des démonstrations de douleur sur le corps de sa prétendue nièce.

Elle embrassa le cadavre avec frénésie. Elle tourna autour de la victime comme une bête fauve, défiant du regard ceux qui la regardaient, et qui auraient voulu la lui enlever.

Puis elle alla droit au jeune homme frappé d'une balle; elle ramassa l'arme à ses pieds, d'un air triomphant, cet air semblait dire:

« — S'il m'a ravi celle que j'aimais autant que lui, celle qui ne voulait plus vivre que pour lui, quand moi je ne voulais vivre que pour elle, je n'ai pas manqué non plus l'homme qui m'a ravi mon bonheur! »

Mais Malaga savait trop se posséder pour laisser lire longtemps, dans ses regards et dans ses gestes, la vérité d'une situation atroce qu'elle tenait à cacher à la justice.

Elle dit à tout le monde ce que tout le monde savait.

« En son absence, sa nièce, trompant sa surveil-

lance, avait reçu un jeune homme. Ce jeune homme, furieux de ne pas obtenir de la tante un acquiescement à leur union, avait tué son amante pour qu'elle ne fût pas à un autre. Puis, accablé de remords, il s'était tué sur le corps de sa victime. »

Il était impossible de ne pas accepter cette version, malgré les mauvais antécédents de Malaga.

Il fut prouvé, dans le cours de l'instruction, qu'au moment de ce double meurtre, Malaga n'était pas dans sa propriété. Personne ne l'avait vue, ni dans le jardin, ni dans les environs. Durant son absence, sa nièce ne sortait pas de la maison d'Asnières. Elle donnait chaque soir des rendez-vous au jeune homme venant de Paris. Il était averti de sa présence dans la maison déserte par le signal d'une lampe placée en face de la fenêtre, faisant face au divan où gisait le cadavre, à vingt pas de celui de son prétendu assassin !

La justice, qui ne procède que par des preuves matérielles et non par des conjectures, après avoir arrêté d'abord Malaga, la laissa libre. Et rien, dans l'instruction, ne vint donner raison aux soupçons que son caractère très peu honorable fit d'abord peser sur elle.

On crut désormais, à Asnières, à un drame d'amour dont la jalousie de l'amant de la nièce de Malaga avait amené le terrible dénouement déclaré par la justice.

Il n'en fut rien.

J'appris plus tard, bien plus tard, lorsque Malaga n'existait plus, l'horrible mystère de cette histoire.

Malaga, malgré ce qu'on put croire, n'avait cessé, depuis longtemps, d'épier sa nièce. Une fois, elle s'était aperçue qu'elle aimait quelqu'un. Instruite par le jardinier de sa propriété que, depuis plusieurs mois, sa nièce recevait *son* rival, elle s'était fait creuser par ce complice une sorte de souterrain ou de tunnel, de façon à passer dans sa propriété sans être vue de personne.

Dès ce souterrain fait, Malaga était montée un soir à la chambre où sa nièce attendait son amant. Elle ne lui avait pas donné le temps de placer sa lampe à la fenêtre. Un poignard à la main, elle s'était jetée sur elle, la frappant partout où elle avait cherché un refuge, partout où elle s'était défendue, à en juger par l'empreinte de ses mains sur les meubles, sur le divan où la victime était tombée après un long, inégal et horrible combat.

Une fois que Malaga avait pris la vie de celle qui était aussi chère à un autre qu'à elle, elle s'était emparée de la lampe, elle l'avait placée à la fenêtre de laquelle *son* rival attendait un signal.

Armant le pistolet dont elle s'était munie après le poignard, qui avait eu raison de la nièce, Malaga attendit.

Dès que l'amant parut à la porte de la chambre, il n'eut pas le temps de reconnaître le corps de sa maîtresse nageant dans son sang.

Malaga le visa à la poitrine, elle l'étendit raide mort.

Après avoir placé à côté de ce second cadavre l'arme qui l'avait frappé, elle avait repris le chemin

du souterrain, laissant à la justice le soin de contresigner, par son enquête, l'erreur qu'elle avait préparée pour s'assurer l'impunité de la vengeance.

Elle réussit au gré de ses désirs.

Nul ne connut, ne soupçonna le mobile de ce double meurtre.

Son secret fut bien gardé tant qu'elle vécut. Ce ne fut que lorsque Malaga fut morte que le jardinier parla, pressé par ses remords.

Les passions hors nature sont des passions terribles. Le temps, loin de les affaiblir, ne les rend que plus vivaces. Malheur à ceux qui veulent les contrarier ou les contraindre; ils sont broyés par l'impétuosité de leurs courants indomptables.

Elles sont aussi, en raison de leur violence, l'objet des spéculations de certains CHANTEURS.

Renouvelant la scène de Gil Blas déguisé en inquisiteur, que de fois de faux agents ont spéculé sur la peur des coupables pris en flagrant délit, pour les rançonner !

Ce genre de vol d'une espèce particulière, basé sur une passion inavouable, aura lieu tant que durera cette passion.

Elle s'étend de plus en plus avec la satiété qui est le résultat d'une civilisation en décadence, avec la séquestration et l'isolement auxquels sont condamnés les prisonniers, les hommes de guerre et les marins, partout où l'homme est privé de relations avec des êtres d'un autre sexe.

Dans la société ordinaire où ce penchant contre nature est en quelque sorte inné chez certains individus, ces *antiphysiques* s'appellent *tantes;* chez

les marins, *corvettes ;* dans l'armée, *étendards.*

Partout ils sont l objet du plus profond mépris.

Cependant ces courtisanes, hommes-femmes, sont plus nombreuses qu'on ne le pense dans tous les rangs de la société. Elles forment une francmaçonnerie qui part du sommet de l'échelle sociale pour se perdre jusque dans ses bas-fonds.

Elles ont entre elles une sorte de solidarité qui, malgré le huis clos des débats judiciaires, transpire encore dans le public.

On se rappelle, sous l'empire, l'histoire de cette prétendue conspiration militaire. Un jour la police avait surpris de nombreux zouaves et un grand nombre de cent-gardes se donnant rendez-vous dans une maison de l'avenue Marbeuf.

Des officiers, des gens très haut placés avaient été vus, se rendant à heure fixe dans cette maison, en compagnie de zouaves et cent-gardes, conspirant, sans aucun doute, contre l'empereur et l'État.

Lorsqu'une descente de police fut ordonnée dans cette maison suspecte, on trouva, au lieu de conspirateurs, des *antiphysiques* dans une situation rien moins... que guerrière !

Il est inutile de m'étendre sur cette plaie sociale ! Je ne l'ai signalée avec l'histoire de la *tante Malaga*, ce type monstrueux de la dégradation humaine, que pour la montrer telle qu'elle est : cynique, astucieuse, criminelle.

La société doit d'autant plus se mettre en garde contre les atteintes de cette maladie, qu'elle prend de plus en plus racine dans la population.

Prenons garde : sa racine est mortelle ; les *fleurs du mal* s'épanouissent trop déjà sur notre sol où sont en train de fleurir toutes les libertés, même celle de l'ordure !

CHAPITRE VII

UNE ARRESTATION DU CITOYEN BLANQUI.

L'empire, après la guerre d'Italie, était déjà bien malade. Il n'avait fait cette guerre que poussé par les bombes Orsini. Il n'avait fait la paix que lorsqu'il avait vu poindre derrière l'aigle de l'Autriche les casques prussiens.

Et l'homme-destin, une fois parti en guerre, ne sut satisfaire ni le pape, ni l'Italie, ni les catholiques, ni les libéraux, il avoua lui-même son impuissance quand il dit en fuyant l'Adriatique :

« Pour servir l'indépendance italienne, j'ai fait la guerre *contre le gré* de l'Europe. Dès que les destinées de mon pays ont *pu être en péril*, j'ai fait la paix. »

Hélas! notre souverain ne faisait en réalité que le jeu de Bismarck; il préparait déjà sa chute!

A l'arrivée des glorieux débris de Magenta et de

Solférino, un observateur eût pu constater que l'orgueil et la joie du triomphe n'étaient plus dans le cœur des Français, et que le retour de l'armée victorieuse ne ressemblait plus à son départ plein d'enthousiasme.

Le jour de la rentrée des troupes à Paris, les équipages armoriés du faubourg Saint-Germain préférèrent le Bois de Boulogne aux boulevards. La révolution, aussi bien en France qu'en Italie, s'apprêtait à profiter des rancunes de l'aristocratie.

Napoléon III, poussé en Italie par le poignard du carbonaro, en sortit par la lance du lansquenet et le poignard d'un catholique!

Aussi notre souverain, qui n'avait plus d'appui parmi ceux qui avaient contribué à son élévation, chercha-t-il sa force chez ceux-là même qui ne pouvaient lui pardonner son élévation : dans les vaincus de la démocratie!

Il fit l'amnistie, il rappela les proscrits de décembre qui, sous le ministère Espinasse, avaient ressenti, six mois auparavant, un redoublement de rigueur ne s'apaisant tout à coup que pour donner plus d'espoir à leur revanche longtemps attendue.

Un homme, la terreur des rois et de leurs adversaires assermentés, le citoyen Blanqui avait aussi profité de l'amnistie générale pour rentrer en France.

Blanqui revenait d'exil après avoir été condamné sous tous les gouvernements, tant par la monarchie et l'empire que par la seconde république.

Dès sa rentrée en France, il avait été signalé à la police comme venant de Belgique et de

Londres pour recommencer à Paris ses intarissables complots.

Vu l'importance de ce dangereux adversaire de tous les pouvoirs qu'il avait successivement combattus, c'était encore aux Corses qu'était échu l'honneur de sa capture.

Si les Corses sont intrépides, ils ne sont pas adroits.

Blanqui, après avoir été signalé à Paris, ne put y être découvert par la brigade chargée spécialement de surveiller le conspirateur incorrigible.

Quoique l'on fût certain à la préfecture que Blanqui était à Paris, aucun agent ne sut indiquer sa retraite. On sait que ce conspirateur éternel était passé maître dans l'art de dérouter toutes les pistes, Il sentait toujours de loin son mouchard, ce qui lui permettait, après l'avoir flairé, de le devancer au moment où son fileur prenait ses mesures pour le traquer.

En vain, à cette époque, mit-on sur ses traces les Corses les plus intrépides, les agents de l'ancienne brigade Bertoglio qui avaient brillé autrefois en cernant la Chambre, au coup d'État; rien n'y fit, Blanqui resta introuvable.

Blanqui avait alors pour gardes du corps deux dames d'un dévouement à toute épreuve et d'une activité infatigable : c'étaient Mme Antoine, sa sœur, puis la citoyenne Fremeau, très disposée à faire à Blanqui, en cas d'attaque, un rempart de sa personne.

Ces deux gardes féminins inventaient chaque jour de nouvelles ruses, de nouveaux détours pour

rendre impuissants les Corses acharnés à sa poursuite.

Un jour, les inspecteurs de M. Lagrange apprirent enfin que Blanqui logeait, près de Montparnasse, dans une maison à deux étages, avec sa sœur et la citoyenne Fremeau. Ils rapportèrent que tous les soirs, de minuit à deux heures du matin, les fenêtres du logement de Blanqui étaient brillamment éclairées et que sans doute ces lumières servaient de signaux aux conspirateurs, que le ténébreux conspirateur devait recevoir à cette heure avancée.

Le lendemain matin, de très bonne heure, des officiers de paix, conduits par un inspecteur, partirent sous la direction du commissaire du quartier. Ils arrivèrent dans la maison indiquée par les agents. Ils montèrent un escalier assez étroit et parvinrent dans les chambres où devait se trouver Blanqui.

Ils ne rencontrèrent que deux femmes vaquant aux soins du ménage. L'intérieur de ces pièces ressemblait à un intérieur d'ouvrier. Dans la dernière, ils virent les deux dames, dont l'une était la sœur de Blanqui, Mme Antoine, et l'autre, la citoyenne Fremeau, puis un ouvrier déjà âgé.

Cet homme était assis à un établi, il était occupé à ciseler une pièce d'orfèvrerie. Lorsque les dames devancèrent le commissaire, les officiers de paix et le brigadier pour avertir l'ouvrier de cette visite domiciliaire, celui-ci parut très surpris.

Aux questions du commissaire, il répondit :

— Je suis ciseleur, Mme Antoine, la sœur de mon *ami* Blanqui, et Mme Fremeau me louent ces chambres pour les besoins de mon état. Je suis chez ces dames comme locataire et *rien de plus*.

Il était évident que Blanqui avait eu vent de cette perquisition, il n'était déjà plus chez sa sœur, cet ouvrier n'était placé là que pour dérouter la police.

Lorsque le commissaire eut demandé à cet ouvrier et à ces dames si Blanqui ne venait pas souvent les voir.

L'ouvrier répondit :

— Le *citoyen* Blanqui ne vient que rarement ici. Je ne sais quand il reviendra ; mais, reprit-il d'un ton narquois, si vous avez quelque chose à *lui faire dire*, je me charge de le lui faire transmettre.

Pour toute réponse, l'inspecteur se jeta sur l'ouvrier, le commissaire et les officiers de paix tinrent en même temps en respect Mme Antoine et la citoyenne Fremeau.

Après avoir fouillé le prétendu ciseleur, l'inspecteur et les officiers de paix trouvèrent sur lui un papier assez insignifiant qu'ils remirent au commissaire de police.

Ce papier contenait ces mots formant l'anagramme de Blanqui

Le voici avec sa teneur :

B onheur,
L oi,
A mour,
N ont
Q u'
U n
I nstant !

Quoique ce papier ne signifiât rien à première vue, il fut gardé précieusement par le commissaire.

L'ouvrier ciseleur fut emmené, à défaut de Blanqui, à la préfecture où cet individu fut de nouveau interrogé par le juge d'instruction.

A la préfecture comme à son domicile, le ciseleur fut impénétrable comme l'anagramme qu'on avait saisie sur lui.

La police, après avoir relâché l'ouvrier, en fut pour l'insuccès de ses démarches.

Le préfet de police, après avoir rendu compte en haut lieu de la non-réussite de son information, reçut l'ordre de poursuivre ses démarches.

Alors on me fit appeler ; et comme cela arrivait souvent lorsque la corserie éprouvait un échec, on m'ordonna de le réparer.

Pour m'aider dans mes recherches, il me fut donné le papier trouvé chez le *frère* du conspirateur et qui, pour ses fileurs, n'était que de l'hébreu.

Lorsque j'eus en main cette affaire, je la repris au point où elle avait été commencée par les Corses. Je fis venir dans mon cabinet l'ouvrier ciseleur.

Après lui avoir demandé aussi l'explication de son anagramme, il me répondit qu'il n'avait d'autre explication à me donner que celle qui s'y trouvait ; et que si cette explication n'était pas suffisante, il ne fallait s'en prendre qu'à son instruction qui n'était pas aussi solide que celle de son ami Blanqui.

J'étais désarmé.

Je le congédiai, après avoir épuisé vis-à-vis de lui tous les moyens de persuasion allant de la douceur à la menace, et essayant d'acheter son secret, mais il me répondit encore :

— Je comprends, maintenant, pourquoi Blanqui

se défie de tout le monde, même de moi qui *ne me mêle* pas de politique ; car la police, je le vois, ne recule devant rien pour faire des traîtres !

Malgré l'insolence de cet ouvrier qui, par sa réponse imprudente, s'avouait être un plus chaud partisan de Blanqui qu'il ne le prétendait, je le laissai libre.

Il n'était pas sorti de mon cabinet que je le fis filer. Un de mes agents ne le perdit pas de vue jusqu'à son domicile.

Cette fois, son chemin n'était plus celui que je lui connaissais Et dès que mon agent revint de son exploration, il me dit où il avait laissé l'ouvrier, à la porte d'une maison de la rue des *Trois-Bornes*.

Le nom de cette rue fut pour moi un trait de lumière. Je consultai le papier où était écrite l'anagramme de l'ouvrier ciseleur, Elle devenait pour moi un nouvel indice. J'y devinai ce que mes collègues n'avaient pu y trouver.

L'anagramme, formant le nom de Blanqui, commençait à la première ligne, à la première lettre, par un *B*. Plus de doute, là était le nouveau domicile où l'ouvrier s'était rendu pour y retrouver Blanqui, et pour l'engager, depuis que la police était en éveil, à déguerpir de sa seconde retraite.

Alors je me rendis à la rue des Bornes.

Après avoir été de maison en maison, je découvris un portier qui me dit que le monsieur, dont je lui donnai le signalement, habitait un appartement situé au troisième, mais que le matin ce monsieur était parti après la visite d'un ouvrier qui, précisé-

ment par la peinture qu'il m'en fit, était mon ouvrier ciseleur.

Je fis part de ma découverte au parquet.

Sur les avis que je donnais d'après mes conjectures basées sur cette découverte, on rechercha les noms de rues dont la première lettre commençait par la lettre de l'anagramme.

Vingt inspecteurs furent sur pied pour courir dans les rues dont les noms avaient pour première lettre, la lettre composant le nom de Blanqui.

Certes le champ eût été trop vaste pour y découvrir le conspirateur, toujours averti à la moindre alerte par la veuve Antoine, par la citoyenne Fremeau et par ses amis s'intitulant alors : ses *crocodiles.*

Mais l'argent ouvre bien des portes, il donne la clef de bien des mystères, les crocodiles ne sont pas eux-mêmes incorruptibles.

Après un mois de recherches, mes inspecteurs découvrirent à la quatrième lettre de l'anagramme, la rue des Nonandières et, dans cette rue, le numéro de la maison oùBlanqui y avait installé encore un de ses centres politiques.

En apprenant quel était le propriétaire de cette maison qui n'était rien autre qu'un *indicateur*, je pensai, avec raison, que je tenais le mystérieux et redoutable tribun.

Blanqui, malgré sa méfiance, était tombé dans la gueule du loup.

Il ne pouvait croire que le propriétaire de la rue des Nonandières qui, par un commerce indigne,

frustrait la société, n'était pas aussi un ennemi de l'ordre établi.

Ce propriétaire de la rue des Nonandières était un faux pauvre. Depuis trente ans, il tressait à la porte d'une église des paniers pour déguiser son appel à la charité publique.

Depuis trente ans qu'il exerçait son humble et lucratif métier, la piété des fidèles lui avait fait encaisser une somme assez rondelette dont il avait su faire fructifier par l'usure les intérêts des intérêts.

Ce propriétaire, sur ses économies, avait acheté cettemaison de la rue des Nonandières, sans compter deux autres maisons qu'il possédait dans la banlieue.

En dehors de son commerce de mendiant, de tresseur de paille à la porte des églises, il faisait le commerce de vin, et dans les deux maisons de la banlieue qu'il louait à des filles, le pieux personnage couronnait sa laborieuse existence par son emploi de mouchard.

Ce faux pauvre, ce mouton indicateur était parvenu, en se moquant devant Blanqui des âmes charitables qui avaient contribué à sa fortune, à posséder sa confiance.

Ce fut par ce misérable que la police parvint à mettre la main sur le conspirateur incorrigible. Elle coûta quelques billets de banque à la police, parce que le faux pauvre ne tressait pas plus pour rien les fils de sa trahison que ses paniers.

Blanqui, qui se méfiait de tous ses frères, fut cependant sacrifié par ce nouveau Caïn. Il parut pour

la sixième fois en justice, et pour reprendre la seule route qu'il avait battue toute sa vie, celle de l'exil et de la prison.

Certes, Blanqui était bien fait pour se méfier de ses frères autant que de ses ennemis politiques; et les deux républiques pour lesquelles il avait constamment travaillé ne lui furent guère plus favorables que la monarchie de juillet et l'empire.

Jusque sous le ministère de Ledru-Rollin, le malheureux Blanqui, qui sur la fin de sa vie avait bien assez souffert pour être un monomane, fut inquiété, poursuivi, traqué comme une bête fauve.

En 1848, la prison ne s'ouvrit pour lui que pour se refermer sur sa personne avec plus de fracas et d'impétuosité.

Caussidière lui dépêcha jadis le même Bertoglio qui, trois ans plus tard, devait en emprisonner bien d'autres. Ce fut Carlier qui, avec Thiers, avait conçu d'abord l'idée d'emprisonner la Chambre, avant de Morny et Maupas, et qui fournit à Ledru-Rollin le moyen d'emprisonner Blanqui. En 1848, Blanqui faisait déjà trembler Ledru-Rollin; comme sous la Commune, il faisait trembler M. Thiers.

Et en 1861 comme en 1848, ce fut encore au moyen de l'argent que l'on eut raison de l'indomptable tribun, usant ses forces à lutter dans une cage pour la liberté qu'il ne connut pas, qu'il tenta toujours de donner aux autres!

Et l'on parle de la barbarie et des tortures du moyen âge!

— Si vous y tenez beaucoup? — dit un jour Carlier, chef de la police, à Ledru-Rollin, ministre

de l'intérieur, -- je vous ferai arrêter Blanqui, mais cela coûtera de l'argent.

— Qu'à cela ne tienne, répondit le citoyen ministre.

Trois jours après, Blanqui était arrêté, refourré en prison comme sous la monarchie.

Voici le procédé que les républicains modérés avaient employé :

Ils avaient fait venir un chef de club, un blanquiste ; par leurs ordres, Carlier lui avait dit :

— Vous êtes un exalté blanquiste, parce que vous n'avez pas le sou ?

— Mais, monsieur! se récria le clubiste d'un air indigné.

— Pas de phrase ! lui riposta-t-il. La vertu est une marchandise qui se paye comme autre chose. Combien mettez-vous à la vôtre? Dites un mot, le marché est fait? Voici six mille francs, vous n'avez qu'un mot à dire pour qu'ils soient à vous?

— Non! balbutia le clubiste, jamais, même. pour six mille francs, je n'arrêterai Blanqui. Songez donc? quelle honte pour moi!

— Qui vous parle de l'arrêter vous-même ? s'écria Carlier; c'est notre métier et non le vôtre. Vous n'avez pour ces six mille francs qu'à nous dire, vous qui le savez, où va Blanqui, d'où il vient et ce qu'il fait?

Ce mot, le traître le prononça.

Et en 1848 comme en 1861, Blanqui fut vendu par ses frères: le premier était un frère socialiste; le second fut un frère mendiant.

Le malheureux apôtre de la liberté, fanatique et monomane, n'était pas si fou sur la fin de sa vie en voyant partout des mouchards; il était payé par les siens, pour se méfier de la police !

CHAPITRE VIII

LE FIACRE 2,525

J'ai dit que le hasard fut pour beaucoup dans la réussite de mes incessantes recherches. Je vais le prouver par la rencontre que je fis d'un cocher qui cette fois, n'était ni le cocher Collignon ni le palefrenier du nabab de Saint-Germain.

C'était en 1862. J'étais à la poursuite d'un faussaire qui, par son habileté à contrefaire les billets de banque, causait un déficit énorme au Trésor.

Des plaintes avaient été déposées contre ce faussaire inconnu. Elles émanaient du ministère des finances. Le parquet m'avait chargé de courir à la poursuite de ce malfaiteur.

En moins de six mois, six cent mille francs de billets faux circulaient dans toute la France. Un moment la Banque avait été prise à ces billets dont elle avait aussi facilité la circulation, tant ils étaient bien imités.

Le déficit que causaient les opérations de cet habile faussaire, menaçait de devenir un véritable fléau.

Pour en arrêter les dangereuses conséquences, je mis sur pied toutes mes brigades.

J'envoyai en province quelques-uns de mes agents les plus adroits. Je ne tardai pas à apprendre qu'aux environs du département de la Seine, un propriétaire d'une habitation dite de *Gatebourse*, après avoir mené un train plus que modeste, avait étonné tout à coup ses voisins par sa vie opulente et fastueuse.

Depuis six mois, Gatebourse ne cessait d'être en fête. Son propriétaire, un nommé Giraud, qui se faisait appeler *Giraud de Gatebourse*, non content d'étonner sa localité par sa prodigalité, allait à Paris pour continuer avec plus d'éclat son existence princière.

L'agent qui découvrit ce personnage apprit, dans sa localité même, qu'on ne lui connaissait pas, de près comme de loin, de parenté dont l'héritage eût pu lui permettre cet éclat aussi inattendu qu'extraordinaire.

A Paris, je sus par un agent de la brigade des voitures que ce Gatebourse, chaque fois qu'il se rendait dans la capitale, prenait, pour aller à la Banque, toujours le même fiacre conduit par le même cocher.

Ce fiacre portait le numéro 2,525. Il était conduit par un individu d'un certain âge, très connu dans le quartier Montmartre par tous les gens de la presse et des théâtres.

C'était un brave homme assez naïf. Il se nommait Antoine. Par sa monomanie dont s'amusaient tous les boulevardiers, il en était devenu le bouffon.

Le cocher Antoine était un philosophe. Il avait traversé en curieux et en observateur toutes les époques terribles de Février, de Juin et du coup d'État. Il prétendait en connaître les héros, mieux que tous les journalistes dont il était par état l'automédon.

Il avait la prétention de connaître les hommes et les choses de son temps; il offrait aux journalistes la primeur de ses mémoires.

— Tout le gouvernement de 48, disait-il, a passé dans ma voiture, et mon fiacre en sait plus long que le *cabinet noir* et le cabinet des ministres.

Malgré les prétentionsde ce cocher monomane, les journalistes, en s'amusant de ses prétentions d'historien, se privaient de ses précieux mémoires.

Et notre cocher, quand il s'apercevait, malgré sa naïveté, que ses bourgeois le gouaillaient, s'écriait en fouettant Cocotte :

— Ils ne veulent pas de mes écrits par jalousie! Tant pis. L'avenir n'aura pas mes révélations. On ne saura jamais l'histoire de notre temps!

A part cette monomanie, le cocher du numéro 2,525 était l'homme le plus régulier, le plus rangé de cette profession si indisciplinée.

Il était aussi confiant en lui-même qu'il était confiant vis-à-vis des autres. Les boulevardiers, quand ils étaient à court d'argent, n'avaient qu'à flatter la manie du cocher Antoine pour être *véhiculés* aux frais de sa compagnie.

Et si notre homme était refait si souvent par les bohèmes, à plus forte raison devait-il l'être par les escrocs et les bandits de la force d'un Giraud de Gatebourse.

J'appris que dans chaque voyage que ce faussaire faisait à Paris, il ne prenait pas une autre voiture que le fiacre au numéro 2,525, qu'il se faisait toujours conduire parle cocher Antoine.

Celui-ci n'avait pas manqué, dès sa première course avec le nouveau client, de lui parler de ses fameux mémoires. Gatebourse, qui avait à placer partout ses faux billets comme Antoine avait à placer son manuscrit, n'avait pas manqué de flatter sa manie, afin de lui demander de la monnaie en échange d'un de ses faux billets.

Antoine, enchanté d'avoir trouvé un client qui le comprît, s'empressait, à chaque voyage, de vider son sac dans la main de celui qui lui offrait, le plus souvent, un billet de banque de sa fabrique.

Tous ces détails, je les recueillis à la préfecture, d'un inspecteur de la brigade des voitures. Ils me donnèrent l'idée de faire connaissance avec ce modèle des cochers.

Pour moi, j'étais certain d'être déjà sur la piste de mon faussaire.

Après l'avoir relancé jusque dans sa propriété, je le tenais à Paris. Pour couronner mon œuvre, et mettre la main sur mon bandit, je n'avais plus qu'à faire connaissance avec le cocher Antoine.

Muni de son numéro, je ne tardai pas à le rencontrer à sa place habituelle, à l'angle de la rue Montmartre et du boulevard.

Alors, les mains dans les poches, de l'air le plus naturel du monde, j'interpellai mon Antoine, debout sur la chaussée en train de donner de l'avoine à sa bête.

C'était un gros homme, trapu, au gilet rouge, à face de même, portant le carrick traditionnel. Il ne répondit pas d'abord à mon interpellation. Je la lui réitérai en lui frappant sur l'épaule :

— Cocher, lui dis-je, êtes-vous retenu ?

— Oui, bourgeois, me répondit-il.

— Pourtant, repris-je sévèrement, vous êtes sur la place ?

— Je suis retenu, fit-il d'un air inquiet et en ouvrant une large bouche qui accusa un air de surprise bien plus désagréable pour moi que sa réponse. Je suis retenu et *pas retenu !*

— Ah ! ajoutai je, expliquez-vous, car je suis pressé autant que vous ne paraissez guère l'être.

— Voilà ! fit-il. J'attends un bourgeois qui, à deux heures, se rend à la Banque. Comme il ne tient pas à se faire remarquer, mon bourgeois désire que je ne stationne pas. Pour lors et pour la frime, je me mets à la file comme les autres guimbardiers. Voilà pourquoi, termina-t-il d'un air goguenard en me dévorant des yeux d'une façon qui m'impatienta, je suis retenu et pas... retenu.

— Alors, vous êtes en contravention, si vous ne me conduisez pas : lui répliquai-je impérieusement.

— Oh ! exclama mon cocher qui me dévisagea, en dessinant sur ses lèvres un gros sourire, sourire qu'il chercha à rendre fin, oh ! vous ne ferez pas cela pour moi, *Monsieur Claude!*

— Hein! exclamai-je d'un air de stupeur... tu me connais?

La foudre aurait éclaté sur ma tête que je n'aurais pas été plus pétrifié.

Mon impitoyable cocher, jouissant de son triomphe, ne me laissa pas le temps de me remettre, il ajouta :

— Pardine! Est-ce qu'Antoine ne connaît pas son monde? Est-ce que je ne vous ai pas conduit comme les autres? Vous m'avez pris en 48, puis en 1851, au coup d'État. Oh! votre figure est là! ajouta-t-il en se frappant triomphalement le front, comme celles de mes clients que je trimbale depuis trente ans par la pluie, par le vent, par le soleil. Comme les cochers, mes clients, les hommes de lettres surtout, n'ont pas toujours eu du beau temps pour se conduire! Tenez, prenons Timothée Trimm! Y a-t-il longtemps qu'il use ma guimbarde et qu'il fait trimer mes chevaux? Eh bien! lui non plus ne veut pas de mes *Mémoires!* Pourtant il sera bien aise de les avaler quand il ne pourra plus donner de la bière à boire à mes chevaux! Quel malheur! faire boire de la bière à Cocotte? Il n'aura peut-être pas, un jour, de quoi payer *la sienne!* C'est ce que j'ai dit hier à M. de *Villemessant.* En voilà un qui est la Providence des cochers et qui ne marchande pas le pourboire de l'amitié! Pas fier, lui, pas plus que M. le vicomte Ponson du Terrail. Par exemple, il pèse trop dans ma guimbarde, M. de Villemessant; c'est pas comme le vicomte. En voilà un fluet! Mais il ne la prend plus, ma berline, depuis qu'il a son panier d'osier. Pas fier non plus, le vicomte, nous avons

bu ensemble plus d'un petit verre ! Alors, il est vrai, il n'était pas *arrivé*, je ne pouvais pas lui confier mes *Mémoires*. Il n'avait pas fait son *Rocambole!* En voilà un roman qui est chouette ! et qui fait la joie des cuisinières et des cochers ! Ponson, c'est mon homme ! Décidément, il aura mes *Mémoires!*

J'avais eu le temps, dans son déluge de paroles, de me remettre de ma surprise et de ma stupeur.

Moi qui m'entourais de tant de mystère pour surprendre un bandit de la pire espèce, moi qui avais besoin de mon incognito vis-à-vis de ce cocher pour m'aider dans mes recherches, il se trouvait qu'au lieu de l'intriguer, d'être le maître de la situation, c'était ce cocher qui, par une reconnaissance que je ne pouvais m'expliquer, me tenait à sa merci.

Pendant qu'il bavardait et qu'il me rappelait la date du coup d'État, les faits revenaient enfin plus précis à ma mémoire avec la figure de mon homme.

Je me rappelai en effet qu'au coup d'État j'avais été dépêché rue Saint-Martin avec un piquet de gendarmerie pour rattraper un député de la Montagne, fuyant son domicile, après l'arrestation de ses collègues.

Ce représentant était aussi, en vertu d'un mandat d'amener, destiné à Mazas. Il m'avait été désigné par M. de Maupas. Je me souvins que je rejoignis mon représentant au momentoù il prenait un fiacre, malgré la force armée qui le rattrapait en voiture.

Dans la résistance de ce représentant arrêté par un gendarme qui le lâcha après avoir été blessé par lui, je me souvins aussi que je le forçai à descendre de voiture et que je mis à sa place le gendarme

blessé dans le fiacre, pendant que je m'emparai de mon prisonnier en le confiant à la force armée.

Alors une autre voiture emmenait mon représentant à Mazas, et le premier fiacre, qui avait reçu le représentant, recevait le gendarme blessé qu'il conduisait au Val de Grâce.

Ce fiacre, en détaillant alors la physionomie de son cocher, ne pouvait être, en effet, que le fiacre 2,525, conduit toujours, comme dix ans auparavant, par maître Antoine.

Cet épisode de ma vie devait d'autant moins s'effacer de ma mémoire qu'à la suite de cette dangereuse arrestation, il m'était arrivé un désagrément qui aurait pu m'être très funeste.

Dans la lutte que j'avais eu à subir pour faire changer les rôles, expulser le voyageur de son fiacre pour y installer à sa place le gendarme blessé, j'avais perdu la lettre du préfet de police qui m'avait appelé dans son cabinet pour m'investir de mes pouvoirs.

Ces incidents très sérieux, mais oubliés à la longue dans mon active carrière, s'étaient profondément gravés dans la mémoire de mon cocher, puisqu'il se les rappelait, avec ma physionomie, dix ans après.

Et j'avais eu le temps, pendant qu'il m'avait étourdi de ses paroles, de recomposer, avec la physionomie de mon personnage, les péripéties de cet épisode de ma vie.

Comme j'avais besoin de mon cocher dans la circonstance présente, je lui dis, lorsqu'il eut fini ses doléances, que je le reconnaissais également. Je lui

racontai, à mon tour, l'expulsion du représentant dans son fiacre, l'enlèvement du gendarme qu'il avait conduit au Val de Grâce.

Une fois la reconnaissance faite, je lui expliquai franchement pourquoi je le retenais toute la journée, quoique retenu par son bourgeois, parce que ce bourgeois était sous la surveillance de la police.

— Compris! me dit mon honnête automédon; c'est comme au temps du gendarme pour coffrer l'autre?

— Précisément, lui murmurai-je à voix basse, et pour la peine que je vais vous donner en m'emmenant tantôt avec votre voyageur non plus à la Banque, mais chez le juge d'instruction, voilà, ajoutai-je en sortant un billet de banque de ma poche, cent francs qui sont de meilleur aloi que les billets qu'il confectionne lui-même!

— Ah! le brigand! exclama le cocher en se ravisant. Potence de chance, mille millions de tonnerres du diable, mais c'est moi qui lui donne la monnaie contre ses chiffons de contrebande? Alors, c'est moi qui suis volé! Ah! tu me le payeras, faussaire, bandit, canaille! Quant à vous, monsieur Claude, comptez sur moi; et si Cocotte, ma guimbarde et moi nous ne conduisons pas aujourd'hui même le paroissien à Mazas, c'est que je perdrai mon nom d'Antoine, dit le modèle des cochers! Le brigand va venir! et je réponds que le banquiste ne roulera plus la Banque! Cocotte a son avoine. Quand Cocotte a son avoine, elle défierait le chemin de fer Ah! brigand, tu me donnes des faux papiers contre du bon argent! Tu vas voir! Et moi qui le

roulais à grande vitesse, parce qu'il donnait de bons pourboires. Je crois bien, il pouvait m'en donner des pourboires, le scélérat ? Il me les payait avec ma monnaie ! Canaille ! va !

Mais j'arrêtai à dessein, par prudence, le trop véhément cocher ; je le priai de ne pas prononcer mon nom en public, ni de ne pas s'épancher si librement dans l'intérêt et pour la réussite de notre entreprise.

Je savais ce que je faisais, dès que j'étais reconnu par ce gêneur, en lui avouant la vérité.

L'inspecteur, sur son rapport, m'avait signalé le cocher de fiacre 2,525, comme ayant échangé plusieurs fois de la monnaie avec son faussaire.

Dès que cet Antoine n'était pas la dupe de ce Giraud de Gatebourse, il devait en être la victime.

J'avais maintenant en lui un auxiliaire précieux ; car en vengeant la justice, mon cocher se vengeait personnellement.

Il fut convenu que sitôt notre homme arrivé, je me placerais avec lui dans sa voiture et que nous roulerions ensemble vers la préfecture.

— Soyez tranquille, termina Antoine, dont la langue trop bien pendue ne me rassurait que médiocrement, une fois mon bandit coffré, une fois vengé vous n'aurez pas affaire à un ingrat. Je vous rendrai un petit papier qui, dans les temps, a dû bien vous faire faute.

Alors je pensais à ma lettre du préfet de police. Comme le temps pressait, comme mon Gatebourse pouvait paraître d'un moment à l'autre,

je ne tenais pas à engager mon bavard sur le terrain d'une nouvelle reconnaissance.

Il était près de deux heures, je fis signe au cocher d'avancer son fiacre, attendant mon Gatebourse.

Antoine s'avança du côté du café de Madrid, de façon à ce que moi, placé vis-à-vis de son fiacre, attablé à une table de ce café, je n'eusse qu'à traverser la chaussée pour le rejoindre au moment où mon faussaire s'y installerait.

Mais, à cette heure, les boulevardiers commencent leur apparition; un nouvel incident faillit compromettre mon plan.

Il n'y avait pas dix minutes qu'Antoine, sur son siège, et moi, au café de Madrid, nous attendions silencieusement notre bandit, qu'un jeune homme, que je connaissais pour l'avoir vu dans le cabinet du directeur de la Gaîté, vint à moi; il se plaça sans façon à ma table.

C'était le jeune Ponson du Terrail déjà célèbre, faisant, entre deux ou trois feuilletons laissés inachevés à son *observatoire* de la rue Vivienne, sa correspondance quotidienne au café de Madrid.

De son côté, mon cocher Antoine, qui grillait du désir de confier la rédaction de ses mémoires à l'illustre auteur de *Rocambole*, se trémoussait sur son siège, aiguillonné par l'ardent désir de solliciter l'appui et la plume de son auteur adoré.

Je pestai de cette rencontre d'autant plus fâcheuse que je voyais mon Antoine oublier Gatebourse et son argent volé, descendre déjà de son

siège, prêt à se mêler à l'entretien que le jeune Ponson échangeait avec moi, à ma table.

Pour compliquer la situation, cet écrivain n'était pas plus tôt près de moi qu'un gros monsieur, flanqué d'un homme jeune encore, très maigre, s'avançait de notre côté pour nous parler.

L'un ressemblait, par sa physionomie tourmentée et satanique, au diable de Gœthe; l'autre, par sa bonhomie narquoise, mais aussi endiablée, rappelait Sancho Pansa, matamore.

Ces messieurs qui me connaissaient ou qui ne me connaissaient pas, mais qui connaissaient certainement Ponson, c'étaient Rochefort et de Villemessant.

A peine ce dernier eut-il aperçu le jeune vicomte, que son esprit mystificateur fut mis en éveil.

Et regardant, de ses yeux calmes mais fouilleurs, mon Antoine au carrick, sur le trottoir, grillant d'envie de parler au vicomte, de Villemessant interpella de cette façon mon compagnon :

— Ponson, j'ai un feuilleton à vous commander?

— A votre service répondit-il en sortant de ma table avec empressement pour saluer le futur patron de Rochefort.

Puis Villemessant appela Antoine, le fouet à la main, le dos courbé respectueusement :

— Tenez, ajouta-t-il, voici Antoine. Il a fait ses mémoires, je vous charge de les rédiger. Ils passeront, sous votre signature, à la quatrième page du *Figaro*, à la place de mes annonces, entre la prose des *Biberons Darbo*, le style de *Rocambole*, mes lecteurs ne perdront rien.

Le vicomte fit une grimace, pendant que Rochefort se tordait la barbiche et qu'Antoine s'inclinait à en faire relever les étages de son carrick se hérissant comme la carapace d'un porc-épic.

La foule des boulevardiers s'était amassée devant l'impitoyable gouailleur rasant Ponson qui lui répondit :

— Monsieur de Villemessant, chacun a son niveau; Rocambole est le mien? Je tâcherai cependant de l'élever au niveau de M. Antoine. Après tout, ce sera pour moi un feuilleton de plus!

Pour un romancier pris au dépourvu, la riposte n'était pas trop mauvaise. Les rieurs se partageaient entre l'auteur de *Rocambole* et le directeur du *Figaro*.

Mais ces apostrophes ne faisaient pas du tout mon affaire.

Je voyais l'heure s'avancer, mon Giraud de Gatebourse pouvait apparaître d'un instant à l'autre. Je payai la consommation; et pour ébranler la muraille humaine placée sur le trottoir devant les deux gouailleurs, je tournai d'abord autour d'elle.

Puis m'avançant dans le groupe, je tirai Antoine par son carrick, saluant déjà l'illustre auteur de *Rocambole*.

Averti par mon signal, il dit à Ponson qui, très mystifié, ne demandait qu'à reprendre sa correspondance :

— Monsieur Ponson, j'ai à conduire un bourgeois. Sitôt libre, je suis à vous pour vous communiquer mes mémoires.

Ponson haussa les épaules et ne répondit rien.

Villemessant reprit le bras de Rochefort.

En un instant, le trottoir redevint libre. Il était temps.

Un homme de trente-cinq ans parut, cherchant autour de lui son cocher qui n'était plus, d'après mon désir, à la place qu'il lui avait assignée.

Cet homme dont j'avais le portrait photographié, avec le mandat d'amener qui m'en rendait maître, c'était Giraud de Gatebourse.

Antoine, malgré les fumées de gloire qui lui étaient montées à son cerveau, par la mystification du plus grand gouailleur de cette époque, avait repris son sang-froid à la vue de son faussaire et de son voleur.

Il s'empressa d'aller à la portière pour la lui ouvrir.

Il n'était pas plutôt assis sur la banquette en criant à son cocher : « A la Banque ! » que je montai sur le marchepied, pour me placer en face de lui.

A mon tour, une fois installé en face de mon Giraud, je criai à Antoine :

— A la préfecture !

Le monsieur voulut protester, se récrier, tempêter, je le calmai en lui disant :

— Monsieur Giraud de Gatebourse, n'ameutez pas les passants. Nous sommes sur le boulevard Montmartre, devant tous les rédacteurs de la presse. Un mot, un geste, je vous fais connaître pour ce qu'on vous soupçonne, pour un voleur et un faussaire.

— Monsieur, se récria-t-il, mais la voix déjà tremblante, pâle comme un mort, vous vous mé-

prenez. Par respect pour moi je me tairai; mais où me conduisez-vous? ajouta-t-il.

— A la préfecture.

— En avez-vous le droit? Êtes-vous muni d'un mandat? me demanda cet homme qui, sous les allures d'un gandin, avait une attitude énergique qui s'accusait par sa physionomie, dont les regards scrutateurs avaient des feux sinistres.

J'exhibai un mandat d'amener, je lui déclinai mon nom et ma qualité.

Deux jours après la première entrevue de Giraud de Gatebourse avec le juge d'instruction et qui mit fin aux exploits de ce trop ingénieux faussaire, Antoine me remettait ce qu'il m'avait promis et ce que j'avais perdu dix ans auparavant. C'était l'avis du préfet de police qui, au coup d'État, suspectant mon dévouement, m'avait spécialement convoqué dans son cabinet, c'était cet avis auquel je serais resté sourd sans les sages conseils de M. Thiers.

Je donne dans sa teneur cette lettre qui devient un document historique et que le cocher du fiacre 2,525 garda longtemps comme une relique. La voici telle qu'elle est :

CABINET
du
PRÉFET DE POLICE

LE PRÉFET DE POLICE
invite M. Claude,
commissaire de police,
à se rendre (1)
immédiatement et sans retard, muni de son écharpe, dans le cabinet du chef du cabinet du préfet.

Paris, le 2 décembre 1851.

En me rendant par reconnaissance cette pièce qui me fit faute, dix ans auparavant, devant les Corses tout-puissants, mon cocher de fiacre 2,525 m'avoua qu'il en avait la copie pour s'en servir le jour où il publierait ses mémoires.

Je ne sais si je l'ai devancé?

(1) Rayé à dessein. (Note de l'éditeur.)

CHAPITRE IX

SINGULARITÉS, MANIES, MANIÈRES D'OPÉRER DE CERTAINS VOLEURS ET ASSASSINS

En parlant des nombreux vols opérés à la queue des spectacles, j'ai dit que des maisons de commerce, aujourd'hui réputées très honorables, ont étayé leur fortune sur le recel de ces vols.

Mercure n'est pas en vain le dieu du négoce. Je vais le prouver par cet épisode. Il y avait en 1362, rue Pagevin, une forte maison de bijouterie, tenue par les époux D*** Père et Fils et Cᵉ.

Ces fabricants français n'étaient que les gérants d'une compagnie de bandits italiens dont le véritable chef se nommait Francioni.

Ce Francioni était un Fra Diavolo.

Au delà des Alpes, fidèle aux traditions du brigandage, ce bandit jouait du couteau sur les grandes routes, tout en menant, sur le produit de ses exploits, un train de grand seigneur.

Il cautionnait, à Paris, une fabrique de bijouterie artistique, sous la raison sociale D*** Père et Fils et Cᵉ. Cette fabrique s'alimentait de tous les bijoux, broches, agrafes, pendants d'oreille, etc., etc., volés par les ouvriers de cette maison, tous Italiens, tous faisant partie de la bande cosmopolite.

En leur qualité d'Italiens, les ouvriers de la maison D*** joignaient encore à leur état de brigands l'art de Benvenuto.

Les bijoux volés, pour la plupart, à la queue des spectacles, dans les endroits les plus fréquentés de la capitale, n'étaient pas plutôt fondus au creuset de leur maison, qu'ils en ressortaient transformés en véritables chefs-d'œuvre.

Par le triple talent des *ouvriers* de la maison D***, par les bénéfices considérables de leur fabrique dont les modèles étaient réputés aussi inimitables que leur prix de revient était chimérique, la maison D*** parvint, en peu d'années, à une fortune, à une réputation très enviée de la fabrique de Paris.

Les maisons les plus importantes auraient bien voulu s'approprier le personnel des patrons D*** Père et Fils, mais ce personnel, malgré les offres qui lui étaient faites, était d'une fidélité exemplaire pour ses patrons dont il contribuait à la fortune.

On conçoit pourquoi ces Italiens ne tenaient pas à changer de maîtres qui, pour eux, n'étaient que des intermédiaires, des associés relevant, comme ces bandits, du fameux Francioni.

Un jour, je me rappelle qu'étant au *café des Mousquetaires* en compagnie d'une jeune actrice qui

doublait, à la Gaîté, le rôle de Léontine dans les *Sept châteaux du diable*, je fus accosté par un étranger.

Il était porteur de plusieurs bagues dont la monture, d'un travail exquis, enchâssait des pierres d'un certain prix.

Mon Piémontais ou Italien, en me voyant avec une jeune dame, n'avait pas hésité à m'aborder, à faire miroiter les bijoux dont il se disait le marchand.

L'étranger avait jugé du premier coup d'œil ma jeune actrice dont la coquetterie ne cédait en rien à l'orgueil, et qui jouait au naturel son rôle de Régaillette.

Sans me consulter, elle se précipita, en véritable fille d'Ève, sur une des bagues, naturellement sur la plus jolie et la plus chère, enchâssant une pierre violette d'un éclat tentateur.

Je ne pus résister aux désirs de ma Régaillette. J'y accédai d'autant plus volontiers qu'en considérant le marchand, sa figure louche, ses yeux creux qui illuminaient sa face brune aux longs cheveux noirs, je devinai un gibier de prison.

J'achetai sans marchander la bague de l'Italien, je lui demandais toutefois l'adresse de la maison. Il me la donna de mauvaise grâce, pendant que mon actrice battait des mains de joie, en contemplant la pierre violette; elle paraissait aussi heureuse de ma galanterie que le marchand, en nous quittant, semblait mécontent de ma précaution.

Il ne se passa pas deux jours sans que j'eusse à me féliciter de cet achat intéressé.

J'étais encore au café des Mousquetaires, toujours en compagnie de la pensionnaire du théâtre de la Gaîté, heureuse et fière de sa bague qu'elle montrait avec ostentation à toutes ses camarades.

Mon actrice voyant passer Mme L***, célèbre duègne du Gymnase, l'interpelle tout à coup pour lui montrer son bijou.

A peine celle-ci s'est-elle rapprochée de sa camarade, à peine mon actrice eut-elle échangé avec Mme L*** quelques paroles amenant la conversation sur le bijou en question que Mme L***, au comble de la surprise, s'écrie :

— C'est mon améthyste! D'où tenez-vous cette bague, ma chère, Il y a huit jours qu'elle m'a été volée. J'avoue cependant qu'elle n'avait pas cette monture. Cependant je la reconnais, oui, c'est bien ma pierre!

On juge de la stupéfaction de la pauvre Régaillette.

Elle me presse de dire à Mme L*** que j'ai acheté cette bague, et que, par conséquent, elle est devenue légitimement sa propriété.

Mme L*** réplique :

« Qu'il est possible que j'aie acheté cette bague, mais que ce n'est pas moins une bague volée. »

Indignation de mon actrice, fureur et récrimination de sa camarade. Je n'ai pas assez de toute mon autorité pour apaiser la véhémence de ces dames.

Comme mon incognito au café des Mousquetaires

n'était que trop transparent, je fais cesser le débat. Je donne par écrit l'adresse du marchand à Mme L***; je la prie de se trouver le lendemain au bureau de M. *Auguste* qui, pour ces deux actrices, était ailleurs qu'au ministère des finances.

Immédiatement, je quitte, au café, les deux actrices. J'avise un inspecteur de planton, en face de l'établissement où j'avais établi mon poste d'observation.

Je lui donne l'adresse du marchand qui m'a vendu la bague d'améthyste avec le signalement détaillé de son vendeur.

Je lui dis que le lendemain, à l'heure que j'avais assignée aux deux actrices, il faut qu'il m'amène à mon bureau l'ouvrier ou le placier de la maison D*** Père et Fils de la rue Pagevin.

C'était en effet le complice de ces voleurs qui, en excitant la convoitise de ma jeune actrice, était venu, sans s'en douter, se placer dans la gueule du loup.

Le lendemain, à mon bureau, tout s'expliqua en présence de mon Italien, très penaud, de ma Régaillette, très sotte, et de Mme L***, du Gymnase, fort triomphante en reprenant une revanche de sa mésaventure à la suite de sa rencontre avec son Italien, huit jours auparavant.

Comme je l'appris sur l'heure, l'étranger n'avait pas été qu'un vendeur, pour Mme L*** il avait été un voleur des plus courtois et des plus galants.

Voici comment ce dernier vol s'était opéré au profit de la maison de bijouterie de la rue Pagevin.

Mme L***, duègne du Gymnase, revenait avec sa bonne de la Foire aux pains d'épices. Elle y avait

fait la rencontre d'un jeune garçon très intelligent et très aimable. C'était l'Italien qu'elle reconnut à mon bureau et qui vendit plus tard son améthyste à l'actrice de la Gaîté.

La rencontre se fit de cette manière. Le jeune homme, dans la foule, avait ramassé le mouchoir de Mme L*** au moment où elle allait le perdre. Il s'était empressé de le lui remettre avec tant de grâce que Mme L*** n'hésita pas, pour l'en récompenser, de l'emmener avec sa bonne jusqu'au café du théâtre Beaumarchais.

Là, comme il faisait très chaud, et que la course avait altéré nos personnges, la reconnaissante Mme L*** n'avait pas hésité à offrir un rafraîchissement à l'Italien.

Le jeune homme avait bien fait des façons; mais Mme L*** avait le double de l'âge de l'étranger. Malgré cela, le garçon ne paraissait pas moins attiré par les dernières séductions de cette duègne; et l'actrice, encore coquette, avait insisté d'autant plus auprès du galant cavalier.

Elle tenait à lui témoigner sa reconnaissance, disait-elle, et, d'une autre part, quoique duègne par son emploi au théâtre, elle n'était pas fâchée de se rappeler le succès qu'elle avait obtenu autrefois dans un autre emploi. La femme, terminait-elle en souriant, jusqu'à ses derniers moments, n'abdique qu'avec regret tous ses droits.

Elle eut le sujet de s'en repentir.

Après avoir sorti de son porte-monnaie rempli d'or une pièce de monnaie pour payer la consommation, elle sentit, en le remettant dans sa poche, un

léger frôlement. Elle le mit sur le compte d'un imprudent mouvement de son cavalier, devenu de plus en plus hardi auprès d'elle.

Quelques secondes après, elle quitta le jeune homme sur le passage de l'omnibus; mais le jeune homme ne l'abandonna qu'après lui avoir pressé la main, avec des regards expressifs qui pouvaient faire rêver... même une duègne!

Mme L*** retira vivement sa main d'un air ironique. Elle excusa d'abord cet étranger, peu au fait de nos usages moins démonstratifs.

Elle était déjà loin du café Beaumarchais, installée avec sa bonne dans l'omnibus, lorsqu'elle mit de nouveau la main à sa poche pour payer le conducteur.

O déception! sa poche était coupée.

Elle poussa un cri de stupeur. Un affreux soupçon traversa son esprit, qui n'était plus à l'avantage de son galant ramasseur de mouchoir.

Pour que l'administration des omnibus ne fût pas victime de sa mésaventure, elle voulut offrir au conducteur, en garantie du prix de sa place et de celle de sa bonne, la bague qu'elle portait au doigt.

Hélas! sa bague était allée rejoindre son portemonnaie. Elle était complètement dévalisée.

Elle allait avouer publiquement sa triste et ridicule situation, lorsque, par une nouvelle fantasmagorie, elle retrouva dans la seconde poche de sa jupe, douze sous. C'était son obligeant voleur qui les lui avait remis, pour ne pas, après l'avoir volée avec tant de galanterie, se donner, aux yeux de sa dupe, un rôle de voleur par trop mal élevé.

On ne pouvait être plus prévoyant.

Le galant Italien, coupeur de poches, finissait comme il avait commencé, en lui ramassant son mouchoir, qu'un sien filou avait eu la maladresse de *mal* prendre.

Mme L*** devinait tout.

L'Italien ne lui avait rendu son premier objet volé que pour mieux l'*allumer*.

Ce qu'elle regrettait le plus, c'était moins son porte-monnaie et son or perdus que sabague d'améthyste Elle n'espérait plus la retrouver et elle la retrouvait cependant, huit jours après, au doigt d'une de ses jeunes camarades.

Devant cette déposition toute naturelle de Mme L... que ne peut contredire le filou italien, la jeune actrice de la Gaîté dut rendre, séance tenante, sa bague à celle qui n'avait cessé d'en être la légitime propriétaire.

Je fus quitte pour la remplacer par une autre bague.

Quant à mon gredin, il put d'autant moins se défendre que je lui remis sous les yeux les pièces de conviction qui le confondaient et qui résultaient des premières perquisitions faites dans sa maison.

L'inspecteur remit à Mme L... son porte-monnaie vide.

Je pus lui montrer l'instrument qui avait facilité l'aimable Italien à lui couper sa poche : un canif à deux lames.

Dès le jour même, cet habile *ouvrier* de la maison D... Père et Fils, lieutenant du Fra-Diavolo, fut envoyé à la Conciergerie.

Le lendemain, sur les révélations de ce bandit, une saisie fut opérée dans la maison de bijouterie de la rue Pagevin. Peu de temps après, quand on en connut le véritable propriétaire, elle fut mise sous séquestre.

La justice apprit tout ce que j'ai expliqué au début de ce chapitre.

En effet, la fabrique de bijouterie de la rue Pagevin, comme bien d'autres fabriques du Marais, ne prenaient leurs matières premières que des mains de certains fourgats en rapport avec des voleurs du boulevard du Temple, en faction à la porte des théâtres dont j'avais la clef à mon *café des Mousquetaires*.

L'instruction qui fut faite à la suite du vol commis au préjudice de la duègne du Gymnase, amena de curieuses révélations sur la maison de bijouterie de la rue Pagevin.

Elle démontra que les époux D... et leur fils n'étaient que les gérants du fameux bandit *Francioni*, l'homme aux *coups de couteau*.

Quant aux ouvriers des époux D***, des Italiens comme leur chef répondant aux noms de *Folliani*, *Mariani* et *Francini*, ils n'étaient en réalité que les soldats du Fra Diavolo.

Dans les grandes occasions, ces bandits s'adjoignaient une pick-pocket anglaise, une nommée Jeny. Elle avait la spécialité, à l'exemple de l'Italien de la duègne, d'allumer les riches dupes désignées aussi pour alimenter les ressources de ces bandits.

Le vol, pour les Anglais comme pour les Italiens, s'opère toujours sur une vaste échelle.

A l'encontre des Anglais, pour lesquels le vol est une *affaire*, le vol, chez les Italiens, est un *art*.

A peu près à la même époque, un nommé Polak, un Anglais qui parlait six langues, n'était entré dans la maison d'un photographe célèbre, uniquement que pour s'y faire l'introducteur des plus riches étrangers de la capitale.

Mais Polak, qui se réservait de porter les épreuves photographiques au domicile des riches étrangères, n'en sortait jamais les mains vides.

Il n'y déposait les épreuves de son patron que pour y prendre la bourse de ses clients.

J'ai dit qu'en France l'artiste est rarement voleur. Il n'en est pas de même quand il s'agit d'un artiste italien.

On se rappelle la scandaleuse histoire de Calzado, de ce directeur du théâtre des Italiens qui perdait au jeu six cent mille francs en une demi-heure et huit cent mille francs en un quart d'heure.

On se souvient de la fameuse Garcia qui rabattait chez la Baruchi tous les gentilshommes mineurs dont les hauts faits n'avaient plus d'autres champs de bataille pour illustrer leurs blasons que le tapis vert de la Baruchi ou l'alcôve d'une danseuse de la Scala volant à l'une de ses compagnes une rivière de diamants de la valeur de 10,000 fr! Il est vrai que tous ces scandales, tous ces vols opérés par des grecs et des proxénètes sur les plus grands noms de France, se passaient après l'époque du joyeux avènement de l'empire!

On ferait un volume rien qu'en énumérant les

singularités, les manies, les manières d'opérer des voleurs et des assassins.

Ces manies, ces singularités prouvent que l'espèce humaine, au point de vue même du policier, n'est pas absolument mauvaise. J'ai connu un voleur de la pire espèce, un bandit qui avait la spécialité de voler dans les églises.

Chaque fois qu'il se mettait en mesure de forcer les troncs ou de dépouiller les saints, il se mettait à genoux au pied des autels pour demander à Dieu de faire réussir le vol qu'il allait commettre.

Giraud de Gatebourse, que j'arrêtai, m'avoua qu'il n'osa jamais mettre sur ses faux billets le chiffre 500, persuadé que ce chiffre lui serait fatal. Il s'arrêtait dans l'émission de ses billets au chiffre 1,000, convaincu que le *cinq cent* et le *deux mille* lui seraient funestes.

— Et, en effet, me dit-il, c'est le fiacre 2,525 qui m'a conduit chez le juge d'instruction.

Le voleur comme le joueur est essentiellement superstitieux. Un bandit, quelque intelligent qu'il soit, recommence souvent son même vol, malgré les ressources de son esprit et de son adresse, parce que ce premier vol lui a réussi.

Il craindrait, en changeant sa façon d'opérer, d'être moins heureux quoique, logiquement, c'est le contraire qui se produit.

Cette superstition du voleur offre au policier la garantie certaine de sa capture. En se classant lui-même dans sa catégorie, le bandit se met ainsi dans la main du policier.

Le mérite d'un chef de la sûreté est de bien

connaître les diverses catégories des voleurs et assassins qu'il a chaque jour à pourchasser.

A la première réquisition, s'il connaît bien sa table de brigandage, il sait à quel genre de coquin a affaire sa brigade, si c'est à un *poivrier*, à un *américain*, ou à un *voleur au bonjour*, etc., etc.

Depuis Vidocq et Canler, les voleurs de profession ont un code qui ne varie pas depuis près d'un demi-siècle. Leurs tours se sont perfectionnés, ils se ressentent encore de leur origine. La tradition de Cartouche n'est pas morte.

Je vais en citer plusieurs exemples.

Il y avait autrefois un *charrieur*, voleur à l'américaine, qui, quoique très habile dans toute espèce de vols, n'aurait jamais, par superstition, changé sa manière d'opérer, quoique vieille comme le monde.

Seulement, par les ressources de son esprit aussi ingénieux qu'audacieux, il avait donné à son vol à l'américaine, qui lui avait toujours réussi, une tournure très ingénieuse.

Voici de quel façon il abordait ses dupes pour changer son fer ou son plomb en or, pour battre monnaie sur ses dupes qu'il choisissait de préférence parmi le beau sexe.

Il se disait le fils du gouverneur de la Californie.

Décoré de ce titre alléchant et pompeux, il abordait une personne assez bien mise dont l'allure indépendante répondait à ses brûlants désirs.

Il lui disait qu'en sa qualité d'étranger, il ne connaissait pas une seule rue de la capitale.

Débarqué depuis cinq minutes du chemin de fer,

il demandait de préférence son chemin à une jolie personne dont la riche parure répondait à sa mise.

En route, la connaissance est bientôt faite.

Le prétendu fils du gouverneur de la Californie, très beau garçon du reste, ne manque pas de dire en montrant des rouleaux de métal débordant de sa poche, qu'il est très inquiet, en sa qualité d'étranger, sur le sort des échantillons de sa patrie ; des lingots d'or au premier titre.

La jeune personne partage les appréhensions du timide Californien. Le jeune homme, heureux de la sympathie qu'elle lui témoigne, découvre au milieu de la rue un de ses rouleaux, en sort un louis qu'il donne à son obligeante cicérone.

Elle se récrie en disant qu'elle ne le conduit dans son chemin que par pure obligeance. Il insiste en disant que dans son pays un service se paye quelque minime qu'il soit.

Puis, comme il a appris que Paris est infesté de bandits, il supplie la jeune dame de lui garder deux de ses rouleaux qui offrent trop de tentation aux passants.

La jeune dame hésite encore ; comme dans le pays, peu écossais, du fils du gouverneur de la Californie rien ne se donne, il lui offre en échange de ce nouveau service une bague de prix.

Il a soin de faire arriver la fin de la conversation, au moment où tout deux se trouvent en face d'un joaillier et d'un bijoutier.

Arrivé à la porte, le fils du gouverneur de la Californie, aussi délicat que généreux, prie la dame de

lui confier sa bague pour ne pas la compromettre en allant avec lui chez le bijoutier.

Il lui dit de marcher devant pendant qu'il va entrer dans la boutique. La dame, confiante et qui a en poche les lingots d'or du riche Californien, lui abandonne volontiers la bague ou tout autre objet de prix.

Fidèle aux instructions du généreux et discret Californien, elle marche sans détourner la tête jusqu'à une certaine distance.

Mais elle n'est pas éloignée de quelques pas que mon filou prend une rue transversale sans entrer dans la boutique ; il court à toutes jambes avec le bijou soustrait à la belle et il court encore.

Quand elle est lasse d'attendre son galant Californien, la belle est bientôt convaincue que son inconnu ne s'est pas perdu, que c'est au contraire son bijou qu'elle lui a confié qui est perdu pour elle!

En ouvrant, par appréhension, l'enveloppe des lingots du prétendu nabah, elle voit avec stupeur que l'enveloppe du lingot d'or ne contient qu'un morceau de fer.

Dépitée, anxieuse, elle s'assure aussi de la valeur du louis ; elle s'aperçoit trop tard que le louis d'or n'était qu'un louis en plomb doré par le procédé Ruolz !

En moins d'une semaine, cinq jeunes femmes apprirent ce qu'il en coûte à montrer le chemin à ce soi-disant fils du gouverneur de la Californie ; une couturière, une rentière, une modiste, une épileuse et une confectionneuse furent jouées par le même tour.

Ces dames retrouvèrent plus tard sur les bancs du tribunal ce charrieur mystificateur. Elles le virent, pour leur honte et la sienne, prendre un tout autre chemin que celui qu'elles lui avaient indiqué.

Les rieurs furent pour le charrieur, les belles volées jurèrent, pour leurs péchés, de reprendre ensemble le chemin de Damas.

Veut-on savoir d'où vient l'origine de cette locution : *Une farce de fumiste?*

Elle provient de la manière d'opérer d'une bande de voleurs, fumistes de profession. Profitant du départ des propriétaires ou locataires des plus riches hôtels de Paris, ils montaient dans les cheminées pour dévaliser les appartements déserts et en faire sortir les objets les plus précieux par les toits.

Le voleur, malgré son audace, malgré son dédain des préjugés, est aussi maniaque que superstitieux. Tel grinche s'arrêtera à *faire le barbot dans une cambriolle* (à voler dans une chambre) s'il a oublié sa *joséphine* (sa fausse clef), jamais il ne se servira de la joséphine d'un autre de peur d'*attraper des punaises*, c'est-à-dire de manquer son coup ou d'avoir affaire à un mouchard.

Tel escarpe ou assassin ne commettra pas un crime un vendredi, ou s'il s'est *cassé le mufle* devant *un ratichon* (un prêtre.)

Si le voleur, par goût et par intérêt professionnel, est un élégant, il en remontre pour la distinction des manières, par les soins de sa toilette à un *sportsman*.

Les voleurs de distinction sont généralement des

Anglais. Benson, l'escroc du turf, ne s'habillait jamais que chez les tailleurs de la *pairie*. Quand il voyageait, sa caisse était pleine d'effets du plus grand prix et de l'élégance la plus exquise. Elle provenait des magasins de *Renard;* elle ne contenait que des chemises de soie et des cravates du dernier goût, digne du brillant personnage qu'il représentait : le marquis de *Montgomery*. Il portait à sa chemise, d'une éclatante blancheur, des diamants qui valaient des prix fous et qui certes n'avaient pas appartenu, dès l'origine, au criminel qui se les était appropriés.

Le voleur est ingénieux, ses tours le prouvent; il est aussi diplomate et retors. Lorsque l'éducation l'a formé, il peut figurer à côté du plus parfait gentilhomme dans un cercle ou sur le turf.

Toujours en évidence dans les théâtres, dans les concerts, sur les promenades publiques, il connaît, sans s'y mêler, toutes les grandes familles de l'Europe. Il serait au besoin, si sa profession ne le lui défendait, le guide le plus sûr de l'étranger dans Paris.

Si le voleur n'est qu'un ouvrier, il n'est pas moins ingénieux que l'homme du monde.

Comme mécanicien, il en remontre au plus habile ouvrier pour la confection de ses outils de *travail*. Il est aussi habile qu'adroit. Avec un simple levier il soulève le monde ; avec un fil d'acier, le plus fin qu'il soit possible de trouver, un voleur de grand chemin se charge d'enfoncer les portes les plus solides et les coffres-forts les plus rebelles.

J'ai vu la *joséphine* d'un certain cambrioleur ; c'était un chef-d'œuvre de fausse-clef ; elle s'allongeait, se rétrécissait à la volonté dans la main de son propriétaire ; elle s'adaptait par sa forme diverse et changeante à toutes les serrures ; sur dix serrures, joséphine n'en manquait pas trois.

Pas une devanture de boutique ne peut résister au *vilebrequin* du voleur ; ce vilebrequin est généralement agrémenté d'une petite roue. L'escarpe applique les pointes de son instrument sur une plaque de fer dur de plusieurs centimètres ; il tourne ensuite la petite roue, au bout de dix minutes le voleur a fait sur la plaque un trou assez large pour pouvoir permettre à un pégriot d'y passer.

Les voleurs les plus habiles au vilebrequin sont encore des voleurs anglais.

Les vols et les crimes les plus audacieux se conçoivent, se méditent, se mûrissent généralement au fond des prisons.

Le voleur solitaire ou les voleurs par bandes ne rêvent la liberté que pour tenter un coup de maître et se préparer une éclatante revanche. Jud, échappé de prison, après son meurtre sur un médecin militaire russe, tue en chemin de fer le magistrat Poinsot de la même façon, et par le même procédé. On sait s'il a réussi la seconde fois.

Wilson, ce nouveau Jack Scheppart, combine au fond des tavernes de la Cité des crimes qui ont pour auxiliaires, dans les bibines de Paris, les plus redoutables *guiches* des barrières.

Depuis vingt ans, Benson et Wilson, ces Napoléons de l'escroquerie, du vol et de l'assassinat, ont

imaginé au delà du détroit ces vols suivis de meurtres commis par des assommeurs dont les capitaines sont aujourd'hui nos pégriots.

Ce sont ces Anglais qui, une fois l'affaire *faite* à Paris, ramènent le plus souvent leur *toucheur* à la Cité de Londres pour y déposer en lieu sûr, le produit de leurs crimes et de leurs larcins.

Les grands vols, je le répète, partent des bords de la Tamise; les grands meurtres, des bords du Rhin.

Singulière particularité que la psychologie démontre sans l'expliquer, les assassins sont, en dehors de leur horrible fonction, les gens les plus gais du monde.

La société qu'ils recherchent de préférence, c'est celle des comédiens. Voilà pourquoi, de mon côté, j'ai tant fréquenté les artistes.

Un directeur du Théâtre-Historique et de la Gaîté eut longtemps pour ami et pour commensal un élégant Mexicain, la providence de ses plus jolies pensionnaires.

Il connaissait toutes les habitudes du directeur; il flattait ses goûts, ses préférences pour mieux les satisfaire. Il avait une libéralité qui ravissait son personnel féminin.

Un jour il disparut, après avoir connu tous les êtres de l'administration de son ami.

Une nuit, lorsque ce directeur l'attendait le moins, il retrouva son Mexicain dans son cabinet en train de travailler, à l'aide d'un vilebrequin, la serrure de sa caisse.

Le directeur et son commensal se reconnurent

lorsque le premier eut crié au voleur, lorsque le second eut levé le poignard sur lui pour l'empêcher de crier.

Le directeur ne dut son salut qu'au saisissement de l'assassin ne croyant pas avoir affaire à son ami qu'il voulait bien dévaliser, non assassiner.

Le scrupule de ce bandit lui valut cependant les travaux forcés.

Il est incontestable que si le Mexicain n'eût pas passé d'aussi bonnes soirées avec son ex-ami, il l'eût tué pour lui apprendre à mettre tant de mauvaise grâce à se laisser dépouiller.

On sait que l'acteur Albert, de l'Ambigu, n'avait pas de meilleur ami et de plus grand admirateur que Lacenaire. Il ne connut que fort tard son véritable nom.

Au moment du procès de cet assassin, la curiosité porte, un jour, Albert à aller voir juger le criminel dont s'occupait tout Paris.

Que reconnaît-il dans l'assassin de la veuve Chardon, dans le complice d'Avril? qui? Son ami d'autrefois!

L'acteur pousse un cri; il chancelle, il se trouve mal en songeant qu'il a pressé tant de fois la main, à un homme dont la main est couverte de tant de sang!

Cet acteur, le plus honnête homme du monde, revit longtemps Lacenaire en rêve. Il devint son cauchemar.

L'assassin n'avait recherché sa société que par opposition à celle qu'il fréquentait. La nature ne vit que de contraste.

Les voleurs, les assassins sont les plus grands comédiens du monde. Ils recherchent ceux qui sont appelés, comme eux, à diversifier leurs types. Ne sont-ils pas, après tout, les originaux des artistes appelés à perpétuer leurs copies?

Un assassin fut pris, un jour, en train d'applaudir la pièce de *Robert-Macaire;* et Lacenaire, après ses crimes, n'avait rien de plus pressé que d'aller aux Variétés applaudir Odry dans la pièce des *Saltimbanques!*

CHAPITRE X

UN MARI EN PARTIE DOUBLE

Un jour je reçus dans mon cabinet une dame dont le nom m'avait frappé dès qu'elle s'était annoncée par sa carte à mon secrétaire.

Je m'empressai de la recevoir.

C'était une dame à l'accent méridional; elle était d'une remarquable beauté.

C'était une dame mariée, doublement mariée, comme on va le voir.

Cependant elle avait toute l'allure de la courtisane.

Elle paraissait avoir trente ans. Elle avait des cheveux d'un noir tirant sur le bleu, épais et crépus. Son visage éblouissant de blancheur avait l'éclat de a pêche. Ses grands yeux aux longs cils se tenaient le plus souvent à demi ouverts pour les rendre plus langoureux. Ses lèvres voluptueusement épaisses

s'ouvraient sur deux magnifiques rangées de dents blanches et brillantes.

En voyant cette femme imposante comme une déesse, provocante comme une bacchante, le cœur bondissait dans la poitrine. Elle répandait autour d'elle un parfum de volupté. On voyait comme jaillir de sa personne, aussi caressante qu'enchanteresse, une clarté qui vous embrasait.

Dès que je l'aperçus, larmoyante et douloureuse comme une Madeleine, je sentis que j'avais affaire à une sirène.

Comme Hercule, que je n'avais pourtant pas la prétention d'imiter auprès de cette Déjanire, je me défiai de la tunique de Nessus.

Je n'avais pas eu besoin de la voir pour me tenir en garde contre elle. Son nom venait de me remettre en mémoire un rapport qui la concernait. Et sa personne me prouvait encore les dangers qu'il y avait à s'attacher au char de cette voluptueuse déesse.

Pour mettre l'avantage de mon côté, après avoir subi les premiers feux de ses incomparables séductions, je lui demandai froidement ce qui me procurait l'honneur de sa visite.

Elle me répondit, les larmes aux yeux, avec un air de victime éplorée :

— Monsieur, vous voyez en moi la plus malheureuse des femmes. Je suis poursuivie, depuis un mois, par un fou qui m'accable de ses outrages. Dans sa folie, il se prétend mon mari! Il dit que l'homme qui porte mon nom n'est qu'un imposteur, et qu'il le prouvera devant les tribunaux.

Aussi, mon mari et moi, obsédés par cet extravagant prions-nous la police de le faire enfermer, Je viens moi-même vous supplier, monsieur, en votre qualité de chef de la sûreté, de mettre un terme à ses obsessions qui, pour mon mari et pour moi, deviennent un supplice de tous les instants.

La sirène, en terminant ces mots, m'avait lancé des yeux si langoureux, si fascinateurs, que je fus obligé de baisser les miens pour ne pas me laisser aller à ses éblouissements.

Décidément cette femme voulait me capter; et elle s'attaquait à moi, le chef de la sûreté, parce qu'elle sentait que sa cause était mauvaise.

La dame ne me connaissait pas ou plutôt elle ne connaissait que M. Auguste, le débonnaire petit employé des finances et non le M. Claude de la sûreté.

A peine avait-elle achevé son discours aussi bien étudié que ses œillades, que je lui dis :

— Madame, je regrette sincèrement la fausse démarche que vous faites. Si vous avez à vous plaindre, comme vous le prétendez, d'un misérable, d'un fou, adressez-vous au commissaire de votre quartier. Si la plainte est sérieuse, le parquet, par le ministère du procureur impérial, agira; mais, d'ici-là, je le répète, je n'ai rien à faire et je n'ai même pas le droit de vous entendre.

Et je congédiai la dame qui, à ma réponse, bondit comme une panthère blessée; elle prit la porte et me dit assez sèchement :

— C'est bien, monsieur, j'agirai d'après vos conseils. Peut-être trouverai-je plus de complai-

sance, plus de sympathie, en raison de mes infortunes, auprès de vos supérieurs.

Et la dame offensée partit en me lançant des regards qui n'étaient plus tendres.

Sa sortie ne fit que me convaincre de la véracité du rapport que j'avais encore sur mon bureau au moment où je recevais la dame.

Si j'avais été dur, presque grossier vis-à-vis de cette personne, c'est que sa visite, au moment où une grave présomption pesait sur elle, me prouvait que l'homme qu'elle accusait n'était pas aussi fou qu'elle le prétendait.

Voici ce dont il s'agissait, au dire de la victime de cette beauté se croyant si sûre de son pouvoir.

Dix ans auparavant, deux jeunes gens de Toulouse partaient de France, après le coup d'État, pour aller chercher fortune en Californie. Ils étaient cousins, ils portaient le même nom.

Ces deux Toulousains, dont l'un venait d'être marié avec la jolie personne que je venais de recevoir, avaient été fort compromis par leurs opinions et par leurs allures républicaines.

En quittant la France, ils obéissaient aussi bien au désir de faire fortune qu'à la crainte d'être jugés, déportés en vertu d'un arrêt des commissions mixtes.

Une fois en Californie, les deux cousins ne tardèrent pas à trouver dans les *placers* une fortune considérable. La dame de l'un d'eux, dont les ardeurs amoureuses rivalisaient avec la fièvre d'ambition des jeunes gens, ne tarda pas à se lasser de son mari.

Elle le trouva trop occupé de sa fortune, pas assez d'elle-même. Elle s'en plaignit au cousin qui la consola en laissant de côté son vif désir de thésauriser pour le remplacer par le plus vif désir de plaire à la belle cousine!

Du reste, il ressemblait tant à son mari, en sa qualité de cousin germain, que pour la femme qui le trompait avec lui, c'était encore, de la part de la belle, un hommage rendu à l'époux... trompé.

Le mari s'aperçut de ce culte... *in partibus*. Il ne fut pas, à ce sujet, tout à fait de l'avis de la dame.

Comme celui qui le coiffait était son plus proche parent, il se résigna, il se tut.

Mais pour couper court à cette liaison *à trois*, il ordonna à sa femme de repartir sans lui pour la France. Il prétexta que, personnellement, il avait des intérêts à soigner à Toulouse, Il dit que, vu le décret de bannissement qui le frappait et qui l'empêchait de rentrer dans sa patrie, il la chargeait, en son nom, de le représenter.

La dame se trouvait fort bien en Californie. Elle feignit de vouloir rester pour lui, en dépit de tous les intérêts toulousains.

L'époux jaloux, qui savait à quoi s'en tenir, insista; il prétexta que le climat californien était meurtrier pour sa femme.

Elle dut partir, quoique à regret, pour ne pas éveiller les soupçons de son mari.

Une fois l'épouse envolée, ce fut au tour de l'amant à être inquiet. Il connaissait le caractère aussi volage qu'ardent de la femme de son cousin.

Il eut, à ce sujet, une explication avec le mari qu'il ne soupçonnait pas être très perspicace en sa qualité de... mari.

Celui-ci le railla, poussé à bout, il riposta :

« — Que si son cousin avait tant de soucis de la vertu de sa femme, c'était parce qu'il savait par lui-même qu'elle était très fragile.

D'explications en explications, le mari avoua à son rival le véritable motif qui l'avait décidé à faire partir son épouse. Il termina en disant :

« — Qu'il défendait à son cousin, quand il reviendrait à Toulouse, de revoir sa femme et de reparaître à son foyer.

Cela se passait quelques jours après l'amnistie générale

Le cousin qui, au contraire, désirait profiter de cette amnistie, pour renouer ses relations avec l'épouse de son parent, ne sepossséda pas de rage.

Il se démasqua. Il s'en suivit une explication qui ne fut pas du goût du mari.

Celui-ci trouva qu'il ne pouvait pousser plus loin la condescendance et la délicatesse vis-à-vis d'un parent qui allait jusqu'à lui avouer cyniquement son amour pour sa femme.

Le mari ne se gêna plus pour accabler d'injures celui qu'il n'avait que trop ménagé.

Une lutte s'en suivit.

Le lieu du combat fut aux placers même.

Les deux chercheurs d'or, armés chacun d'une pioche, fondirent l'un sur l'autre.

Après une lutte acharnée, l'avantage tourna au profit de l'amant.

Le mari battu reçut à la tête un coup de pioche.

Le cousin, épouvanté des conséquences de ce duel, s'enfuit du placer en laissant pour mort son parent.

Comme il craignait d'être accusé d'un meurtre, puisque ce duel avait eu lieu sans témoins, il reparut à son habitation en se faisant passer pour celui qu'il venait de frapper.

Grâce à sa ressemblance avec son cousin perdu dans une fondrière, il eut le temps de prendre les papiers de sa victime, son or et le sien. Puis il partit de la Californie sur le premier paquebot faisant voile pour la France.

Comme il était certain d'avoir tué son cousin, comme il redoutait personnellement d'être accusé par le consulat, de meurtre sur un compatriote qu'il n'avait déjà que trop outragé, il n'hésita pas à faire la traversée sous le nom de l'homme qui, pour lui, n'existait plus.

Il arriva à Marseille, jusqu'à Toulouse. On le pense, sa première visite fut pour la dame de ses pensées.

Il se rendit donc chez la belle.

Comme ses relations avec ses deux cousins avaient transpiré jusque dans sa ville natale, chez la belle, le remplaçant du mari se fit annoncer comme étant son époux.

Il était si ressemblant avec lui que l'épouse, au premier abord, se méprit ou feignit de se méprendre sur son identité.

L'amant, en présence de témoins, n'eut garde de la contredire.

Lorsque, dans le tête-à-tête, le cousin voulut lui dire la vérité, elle lui ferma la bouche par un baiser.

Elle traita de mauvaise plaisanterie l'histoire véridique de son époux frappé à coups de pioche par son rival.

Le lendemain de cette entrevue suivie d'une nuit pleine d'enchantements et de volupté, la belle Toulousaine défendit à son amant, qu'elle s'obstinait à regarder comme son mari, de raconter cette histoire qu'elle traita de fable.

Le cousin, qui n'avait consenti à cette substitution de personne que forcé par la nécessité, s'engagea à se taire dès que cela plaisait à la dame.

Du reste, le cousin était bien mort, et il en était l'unique héritier.

En lui prenant son nom, ses papiers, sa femme jusqu'à son or gagné ensemble, rien ne sortait de la famille dont il était le dernier rejeton.

Tout alla donc pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Le cousin éprouvait bien, de temps en temps, quelques remords lorsqu'il se rappelait son duel aux placers, lorsqu'il se rappelait ce qu'il était vis-à-vis des lois et de sa conscience.

Sa femme, qui n'était pas légiste, qui avait un tempérament de feu, étouffait, par ses attentions passionnées, les cris timides d'une conscience troublée.

Et le faux mari oubliait tout dans les bras de sa sirène.

Les rares instants de crainte et de remords s'envolaient bien vite sous les ailes de l'amour.

Le temps avait fini par ratifier un mensonge que la prudence avait imaginé dans l'esprit de l'amant, que l'amour avait fini par consacrer chez l'amante si heureuse d'être la femme de celui qu'elle aimait moins en épouse qu'en amoureuse !

Hélas! le bonheur n'a qu'un temps. Lorsqu'il n'est pas détruit par ceux-là même qui en jouissent, il est détruit par le destin, jaloux du bonheur des humains.

En vain la ville entière de Toulouse, grâce à la ressemblance du faux mari avec le vrai, soutenait-elle le mensonge de cet heureux couple; en vain la femme elle-même le propageait-elle avec une évidence qui donnait plus de poids à ce mensonge. Un homme vint un jour détruire ce bonheur échafaudé sur l'imposture.

Cet homme qui prit la place du destin vengeur parce que l'on avait pris sa place, ce fut le véritable mari de la belle Toulousaine.

Il n'était pas mort en Californie.

Le coup de pioche qu'il avait reçu à la tête ne l'avait qu'entamée sans le guérir de la blessure faite à son front.

Un jour, il reparut aux yeux de ceux qui lui avaient tout pris, son bien et sa personne.

Le spectre de Banco ne produisit pas un effet plus terrible sur les coupables.

Le faux mari, déjà tourmenté par le remords, se serait volontiers jeté aux pieds de sa victime, si la femme n'avait été là pour le forcer à soutenir son mensonge criminel.

Du reste, l'aspect misérable du véritable mari,

son air aussi piteux que rébarbatif n'était pas fait pour éclairer la vérité, pour dessiller les yeux des plus clairvoyants.

Le malheureux époux, qui avait gagné la France en mendiant, qui en avait les allures, fut chassé de son logis comme un malfaiteur, conspué par ses anciens valets!

Mais l'époux légitime avait trop souffert pour n'être pas aguerri à ces coups du sort.

L'époux trompé ne se tint pas pour battu!

Chassé de chez lui sans un sou, sans papiers, le vagabond, ou du moins celui qui était traité comme tel, s'en vint à la préfecture. Il raconta ce qui lui était arrivé. On traita d'abord son histoire de roman; on lui montra des lettres du Mexique, de la Californie et qui lui prouvèrent qu'il *était bien mort*!

Ce furent ces lettres qui mirent un doute sur sa disparition définitive et qui placèrent les autorités sur la trace de la vérité.

Le mari trompé, battu, subtilisé, prouva que les lettres étaient de l'écriture de celui qui avait tant d'intérêt à lui prendre son bien et sa femme. Il démontra qu'elles avaient été mises, après coup, à la poste dans une localité voisine ne répondant pas au timbre de la région d'où ces lettres avaient été écrites.

Les faux époux, en prenant trop de précautions, s'étaient vendus eux-mêmes.

Les parents, les amis qui, dans l'origine, avaient reconnu le cousin suspecté comme véritable époux

de la *bigame*, revinrent sur leurs premières appréciations.

L'opinion se déclara en faveur du véritable mari.

Les faux époux n'attendirent pas le moment d'être démasqués par la justice. Ils partirent de Toulouse et ils allèrent cacher à Paris leur adultère.

Cette fois, la justice toulousaine avait commencé son instruction.

Le véritable époux, fort de l'appui de la justice, les avait suivis, il n'avait pas hésité à recommencer à Paris ce qu'il avait tenté à Toulouse.

Lorsque je reçus dans mon cabinet la belle pourchassée, j'étais instruit par le parquet de tous ces détails.

Mais ce qui m'étonna fort, après la visite de cette dame, ce fut de n'entendre plus parler d'elle, ni du mari en *partie double*.

Je m'attendais tous les jours à recevoir de la magistrature un mandat d'arrêt contre cette femme, que je considérais déjà comme une future pensionnaire de Saint-Lazare, contre le faux mari, meurtrier et voleur, que je voyais aussi à Mazas ou à la Conciergerie.

Le mandat ne vint pas.

Le rapport, concluant à des poursuites, resta indéfiniment dans mon tiroir. J'appris, un jour, qu'un pauvre diable, considéré comme fou, avait été arrêté sur la voie publique, amené au Dépôt, puis transféré, sur les rapports des médecins, à Bicêtre.

L'officier de paix avait agi d'après les ordres su-

périeurs en traînant chez le commissaire le pauvre insensé.

Je ne connus son nom que quand il fit partie des pensionnaires de Bicêtre.

Ce nom me frappa. C'était celui qui, selon le rapport rédigé à Toulouse, était le véritable mari de la belle Toulousaine.

Alors, je m'informai de ce que cela voulait dire auprès du directeur de la sûreté. Il me dit qu'à propos de ce *mendiant* toulousain, un ancien condamné politique, il avait reçu des ordres émanant des bureaux de la première division.

Je m'inclinai.

Je compris que la belle Toulousaine n'avait pas perdu de temps, après avoir été brutalement congédiée par moi.

Comme elle me l'avait promis, elle avait mis à profit mes conseils.

Grâce à ses beaux yeux, elle avait trouvé en effet plus de complaisances, plus de sympathie auprès de mes supérieurs.

L'adroite méridionale, qui était payée pour se méfier de moi, avait eu l'art de faire passer, en dehors de mon ministère, un acte d'arrestation, dont l'apparence légale déguisait la plus lâche et la plus criminelle des infamies.

Comme l'instruction judiciaire à Toulouse n'avait pas eu d'exécution, elle ne put avoir de suite après l'attestation légale des médecins de Paris constatant l'ancien condamné politique comme fou.

Du reste, il était indûment rentré en France.

Lors de l'amnistie, cet homme n'avait pas eu la

précaution, comme le faux mari, de faire sa demande en grâce.

Le bureau de M. Lagrange n'était donc que trop disposé à écouter la dame dont le mari, *avant la lettre*, était considéré comme un ennemi de l'Empire.

Ces considérations politiques appuyées par les beaux yeux de la dame firent que le mari spolié, battu, qui espérait reprendre en France la jouissance de ses biens et de ses droits sur sa femme, n'eut à Paris qu'un cabanon !

Il fut arrêté, laissant sa femme dans les bras de son cousin; il en fut séparé à jamais pour finir ses jours à Bicêtre où, avant de mourir de rage, il s'éteignit fou !

Une fois le véritable mari mort, le faux mari alla en Suisse faire légaliser son mariage de la main gauche; plus tard, il put soutenir en France une vérité qui longtemps avait été un mensonge, et qui, pour être une vérité, avait coûté la mort d'un homme, la captation de sa femme et le vol de sa fortune !

De pareils drames n'étaient pas rares sous l'Empire. Un homme suspect au gouvernement, ou qui, par sa femme, contrariait le bon plaisir des soutiens de l'*élu* de la nation, était volontiers enlevé pour disparaître à la frontière ou dans les cabanons de Bicêtre.

Cette histoire n'est pas la seule ; elle a eu de nombreux pendants que j'ai esquissés à la hâte en signalant les *crimes de l'Empire*.

Si dans la vie civile, ces crimes étaient moins

fréquents, ils étaient dans la vie militaire presque passés en habitude. L'épaulette d'or se permettait des licences qui rappelaient celles des Néron et des César. Tel maître, tel valet.

Les actions d'éclat de certains officiers de l'Empire, qui avaient commencé par les fusillades du boulevard de Montmartre, par des déportations en masse, s'achevaient comme elles avaient commencé.

Aux actions honteuses de la vie publique, succédaient les actions honteuses de la vie privée.

En ce temps-là, le gouvernement, issu d'un parjure, ne demandait à ses complices que de sauver les apparences de la légalité... afin de ne pas effrayer le bourgeois.

Avant tout, pour les subalternes du maître, il s'agissait de réussir pour être encouragé par celui qui réussit si bien son coup d'État.

Le plus grand malheur d'un employé consciencieux c'était de servir un gouvernement sans conscience. Cette histoire le prouve.

L'affaire que je vais raconter, dans laquelle un sous-lieutenant de la garde ne *réussit* pas, et qui fut puni pour n'avoir pas réussi, le prouve encore.

CHAPITRE XI

LA NOUVELLE MANON LESCAUT

C'était un vendredi, au mois d'avril 1863, jour de Vénus, quoique fatal aux amoureux, gens les plus superstitieux du monde, un jeune et beau sous-lieutenant entrait en relations avec une aimable et séduisante blanchisseuse.

Voici comment se fit la connaissance des amants dont la fin fut aussi tragique que le dénouement du roman de l'abbé Prévost.

Un sous-lieutenant de la garde impériale, très fier de ses nouvelles épaulettes qui rehaussaient l'éclat de sa bonne mine, se promenait d'un air vainqueur dans le passage Cherbourg.

Tout en se frisant la moustache, il lançait à droite et à gauche des œillades aux devantures des boutiques où il entrevoyait de jolis minois.

Son attitude, semblait dire aux jolies filles qui le regardaient :

— Qui veut mon cœur? il est à la plus belle.

Il n'était pas au milieu du passage que son choix était fait, qu'il était accepté par une belle, incendiée sous le feu de ses persistantes œillades.

C'était, comme on l'appelait, la jolie blanchisseuse du passage Cherbourg, M^me^ P***, dont les pratiques ne se comptaient plus dans la garde où le jeune sous-officier Fleury venait d'être promu au grade de sous-lieutenant au 4^e^ régiment de chasseurs.

Si la connaissance se fit si vite entre la jolie blanchisseuse et le beau sous-lieutenant, ce fut probablement parce qu'ils n'en étaient pas à leur première entrevue.

Et Fleury avait déjà peut-être fait son choix, comme le fils de Priam, en quittant la caserne pour se rendre au passage de Cherbourg.

En tous les cas, Pâris n'eût pas mieux choisi en s'arrêtant à la Vénus de ce passage.

C'était une jolie femme, petite et replète, aux yeux bleus, sa prunelle avait des ardeurs incommensurables; sa bouche rose, en arc, avait des replis sensuels et elle était délicieusement faite; sa gorge s'arrondissait amoureusement sur une taille élancée; et ses joues étaient aussi fraîches, aussi épanouies que ses épaules étaient potelées. Elles dessinaient des contours qui étaient des trésors d'amour cachant autant d'abîmes de délices.

Le beau Fleury, jusqu'alors n'avait fait qu'entrevoir à la caserne cette souriante créature. Il avait pu, ce jour-là, se bien pénétrer de ses charmes.

Répondant en tout à ce qu'il avait rêvé, à tout ce

qu'il n'avait fait qu'entrevoir, le sous-lieutenant n'avait pas hésité, sous le prétexte mercantile de lui donner sa pratique, d'entrer chez la séduisante blanchisseuse.

Entourée de ses nymphes, naïades du battoir, mais qui étaient loin de ressembler à la divinité, le beau sous-lieutenant ne tarda pas à laisser percer que le but de sa visite n'était pas le but prosaïque indiqué par sa première démarche.

Les yeux rayonnants, la bouche souriante de la belle avaient déjà aussi bien parlé que les regards du séduisant lieutenant.

Cependant, lorsqu'il fit cet aveu trop direct, la dame le tira à part; elle lui dit devant les sourires moqueurs de ses nymphes :

— Parlez plus bas, je suis mariée.

Et le soir, la belle, avec un abandon que le sous-lieutenant mit sur le compte de ses avantages, lui donnait rendez-vous pour le lendemain matin.

Le lendemain, M^me^ P***, sous prétexte de porter du linge fin en ville, déjeunait en tête-à-tête avec le militaire.

Le lendemain de sa présence à la boutique de la jolie blanchisseuse, Fleury était aussi mari que le mari de la belle.

Hélas! ce commencement de bonheur mutuel devait devenir la source de tous les maux de cet expéditif conquérant.

M^me^ P***, tout en aimant à la folie son lieutenant, son *bébé*, comme elle le désignait, était la plus despote et la plus coquette des femmes.

Elle mit son orgueil à jouer auprès de son vain-

queur le rôle d'Omphale. De son côté, le nouveau conquérant fut si vite enveloppé par ses invincibles séductions qu'il se plia à tous ses caprices.

Elle voulut que les jours où il était de garde au château, il passât d'abord devant sa boutique, pour bien voir son *bébé*, pour bien en jouir dans son uniforme de grande tenue!

Quand il n'était pas de service, elle exigeait qu'il fît sa partie de cartes avec son époux.

— Mon mari, lui disait-elle, est un simple qui ne voit pas plus loin que son nez. Cependant pour éviter ses soupçons, il vaut mieux aller à lui que d'avoir l'air de l'éviter.

Grisé par la passion, le sous-lieutenant n'hésita pas à se faire l'ami du mari et à le tutoyer.

Il ne se contenta pas de fumer dans ses pipes, de boire à la même chope, non; après lui avoir pris sa femme, il lui mit jusqu'à ses paletots.

Eugène-Napoléon P..., un nom prédestiné comme on voit, était le mari complaisant de la blanchisseuse, il était de son état peintre décorateur.

Il l'avoua devant les juges militaires :

— Pendant huit mois qu'il connut Fleury, il l'aima comme son enfant, il l'appela bébé, comme sa femme qui, du reste, ajouta-t-il, était aimée de toutes ses pratiques, les officiers de la caserne d'en face.

Cet aveu plein de candeur, de la part du mari de cette coquette, n'était pas aussi naïf qu'il paraissait l'être.

Si la belle M^me^ P*** avait le tempérament de la courtisane, le mari était un être abject qui avait le flair d'un proxénète et l'instinct d'un tartufe.

Le plus dupé des trois n'était pas celui qu'on pense.

Fleury, en couronnant le front de l'époux qui feignait de ne pas s'en apercevoir, ne lui préparait pas moins ses foudres.

Quant à la belle blanchisseuse, si elle aimait son bébé, elle aimait plus encore le plaisir.

Forte d'elle-même, fière de sa beauté, elle prenait autant de soins à avilir son amant qu'elle avait avili son époux qui, par intérêt, s'était prêté et se prêtait de plus en plus aux complaisances de sa femme pour ses pratiques.

Or, comme bébé, l'ami de la maison, ne rapportait pas assez au mari, le mari qui, dans sa partie de peintre en bâtiment, avait trop de jours de chômage, cherchait à les combler en favorisant les nouvelles intrigues de sa femme.

Il n'y avait pas quinze jours que le beau Fleury était devenu l'ami de la maison, partageant le tabac de l'amitié cimentée par l'amour, qu'un troisième larron vint lui disputer sa place.

Il fut accueilli par le mari comme l'avait été Fleury, mais Fleury n'était pas d'aussi bonne composition que lui; il trouva mauvaise l'hospitalité accordée à son rival.

Ce rival était pourtant un camarade de régiment, un sous-officier corse. A cette époque, les Corses étaient partout, surtout où l'on pêchait en eau trouble! Et Dieu sait si l'on y pêchait sous l'empire!

Ce rival, c'était un nommé Guiangenti.

Le 17 avril, c'est-à-dire quinze jours après la pre-

mière relation de la belle Mme P*** avec Fleury, ce dernier est de garde au château.

Il se présente en grande tenue dans la boutique de sa maîtresse; elle le voit si beau qu'elle veut le retrouver au poste; mais au poste, elle rencontre le sous-lieutenant Guiangenti; elle le trouve non moins séduisant que son bébé.

Pour rester fidèle à la mémoire de l'absent, elle n'hésite pas, pendant que Fleury est de garde, à le remplacer par le beau Corse.

Le lendemain, Fleury qui sait qu'elle a passé la nuit dans les bras d'un autre, court chez sa maîtresse.

Elle n'est pas encore rentrée, tant le Corse s'est acquitté en conscience de son rôle de remplaçant.

Fleury ne trouve à la boutique que les nymphes de sa divinité.

Elles le gouaillent. Les femmes sont impitoyables! Elles lui disent que cette absence de leur maîtresse doit lui servir de leçon, et qu'il n'y a que le premier pas qui coûte sur le chemin de l'adultère!

Etait-ce bien le premier pas?

Les nymphes devaient être très indulgentes pour leur maîtresse.

En tous les cas, le beau Fleury est furieux. Enfin Mme P*** arrive. Il l'accueille par des injures. Elle lui en répond.

Le mari intervient sur ces entrefaites.

Comme il est pour un peu dans le scénario de cette immorale comédie, il prend le rôle de temporisateur.

Il demande d'abord, d'un air niais, ce qu'a le cher bébé.

Avec un cynisme qui aurait dû éclairer un homme moins possédé par l'épouse de cet être immonde, le mari ajoute :

— Il paraît que cela ne va pas dans le *ménage*. Qu'y a-t-il donc?

— Il y a, reprend M^me^ P***, qui, pour son amour-propre, ne veut pas montrer devant son amant, son mari aussi vil qu'elle l'a fait elle-même, il y a que M. Fleury est gris!

De peur que le mari en dise trop long, ce qui aurait pu nuire à sa passion très véritable pour son cher bébé, elle le pousse hors de sa boutique. Là, elle essaye de redevenir tendre envers celui qu'elle ne vient pas de ménager.

Fleury, qui a sur le cœur la nuit passée avec le Corse, lui demande en partant :

— A quelle heure puis-je régler mon compte de blanchissage?

— Quand monsieur Fleury voudra! réplique-t-elle sèchement.

Mais l'amour est lâche.

Après cette riposte de la belle blanchisseuse, Fleury lui fait un pressement de main significatif; il a des larmes dans les yeux.

M^me^ P*** a pitié de la douleur de son cher bébé.

Elle lui donne rendez-vous chez elle pour le lendemain.

Le lendemain, comme son mari est absent pour quelques jours, comme le raccommodement qui suit cette brouille de vingt-quatre heures, est très long à

se faire, ce n'est qu'à deux heures du matin qu'il est définitif.

A cette heure, le beau Fleury ne peut réveiller la concierge sans compromettre une femme mariée.

Pour être tout à fait dans le rôle du mari absent, c'est dans sa chambre à coucher que se termine le raccommodement.

C'est l'époux de la belle blanchisseuse qui paie l'infidélité de sa femme avec le rival du beau Fleury.

Celui-ci est aux anges!

Il n'y a pas que le mari qu'il a trompé. Ainsi est faite notre imperfection!

Mais légalement, un amant ne peut pas toujours usurper la place du mari.

Il est convenu entre les deux amoureux qu'ils prendront un appartement rue Saint-Nicolas.

Cependant, dans la garde impériale comme dans le service de l'Autriche, le militaire n'est pas riche.

Un sous-lieutenant a lui-même beaucoup à faire pour subvenir à ses propres besoins.

Alors M^me^ P*** prend sur elle de payer le loyer de l'appartement de la rue Saint-Nicolas et de mettre son amant dans ses meubles.

Encore une fois la dignité du sous-lieutenant de la garde regimbe. Il s'explique jusqu'à un certain point les toilettes de la jolie blanchisseuse, quoiqu'elles soient au-dessus de sa condition.

Son mari, au besoin, quand la peinture ne chôme pas, peut lui payer ses toilettes; mais un loyer, des meubles dont l'achat devient le prix de l'adultère, un mari, malgré toute la complaisance

qu'il pourrait y mettre, ne peut en être le pourvoyeur.

Alors Mme P..., qui est une fine mouche, conte une histoire au beau sous-lieutenant.

Pour la croire, il faut qu'il soit bien amoureux.

La jolie blanchisseuse lui avoue qu'elle est la fille naturelle du duc de Praslin, et que la famille de son père, tout en ne pouvant la reconnaître, ne l'a pas complètement abandonnée. C'est d'elle, ajoute-t-elle, que lui viennent des envois d'argent qui lui permettent de mettre dans ses meubles son cher bébé.

Elle termine en disant que son mari, qu'elle *méprise* pour son indélicatesse, ne l'a épousée précisément que parce qu'il savait ce qu'elle était à cette noble famille.

Mais elle dédaigne tellement son époux qu'elle a juré que jamais il ne profitera de ses ressources.

— Hélas! ajoute-t-elle, sans les odieux calculs de cet homme, j'eusse été le modèle des épouses! et peut-être n'aurais-je pas même connu mon bébé.

Fleury est au septième ciel, quoique son amour-propre souffre un peu d'être dans les meubles de sa maîtresse, mais il voit encore dans cet acte une garantie de son amour pour lui.

Il est surtout bien aise d'entendre mal parler de Napoléon P***; car il soupçonne, malgré son aveuglement, que l'indélicat époux est pour beaucoup dans les infidélités de sa maîtresse.

Avec le caractère de la jolie blanchisseuse, les jours se suivent mais ne se ressemblent pas.

Autant le beau Fleury est la constance même,

comme Desgrieux, autant la jolie blanchisseuse est la légèreté en personne, comme Manon Lescaut, dont elle est le prototype.

Huit jours ne se sont pas écoulés depuis la location de l'appartement de la rue Saint Nicolas que la blanchisseuse n'y fait que de courtes apparitions.

Quand elle y paraît, elle est toujours pressée.

En vain son amant la supplie de lui consacrer tous ses instants, elle lui répond qu'elle se doit à ses pratiques et que son mari, par un retour qu'elle ne s'explique pas, est devenu tout à coup jaloux d'elle.

Il la suit, s'il les trouvait ensemble il les tuerait.

Comme Fleury est excité par ces manèges qui le privent de plus en plus de l'objet de son adoration, Mme P*** ne craint pas de lui avouer, un autre jour, le but de son irritante comédie :

— Vois-tu, bébé, lui dit-elle, si je te cédais toutes les fois que tu le désires, tu ne m'aimerais pas autant! C'est moi qui souffrirais ce que tu souffres. Mais tu es l'idole de mon cœur; il n'y a que toi au monde que j'aime, malgré mes caprices!

— Et cependant, lui répond-il en soupirant, tu m'as été infidèle, et qui me dit que tes absences ne cachent pas de nouvelles infidélités?

— C'est une sotte vertu que la fidélité, répond la cynique blanchisseuse, qui lui répond encore comme Manon à son Desgrieux.

A ces mots, Fleury est au paroxysme de la rage.

Il ferme au verrou la porte de sa chambre. Il menace de tuer sa maîtresse, il dit qu'il la tuera,

un jour, si jamais un autre Guiangenti se présente entre lui et son époux.

La jolie blanchisseuse se jette à son cou et l'embrasse avec transport.

Elle lui laisse à peine achever ses reproches lorsqu'il lui dit :

— Que me reste-t-il donc à faire pour toi lorsque je t'ai tout sacrifié? Ne déchire pas à plaisir un cœur qui est tout entier à toi. Tu m'as rendu lâche en acceptant tes bienfaits, ne te rends pas ingrate, ne te découvre pas comme un monstre, après m'avoir rendu presque aussi méprisable que ton mari.

La belle blanchisseuse est heureuse et fière de son esclave; elle lui prouve cette fois qu'elle n'est pas un monstre d'ingratitude.

Elle passe la journée et la nuit avec lui.

Le lendemain, le mari qui, en amour, a les mêmes principes que sa digne moitié, lui fait une scène affreuse. Il lui dit que si elle s'abandonne ainsi à elle-même, la clientèle de sa maison l'abandonnera.

Les affaires sont les affaires. Et de nouveau le tendre Fleury, dans l'appartement de la rue Saint-Nicolas, passe une partie de ses rendez-vous donnés à la belle, dans l'isolement et le silence.

Il a le temps de méditer sur les dangers de son amour; il s'aperçoit de l'abîme ouvert sous ses pas.

Il écrit à son père. Honteux de sa passion, plus honteux des dédains de la perfide, il demande à sa famille une somme de cinq cents francs pour payer le loyer de sa maîtresse et pour n'être plus à sa charge.

Sa famille qui, par voie indirecte, a appris les égarements de Fleury, est heureuse de ses bonnes résolutions. Elle s'empresse de lui remettre la somme désirée.

C'était, de la part de sa famille, une grave imprudence; mieux eût valu se mettre en lieu et place de l'enfant prodigue et payer pour lui.

Voici ce qui arrive. Une fois le beau Fleury en possession de cet argent, il écrit à sa maîtresse. Fier de dominer la situation, Fleury ose lui dire que tout est rompu entre eux. Il ajoute :

— J'étais fou, j'étais lâche. La raison rend enfin au devoir. Je donne congé de votre lupanar.

La belle blanchisseuse, qui croit tenir perpétuellement son amant, est furieuse de cette lettre si injurieuse pour elle.

Et dans son dépit, elle la montre à son mari qui, en ces sortes d'affaires, est toujours de très bon conseil.

L'odieux époux lui répond :

— Si vous êtes adroite, ma chère, c'est vous qui aurez l'argent du terme.

M^me^ P*** suit si bien les leçons de son mentor vicieux que, en accordant une nouvelle journée de délices à son cher bébé, l'argent destiné au propriétaire passe aussitôt dans la poche de la nouvelle Circé.

Et le soir, M^me^ P*** rentre triomphalement sous le toit conjugal avec les cinq cents francs de la famille de son bel amoureux.

Le digne époux, enchanté de sa femme, non

moins ravi de son Desgrieux, dit qu'il veut revoir son cher bébé.

Celui-ci ne tarde pas à rentrer à la maison.

Avec les cinq cents francs du beau Fleury, on tue le veau gras.

Le mari, qui tient autant que sa femme à avoir sous sa dépendance le sous-lieutenant dont la famille peut disposer de cinq cents francs, recommence à faire de lui son commensal.

Le jeune homme s'y prête volontiers, parce qu'il peut voir et surveiller de plus près celle qui devient sa vie, son âme, et sans laquelle, désormais, l'existence est intolérable.

De son côté, le mari trouve une âpre volupté à ravaler l'esclave absolu de sa femme. Si le beau Fleury ne file pas à ses pieds, il fait les commissions, coule la lessive et il s'habille jusque dans les vieux paletots de l'époux de sa maîtresse.

Mme P***, qui ne sait aimer qu'en faisant souffrir, recommence ses coquetteries sous les yeux de son cher bébé. Car elle a autant besoin d'adorateurs que de toilettes. Son mari ne lui suffit plus pour lui rabattre des amoureux.

C'est le Corse, c'est le sous-lieutenant de la garde, Guiangenti, qui, sans respect pour l'amour de son ami, amène ses supérieurs à la boutique de la jolie blanchisseuse. Un officier de la garde nommé R... supplante le Corse qui avait, pour un moment, supplanté Fleury. Le Corse ne s'en plaint pas, le mari non plus.

Il n'en est pas de même de Fleury qui, chez sa maîtresse, tourne à l'état d'Othello.

Les incidents ne manquent pas à Fleury pour rester dans son rôle désagréable de second mari!

Un jour qu'il faisait une scène à sa coquette s'amusant toujours de ses fureurs, Guiangenti passe. A la vue de Fleury, le Corse ne s'arrête pas.

La jolie blanchisseuse, pour bien faire enrager son bébé, crie de sa boutique à Guiangenti, les bras tendus vers lui :

— Tu passes bien fier. Viens m'embrasser.

Et Fleury sort comme un fou furieux. Mais il revient de lui-même et dit à sa maîtresse.

— Je suis parti, après ta sotte bravade, pour ne pas souffleter ce Guiangenti, que je méprise autant que ton mari, parce que, lui aussi, se ligue contre moi pour te prostituer.

— Vous êtes en verve de galanteries, ce soir, riposte Mme P***, dont chaque réponse était autant d'aiguillons pour exciter sa jalousie. Si c'est pour me faire entendre vos injures que vous êtes revenu, vous pouvez me tourner les talons.

— Non! se récrie le sous-lieutenant en grinçant des dents, non, je ne m'en irai pas, parce que je sais que, ce soir, Guiangenti vous a ménagé un rendez-vous avec son officier.

— Est-ce que cela vous regarde? répond la Circé. Vous n'êtes pas mon mari, vous n'êtes pas chargé de veiller sur ma conduite? Mêlez-vous de vos affaires et laissez-moi aux miennes.

Si le beau sous-lieutenant n'eût pas été possédé par cette femme, son cynisme eût achevé de le dégoûter d'elle.

Hélas! Fleury ne s'appartenant plus, il appartenait à cette sirène, comme Desgrieux à sa Manon.

Son insolence, au lieu de le ramener à la dignité de lui-même, ne fit que le terrasser, l'avilir de plus en plus.

Et les larmes dans les yeux il répondit :

— Ah! perfide, quand cesserez-vous de me percer le cœur de la douleur de vos trahisons? Vous me portez des coups qu'on ne porte qu'à un amant dont on a résolu la mort!

La belle blanchisseuse aimait son bébé. Pour toute réponse, elle se contenta de se jeter à son cou et de l'embrasser bien fort.

Il suffisait d'une caresse de la belle pour calmer ses transports de jalousie ou pour les changer tout au moins en transports d'amour.

Lorsqu'elle eut guéri la blessure de son amant par un baiser bien tendre, elle lui répliqua :

— Que tu es bête! Est-ce que je puis aimer les autres comme je t'aime? Ne sommes-nous pas du même pays, presque parents? N'avons-nous pas du sang bourguignon dans les veines? Nous nous connaissons bien. Si nous avons la tête près du bonnet, le cœur n'est pour rien dans nos querelles. Reviens demain, tu ne t'en repentiras pas.

En effet, l'adroite et passionnée M^me^ P***, pour lui complaire, lui avait fait accroire qu'elle était de la même contrée que lui et qu'ils étaient presque cousins.

En dépit de ces titres, Fleury, qui plus que jamais ne tenait à les partager avec personne, insiste pour qu'elle ne reçoive pas l'officier de Guiangenti.

Mais la belle persiste.

Pour se délivrer de ses obsessions, elle dit à son esclave, en lui jetant une pièce de monnaie :

— Tiens, bébé, voilà pour ton tabac! File!

Cette fois, c'est trop d'outrage, la mesure est comble.

Il rejette, la rougeur au front, la pièce de monnaie de la prostituée. Il s'écrie en voyant plus rouge encore :

— Oh! misérable! tu ne m'aviliras pas plus longtemps, c'est ton arrêt de mort et le mien que tu viens de prononcer.

La jolie blanchisseuse rit aux éclats.

Elle ne croit pas à ses menaces. Elle le laisse partir et reçoit, devant ses ouvrières, le Corse qui lui annonce que son officier l'attend, et qu'il est en faction près de la boutique.

La blanchisseuse va s'élancer sur le seuil pour courir au-devant de son nouveau conquérant. Un homme l'arrête; c'est Fleury, armé, d'une main d'un revolver, de l'autre d'un poignard.

Aussitôt il tire un coup de pistolet dans la figure de sa maîtresse; elle se recule, pousse un cri, ses mains en avant, jusqu'à l'arrière-boutique. Fleury la poursuit, il lui plonge son poignard dans le cœur.

Les ouvrières de la blanchisseuse étaient là, mais le mouvement a été si rapide, le coup de poignard a suivi de si près le coup de revolver, que les femmes n'ont pu, paralysées par la surprise et par l'effroi, se jeter entre la victime et l'assassin.

Guiangenti, qui était là pour presser la blanchisseuse à suivre son officier, manque de cœur jusqu'au bout.

Il ne prend aucune résolution lorsque les femmes affolées crient de tous côtés au secours.

Fleury a accompli sa promesse. Il a le temps, après son meurtre, de se présenter à un sergent de ville de ronde dans la rue du Rocher.

Il est emmené chez le commissaire de police qui se rend sur les lieux du crime dont le bruit a mis en émoi toute la caserne de la garde impériale.

Lorsque le beau Fleury est traduit en conseil de guerre, il répond à ses juges qui lui demandent :

— Pourquoi avez-vous tué cette femme?

— Parce que, répond-il, elle m'avait trop torturé. Elle m'avilissait, j'étais honteux d'elle et de moi.

— Regrettez-vous ce que vous avez fait? ajoute le président du tribunal.

— Non, répond-il; ce serait à refaire que je recommencerais peut-être. Je n'étais pas maître de moi, je ne savais ce que je faisais : je l'ai tuée, sans le vouloir, j'étais fou! Je l'ai aimée et je l'aime encore!

Pour l'honneur du corps, on essaya de faire passer Fleury pour un monomane dont la folie, dans sa famille, était héréditaire ; mais il fallut compter avec l'opinion moins indulgente que la justice.

Fleury fut condamné à vingt ans de travaux forcés, à la dégradation militaire et à la surveillance perpétuelle.

Il en coûte aux gens faibles de se laisser prendre aux charmes des Manons.

Le beau Fleury dut regretter plus tard sa rencontre du mois d'avril, un vendredi, avec la jolie blanchisseuse du passage Cherbourg!

CHAPITRE XII

LES DIAMANTS DU DUC DE B***.

On se rappelle sans doute dans l'ancien quartier Beaujon, une habitation bariolée dont l'aspect étrange était d'une irritante originalité.

Peintes en rouge, ses murs s'ouvraient ou plutôt ne s'ouvraient pas sur des portes massives surmontant des jardins suspendus. Dans l'angle de ces jardins s'élevait un bâtiment à l'italienne, non moins fardé, que son propriétaire, le duc de B***.

L'illustre duc, dont la très noble souche a donné des rois à l'Angleterre, n'était pas moins excentrique que la configuration de son hôtel.

Si le style peint l'homme, on pouvait dire, avec autant de raison, que le duc de B*** était peint par sa maison.

C'était un personnage aussi mystérieux, aussi fardé, aussi sinistre que la façade écarlate de sa singulière habitation.

Ce duc possédait dans son hôtel, ressemblant à un immense coffre-fort, pour quinze millions trois cent mille francs de diamants.

Il était aussi avare que riche, tout en continuant les galantes traditions de ses ancêtres.

S'il recherchait les plaisirs, il recherchait les plaisirs à bon marché. Il n'ouvrait son coffre-fort, qui pourtant était bondé de joyaux comme la caverne d'Ali-Baba, que pour sa satisfaction personnelle.

Peut-être n'avait-il pas tort, ce noble duc, de se retrancher dans sa maison comme dans une caverne ou une forteresse.

Sa famille ne lui pardonnait pas sa fugue, lorsque chassé de son duché, il avait eu la précaution, comme Bilboquet, de mettre à l'abri sa malle de voyage contenant pour quinze millions de diamants appartenant bien plus à la couronne qu'à lui-même, un personnage... découronné.

En cette circonstance, dans un sens inverse, le noble duc avait parodié le mot de Louis XIV. En emportant les diamants de l'Etat, il s'était dit : *L'Etat, c'est moi.*

Aussi n'était-ce pas sans dessein que ce duc avait fait de son hôtel un épouvantail, à l'exemple des Chinois qui, pour se faire craindre de leurs adversaires, se cachent derrière des monstres fantastiques.

C'était parce que le noble duc redoutait tout le monde qu'il se barricadait dans sa maison, aussi repoussante par la couleur que sinistre par l'aspect.

Ce n'était pas tout; pour arriver à son appartement, il fallait affronter mille carillons.

Il y avait des sonnettes à toutes les portes, elles convergeaient vers le cabinet de travail et la chambre à coucher du noble duc.

Derrière ces pièces, se tenait le coffre-fort aux diamants.

Là, des sonneries électriques correspondaient par des fils perfides à une rangée de revolvers.

A une pression insolite, ces revolvers pouvaient éclater dans une décharge qui, si elle n'eût fait sauter la maison, eût fait sauter inévitablement l'imprudent visiteur.

Quoique le duc fût un excentrique, c'était aussi un homme de précaution. Ombrageux, avare comme Louis XI, luxurieux comme le Régent, il croyait que tout le monde en voulait à sa caisse. Il n'en exemptait ni ses serviteurs ni ses maîtresses.

Sur ce dernier point il n'avait pas tort, pas plus qu'il n'avait tort en considérant sa noble famille comme intéressée à encourager la cupidité de ses ennemis intimes.

L'ombrageux, l'avaricieux, le voluptueux duc de B*** avait à citer un grand nombre d'exemples justifiant sa monomanie, ses excès de précautions qui faisaient la joie des serruriers et des fabricants de machines infernales en miniature.

Si le duc de B*** couchait sur des millions, il ne couchait pas pour cela sur un lit de roses, et il avait encore raison de voir tout... couleur de sang!

Je me rappelle ce singulier personnage que je rencontrai souvent aux petits théâtres dans une

loge d'avant-scène, en compagnie d'une dame du quart du monde, maîtresse éphémère qu'il changeait aussi souvent que de diamants.

Placé derrière sa dame, dans une pénombre discrète, à côté d'un serviteur majordome, le duc de B*** ne bougeait pas plus qu'un terme. Il était impossible de deviner ses traits, ni son âge, derrière le masque vermillonné de sa face impassible.

Tout était faux chez cet individu énigmatique tenant de l'automate.

Fausse était sa barbe, fausse sa chevelure, faux étaient ses favoris, jusqu'à ses mouvements, quand il en faisait, et qui étaient réglés comme par des ressorts.

Lorsqu'il se levait, il faisait entendre un bruit étrange.

On eût dit le claquement des os que le vent met en mouvement sur un squelette.

Cet homme, mannequin vivant et squelette parlant, était horrible à voir sur sa face immobile et empourprée.

Il n'y avait pas que son côté plastique qui était arrangé, réglé par compas et par mesure. Son existence était aussi composée que sa personne.

L'Empereur ne donna pas plus de tracas à la police qu'il n'en donnait lui-même!

Des inspecteurs étaient payés pour ne jamais le perdre de vue, pas plus que son entourage dont il se méfiait comme les rois fainéants se méfiaient des gens de leurs palais.

Il fallait toujours veiller sur ce cadavre qui ne vivait que pour s'isoler de sa famille qu'il avait

frustrée, et des inconnus parmi lesquels il prenait ses familiers pour qu'ils n'eussent aucune attache avec sa parenté.

Avec lui, la police était sur les dents, parce que le noble duc, qui s'était aliéné l'esprit de sa caste, était le point de mire de tous les intrigants et intrigantes de la terre, attirés par l'éclat de ses diamants.

Aussi avare que soupçonneux, sa monomanie, souvent très justifiée, était de croire que tout le genre humain en voulait à sa bourse.

Un jour, il commande le catalogue de ses richesses à un nommé W***. Celui ci est obligé de plaider, une fois le catalogue fait, pour obtenir un prix raisonnable de son travail. Une autre fois, c'est une dame C*** qui tire sur sa cassette et lui demande, à raison de son titre de fille naturelle, une forte pension alimentaire.

Les journaux de cette époque sont remplis des procès intentés par des inconnus au malheureux richard, toujours sur le qui vive, toujours dans l'attente de voir quelqu'un lui crier : La bourse ou la vie.

Rien n'était donc plus naturel, malgré les bizarreries de son existence, qu'il prît tant de précautions pour se défendre contre tant d'ennemis.

Si sa maison était une forteresse, si son jardin était rempli de pièges à loup, si son intérieur était défendu par des revolvers et des sonnettes électriques, c'était parce que sa maison et son individu étaient cernés par tous les bandits du globe.

Les picks-pockets anglais, passés maîtres dans

l'art du vol, lui dépêchèrent, un jour, un de leurs voleurs les plus effrontés.

Voici à quelle occasion :

Le duc de B*** avait à son service une jeune femme anglaise, aussi probe, aussi jolie que sage. Il la renvoya, parce qu'il ne put obtenir d'elle, ce qu'il obtenait de tous ses serviteurs, des complaisances qui ne figuraient pas dans le service ordinaire.

La femme de chambre, outrée et de l'insolence et de l'avarice de son maître qui l'avait chassée sans lui donner ses huit jours, résolut de se venger.

Elle trouva sous sa main un vengeur tout prêt. Ce vengeur, c'était le valet de chambre, l'homme de confiance du duc, qui feignit d'être outré de la conduite du duc à son égard.

Ce valet de chambre, nommé Henri Schaw, était un compatriote de la femme de chambre ; il avait vingt-six ans, il était de Newcastle.

Lui aussi avait, disait-il, à se venger de l'ingratitude et de la dureté du duc. Il lui offrit de mettre en commun le bénéfice qu'ils pourraient tirer de leurs représailles.

La femme de chambre y consentit.

Voici en quoi consistait cette vengeance : Le valet de chambre et l'ex-servante écrivirent une lettre adressée à un prince d'Angleterre ; dans cette lettre, les serviteurs du duc s'engageaient, moyennant cent mille francs, à rendre à sa maison les millions de diamants dont le duc leur avait fait faute.

La femme de chambre consentit, non sans répugnance, à écrire cette lettre avec son complice.

Aussi honnête que vindicative, elle mit en post-

scriptum qu'elle refusait pour sa part la récompense stipulée par le valet de chambre, qui, ajoutait-elle, se chargeait seul, par des moyens qu'elle désirait ignorer, de rendre à qui de droit les diamants détenus par son ex-maître.

C'était tout ce que voulait le voleur pour entourer son méfait d'une apparence chevaleresque.

Une fois en possession de la lettre, il se mit à l'œuvre pour s'approprier les diamants du duc, son rêve depuis qu'il était entré chez lui, comme y entrait, la plupart de ses domestiques, par l'entremise d'un bureau de placement.

Il n'y avait pas un an que Henri Schaw était chez le duc que par son instruction, par ses manières, ses complaisances, il était devenu l'homme indispensable de la maison.

Mais si notre rusé voleur avait bien étudié son maître pour mieux le capter, il n'avait pas moins étudié les abords de son coffre-fort pour en tourner, à un moment donné, les menaçantes difficultés.

Ce coffre-fort, couronné de sonneries comme un chapeau chinois, de revolvers comme la crête d'un château fort, était scellé dans la muraille de la chambre à coucher attenant au cabinet de travail. Il était dissimulé par une porte en fer, placée à la tête du lit et recouverte par la tenture en soie capitonnée qui tapissait la chambre.

Ce coffre, véritable maison dans la maison même, était défendu, comme je l'ai dit, par un arsenal de revolvers également dissimulés dans la boiserie du mur.

Donc il était impossible à une main qui ignorait

le secret qui le fermait, de l'ouvrir une fois fermé par son propriétaire.

Or, le 7 décembre 1863, le noble duc attendait son bijoutier pour faire monter plusieurs de ses diamants, il avait négligé, contre son habitude, de refermer la porte de son coffre-fort.

Schaw, qui n'était entré au service du duc que pour épier ce moment d'oubli de la part de son soupçonneux maître, remarqua avec joie que le duc, en ne fermant pas son coffre, laissait en repos son mécanisme si compliqué, si renforcé de canons en miniature.

Alors, le duc de B*** n'avait fermé que la porte sous tenture dont la clef ne le quittait jamais.

Après avoir attendu en vain son bijoutier, le duc partit en priant Schaw qui avait sa confiance, de le recevoir pour lui.

Une fois seul, notre bandit n'a qu'une pensée, mettre à profit l'occasion qu'il guettait depuis longtemps.

Muni d'une lime qui ne le quittait pas depuis qu'il était au service du duc, il fait sauter la serrure de la première porte, tire à lui la seconde porte qui n'a plus la puissance de faire jouer sa batterie contre le voleur.

Le voici dans la place, il a devant lui, rangée dans des tiroirs, sur des tablettes, toute la fortune de son maître : diamants, bijoux, décorations, sacs pleins d'or, pour la somme de plus de quinze millions !

Il en remplit ses poches.

Comme une première fois ne suffit pas à son

abondante récolte, il fait deux voyages de la chambre à coucher à la sienne.

Après avoir refermé la porte sous tenture, dont la draperie dissimule l'effraction, il remonte à sa chambre et remplit son sac de voyage.

Sans attendre le retour du maître, il gagne le chemin de fer, après avoir eu le soin de prévenir un domestique de le remplacer quand le duc serait de retour, sous prétexte qu'il est très souffrant.

Lorsque le duc revient, et il trouve chez lui, au lieu de Schaw, son remplaçant qui lui annonce sa maladie prétendue. Le duc a des soupçons.

Il court à la porte de la boiserie masquant son coffre-fort, il trouve sa serrure forcée, la porte à demi brisée. Plus de doute, il est volé.

Il ouvre son secrétaire, il s'aperçoit que son voleur lui a pris pour près de deux millions en diamants et en billets.

On court dans sa chambre, son intérieur trahit le coupable. Sur le plancher, quelques diamants courent encore, délaissés ou dédaignés par le bandit en fuite.

Immédiatement une plainte est portée par le noble duc.

Comme la plainte de ce genre, alléguée par ce personnage, m'arrivait presque aussitôt qu'elle était déposée au parquet, je reçois l'ordre d'aviser au plus vite.

Cette fois, la police de Londres, conjointe à la police française, me rendit la besogne très facile.

On se rappelle que ce Schaw, en voleur avisé, pour colorer son larcin et lui donner un relief

moins indigne, en avait fait un objet de vengeance par une femme qui avait à se plaindre du duc, son maître.

C'était précisément ce qui devait le sauver qui le perdit.

Cette lettre, envoyée à un prince du sang, n'avait fait que soulever l'indignation de la cour étrangère.

Pour qu'elle ne fût ni un prétexte à scandale, ni une sauvegarde pour son misérable auteur, elle étaitretournée, comme la plainte du duc, au parquet deParis.

Pour ma part, en ma qualité de chef de la sureté, je reçus cette plainte presque en même temps que la déposition du duc de B***, victime cette fois de sa confiance pour un voleur anglais qui, du reste, n'en était pas à son coup d'essai.

Je le répète, l'excès de précaution de Schaw devait le perdre. Dans la lettre qu'il avait fait parvenir à l'étranger, lui aussi, comme la femme de chambre, avait mis un post-scriptum. Dans ce post-scriptum, il disait qu'il attendrait deux heures, à Boulogne, un envoyé du prince pour lui remettre une partie des diamants du duc de B*** sur lequel il ne réclamait, qu'une somme de *cent mille francs*.

Ainsi, j'étais averti du vol commis chez le duc et du trajet qu'avait fait le voleur pour échapper à sa poursuite et à celle de la justice.

Les deux heures qu'il donnait à l'envoyé de Londres n'étaient qu'un temps illusoire ; car c'était juste le temps qu'il faut pour attendre le paquebot

qui, de Boulogne, embarque ses voyageurs pour Falkstone.

En cette circonstance, le Schaw ne faisait que ce que font tous les voleurs de qualité en France, il prenait le paquebot pour déposer à Londres le produit de son larcin, à la *compagnie du dépôt sûr*.

Non seulement il se mettait par cette compagnie à l'abri de la police, mais il s'assurait encore la protection d'un prince contre le duc qu'il dévalisait.

Là, du moins, il s'était grossièrement trompé.

Sa lettre envoyée à la police me servit à prendre immédiatement le train de Boulogne, à courir sus à mon Schaw qui ne s'attendait à rien moins qu'à ma visite.

Les deux heures qu'il accordait au prince étaient le temps qu'il me fallait pour rejoindre mon voleur avant qu'il pût gagner le paquebot.

Je pris le train de nuit. J'arrivai à Boulogne au petit jour. Connaissant par expérience les habitudes des voleurs de l'espèce de ce Schaw, je fis visiter dès le matin les plus riches hôtels de la ville par deux inspecteurs que j'avais amenés avec moi.

En moins d'une heure, avant que le paquebot eût donné le signal du départ, je savais où logeait Schaw, dont j'avais la photographie en poche.

Je me présentai à l'*hôtel d'Angleterre*, je demandai à parler à Schaw.

Je l'abordai en lui présentant sa lettre adressée au prince étranger et en me disant envoyé de sa part.

Je vis un homme fort déconfit.

Il voulait bien être couvert par la famille du duc; il ne tenait pas à se découvrir lui-même.

Depuis deux heures qu'il possédait ses deux millions, moins les cent mille francs qu'il avait mis en réserve en cas de surprise, il ne tenait plus à faire aucune restitution.

Sa déconfiture fut autrement sérieuse lorsque mes deux agents m'eurent rejoint, et lorsque je lui exhibai un mandat d'amener.

Il lui fallut bon gré mal gré, entre deux gendarmes, reprendre avec moi le chemin de fer et laisser partir, sans lui, sans ses millions, le paquebot en route pour Folkstone.

Henri Schaw était en réalité un voleur de profession, dans le genre des Benson et des Wilson.

Il n'en était pas à son coup d'essai.

Anglais d'origine, il avait habité successivement la Prusse, la Pologne, l'Angleterre, changeant de nom aussi aisément que de résidence.

Il avait commis un vol considérable, à Varsovie, sur un de ses oncles.

Arrivé en France en 1863, il n'y était venu que dans l'intention de voler le duc de B*** qui, à cette époque, était le point de mire des bandits cosmopolites, comme l'était et comme l'est encore la maison Fontana !

Henri Schaw, alors âgé de vingt-six ans, était le type de ces voleurs *intéressants* dont j'ai parlé à propos des picks-pockets et des chevaliers d'industrie, voleurs sans vergogne, unissant l'adresse, à l'audace, et qui ne sont nullement mortifiés quand on les surprend la main dans le sac.

Schaw était un jeune homme de haute taille, maigre, élancé, toujours d'une tenue irréprochable.

Il avait le teint pâle, les joues creuses et osseuses; ses grands yeux proéminents sur sa face glauque avaient une expression de malice empreinte d'ironie.

Lorsqu'il se présenta devant la cour d'assises, le duc de B***, qui avait eu connaissance de la lettre écrite à un prince d'Angleterre, ne se présenta pas à l'audience comme témoin. Il eut peur du scandale.

Il prétendit être malade.

Rentré en possession de ses diamants, il ne chargea Schaw que d'une façon obscure par l'organe de son aide de camp. La cour étant plus éclairée que les jurés, le président demanda au coupable :

— Schaw, expliquez-vous, car MM. les jurés ne savent pas pourquoi vous êtes ici?

— Eh bien! qu'ils m'acquittent! répondit-il imperturbablement.

— Ne faites rien, reprend le président, par vos plaisanteries déplacées, pour aggraver votre situation.

— Je ne plaisante pas, ajouta-t-il; si je suis condamné, je ne demande qu'à m'en aller.

— Auparavant, riposte le juge, répondez-nous?

— Je n'ai rien à répondre, dès que mon accusateur n'ose venir m'accuser.

— Il ne peut pas, continue le président.

— Parce qu'il n'a rien à répondre! l'interrompt Schaw.

— Est-ce que je vous parle? reprend le juge.

— Et moi donc? riposte Schaw.

Le reste de l'interrogatoire est sur ce ton.

Lorsque le président lui demande pourquoi il a donné quatorze cents francs à une fille chez laquelle il a passé une heure de la nuit après son vol, il répond :

— Dame, on ne gagne pas tous les soirs deux millions !

Lorsqu'il le questionne sur les cent mille francs qu'il a mis en réserve, Schaw répond :

— Ils sont probablement tombés dans la chambre de cette fille et je ne les ai pas ramassés.

— Pourquoi ?

— J'en avais assez.

— Et, continue le président, gagné par l'ironie de l'accusé, vous ne vouliez plus vous baisser pour en prendre.

— Pourtant, reprend Schaw qui ne veut pas avoir le dernier mot, si vous m'assurez que cette fille ne sera inquiétée pour ces cent mille francs en question, je vous la ferai connaître.

— Votre demande est impossible !

— Je n'en suis pas juge, reprend le voleur en s'inclinant ironiquement.

— Mais moi, je le suis, juge ! termine le président au milieu d'une hilarité dont le prétoire n'est guère habitué.

Et l'avocat Lachaud donne une autre tournure à ce procès qui, dès le début, a été aussi burlesque que l'étrange personnage qui l'a provoqué.

Le président, qui n'a pu faire parler le voleur, est obligé de faire taire maître Lachaud qui menace d'en trop dire :

— M. le duc, s'écrie-t-il, au lieu de venir, a envoyé son aide de camp. Mon client se tait. Je m'y attendais bien...

— Il ne faut pas, l'interrompt le président, en dire si long sous prétexte que vous avez la langue liée. Vous en dites beaucoup trop, en prétendant que vous ne pouvez rien dire...

— Le silence de l'accusé, reprend son défenseur, est motivé par des considérations que vous comprenez à demi-mot; elles vous permettront d'être plus clément que ne l'a cru le ministère public.

Le voleur qui n'a rien dit n'est pas moins condamné à vingt ans de travaux forcés; mais il a les cent mille francs qui ne doivent plus rien au duc, dès que le duc ne les réclame pas, par peur de Me Lachaud qui en dit trop long, tout en prétendant ne rien dire.

Par les conclusions de ce jugement, on ne sut lequel des deux était le plus à plaindre: ou du voleur qui avait gagné cent mille francs en volant son maître, ou du volé qui fuyait un tribunal devant lequel il redoutait les moindres indiscrétions.

Bien mal acquis ne profite jamais, dit le proverbe.

Les diamants du duc de B***, sortis d'une cassette royale où ils auraient dû rester, enrichirent une république qui n'en avait que faire!

Il fallait être un duc de B*** qui teignait son hôtel en rouge, qui donnait sa confiance à un voleur, pour faire héritière la Suisse de ce qui appartenait au Hanovre.

Il fallait aussi pour que le duc fût en butte à des procès si burlesques, qu'il vécût sous un règne comme celui de l'Empire, le règne des contresens et des malentendus !

CHAPITRE XIII

L'ASSASSIN PONCET ET SON AMI GIRAUD DE GATEBOURSE

Dans la matinée du 6 octobre 1865, deux individus traversant le bois d'Orgemont, commune d'Argenteuil, virent sur le bord d'un taillis, un homme étendu, dont l'immobilité leur parut suspecte.

Ils s'approchèrent et se trouvèrent en présence d'un cadavre.

C'était le corps d'un vieillard dont la tête baignait dans une mare de sang. Le corps était couché sur le dos, la tête dans l'intérieur du taillis et les pieds sur le talus du chemin.

A la partie antérieure du cou, une plaie profonde s'étendait à droite jusqu'à la colonne vertébrale, elle avait été faite avec un instrument tranchant et avait dû produire une mort presque instantanée. La main droite tenait une canne, le petit doigt de cette main avait été coupé dans le mouvement fait

sans doute par la victime pour parer les coups de l'assassin.

Sur les déclarations des tardifs témoins de cet attentat, sur les premières recherches de la police, il fut constaté que la victime s'appelait Thomas Lavergne, âgé de 78 ans, demeurant rue de la Madeleine 54, hôtel Buckingham, et que son assassin *probable*, celui qui ne l'avait pas quitté de Londres à Paris, était un jeune homme de 25 ans environ, répondant au nom de Gabriel.

Lorsque je reçus l'ordre du parquet de m'occuper immédiatement de cette affaire, je me rendis à l'hôtel de la Madeleine. Je commençai par interroger son propriétaire, puis un nommé *Bicary*, domestique de M. Lavergne.

Le propriétaire de l'hôtel Buckingham, nommé Barrat, et le domestique de M. Lavergne qui ne savaient rien encore de l'affreuse nouvelle, n'hésitèrent pas à porter leurs soupçons sur le jeune compagnon du vieillard qui avait été entraîné, la veille, par lui, à Argenteuil, dans une partie de plaisir.

Ils me désignèrent l'individu; c'était encore le nom de Gabriel que je devais mettre sur mon rapport.

Ce jeune homme venait de faire le voyage de Londres à Paris avec le vieillard; il s'était lié d'amitié avec lui, quoiqu'il ne fût ni de sa condition, ni de son âge. Depuis leur arrivée à Paris, le jeune homme venait rendre souvent visite au vieillard à son hôtel. Mais le propriétaire, autant que possible, le renvoyait ainsi que le domestique de M. Lavergne, un nommé Bicary.

Ce Gabriel avait des allures de barrière et un langage cynique; son air était aussi faux vis-à-vis de M. Lavergne qu'il était effronté vis-à-vis de ses subalternes.

Le serviteur et le maître de l'hôtel Buckingham savaient depuis longtemps que M. Lavergne avait le cerveau très faible. Ils savaient, en outre, que méfiant, comme tous les vieillards, il portait les titres de sa fortune et son or sur lui, surtout lorsqu'il se déplaçait pour aller de Londres à Paris.

Je fus frappé, en prenant avec soin mes renseignements, des détails qu'ils me donnèrent sur le nommé Gabriel.

Ce nom, quoique très vulgaire, était resté dans ma mémoire avec le signalement de l'individu.

Depuis six ans, j'étais au courant de ses menées, de ses prouesses qui l'avaient mené loin.

Ce qui m'étonnait, ce qui ébranlait mon opinion sur l'auteur probable de l'assassinat d'Argenteuil, c'était que le Gabriel en question qui, pour moi, ne s'appelait pas Gabriel, ne pouvait séjourner en France, puisque depuis trois ans il expiait ses crimes à Cayenne.

En mars 1862, ce faux Gabriel avait été condamné avec un nommé Marjotte pour vol et émission de fausse monnaie.

Depuis il avait été dirigé sur le pénitencier de Cayenne.

Il était très probable, malgré le signalement qui se rapportait à mon individu, qu'il achevait son temps dans un pénitencier où il était fort difficile de s'évader.

Ce prétendu Gabriel appartenait à cette catégorie des *hirondelles de nuit* qui couchent sous les ponts en attendant le moment d'être le pégriot d'une bande d'escarpes, d'y emplir son rôle de *toucheur*, soit sur une vieille femme, soit sur un vieillard, dont l'isolement promet toujours l'impunité à son bourreau qui n'a pas l'âge pour aller à l'échafaud.

Je reconnaissais dans la *manière d'opérer* de l'assassin du vieillard d'Argenteuil, la main d'un *pégriot toucheur*.

La blessure qu'il avait reçue à la partie antérieure du cou, et qui s'étendait jusqu'à la colonne vertébrale, m'annonçait que ce *toucheur* s'était servi d'une lame d'acier fortement aiguisée, dont la flexibilité permet aussi bien d'ouvrir une porte ou une caisse que de perforer un individu sans faire gémir l'une, sans faire crier l'autre.

L'instrument m'était aussi connu que le genre d'individu qui s'en servait

Comment le prétendu Gabriel que je soupçonnais, par son signalement et par la façon dont il avait tué sa victime, pouvait-il être cependant de retour en France? Comment avait-il pu s'échapper de Cayenne ?

J'étais payé pour connaître à la fois l'adresse et l'énergie de l'habile *toucheur* qui, jusqu'alors, n'avait été, pour moi, qu'un voleur et un faussaire, je devais tout attendre de lui.

Mes soupçons, malgré les faits qui venaient les détruire, me revenaient sans cesse, lorsque je me rappelai ce qu'avait été encore ce faux Gabriel

avant d'être un voleur émérite; un rusé et dangereux vagabond quand je le rencontrai, pour la seconde fois, à la forêt de Saint-Germain.

En effet, le faux Gabriel que je n'osais accuser du meurtre du vieillard d'Argenteuil, n'était pas pour moi un inconnu ; c'était déjà un criminel endurci.

Très habile dans l'art de se substituer à un autre, aussi audacieux qu'hypocrite dans l'exercice de ses crimes, je l'avais rencontré trois fois sur ma route.

On se rappelle dans quelle circonstance j'avais renouvelé connaissance à la forêt de Saint-Germain avec un cocher palefrenier qui, par exception, conduisait une calèche de noce, lors du mariage du nabab avec cinq femmes.

A cette époque, cet apprenti du crime venait d'être condamné, après être sorti d'une maison correctionnelle, pour vagabondage et pour vol.

Son temps expiré, il s'était réfugié à Saint-Germain où il était resté, après le départ du nabab, pour dévaliser la mère de la victime de cet archi-millionnaire.

Lorsque je reçus la plainte de la dame, qui n'avait pas plus à se louer de son gendre *pour rire* que de son palefrenier, cette plainte n'eut aucune suite, parce qu'elle fut aussi vite retirée qu'elle avait été faite.

Mon rusé bandit avait trouvé un moyen ingénieux pour en détruire les effets. Il était parvenu, malgré ses mauvais antécédents, à se faire recommander pour entrer à la maison de l'empereur à Saint-Cloud, à la porte Jaune. Là, il avait été ad-

mis, en sa qualité de palefrenier, aux soins des juments de la ferme de Châlons.

La dame de Saint-Germain très mal vue du château, redoutait, par son dernier scandale, de voir mettre en regard du présent du voleur, son passé de femme libre et elle avait prié le parquet de ne pas donner suite à sa déposition.

Le faux Gabriel n'avait donc eu qu'à s'applaudir de s'être mis sous l'égide du neveu du grand homme, lui, dont le père avait été. à Saint-Cloud, un officier du premier empire.

Il est vrai que le soi-disant Gabriel n'était que le fils naturel de cet officier. Pour un garçon aussi astucieux, aussi énergique que cet enfant précoce, tout était bon pour se mettre à l'abri de la justice.

Et s'il avait voulu tourner au bien ses facultés intellectuelles et son énergie, elles n'auraient pas abouti au plus terrible des résultats.

De la maison de l'empereur, il passa, toujours pour soigner les chevaux, dans la maison du prince Jérôme ; il ne la quitta, après avoir eu le soin de se faire donner les meilleurs certificats, que lorsque le prince supprima ses écuries de l'avenue Montaigne.

Afin d'effacer un passé trop compromettant il donne à son zèle à servir ses augustes maîtres un motif très intéressant.

Il travaille, dit-il, pour son pauvre père, c'est-à-dire pour l'homme qui l'a adopté en épousant sa mère. Afin de mettre bien en relief sa bonne conduite plus apparente que réelle, il prête à sa mère un rôle odieux.

C'est elle qui l'avait abandonné comme elle avait abandonné son père, après lui avoir mangé son bien, après l'avoir réduit, lui son fils, à avoir pour berceau le cachot des jeunes détenus !

Ce vagabond, par la faute de sa mère, consent de temps en temps à travailler pour nourrir son vieux père, aussi abandonné que lui.

Au besoin, tant il est tendre pour l'infortuné qui aurait pu être l'auteur de ses jours, il vole et fait l'émission de la fausse monnaie.

Il se livre à ce dernier commerce lorsque, parti des écuries de l'avenue Montaigne, il rencontre, par *hasard*, des camarades de sa première prison, entre autres le nommé Marjotte.

Selon lui, il est innocent des vols commis par la bande Marjotte; s'il est pris avec elle, c'est parce que son ancien compagnon l'a rencontré dans le même hôtel où il lui a soustrait son livret.

Quand il est conduit pour la seconde fois à la Préfecture de police, sous l'inculpation des méfaits dont il fait peser la responsabilité sur Marjotte, le faux Gabriel s'arrange de telle façon que les dix-huit ou vingt personnes appelées à être confrontées avec lui, ne le reconnaissent pas, toutes ne reconnaissent que Marjotte.

Moi, présent à cette confrontation, moi qui suivais depuis Saint-Germain mon repris de justice, je le reconnus bien.

Alors je lui rappelai notre dernière entrevue dans la forêt, lorsqu'il était sorti à peine de la maison centrale de Gaillon.

Comme mon devoir était d'éclairer la justice, dès

que ce misérable se mettait de nouveau en dehors de la loi, je rappelle ses antécédents.

A 14 ans, à Gennevilliers, il fait partie d'une bande de jeunes drôles qui menaient les chevaux à l'abreuvoir et les filles au cabaret.

Condamné pour vol, sa mère refuse de le réclamer ; il entre dans une maison centrale, il en sort en 1858.

Sous un faux nom, il est pris sous les ponts, après avoir commis plusieurs méfaits dont les *hirondelles du pont d'Iéna* étaient coutumiers.

Il sort de prison ; il se réfugie à Saint-Germain, avant d'entrer à la maison de l'empereur à Saint-Cloud.

C'est en quittant la *porte Jaune* qu'il renoue connaissance avec Marjotte, une ancienne hirondelle.

Une fois remercié à la maison du prince, il recommence sa série de vols et son émission de fausse monnaie sous le nom de Gabriel.

Comme depuis longtemps je ne perdais pas de vue mon palefrenier, comme lui-même s'était vendu par les confidences qu'il m'avait faites à Saint-Germain, je pus dire au parquet son véritable nom qui n'était pas Gabriel, mais Barthelémy Poncet, condamné à huit années de travaux forcés pour vol.

Maintenant ce Poncet était-il l'auteur du meurtre commis au 6 octobre 1865, à Argenteuil, sur la personne du vieillard Lavergne ? Cela était probable puisque ce Poncet devait avoir l'âge de mon ancien palefrenier, puisqu'il avait repris pour son Anglais et pour tous ceux qui l'approchaient, le nom sous

lequel il s'était dérobé une première fois à la justice.

Comment, lui qui devait être à Cayenne, avait-il pu cependant s'échapper pour venir commettre un crime aussi terrible dans sa patrie qui l'avait déjà condamné ?

La logique se refusait à admettre une pareille supposition.

Mais je connaissais mon faux Gabriel ; je savais que les coups les plus audacieux étaient ceux qu'il préférait, que le mot *impossible*, dans son vocabulaire de scélérat, n'était pas français !

Or, après avoir pris mes renseignements à l'hôtel Buckingham, après m'être rendu sur le lieu du crime, mes soins tendirent à savoir ce qu'avait pu faire ce Gabriel depuis le 6 octobre.

J'envoyai mes inspecteurs dans toutes les directions de Paris, pour visiter les bals et les garnis.

J'appris du propriétaire de l'hôtel Buckingham que le Gabriel en question logeait dans une maison de la rue Saint-Honoré, 85.

Persuadé que le meurtrier n'oserait s'y présenter après son crime, je me contentai d'y placer un de mes inspecteurs qui, si, par aventure, retrouvait là mon assassin, devait m'avertir sur le champ.

On vint aussi m'annoncer qu'on avait vu au bal Favier, de Belleville, un individu qui le 5 octobre s'était fait remarquer par sa conduite excentrique ; il répondait au signalement de mon Gabriel.

A la sortie du bal Favier, le même individu avait couché rue du Vert Bois chez des filles à qui il avait

donné beaucoup d'argent. Il avait payé en schellings.

Plus de doute, mon *Gabriel* était mon *Poncet*.

Les divers rapports de mes inspecteurs, s'accordant avec le signalement que je tenais du propriétaire de l'hôtel Buckingham, un mandat d'arrêt fut lancé contre l'évadé de Cayenne, accusé d'être le meurtrier de M. Lavergne.

Comme Poncet n'avait pas payé le loyer du logement qu'il occupait rue Saint-Honoré, huit jours après son meurtre il revenait à son premier domicile ; il venait s'acquitter envers son propriétaire et reprendre certains papiers indispensables à sa fuite.

Il n'était pas plus tôt retourné à la rue Saint-Honoré que j'en étais averti.

Je le surpris au moment où Poncet, en *honnête* homme, acquittait la note de son logeur avec l'argent de sa victime.

Dès qu'il me vit, il me reconnut.

Après un mouvement de terreur bien légitime, il pensa que j'ignorais son meurtre à Argenteuil. Il crut que la justice ne le traquait que comme un transfuge de Gayenne. Je le laissai dans son erreur.

Il m'aborda comme une vieille connaissance, il me rappela notre rencontre à Saint-Germain. Il me dit avec beaucoup de sang-froid que s'il était revenu en France, c'était pour prouver qu'il n'était pour rien dans le vol de Marjotte, enfin pour protester contre son bannissement, bien pénible pour un patriote comme lui, un admirateur enthousiaste de

l'Empire que sa famille avait servi, de père en fils.

Je lui donnai le change.

Je le laissai croire qu'il ne s'agissait que de son évasion de Cayenne. J'étais persuadé du contraire, depuis que je l'avais revu et qu'il m'avait été signalé par le propriétaire de l'hôtel de Buckingham.

Avant de suivre les péripéties qui amenèrent Poncet à consommer son meurtre sur M. Lavergne, je dois signaler un autre personnage dont j'ai parlé précédemment : Giraud de Gatebourse que j'arrêtai à Paris et devenu plus tard l'ami de Poncet.

Pris par moi en même temps que je faisais arrêter le faux Gabriel, Poncet, au moment d'être dirigé sur le pénitencier à Cayenne, avait fait la connaissance de Gatebourse.

Giraud, le faussaire, et Poncet qui ne faisait encore que l'émission de la fausse monnaie, devaient s'entendre.

L'un, d'un âge mûr, avait déjà connu la fortune ; l'autre, très jeune encore, la rêvait par les mêmes moyens; ils devinrent donc, par intérêt, les meilleurs amis du monde.

C'étaient, du reste, deux natures aussi remuantes, aussi ambitieuses.

En unissant, en décuplant leurs facultés, ils espéraient bien ne pas rester à Cayenne.

Poncet, en recouvrant sa liberté, voulait jouir de tout le luxe qu'avait connu Gatebourse. Gatebourse, aidé de Poncet, homme d'action, espérait reconquérir, en peu de temps, ce qu'il avait déjà perdu.

J'ai indiqué dans un précédent chapitre, la posi-

tion de fortune dont jouissait Gatebourse, au moment de son arrestation.

Il possédait deux propriétés de Gatebourse, l'une dans la Charente, l'autre aux environs du département de la Seine ; elles portaient toutes les deux le nom de leur opulent propriétaire.

Dans l'une, occupée par sa femme, ne se trouvait aucune trace de la coupable industrie de son propriétaire, dans l'autre, beaucoup plus fastueuse, où entraient, *in petto*, les dames les plus en renom du demi-monde, Gatebourse avait établi un atelier où la chimie et la gravure se faisaient artistiquement et scientifiquement les complices de son métier illicite.

Gatebourse avait appris à ses dépens qu'on ne peut pas travailler tout seul ; il avait compris aussi qu'il était très dangereux de mettre dans son jeu des innocents. Il avait donc jeté les yeux sur Poncet.

Il s'en était fait l'ami, pour s'en faire plus tard un utile complice, une fois qu'ils auraient eu la chance de fuir Cayenne.

Gatebourse n'avait pu réaliser son rêve.

Après plusieurs tentatives d'évasion, Poncet seul était parvenu au but de ses désirs. Il s'était évadé de Cayenne, en laissant derrière lui le cadavre de son ami.

Poncet qui, avant l'heure de son exécution, a écrit ses *mémoires*, raconte lui-même les détails de ses tentatives d'évasion en compagnie de Gatebourse.

Après avoir tué le gardien placé sur un pont

limitant leur pénitencier, ils s'aventurent dans les savanes.

Ils sont arrêtés par une barrière de feu.

Après avoir erré sur des sables brûlants, ils sont aux prises avec des fauves, des araignées crabes, monstres velus, gros comme des œufs de poule, dont les pattes ont six pouces de long. Elles courent sur eux en gardant, comme les monstres des Hespérides, les forêts de la savane. Pour les franchir, ils n'ont qu'un seul moyen : y mettre le feu.

Ils marchent devant l'incendie, en s'y brûlant les pieds, comme ils avaient marché sur le sable brûlant. Quand ils croient parvenir au but de leur voyage, meurtris, aveuglés, Gatebourse, épuisé, tombe sur le sable ; il succombe. Poncet s'affaisse à côté de lui. Il ne meurt pas. Il est repris par un gardien. Toujours adroit, il ne se désigne que par le numéro qu'il porte.

Gatebourse, mort, est seul accusé du meurtre du gardien tué sur le pont.

Revenu à son pénitencier, Poncet retombe du haut de ses rêves. Privé de la liberté qu'il achetait pourtant si cher, il est privé aussi d'un ami précieux dont l'adresse et l'art lui promettaient une fortune assurée.

Il ne renonce pas à la liberté et à la fortune.

Il récommence une nouvelle évasion, cette fois elle est couronnée de succès.

Il gagne l'Amérique septentrionale par la Floride.

C'est à l'époque de la guerre entre les Etats du nord et les Etats du sud. Il s'engage dans les

troupes fédérales; il vend son bras à la cause de la liberté.

La guerre cesse. Les Etats-Unis, après avoir payé le courage de ce voleur qui n'a pas eu le temps de se changer en héros, le remercient en le rapatriant.

Poncet pense que la patrie n'est pas chère qu'aux âmes bien nées.

Il se propose d'y retourner en faisant d'abord un léger détour. Il s'embarque pour Londres, rêvant toujours la fortune. Il ne veut revenir dans sa patrie que pour marcher de pair avec l'opulence.

Ne pouvant la posséder par les procédés de gravure perfectionnés, il veut la forcer par des procédés plus vulgaires, par ceux qu'il tient de son ancien état de *pégriot*.

A l'exemple des voleurs d'élite, il choisit une victime digne de lui, capable de le faire riche pour le restant de ses jours, au moyen d'un bon coup de couteau !

Cette victime, il la rencontre à Londres, dans la capitale du pays de l'or; cette victime, c'est ou plutôt ce sera Thomas Lavergne.

Ce vieillard, dont l'Angleterre avait reconnu largement les services, recevait une pension de vingt mille francs, comme commissaire civil de l'île Maurice. Il revenait en France, après ses longs et loyaux services, à l'âge de 78 ans pour jouir en paix de son honnête aisance, dans sa première patrie.

Il était accompagné de son frère, un fou, d'un domestique, un éclopé. Lui-même, quoique très valide en apparence, avait le cerveau très affaibli.

A l'Hôtel Buckingham où il descendait régulièrement depuis un an qu'il allait de Londres à Paris, pour régler ses intérêts d'outre-mer, il était sous la surveillance de son maître d'hôtel, M. Barrat.

Ce dernier veillait avec une sollicitude toute paternelle sur ces trois personnages, sur les deux frères, dont la vieillesse touchait à l'enfance, et sur le domestique éclopé.

On comprend quelle bonne proie était pour Poncet Thomas Lavergne.

Il fit connaissance avec lui, au moment où il s'embarquait avec le *bourgeois* pour retourner, ensemble, dans leur patrie.

Le faussaire, le voleur Poncet qui n'avait encore que vingt-huit ans, n'avait pas moins été frappé trois fois par la justice. A 15 ans, il avait été condamné à cinq ans de correction, à 20 ans, à trois ans de prison, à 25 ans, à huit années de travaux forcés.

Lorsqu'il abordait sur le paquebot l'opulent vieillard, il était dans les dispositions que j'ai indiquées précédemment; ou faire fortune par un coup de maître, ou porter sa tête à l'échafaud pour couronner son existence déjà si bien remplie.

Poncet était un véritable parisien, très entraînant, très communicatif à la surface, très amusant par ses saillies, par son entrain et une énergie endiablée.

Il plut au vieillard dont l'anglomanie n'était pas assez invétérée pour ne pas dépouiller le *vieil homme* devant ce séduisant compatriote.

Lavergne arrive à Paris, à l'hôtel Buckingham,

M. Barrat veut éloigner Poncet de son débonnaire et confiant locataire ; il ne peut y parvenir, malgré la disproportion d'âge et de position qui existe entre eux.

Le pégriot s'accrocha à lui pour s'en faire son cicerone, pour le conduire à travers tous les délices offerts par la capitale. Car il connaissait, disait il, tous les bons endroits de Paris.

Le vieillard encore vert, malgré ses 78 ans, se laissa entraîner, malgré les représentations de ses amis, par ce dangereux compagnon.

Pour ne pas avoir suivi le conseil de la prudence, Thomas Lavergne paya cher, dans une partie de plaisir à Argenteuil, la confiance qu'il avait placée dans la personne d'un pégriot comme Poncet qui avait subi trois condamnations pour vol.

Celui-ci, après s'être bien assuré que Lavergne portait toute sa fortune sur lui, le grisa à Argenteuil, avant de lui faire *son affaire* à la lisière du bois.

Poncet partit un jour de Paris avec Lavergne, qui possédait en dehors de nombreux billets de banque cousus dans la doublure de son habit, trois mille francs mis en réserve dans un étui à lorgnette.

Quant à Poncet, bien résolu à tuer son nabab en route, il avait sur lui deux couteaux dans sa doublure ; un couteau catalan et un couteau lime : ses instruments de travail qui ne l'avaient pas quitté depuis qu'il avait exercé le triple emploi de *pégriot*, de *guiche* et de *toucheur* dans la bande Marjotte.

Le lendemain matin de cette partie de campagne,

dans laquelle Poncet avait grisé *son* vieillard, pour mieux l'achever, les habitants d'Argenteuil ne trouvaient plus qu'un cadavre au bord d'un taillis !

Dévaliser sa victime, après les coups de surin qui en finirent avec elle, fut pour Poncet l'affaire d'un moment.

Il savait d'avance où Lavergne cachait son or et ses billets de banque ; et le soir de son crime, il retournait à Paris ; Il se faisait conduire au bal Favier, pour y dépenser avec des filles, de vieilles connaissances datant de son départ pour Cayenne, l'or du bon Lavergne.

Il n'attendit pas au lendemain pour échanger ses vêtements plus que sordides contre des habits presque neufs qu'il achetait chez un marchand de confections, nommé Géranton.

Il reparût ainsi transformé, habillé en gandin, au bal Favier, pour plaire à ses connaissances, deux filles sous la surveillance de la police, nommées l'une Félicia, l autre Julia.

Lorsque ces détails me furent donnés par les inspecteurs que j'avais dirigés dans tous les bals de barrière, je me fis conduire chez le marchand d'habits qui me confia le paletot et le gilet quittés la veille, par mon Poncet, filé par mes brigadiers.

Quand, bien cerné par mes hommes, je le surpris à son domicile de la rue Saint-Honoré, je lui dis, sans lui parler de son meurtre d'Argenteuil :

— Diable ! pour un évadé de Cayenne, vous êtes bien mis ?

Et le toisant des pieds à la tête, j'examinai avec soin ses nouveaux effets, puis j'ajoutai :

— Où avez-vous acheté ces habits?

— A New-York, me répondit-il.

Sa réponse ne fit que confirmer mes soupçons, puisque je savais qu'il mentait.

Ce mensonge n'avait sans doute qu'un but, éloigner les suppositions qui pesaient sur lui, au sujet du meurtre d'Argenteuil.

Lorsque je conduisis Poncet chez le juge d'instruction, lorsqu'il apprit par le magistrat qu'il était accusé du meurtre d'Argenteuil, son attitude et ses allures ne le trahirent pas un instant.

Il feignit l'indignation ; il dit qu'il était aussi innocent de ce meurtre que des nombreux vols de la bande Marjotte.

Transféré à la maison de justice de Versailles, il reste dans le même système de défense.

Il nie tout, malgré les accusations du maître d'hôtel de la Madeleine et du domestique Bicary.

On pouvait bien le reconnaître pour avoir été avec Lavergne à Argenteuil, mais personne ne l'avait vu frapper sa victime, personne n'avait donc été témoin de son crime.

A l'audience, rien dans sa démarche, rien dans son attitude ne le trahit encore.

Il porte la tête haute, il se tient droit, il regarde tout le monde avec une assurance qui frise l'effronterie. Il a le front développé que couronnent des cheveux châtains, lissés avec coquetterie. Ses yeux sont petits, mais très expressifs.

L'ensemble de sa physionomie, hardie et gouailleuse rappelle le type le plus complet de l'enfant de Paris.

Lorsque le président l'interroge de façon à l'amener sur le terrain du meurtre où il ne s'aventure jamais, il répond par de faux-fuyants qui, bien souvent, égarent le tribunal sans cependant l'influencer.

A chaque réponse qu'il fait, il se tourne avec complaisance vers son avocat, comme s'il voulait lui dire :

— Hein, comme c'est ça ?

Durant le cours du procès, il ne répète que la même phrase devant tous les arguments qu'on lui oppose :

— J'ai à dire que je n'ai rien à dire et que je suis innocent.

J'ai été à même de converser avec lui plusieurs fois à Versailles dans son cachot. Un jour il me dit avec aplomb :

— Je suis aussi peu de l'affaire de M. Lavergne que je n'ai été des affaires de Marjotte. Si j'étais coupable, est-ce que je n'aurais pas changé encore de nom ? Car ce nom de Gabriel avait été donné depuis longtemps à la police et il ne me couvrait pas mieux que celui de Poncet. Est-ce que je serais enfin retourné à la rue Saint-Honoré ?

Comme je ne lui répondais pas, comme mon silence accusateur l'irritait, il répliqua après une pause :

— J'ai été calomnié, j'ai des ennemis ! Mes ennemis, ce sont mes camarades de jeunesse. Autrefois, ils m'ont confondu avec Marjotte en me volant mon livret, pour le couvrir. Maintenant ils me perdent, en se mettant derrière moi, eux qui ont fait le coup

sur le vieux. Car, c'est *la Flotte* qui a fait le coup je le répète.

— Oui, lui répondis-je en souriant d'un air d'incrédulité. Et la fatalité qui vous poursuit vous a mis dans la poche l'or de la Flotte et de ce vieillard.

— Cet or provenait, me répondit-il, du prix de mon engagement dans les troupes fédérales, en Amérique.

— Trois mille francs? lui dis-je, c'était payer cher l'engagement d'un volontaire.

— L'étranger, me répondit-il avec fierté, ne paiera jamais trop cher un Français.

— Vous êtes chauvin? lui ripostai-je.

— Sans doute, m'objecta-t-il, puisque je suis fils d'un soldat qui a servi *l'autre*.

— En revanche, lui ripostai-je, avouez, Poncet, que vous n'avez guère respecté la mémoire de votre père.

— C'est la faute de ma mère, répondit-il en soupirant hypocritement, elle qui m'a abandonné, elle qui m'a forcé à faire de mauvaises fréquentations.

— Si mauvaises, lui répondis-je en hochant la tête, qu'elles vous ont conduit au crime.

— Encore ! s'écria Poncet en me regardant d'un air sombre et en frappant du poing avec colère. Je vous dis que mon cœur est net, sans cela, est-ce que je me serais fait prendre comme un lapin ? Ah ! tenez, ce que vous me dites là, monsieur Claude, me fait bien du mal, vous surtout, une vieille connaissance ! Tout ce que j'ai à me reprocher vis-à-vis de ce bon M. Lavergne, que je connaissais depuis

peu, ce sont les *blagues* que j'ai pu lui conter, histoire de l'amuser. Il m'allait, cet aimable vieillard, et quand j'ai appris qu'on l'avait assassiné, cela m'a fait bien de la peine. Je le connaissais depuis peu, c'est vrai, mais je le répète, il m'allait !

— Et, dis-je, c'était sans doute pour le défendre que vous portiez sur vous deux couteaux ?

— Je ne voyage jamais sans être armé, me répondit-il imperturbablement. C'est une habitude que j'ai contractée en Amérique. Si mon ami Gatebourse vivait encore, il vous dirait ce que je vous dis ! Ah ! l'Amérique, termina-t-il avec enthousiasme, quel beau pays pour la jeunesse !

— Et vous la regrettez, ajoutai-je, comme vous regrettez votre ami Gatebourse ?

— Sans doute, reprit-il, heureux de détourner la conversation sur le meurtre d'Argenteuil. Si Gatebourse vivait, je ne serais pas dans ce cachot.

— Vous l'auriez secondé dans ses travaux de gravure ?

— Un peu, continua-t-il, nous serions restés en Amérique où l'on n'a pas de préjugés comme ici.

— C'est-à-dire que vous auriez fait ensemble de faux billets et de la fausse monnaie ?

— Gatebourse me répondit Poncet, a été calomnié, comme je le suis moi-même, calomnié jusque dans sa famille qui, comme le gouvernement, n'a pas su apprécier ses talents. Gatebourse était un *artisse*. Il sortait de la voie ordinaire, la routine *l'a broyé !*

— C'est en effet, bien malheureux, lui dis-je en souriant de nouveau.

— Oh ! continua Poncet, il a payé cher la jalousie de la Banque de France qui avait de *l'ombrage* pour lui ; car c'est elle qui l'a empêché de travailler. Après tout, ne faut-il pas que le soleil *luise* pour tout le monde ?

— Même pour les faussaires ! l'interrompis-je.

— Tenez, monsieur Claude, me dit-il en haussant les épaules, vous me faites de la peine. Vous ne comprenez pas le talent ! Je vous dis que Gatebourse, le grand Gatebourse était un *artisse*. Je suis sûr, moi, que l'Amérique aurait apprécié autrement son génie que la France ! Moi et Gatebourse, nous serions aujourd'hui millionnaires à New-York. Il est mort, ce cher ami ! C'est sa perte qui est cause de la mienne, S'il n'avait pas été mangé par les crabes, je n'aurais pas eu la malechance de revenir en France pour me réhabiliter ! C'est ma trop grande confiance, c'est ma naiveté qui m'a été funeste. Que voulez-vous ! Je suis né sous une mauvaise étoile. Ah ! termina-t-il, de ce ton nasillard et pleurard particulier au Parisien matois, si j'avais eu une mère, au lieu d'avoir une marâtre, on aurait vu en moi autre chose qu'un criminel; on aurait vu un fils dévoué jusqu'à voler pour nourrir un malheureux beau-père, que ma gueuse de mère a ruiné, avant d'abandonner ! Et ce n'est plus ce sournois de *Charlot* qui me réclamerait, non ! Ce serait Monthyon, ce serait saint Vincent-de-Paul ! Voilà mon opinion sur moi, ce n'est peut-être pas la vôtre, j'en suis fâche, pour vous.

Comme il ne convenait pas à ma dignité de le

suivre sur un pareil terrain, je pris congé de l'impudent criminel.

J'avais hâte d'abréger un entretien que, par pitié pour un condamné qui n'avait que quelques jours à vivre, je ne voulais plus rétorquer.

Deux jours avant son exécution, j'allai le trouver encore une fois dans son cachot, je le surpris écrivant; il était penché sur sa table devant un manuscrit à peu près terminé.

A ma vue, il s'élança vers moi avec un air d'épanchement que je ne lui connaissais pas.

Il me dit :

— Ah ! monsieur Claude, je suis heureux de vous revoir, à la veille de dire adieu à tous mes amis. Je me rappelais notre rencontre à Saint-Germain. C'était le bon temps ! Je n'en ai pas connu d'autre, excepté celui que j'ai connu avec mon pauvre ami Gatebourse.

— Vous le regrettez ? lui demandai-je.

— Je crois bien, fit-il d'un air sombre. Et c'est ce qui me console de faire le grand voyage. J'espère bien le rencontrer *là-haut* ! Et s'il y a un *là-haut*, j'y serai avec mon ami Gatebourse, un martyr comme moi.

— Ainsi vous vous obstinez à proclamer votre innocence ?

— Voyons, monsieur Claude, reprit Poncet d'un air plein d'assurance, je viens de voir tout à l'heure l'abbé Falletz, mon confesseur. Je lui ai dit, ce que je n'ai cessé de dire à vous et à tous mes juges ! Là, vrai, cet homme noir *m'a remué* ! Ah ! si ma mère m'avait appris à aimer la religion ! Mais non, ma

mère avait bien d'autres apôtres à aimer! Enfin, je suis empoigné, quoi! Et j'ai dit tous mes péchés à ce saint abbé. Croyez-vous donc que si j'étais ce que la société fait de moi, *j'irais blaguer le bon Dieu?* Je suis innocent, oui! Et je l'écris à l'empereur.

— Quoi, lui demandai-je, ce que vous écrivez...

— Sont *mes mémoires* (1). Et puisqu'on l'on tait la vérité à mon empereur, il faut bien que je la lui dise. Une fois mort, on me croira peut-être. On veut ma tête! Eh bien, qu'on la prenne, c'est malheureux pour moi d'abord et pour la société qui aurait reçu de moi les plus grands services.

— Ah! exclamai-je, très étourdi par la vanité de ce criminel qui, si près de l'échafaud, n'était occupé que du bruit causé par son odieuse personnalité. Ah! vous croyez...

— Oui, monsieur Claude, m'interronpit-t-il, et je vois comme toujours, que vous paraissez douter de ce que j'avance...

— J'avoue, lui répondis-je, que je ne vois pas ce qu'il peut y avoir de commun entre Sa Majesté et vous.

— Parce que, me riposta-t-il avec fatuité, vous n'avez pas voyagé comme moi, parce que vous n'avez pas fréquenté comme moi les Anglais et les Américains, gens pratiques par excellence. Eh

1. *Mémoires* authentiques de *Barthélemy Poncet*, faits dans la cellule des condamnés à mort, à la maison de justice de Versailles, le 29 janvier 1866, rédigés et mis en ordre sur la copie de Poncet, déposée au parquet par Jules Beaujoint.

bien, savez-vous ce que je prouve dans ces mémoires ?

— Non, ma foi..

— Je prouve que si tous les prisonniers, occupant sans profit pour la société les prisons centrales, étaient incorporés dans l'armée, ils feraient de fameux soldats. Il y aurait alors, avec ces *martyrs*, six mille hommes de plus sous les drapeaux, dévoués aussi bien à l'empereur qu'à la patrie. Ah ! si l'empereur savait !

Je l'arrêtai dans son exclamation burlesque, provoquée par son utopie. Je trouvai que le temps était bien mal choisi pour développer une thèse plus que puérile au moment où venait d'être rejeté son pourvoi en grâce.

Je l'informai sur le but de ma visite, je lui annonqu'il n'avait plus que deux jours à vivre.

— C'est bien, je m'y attendais, me répondit-il.

Et maîtrisant une violente émotion, il se jeta dans mes bras, pour déguiser son anxiété qui démentait sa réponse.

Il m'embrassa.

Deux jours après, il monta sur l'échafaud.

Comme devant le tribunal, Poncet parut sur la fatale machine, le front haut, affectant un calme qui n'était que dans ses allures, mais qui n'était pas dans son âme.

Avide de succès, même en face de la mort, il voulut faire un discours. Il s'écria, en parodiant les derniers moments d'un roi bourbonnien :

— Adieu, mes amis, je meurs innocent, je pardonne à...

Les aides du bourreau le prirent, ils s'emparèrent de lui pour le coucher dans la lunette. L'exécution s'accomplit avec la rapidité de l'éclair.

Le meurtrier du vieillard d'Argenteuil avait payé sa dette à la justice.

Poncet, malgré son odyssée, malgré sa fin théâtrale, n'était qu'un de ces nombreux voyous parisiens qui se façonnent au paradis des petits théâtres.

C'est un de ces êtres qui poussent et grandissent sur le fumier de la capitale ou à la porte de ses sentines, ici débardeurs, là conducteurs de *Gayets* et héros de barrières dont ils sont les terreurs.

Les Poncets n'engendrent que des pégriots dont le rôle est devenu très important dans le monde des voleurs depuis que les vieux fagots ne sont plus que les soldats de ces jeunes capitaines.

Si ce *toucheur* est devenu si célèbre dans les annales des crimes c'est parce qu'il a agi surtout sans complice dans l'affaire d'Argenteuil, c'est parce que, jusqu'au dernier moment, son sang-froid ne s'est pas démenti pour essayer de prouver son innocence lorsque, malgré son attentat, aucun fait palpable ne pouvait le prouver.

Poncet est un loustic, un hâbleur, un malin allant au-devant de toutes les probabilités de son crime, pour mieux faire croire à son innocence.

Ce sont ces probabilités qui ne s'appuyaient que sur les conséquences qui l'ont fait condamner.

Jusqu'au dernier moment, Poncet espéra en son recours en grâce ; parce qu'il avait su tirer le meilleur parti possible de sa situation exceptionnelle.

N'ayant aucun complice pour le vendre, n'ayant

aucun témoin pour l'accuser, Poncet espérait, en vertu de la législation criminelle, malgré les apparences qui le condamnaient, se jouer de toutes ces apparences. Ce furent elles qui le perdirent autant que son aplomb, son orgueil et son adresse.

Il avait jeté un défi à la justice, la justice répondit à son défi en faisant rouler sa tête sur l'échafaud.

Poncet, à l'encontre de *Maillot*, un pégriot dont je donne la lettre qu'il m'adressa, avant de partir à son pénitencier, Poncet n'avoua jamais ses crimes.

Poncet, payé par Marjotte, ne voulut plus avoir de complices pour ne pas être dénoncé, comme le fit Maillot pour les siens.

Quant à moi, malgré mon zèle, malgré mon expérience, le hasard ne me servit pas toujours aussi heureusement pour découvrir les nombreux assassins que fournissent les bandes de *toucheurs*, *assommeurs* et *tueurs* formant la ceinture criminelle qui entoure la capitale.

Le tableau comparatif des affaires de cour d'assises que je publie à la fin de ce volume, où les assassins condamnés sont en minorité en présence des assassins disparus, non jugés, le prouve péremptoirement.

Je donne ce tableau, tel qu'il était hier, depuis mon entrée en fonction comme chef de la police de sûreté, jusqu'à l'année où l'âge me força à donner ma démission.

Tel qu'il était hier, ce tableau, tel il est aujourd'hui, tel il restera dans l'avenir, peut-être!

CHAPITRE XIV

ENCORE LE POIGNARD DE MAZZINI

Le duel se continuait entre Napoléon III et Mazzini. L'avantage, entre les deux duellistes et conspirateurs, restait, en secret, à l'Italien.

Tromper la France, une bonne et généreuse fille, qui se moque d'elle-même, avait été chose facile pour le carbonaro français. Tromper l'Italie, avait été plus difficile pour lui, si engagé vis-à-vis d'une nation esclave, aussi ombrageuse que vindicative.

En 1864, l'Italie qui n'avait été qu'affranchie par le sectaire impérial, se souvenait depuis le recommencement de son unité, qu'elle avait été, sous César, la reine du monde.

Dès 1863, Mazzini préparait un vaste mouvement révolutionnaire dont le signal, en France, devait être l'assassinat de l'empereur.

L'affaire des bombes de 1858, était donc à recommencer.

J'ai raconté dans ses moindres détails les intrigues de 1858, concernant le complot d'Orsini.

Ce complot n'échoua que parce que Orsini, l'apôtre du prophète, n'avait pas été d'accord avec lui pour le préparer, ni le mûrir.

Le complot de 1864, dans lequel Greco remplaça Orsini, n'aboutit pas, parce que cette fois la police française était payée pour ne plus être aussi négligente, aussi maladroite qu'en 1858.

Le conspirateur Greco (Pasquale) et ses trois subordonnés, Trabucco, Imperatori, Scaglioni. furent enlevés aux abords de l'Opéra, au moment où ils se disposaient à lancer leurs *bombes perfectionnées*, dans la salle et non pas dans la rue.

Comme toujours, c'était de Londres que partait le complot ; c'était à Lugano, cet Eden de la Suisse italienne, que Pasquale Greco, le séide de Mazzini, avait reçu du prophète, huit mois auparavant, les instructions et les subsides que Greco transmettait à ses complices, tant bien que mal.

Les complices de Greco étaient de pauvres hères, illuminés ou fantoches.

Greco, étudiant en médecine, professeur de musique, était un séide dilettante. Il rationnait tristement, très peu fraternellement ses compagnons, pendant qu'il menait, lui, une vie de grand seigneur.

Il jouait de la guitare et rêvait amour aux pieds de sa fiancée, tout en recevant les bombes de Mazzini.

Trabucco, son lieutenant, en obéissant à Greco,

un poignard dans la ceinture, ne cessait de porter avec lui un cor de chasse et d'en jouer !

Quand il ne conspirait pas, ce Trabucco, il s'enivrait d'harmonie, comme Greco s'enivrait d'amour.

Quant à Imperatori, lithographe ou zouave, à Scaglioni, l'étudiant-soldat, c'étaient des aventuriers que Garibaldi, inoccupé, avait livrés à l'ombre invisible et terrible de leur chef, caché derrière Greco : Mazzini, le *vieux !*

J'ai vu de près cette nouvelle recrue de conspirateurs venue d'Italie, dépêchée par le *vieux de la montagne*, qui, à cette époque, pouvait également s'appeler le *vieux de la Grande-Bretagne.*

J'avoue que rien en France ne s'est vu de pareil, en fait de conjurés. Pour moi, c'était une troupe de comédiens.

Greco en était le jeune premier, Trabucco le fort comique.

Sacripants, aventuriers grotesques ou terribles, musiciens ambulants, donneurs de coups de sabre, de coups de poignard et lanceurs de bombes, ces conspirateurs appartenaient plus au théâtre qu'à la politique.

Il n'y a que l'Italie pour produire de pareils fantoches qui jouent du couteau comme de la guitare.

Ces personnages étaient bien dans la donnée de la tragédie burlesque que jouèrent toujours dans l'ombre ces deux carbonari : Napoléon et Mazzini.

Depuis que notre souverain s'était échappé de Ham par l'appui de Mazzini, depuis que celui-ci

était persuadé que l'empereur ne lui obéissait plus que le poignard dans les reins, Mazzini était devenu la menace vivante de Napoléon III.

Ce qui se passait aux Tuileries, dans les voyages officiels, à travers les villes acclamant le passage de Leurs Majestés, paraîtrait incroyable si ce n'était constaté par tous les familiers du château.

Souvent, dans l'alcôve du souverain, un poignard italien se trouvait placé à son chevet, où était écrit sur la lame ces mots : *Souviens-toi.*

En voyage, un militaire se dressait devant Sa Majesté comme le spectre de Banco; c'était Mazzini traversant la France, déguisé en gendarme, au moment d'armer contre Bonaparte ceux que le sort avait désignés pour le bombarder ou le poignarder!

Plus d'une fois, à Bade ou à Vichy, l'empereur, de sa fenêtre, voyait à la croisée d'en face, un étranger qui l'imitait, soit en essayant une paire de gants, soit en prenant sa canne ou son chapeau, comme pour partir en même temps que lui.

Cet étranger, cet inconnu, c'était encore lui, Mazzini, toujours Mazzini le préparant à un nouveau coup qui allait bientôt le frapper!

Mazzini, c'était l'épée de Damoclès suspendue sur la tête de l'impérial carbonaro, condamné à mort par les *ventes* depuis qu'il n'agitait plus la France, depuis que son frère l'avait lancé à son tour sur un trône, que Mazzini lui avait ordonné de renverser avec tous les trônes de l'Europe.

Mazzini, c'était la punition faite homme de Napoléon III condamnant alors, lui, l'ancien agitateur,

tous ceux voulant se tourner, à son exemple, contre les lois du pays!

Alors, tous les cinq ans, Mazzini revenait pour lui rappeler son ancienne dette ; il groupait à ses côtés des jeunes hommes ardents, excités par sa parole, par sa passion, enivrés par son fanatisme dont l'accent mystique coloré n'était inspiré que par une idée : celle de ne faire autour de lui que des ruines pour y étayer le nouveau berceau de l'Italie et le nouveau temple de la liberté universelle.

Mazzini était, pour Bonaparte, le juif errant qui, forcé de marcher en avant, par la démocratie vengeresse, ordonnait à son complice de marcher avec lui sous peine de mort!

Depuis 1830, Napoléon III, élevé à l'école de la reine Hortense, c'est-à-dire à l'école de la duplicité, ne s'était fait le frère de Mazzini que pour le tromper.

Mais Mazzini, dès qu'il avait été trompé par Bonaparte, après l'avoir tant servi de son poignard, avait tourné son arme contre lui. Napoléon en avait senti la pointe, dès qu'il était parvenu à s'asseoir, par un faux serment, sur le trône du plus pacifique des rois.

Depuis qu'il était empereur, sa position était intolérable. Il voyait de plus en plus s'abaisser sur sa tête le poignard sur lequel il avait juré obéissance à la *jeune Italie*.

Il crut un moment, après avoir été forcé de passer les Alpes pour donner l'Italie à Victor-Emmanuel, que Mazzini serait satisfait.

Mais, au contraire, pour n'avoir rempli que la moitié de sa promesse, le grand *patriote italien* n'était que plus exigeant envers un frère, son ancien complice qui lui devait une partie de sa puissance.

La police corse n'avait pas assez de ses sbires pour le défendre contre le poignard mazzinien.

L'empereur, pour ne pas être frappé par les séides de ce frère exigeant, était obligé de tout lui sacrifier.

Avant de reparler de ce complot avorté de Mazzini et de ses séïdes Greco, Trabucco, Imperatori et Scaglioni, il m'est impossible de passer sous silence un fait qui dessina encore la situation de ces deux conspirateurs : Napoléon III et Mazzini.

Un jour, peu de temps après l'avènement de l'Empire, un jeune homme, le parent d'un capitaine de vaisseau en retraite, avait été compromis dans une affaire de faux dont la gravité pouvait être funeste à la réputation de sa très honorable famille.

Avant que l'instruction ne commençât sur cette triste affaire, je reçus la visite du malheureux père de ce jeune homme. Il me fit cette confidence :

— Monsieur Claude, l'Empire, après avoir brisé ma carrière, veut me perdre en s'attaquant à ma famille ! Savez-vous pourquoi ? Parce que je possède certain secret concernant le passé de Sa Majesté.

— Mais, lui objectai-je, ce n'est pourtant pas l'Empire qui a fait de votre parent un faussaire ?

— Non, me répondit-il, mais c'est un complaisant de l'Empire, un infâme qui a grisé mon jeune parent pour lui faire signer des papiers qui mettent

notre honneur en jeu, parce que je possède certaines lettres qui font de Napoléon III ce qu'il voudrait ne plus être, l'obligé de Mazzini!

— Et ces papiers, lui demandai-je, vous les avez toujours?

— Oui, me répondit-il. Je les gardais pour expliquer plus tard ma retraite forcée. Maintenant, comme le désire le château, je suis prêt à les rendre à l'empereur, si le château consent à ne pas me déshonorer dans la personne de mon parent. Je sais, monsieur Claude, termina-t-il, qu'en m'adressant à vous, je ne m'adresse pas à un homme politique. C'est précisément parce que vous êtes un honnête homme, parce que vous n'êtes pas un homme politique que j'espère en vous, et que je vous mets dans l'affaire que je propose au château. La voici : Que l'on me rende l'honneur et je rends à l'empereur ce qu'il désire. Et si vous êtes avec moi dans cette affaire, je sais que Sa Majesté et son entourage n'oseront plus, malgré la haine qu'ils m'ont vouée, revenir sur leur parole.

Cette fois je fus intrigué par ce début, par le peu de confiance que ce malheureux père avait personnellement dans l'engagement de Sa Majesté. Je le priai encore de s'expliquer.

Voici ce qu'il m'apprit. Je traduis littéralement ses paroles :

— Vous savez, monsieur Claude, qu'après l'échauffourée de Strasbourg, le roi Louis-Philippe fut très embarrassé de la capture de Louis Bonaparte. Il se résigna, forcé un peu par l'opinion, à le faire partir pour l'Amérique. Pour mon malheur,

ce fut sur mon bâtiment, faisant voile vers les Etats-Unis, que le futur empereur fut embarqué. Malgré la clémence du roi, le prétendant qui, à bord d'un vaisseau de l'Etat, n'était pas moins mon prisonnier, se conduisit moins en captif qu'en prince. Il ne cessa, durant la traversée, d'embaucher mes matelots et mes officiers. Il leur promit, au retour du régime impérial, des grades, des pensions, des faveurs qui ne firent que m'irriter! Je connaissais la longanimité du roi pour ce jeune prince qui prétendait déjà être rejeté par le roi sur la terre d'exil comme Napoléon Ier avait été porté à Sainte-Hélène par tous les rois conjurés. Obsédé par ses lamentations qui exerçaient une influence délétère sur les gens du bord, j'ordonnai à un de mes officiers de mettre aux arrêts le neveu du grand homme. Comme il me paraissait plus que suspect, j'ordonnai qu'on le fouillât. Que trouva-t-on sur lui? Une somme de 15,000 francs qu'il devait à la générosité du roi pour ne pas mourir de faim en exil! On saisit aussi sa correspondance avec des carbonari italiens, prêts à organiser, dès sa descente en Amérique, une conspiration *internationale* qui devait reprendre en sous-œuvre la conspiration avortée de Strasbourg. Une fois maître de ces papiers, j'assemblai mes officiers pour juger la conduite d'un prince répondant si mal à la clémence royale. Mon dessein, après un jugement rendu par mon conseil, était de déposer Louis-Bonaparte dans une île déserte, avant d'instruire le gouvernement des menées d'un conspirateur si peu digne de sa clémence. Plus d'un officier était indigné

de l'ingratitude de Louis Bonaparte ; quelques-uns ne parlaient rien moins que de le jeter à la mer ! Un missionnaire, de passage sur mon bâtiment, calma cette effervescence. Il me dissuada moi-même de former un tribunal militaire pour juger le prince, trompant la clémence royale. Lorsque j'objectai que laisser en paix un pareil agitateur était un danger pour la France, le saint homme me répondit : « Le plus grand danger sera pour lui. Qui grandit dans l'iniquité est puni par l'iniquité. Croyez-moi, par votre justice irréfléchie, par votre zèle exagéré envers le roi et la patrie, ne devancez pas la justice de Dieu ! » Je suivis les conseils du saint homme. Si ma conscience fut satisfaite, mon avenir en souffrit. L'empereur se souvint plus tard de mes intentions hostiles contre lui quand il n'était qu'un conspirateur. Comme j'ai gardé par devers moi ses correspondances avec les carbonari, il agit en conséquence pour me forcer à les lui rendre.

Je répondis à cet ex-capitaine de vaisseau, victime d'une rancune souveraine :

— Qu'il ne fallait voir dans ce qui lui arrivait que les basses et viles complaisances de quelques courtisans et que j'étais sûr, en s'amendant comme il voulait le faire, qu'il ne serait pas donné suite à ce fâcheux événement.

En effet, par mon intermédiaire, l'honneur du capitaine fut sauf dès que le château posséda les papiers compromettants que cet orléaniste avait toujours gardés contre Napoléon.

Pour cela, l'empereur en fut-il plus heureux ?

N'était-il pas sans cesse menacé par le poignard

de Mazzini, comme l'était Caïn, pourchassé après la mort d'Abel, par le glaive de la justice divine?

Le missionnaire avait eu raison.

En 1864, on ne les comptait plus, tant ils étaient nombreux, ces ténébreux régicides descendant de Londres, armés par le dictateur de l'assassinat politique.

La libre Angleterre n'est pas que le berceau des plus grands voleurs de la terre, elle est restée le repaire des plus terribles régicides.

Comme pour le complot d'Orsini, ce fut de Londres que se fit sentir la main de Mazzini dans l'attentat, heureusement avorté, de Greco, de Trabucco, d'Imperatori et de Scaglioni.

Il fut prouvé dans le cours du procès que c'était de Londres que Mazzini envoyait à Lugano, où se tenaient ces quatre conspirateurs, les poignards empoisonnés, les revolvers, les bombes, et qu'il transmettait aussi les ordres et les bank-notes à ces sicaires.

Heureusement, le cabinet noir recevait quotidiennement les correspondances de Mazzini dont l'écriture due à sa main tremblante et fébrile, était bien connue de tous les experts en écriture.

Ainsi que le père d'Orsini, le père de Greco avait été sous le premier empire, un fidèle sujet de la France, comme peut l'être... un Italien.

Le père de Greco avait aidé autrefois le roi Murat à débarquer dans son royaume de Naples, après en avoir été chassé.

Lorsque Greco vint en France, muni des instructions de Mazzini et porteur de ses revolvers, de ses

poignards ou de ses bombes, il s'empressa de les abandonner provisoirement à ses sicaires.

Fidèle à sa nature italienne, il s'en vint droit à l'hôtel du prince Murat, pour rappeler à son secrétaire Rufoin les services que son père avait rendus à la famille de son maître.

Sa démarche faillit un instant dérouter la police, instruite cependant des menées de ces régicides.

Comment pouvait-on supposer qu'un homme si bien vu par le prince fût un affilié de Mazzini ?

Mais la police, payée pour savoir ce dont était capable l'astuce italienne, ne se laissa pas longtemps influencer par ces beaux semblants de fidélité rétrospective, surtout de la part d'un Italien.

Du reste les menées des quatre conspirateurs n'étaient que trop visibles par leurs allures inquiètes, par leurs précautions trop prudentes pour ne pas être suspectes.

Sitôt sortis du chemin de fer, nos quatre Italiens se divisent comme s'ils ne se connaissaient pas.

Greco va se loger séparément hôtel Sainte-Marie, rue de Rivoli, 83. A peine à cet hôtel, il revient trouver Trabucco pour le recommander à l'hôtel de la rue Saint-Honoré, 198. Afin de dérouter la police, Greco et Trabucco quittent ces hôtels pour rejoindre à l'hôtel de Naples, rue Saint-Honoré, 176, leurs complices, Imperatori et Scaglioni, et ceux-ci, à l'avance, ont loué un appartement qui ne tarde pas à recevoir Greco et Trabucco.

Nos Italiens, depuis leur départ de Lugano, n'avaient cessé, d'être l'objet d'une surveillance active

A leurs allures mystérieuses, à leurs démarches

indécises et craintives, la police devina qu'à ce dernier hôtel de Naples, les quatre conspirateurs cachaient leur arsenal.

Une lettre, timbrée de Londres, adressée à Greco, écrite en chiffres, mais en chiffres connus par les *allumeurs* politiques, ne laissa plus de doute sur les ramifications des Italiens avec Mazzini.

Cette lettre était signée d'un banquier, fils de l'une des *deux épouses* de Mazzini, la belle *Sarah*.

La lettre fut interceptée.

Nos conspirateurs attendaient les fonds nécessaires pour agir. Ils devaient lancer leurs bombes, non plus cette fois aux abords de l'Opéra, mais dans l'intérieur de la salle.

Il était convenu, d'après les ordres de Mazzini qui leur envoyait l'argent nécessaire, que les quatre conspirateurs occuperaient une loge, vis-à-vis de la loge impériale.

Au moment le plus intéressant d'un ballet, ils devaient lancer leurs bombes perfectionnées dans la loge impériale, puis profiter du désarroi causé par le sinistre, pour se faire jour à travers la foule, au moyen de leurs poignards empoisonnés.

Les fonds retenus avec la lettre du banquier causèrent un certain mécompte chez les conspira teurs, Trabucco, Imperatori et Scaglioni.

Ils accusèrent Greco, un dépensier, un grand seigneur, d'avoir mis dans sa poche l'argent si attendu, retenu par la police qui ne cessait d'organiser contre eux une telle surveillance qu'aucun des mouvements, qu'aucun des actes ne lui échappa.

Trabucco, le lieutenant de Greco, le bouffon de la troupe se fit prendre le premier au trébuchet.

Dans l'intérêt de ses projets, il avait fait connaissance, aux abords de l'Opéra, avec un perruquier. Il s'y rendait tous les soirs, muni de son cor de chasse, sous prétexte de lui donner des leçons d'harmonie.

En réalité, c'était pour bien connaître les us et coutumes du théâtre, pour étudier de près le terrain sur lequel il allait *opérer*.

Ce perruquier, épié par nos agents, fut sommé de renseigner la police sur les faits et gestes de ce singulier professeur d'harmonie dont le cor de chasse était plus que suspect.

Le perruquier n'hésita pas à renseigner la police lorsqu'il apprit que ce Trabucco avait un autre compagnon que son cor de chasse, un dossier judiciaire très corsé.

Si Pasquali Greço, âgé de 28 ans, beau garçon, dont la tête brune, les cheveux noirs fièrement relevés, offrait le type du don Juan grand seigneur, Trabucco, avec ses petits yeux pétillants de malice, les joues au teint échauffé, et sa crinière épaisse, était le portrait du bouffon sacripant.

Ancien lazzarone, soldat des Bourbons, déserteur patriote, et toujours musicien ambulant, Trabucco avait longtemps parcouru le monde sous le pseudonyme mélancolique de *Belisario*.

La seule passion qui ne l'abandonna pas dans ses palinodies, c'était celle du cor de chasse,

Dans ses voyages, toujours modeste quoique bruyant, il ne s'était jamais séparé de son cor;

guerrier ou conspirateur, il le portait toujours sur son cœur et en sautoir.

Il ne le quitta même pas à Mazas lorsqu'il y fut un jour incarcéré comme accusé ; devant le tribunal, son cor de chasse fut encore sa Providence.

Il fit apitoyer ses juges sur son sort par l'organe de son avocat, qui dit cinq ans auparavant :

« Pendant un an, Trabucco étonna de ses accords mélodieux les murs silencieux de Mazas, où il avait obtenu la permission de donner des *concerts cellulaires* à ses compagnons de captivité. »

Mais le perruquier, moins charmé de l'art de Trabucco que ses compagnons de cellule, n'hésita pas à le dénoncer quand il put se convaincre de la mauvaise foi de son professeur. Voici à quelle occasion.

Greco, pour sa belle, avait escompté jusqu'aux avances de fonds de son banquier ; il laissait manquer de tout à ses séides. Trabucco, par compensation, ne payait que par des leçons d'harmonie, les repas qu'il allait prendre chez son élève.

Ce fut pour couper court à ce régime musical que son élève, le perruquier, dénonça Trabucco sur des indices qui auraient été insignifiants pour tout autre que pour la police et le barbier renseigné sur les faits et gestes des Italiens.

Tous furent pris, cernés, enveloppés, au moment où, conseillés par la nécessité, ils hâtaient le moment réglé par Mazzini pour frapper l'empereur dans sa loge.

Les régicides étaient cueillis devant l'Opéra avant d'avoir le temps d'en franchir le péristyle.

Pendant qu'ils étaient arrêtés par les agents de M. Lagrange, la police de sûreté faisait aussi son devoir. De mon côté, j'envoyai mes agents à l'hôtel de Naples.

Ils ne tardèrent pas à découvrir tout un arsenal de poignards et de projectiles dans des armoires dont les serrures n'étaient pas des serrures d'hôtel garni.

Ces poignards, ces projectiles étaient conformes à ceux que l'on trouva sur les conspirateurs. La lame de ces poignards était construite de telle sorte que sortie de la plaie, la plaie se refermait en formant une hémorragie intérieure. Quant aux bombes, tout à fait semblables à celles trouvées dans les poches de Trabucco, de Scaglioni et d'Imperatori, on en fit bientôt l'expérience. En éclatant, elles fournirent quarante morceaux dont quelques-uns percèrent une douve très épaisse.

Si la bande Greco eût pu pénétrer dans la salle de l'Opéra, si la police de M. Lagrange, secondée par la police de sûreté, n'eût pas prévenu cet attentat, le bâtiment de l'Opéra sautait presque en entier avec le souverain.

On a voulu, à cette époque, traiter de chimère ce crime politique avorté.

Les journaux anglais, aussi intéressés que l'opposition, n'ont cessé de l'appeler : le *prétendu complot* contre la vie de l'empereur.

Mais parce que Greco était un homme autrement prudent que le chevaleresque Orsini, parce que ses soldats étaient des soldats aguerris qui n'en étaient pas à leur coup d'essai, parce que, à l'encontre

d'Orsini, ils recevaient de Mazzini des leçons de prudence, tout cela, au contraire, ne prouvait-il pas l'existence de ce complot sans fin, tramé par Mazzini contre Napoléon III ?

Et Mazzini n'avoue-t-il pas, ce qui, pour moi, était du reste indéniable, l'existence très sérieuse de ce complot qui, s'il n'avait pas été arrêté dans son germe, aurait eu des conséquences bien plus terribles que celles des bombes Orsini.

Malgré son habileté, Mazzini lui-même, forcé de se prononcer sur ce complot, n'écrit-il pas à cette époque :

« *Cédant aux sollicitations d'amis anglais que j'aime, je déclare que, JAMAIS, je n'ai poussé personne à tuer Louis Napoléon. Greco*, JE LE CONNAIS. C'est un patriote enthousiaste qui a pris une part active aux entreprises de 1860 et 1861, dans le midi de l'Italie.

« TOUTE NOTE ÉCRITE PAR MOI EN SA POSSESSION DOIT REMONTER A NEUF OU DIX MOIS EN ARRIÈRE.

« MAZZINI. »

Ainsi Mazzini se dément jusque dans sa déclaration.

Il avoue qu'il a écrit à Greco juste à l'époque où Greco embauche ses soldats de l'assassinat. *Jamais*, il n'a poussé personne, écrit-il, à *tuer* Louis-Napoléon ; et c'est lui qui, par son banquier, envoie l'argent nécessaire pour faire agir ses *frères*, porteurs de bombes de sa fabrique !

Pour écrire une pareille lettre, pour qu'elle ait été acceptée autrefois comme de l'argent comptant, il fallait s'adresser à des Français, gens aussi spirituels que crédules, ou à des esprits bien prévenus.

Oui, la main de Mazzini était évidente dans l'attentat avorté, nié uniquement parce qu'il n'avait pas eu de résultat.

Oui, c'était encore de l'Angleterre, de Londres que le dictateur patriarche, aiguisait et empoisonnait son poignard sur lequel l'empereur avait juré autrefois de le servir, avant de le combattre !

Quant aux comparses de Mazzini, ils furent sacrifiés comme Orsini et les siens l'avaient été six ans auparavant. Ils furent déportés à Cayenne.

Lorsque le tribunal demanda à Trabucco s'il avait des observations à présenter au sujet de l'application de sa peine, lorsque le président lui dit :

— Qu'avez-vous à demander ?

Il répondit :

— Qu'on me rende mon cor de chasse !

Le grotesque mêlé à l'horrible. Voilà l'Empire !

CHAPITRE XV

LES ALLUMEURS

On appelle *allumeurs*, en termes de police, les agents *provocateurs* chargés par la *division politique* de se mêler aux sociétés secrètes, aux manifestations populaires pour jouer, au profit du gouvernement, les rôles les plus divers.

Dans les ovations préparées aux souverains comme dans les manifestations qui leur sont hostiles, les allumeurs figurent au premier rang. Ils exaltent ou menacent le pouvoir à volonté et selon les besoins de la cause.

Les *allumeurs* furent créés sous l'empire ; ils devinrent, sous la direction de M. Lagrange, la fleur du panier de la préfecture.

Ce fonctionnaire fut lui-même, comme je l'ai déjà dit dans l'affaire René-Caille, avec un nommé P..., le metteur en œuvre du complot de l'*Opéra-Comique*.

MM. Lagrange et P... durent à la réussite de cette amorce l'un la place de commissaire de police à la préfecture, l'autre la place de commissaire central à Orléans.

Ce vaste coup de filet, qui aboutit à cinquante-sept arrestations, redonnant un nouveau contingent de proscrits, contribua à peupler de plus en plus *Lambèse* et *Cayenne* et finit par mettre sur la défensive tous les républicains.

Les *allumeurs* de l'empire provoquèrent l'organisation des *contre-allumeurs*, dont le siège mystérieux occupa plus tard les tables des cafés de Suède et de Madrid.

La revanche de décembre commença en 1863 au boulevard Montmartre pour aboutir au 4 septembre.

La *Marseillaise*, entonnée par les policiers, par les cocottes et les proxénètes, lorsque l'empire avait tant besoin, par sa déclaration de guerre à la Prusse, du patriotisme français, se continua plus tard, pour venger Sedan, pour fustiger les soudoyeurs des blouses blanches ; *allumeurs* qui, les premiers, avaient crié : *A Berlin ! à Berlin !*

Les allumeurs donnent raison à nos adversaires. La police, instituée pour préserver la partie saine de la population, ne doit pas songer à faire des victimes ou à provoquer des larmes ! Il faut qu'elle reste uniquement la sentinelle du devoir, de la paix et de la concorde.

Les allumeurs sont appelés à être rayés du cadre de la préfecture.

Autant je défends la police des mœurs, au nom

de la morale publique et du respect du foyer, autant je condamne la police politique et ses *allumeurs*.

Ceci peut paraître un paradoxe, c'est l'empereur, par ses *allumeurs*, qui a travaillé le plus à la Commune, en la propageant d'une part et en la combattant de l'autre.

L'*Internationale*, sortie du cerveau de Mazzini, s'organisa définitivement après l'exposition universelle de Londres en 1862.

Et veut-on connaître celui qui approuva le premier ses statuts? Ce fut le frère en carbonarisme de Mazzini.

Oui, l'*Internationale* fut appuyée par Napoléon III, parce que l'Internationale avait dans son sein, dès sa formation des *allumeurs*, envoyait à la préfecture et au ministère de l'intérieur tout ce qui se disait, soit en anglais, soit en français, à son bureau central.

Ce bureau se tenait rue des Gravilliers, 44.

Chose incroyable, les premiers délégués chargés à l'exposition de Londres de représenter moins l'industrie française que le socialisme cosmopolite, furent patronnés par le gouvernement.

A ce sujet, je fus témoin d'une conversation entre M. Boitelle et Tolain.

Ce préfet n'avait pas, en fait d'organisation policière, les idées des Corses, il dit un jour à Tolain :

« J'aimerais mieux voir abolir la loi contre les associations que de voir s'effectuer ce voyage à Londres ! »

Mais le gouvernement impérial, qui aimait pê-

cher en eau trouble pour mieux y surprendre ses adversaires, encouragea les *Gravilliers* qui, par leurs *allumeurs*, lui rabattirent ses ennemis les plus forcenés.

La rue des Gravilliers ne tarda pas, grâce aux allumeurs, à devenir le rendez-vous des limiers de la préfecture.

Exagérer la haine des ennemis de la société, la pousser à ses dernières limites pour forcer les classes dirigeantes à se courber sous la toute-puissance d'un sabre, voilà le rôle qu'a joué toujours l'allumeur dans les sociétés secrètes.

Habitué à manier la parole, le discours de l'*allumeur*, pour plaire à ses prétendus coreligionnaires, ne varie pas.

Le voici selon la formule :

« Si vous n'êtes pas *athée*, vous êtes logiquement « despote. Si vous êtes despote, vous êtes appelé à « laisser répandre le sang du peuple par la troupe, « comme en juin, comme en décembre. Plutôt pour « nous l'*invasion des barbares !* Si vous voulez la « paix, c'est que vous ne voulez pas la dernière « guerre ; la guerre *définitive* pour avoir la répu- « blique *définitive* que vous n'aurez jamais avec « la bourgeoisie qui n'a rien *dans la tête*, rien *dans* « *le cœur !* La république définitive s'élèvera non sur « les ruines de la bourgeoisie, — il y a longtemps « que ses ruines ne tiennent plus, — non sur son « sang, il y a longtemps qu'elle n'en a plus ! — « mais sur ses *détritus accumulés !* C'est sur « cette *charogne* que nous planterons le drapeau « *sanglant* de la révolution sociale ! »

Tel était, dès 1862, le langage de l'*allumeur* socialiste aux *Gravilliers*, pour permettre, six ans après, à la magistrature de dissoudre une société secrète devenue une menace permanente et une école de régicides!

Bien avant 1862, le même allumeur était le soldat vigilant de Collet-Meygret, directeur des ovations impériales. L'allumeur suivait alors à la file sa brigade. Moyennant un supplément de solde de 10 fr. par jour, l'allumeur était appelé à exagérer en province les adorations des paysans en braillant sur le passage de Leurs Majestés :

« *Vive l'empereur! vive l'impératrice! vive le pvince impérial!* » quand il n'ajoutait pas, comme un allumeur ivre, à Moulins : et *vive toute la sacrée boutique!* »

Caméléon politique, l'allumeur change de couleurs aussi vite, en France, que l'opinion publique.

Menaçant ici, enthousiaste là, l'allumeur est le porte-voix de tous les triomphateurs. On l'a vu, à la fin de l'empire, après le meurtre de Victor Noir, quitter la carmagnole de 1862 pour prendre la blouse blanche de 1869, puis le drapeau tricolore de 1870.

Insurgé la veille, héros le lendemain, toujours avec un supplément de solde, et avec la garantie du gouvernement, l'allumeur est prêt à crier : vive l'empereur, vive la Commune!

Les allumeurs les plus intelligents n'étaient pas, sous l'empire, que des crieurs publics et des orateurs de club, j'en ai connu qui étaient journalistes.

Le plus fameux était ce Ch. M*** dit de P***. Cet écrivain, fils naturel d'un célèbre et important magistrat, s'était rendu, par sa conduite scandaleuse, odieux à tous ses protecteurs comme à tous les partis!

Proxénète passionné et cynique, Ch. M*** avait un tempérament ardent. Il le mettait au service de qui voulait se réchauffer à sa plume; et sa plume était toujours à vendre.

Comme la préfecture ne payait pas assez ses rapports, comme elle se méfiait aussi de cet allumeur qui, en 1848, s'était très compromis avec les orléanistes, Ch. M*** resta à la préfecture en disponibilité d'emploi. Il fit du journalisme *indépendant*, du journalisme à scandales!

Longtemps il se contenta de servir de loin la police que son nom trop connu déshonorait!

Mais déjeuner de l'injure, souper de l'éloge, sous prétexte que la faim justifie les moyens, ne pouvait suffire à cet ancien allumeur. Il avait des appétits trop violents pour que son métier de journaliste à scandales le satisfit.

Lorsque l'empire, après la guerre d'Italie, commença à être attaqué par l'Eglise italienne comme il l'était par le pontife italien de la démocratie, Ch. M*** s'offrit au ministère de l'intérieur pour remplir, dans le monde des journalistes *bien pensants*, le rôle de *franc-tireur catholique*.

Il ne demanda, avec l'appui du gouvernement, que la permission, moyennant finances, d'aboyer haut et ferme contre ceux qui criaient haro sur l'empire

Ch. M*** devint un *allumeur* libelliste. Il s'aposta, avec sa plume pleine de fiel et d'injures, derrière une casse d'imprimerie, comme Gil Blas s'apostait au coin d'un bois avec son escopette.

Sa mission de reître insulteur était de provoquer les ramasseurs d'épaves qui se faisaient de l'empire une amorce pour s'attirer une bonne proie au bout de leur plume.

La police politique fut obligée de se servir de Ch. M***, un condottiere à l'abri de toutes les souillures, parce qu'il était couvert d'ignominies, parce qu'il n'avait qu'à rejeter sa fange à la face de ses confrères.

Après la guerre d'Italie, Ch. M*** dit de B***, qui n'avait pas reparu depuis dix ans dans la presse militante, s'improvisa un jour rédacteur en chef d'un nouveau journal, le *Drapeau catholique*.

Cette chrysalide de l'orléanisme sous le gouvernement de Ledru-Rollin, se trouva papillon de l'impératrice sous l'empire.

Comme ce sacripant des lettres ne croyait ni à Dieu ni au diable, il cracha avec trop d'acrimonie sur les bonzes du Vatican. L'orléaniste changé en sacristain, fut désavoué par ses augustes patrons.

Son journal fut supprimé. On paya ses invectives, mais on en arrêta le cours, sauf sur l'argent cautionnant encore le *Drapeau catholique*, à lui trouver un autre organe pour recommencer le feu dans un monde plus digne de lui.

L'occasion ne manqua pas pour lancer Ch. M*** dit de B*** contre le bataillon de plus en plus com-

pact et serré des ennemis de l'empire... encore autoritaire!

L'allumeur n'eut besoin que de chauffer la haine pour rabattre de tous côtés des adversaires bons à tuer dès qu'il n'étaient bons à capter.

L'allumeur, très apte à allumer les feux, fut lancé plus tard contre les républicains. Ch. M*** dit de B*** prit la plume pour faire des trous là où les adversaires de l'empire avaient fait des taches.

Son journal fut la torche à l'aide de laquelle les écrivains de la rue de Jérusalem brûlèrent les lanternes de l'ancien chroniqueur du *Figaro*. Ils parvinrent à les éteindre par le système homœopathique de Ch. M***, après y avoir mis le feu! Puis ces allumeurs journalistes les balayèrent à grands coups de gourdin, que reçut leur imprimeur!

Mais les lanternes éteintes, balayées par les allumeurs formant bientôt l'*avant-garde* des *blouses blanches*, se rallumèrent plus ardentes.

Elles alimentèrent le foyer incandescent du journal la *Marseillaise*.

Les coups de gourdin provoqués par les allumeurs de la presse policière, préparèrent le coup de pistolet qui, en tuant Victor Noir, acheva l'empire.

Voilà l'œuvre des *allumeurs!*

Il ne faut pas jouer avec le feu.

La police ne doit avoir qu'un but : l'éteindre.

Dès qu'elle l'allume, c'est pour s'y brûler.

Depuis la chute de l'empire, la police secrète a renoncé, par respect pour elle, pour la dignité des

citoyens, à employer les allumeurs. Leur emploi est resté vacant avec le départ de M. Lagrange et la disparition de son type le plus éhonté et le plus cynique, Ch. M*** dit de B***.

Pour donner une idée de la moralité de cet allumeur politique dont la grossièreté de langage répondait à l'effronterie du personnage, je dois indiquer la source la plus claire sinon la plus limpide de ses revenus.

Ce proxénète en tous genres entretenait dans le quartier Montmartre, sur le boulevard des Italiens, dans la rue de la Victoire et le quartier Notre-Dame de Lorette, des relations avec des établissements infâmes tenus par différentes procureuses ou trotteuses !

Il prélevait sur ces femmes qui, la plupart, avaient été ses maîtresses, un droit qu'elles s'empressaient de payer très fidèlement à ce nouveau *roi des ribauds*.

Elles s'exécutaient de bonne grâce envers ce *lanceur allumeur*, n'ignorant pas de quel pouvoir il était investi, en vertu de ses relations constantes avec les bureaux des mœurs.

L'allumeur Ch. M*** ne tenait pas qu'à la *politique* par son titre de journaliste franc-tireur; il tenait *aux mœurs* par sa vie privée.

En raison des épisodes de son existence galante, dont Brantôme lui-même eût rougi, il était connu de tous les agents secrets.

« — Je suis l'homme des feuilles et des filles de joie ! » disait-il effrontément en pénétrant dans les établissements de ses procureuses dont les pension-

naires étaient sans cesse renouvelées, parce qu'elles étaient pour la plupart des filles mineures.

En effet, ce proxénète fondait aussi facilement des lupanars que des journaux.

Il lança, entre diverses procureuses, une nommée S***, ancienne portière ; elle monta en moins de deux ans sept appartements meublés, tous destinés à des mineures.

Grâce à ses accointances avec Ch. M***, cette ancienne portière eut bientôt équipage pour visiter, pour passer en revue ses différents établissements et étendre de plus en plus ses relations.

Par son esprit d'intrigues uni à un grand fonds de cupidité, la matrone eut pour bailleur de fonds des gens très importants, anciens commanditaires des journaux de Ch. M***.

Elle eut l'art de les associer à son malhonnête et productif commerce, ce furent eux qui fournirent les meubles et les toilettes des jeunes pensionnaires de la matrone.

Par malheur, lorsque Mme S*** se crut suffisamment riche, elle crut devoir se dispenser d'être reconnaissante envers celui qui l'avait lancée sur la voie de la fortune.

Notre allumeur lui fit payer cher son ingratitude.

Il la dénonça comme excitant à la débauche des mineures. Elle fut l'objet des recherches de la police et de l'indignation de toutes les mères de famille. Elle alla expier à Saint-Lazare son ingratitude vis-à-vis de son allumeur qui, à cette époque, rédacteur d'une feuille morale et conservatrice,

nomma en toutes lettres, pour mieux la ruiner, la procureuse sortie pourtant de ses mains et faite à son image.

Et il eut l'audace d'écrire, pour donner le change à ceux qui pourtant le connaissaient bien :

« Voilà les femmes que fréquentent nos adversaires politiques ! Ils se prétendent des *purs*, ils livrent à de vieilles libertines l'honneur de nos familles, la vertu de nos vierges ! Non, non, ces prétendus purs ne sont que des *pourris*. C'est la lie de la fange ! »

L'audace de ce proxénète n'avait d'égale que son cynisme.

Cet allumeur se faisait le défenseur de la morale, le champion des mères de famille et des honnêtes épouses, et il ne vivait que de prostitution.

Avant de cautionner de son crédit infâme les établissements de beautés à vendre, lui-même avait été le berger d'un troupeau de trotteuses.

Chaque soir, comme ce proxénète n'avait alors qu'une médiocre confiance dans la probité de ses filles, il les faisait déshabiller devant lui pour voir si elles ne lui dérobaient pas une partie de leur recette !

Tel était l'homme, l'*allumeur* que la police politique était obligée d'employer contre les adversaires de l'empire.

— A pourri, pourri et demi ! disait-il à ses chefs qui ne le recevaient qu'avec dégoût.

Lorsqu'on lui reprochait sa vie ignoble, scandaleuse, pleine d'ignominie, il répondait en haussant les épaules :

— Que voulez-vous? je suis né sous un fumier, je mourrai comme j'ai vécu, sur un tas de fange!

En effet, il y mourut!

Cet homme, malgré son cynisme, avait des révoltes étranges contre lui-même, en faveur de la droiture et de la vertu.

Ces retours étaient aussi singuliers que son cynisme. Ils se traduisaient, dans sa nature malsaine, par des actes étranges.

Un jour qu'il était gris, il battit son fils, parce que son fils était un honnête homme et qu'il lui faisait honte!

Il s'indigna devant moi, en présence d'un jeune débutant littéraire qu'un de ses confrères faisait *poser* en lui refusant son article, en l'engageant à le porter à la *Revue des Deux-Mondes* parce que son écrit, prétendait-il, était indigne de son journal.

— Pourquoi, exclama Ch. M***, induire en erreur ce jeune homme! J'ai lu son article. Ce garçon a du talent. C'est vous qui êtes un idiot en le bernant comme s'il était un crétin!

Ce proxénète, qui envoyait à Saint-Lazare une procureuse qui ne le payait pas, s'indigna contre une autre matrone qui voulait retenir de force une jeune fille refusant de se vendre à un vieux céladon.

Ch. M*** prit par la main la jeune fille; il la reconduisit jusqu'à la porte fermée derrière elle; il la rouvrit, en apostrophant sa procureuse :

— N. de D...! exclama-t-il, est-ce qu'il n'y a pas assez de filles de bonne volonté sans commettre, pour nos polissons, une pareille infamie! Allez,

mon enfant ! termina-t-il en reconduisant la jeune fille jusqu'à la porte, allez, vous êtes libre !

Et cet homme, qui vendait toutes ses maîtresses, faillit encore tuer une nommée Pauline qui lui fut infidèle ! Et ce fanfaron de vice était si jaloux qu'il battait son fils dont la grande probité l'irritait !

Explique qui pourra ces contrastes chez de pareils monstres.

Heureusement que, jusque dans la police, de semblables auxiliaires sont rares !

Ils ne se rencontrent que dans la catégorie la moins recommandable de la police : les allumeurs !

Je n'ai pas fini avec cette catégorie.

On retrouvera un autre type de cette subdivision policière dans le chapitre suivant ; ce type, pour n'être pas aussi violent que Ch. M***, n'a pas moins été très funeste à ceux qui l'ont fréquenté et accueilli.

Ce nouvel allumeur que je vais présenter à mes lecteurs, n'était pas un brutal, un cynique comme Ch. M*** dit de B*** ; non, il était au contraire tout sucre et tout miel. C'était un légitimiste. Il n'en était que plus dangereux !

CHAPITRE XVI

CE QU'IL EN COUTE SOUS L'EMPIRE POUR DONNER UN TOMBEAU A JACQUARD.

Un jour, un monsieur Germain (de Lyon), en se rendant, par hasard, au cimetière d'Oullins où reposent les restes de Jacquard, fut douloureusement surpris de voir que l'homme qui avait enrichi Lyon, la France, le monde, de son laborieux génie, n'avait sur sa tombe qu'une modeste croix de bois !

Pour l'honneur de son département, de la ville de Lyon dont chaque métier bat sous l'impression donnée par l'immortel mécanicien, M. Germain proposa d'élever, à la place de la modeste croix de bois, un monument.

Il envoya une cotisation de vingt francs à la chambre de commerce de Lyon pour qu'elle s'associât à son œuvre de réparation.

La chambre de commerce refusa sa cotisation sous prétexte qu'elle avait bien d'autres dépenses à faire.

Alors un journaliste de Paris, fondateur de la revue *L'art au* XIX^me^ *siècle*, organe des travailleurs artistes de ce temps-là, répondit pour la chambre de commerce de Lyon.

Il accepta les vingt francs de monsieur Germain ; il fit immédiatement un appel à tous les fabricants de Paris qui doivent au métier Jacquard leur industrie et leur fortune.

En moins d'un mois, des commissions pour la souscription Jacquard furent organisées à Paris.

La chambre de commerce de Lyon trouva enfin *naturel* que l'honneur et la consolation de remplir un pieux devoir fussent réservés pour *elle seule* qui personnifiait la gloire de Jacquard et l'industrie lyonnaise.

Il est vrai que la chambre de commerce avait mis trente ans à s'apercevoir de l'oubli de ce pieux devoir !

Comme il fallait une victime à la rancune des prud'hommes pris en flagrant délit d'égoïsme, ce fut sur l'homme de lettres qui avait répondu à l'appel de monsieur Germain, que l'on tomba !

Dans l'intention sans doute d'envoyer au bagne celui qui avait rappelé la Patrie à la reconnaissance, on s'enquit de ce que pouvait être l'écrivain de la revue : *L'art au* XIX^me^ *siècle ;* l'homme de lettres qui dans son recueil s'efforcait à déplacer les bornes, à échauffer les glaçons, à exalter le progrès, pour créer ce qui existe aujourd'hui : *Les expositions des beaux-arts appliqués à l'industrie, les écoles professionnelles et les musées d'art décoratif.*

Et cet homme de lettres qui, à cette époque, de-

mandait tant de choses à la fois, indépendamment d'un tombeau à Jacquart, ne pouvait être qu'un fou ou un gredin, ne méritant que la corde, le bagne ou Charenton.

Dans une société avancée comme la nôtre, parler de reconnaissance à des ingrats, d'art à des manœuvres, de sincérité à des fourbes, de générosité à des vieillards, n'est-ce pas le comble de la démence ?

Comme M. Germain ne pouvait être attaqué, à Lyon, par des Lyonnais, ce fut le Parisien qu'on attaqua pour avoir osé relever le gant de monsieur Germain contre la chambre de commerce.

Partout on cria haro sur le baudet ! On résolut de lui faire porter le plus lourdement possible les plus riches reliques qu'on était obligé d'offrir à Jacquard.

Je reçus, comme chef de la sûreté, des instructions partant de la préfecture du Rhône, par le ministère de l'intérieur, pour bien connaître l'homme de lettres qui se permettait de donner des leçons à *Monsieur Dimanche !*

Le malheureux commençait à recevoir la récompense de sa générosité ; il était déjà dénoncé à la police.

Comme cet écrivain, fondateur de la revue *L'art* XIX^me^ *au siècle,* était aussi le fondateur de la *Société du Progrès et de l'art Industriel*, il était également devenu l'objet des recherches du deuxième bureau de la division politique.

Ce fut sur les indications du secrétaire de M. Lagrange que je dépêchai un de mes agents pour surveiller ce fou, cet intrigant, ce criminel, d'après les

dénonciations *particulières* du président de la chambre de commerce de Lyon.

Cependant comme le casier judiciaire de cet écrivain était vierge, mon devoir fut d'agir envers celui que l'on me donnait à filer avec la plus grande circonspection.

Je lui donnai comme fileur un de mes plus honnêtes brigadiers, ancien sous-officier dont la fidélité était bien plus recommandable que l'intelligence. On le surnommait le *capitaine*.

Le capitaine avait fait les premières campagnes du second empire ; c'était un homme inflexible sur la discipline, ayant le plus profond mépris pour l'homme qu'il filait, et qu'il considérait à l'avance comme un coupable, surtout lorsque c'était un *pékin*.

Il trouvait l'empereur trop bon, trop généreux. Il regrettait le temps de l'*autre* où le sabre était *tout*. Il voyait l'empire dans le Deux-Décembre ; il disait hautement que l'empire ne marcherait pas, tant qu'il ne reviendrait pas au bon temps de Saint-Arnaud, des Espinasse et des Maupas.

Pour complaire à mes chefs, je ne pouvais pas mettre un plus redoutable bouledogue aux trousses de cet homme de lettres.

Mais en raison de la blancheur immaculée de son casier judiciaire, j'ordonnai au capitaine de ne rien brusquer, de prendre son temps pour posséder les renseignements désirables sur un homme que la loi et son passé protégeaient tout autant que sa méritante initiative.

Le capitaine agit en cette circonstance en cons-

cience. Il loua, près du boulevard Bonne-Nouvelle où se tenaient les bureaux du journaliste suspecté, un appartement au-dessus du sien ; cette brute se fit passer pour un officier en retraite.

Une fois installé dans la place, il ne quitta pas d'un instant mon homme de lettres, il s'informa auprès de la concierge de la manière de vivre, des relations qu'il pouvait avoir au dehors.

C'était un écrivain, par conséquent c'était un homme de plaisirs, un sacripant, etc., etc., qui devait faire du jour la nuit et changer de maîtresses comme de chemises.

Cette opinion bien arrêtée dans ce qui servait de cervelle à mon capitaine, il la traduisit en forme de questionnaire auprès de la concierge qui ne cessa de lui répondre.

— Mais, monsieur, mon locataire est marié. Il ne reçoit pas de femmes !

— Alors, répondit-il, puisqu'il est marié, si toutefois ces gens-là se marient ! alors, s'il ne reçoit pas de femmes chez lui, il en reçoit ailleurs !

— Mais, monsieur, il se couche tous *les soirs à huit heures !*

— C'est impossible ! exclama mon inspecteur poussé à bout. Je vous dis que votre locataire est un sacripant ! Il vous paye sans doute pour que vous n'en disiez pas du mal !

Alors ce fut au tour de la concierge à se fâcher, à lui demander de quel droit il la questionnait d'une façon aussi inconvenante sur son locataire.

Ma brute, exaspérée de n'entendre que des éloges

d'un homme qu'elle avait mission de montrer plus noir que le diable, perdit la tête ; et s'emporta.

Mon inspecteur dit à la concierge qu'il n'était pas plus capitaine que le Grand Turc ; qu'il était chargé par la préfecture pour prendre des renseignements sur cet homme de lettres qu'on lui avait signalé comme très dangereux.

La concierge poussa un violent éclat de rire, elle s'écria :

— Mon locataire ? un personnage dangereux ! lui qui se couche à huit heures ; lui, un distrait, qui oublie son chapeau et sa cravate quand il sort en visite! Ah ! non, elle est forte ! Alors voilà un scélérat qui sait joliment dissimuler.

— Je vous dis, madame, hurla l'inspecteur, hors de lui et en se démasquant de plus en plus, je vous dis que cet homme est un enragé...

— Alors, riposta-t-elle, en se tenant les côtes ; alors c'est donc un mouton... enragé ?

Mon capitaine, très mécontent, prit son chapeau. Il ne reparut plus dans la maison, ni dans les environs, où il n'avait pu recueillir aucun sujet de blâme sur celui qui lui avait été signalé comme un coquin.

Quand le capitaine me remit son rapport, il me dit, très peu édifié des bons renseignements qu'il avait été forcé d'enregistrer :

— Voilà un lapin qui peut se vanter d'être un fameux intrigant ! Pas moyen de lui trouver un point véreux. Mauvaise campagne, c'est à recommencer !

Pour cet inspecteur à l'esprit obtus, tout homme filé était un homme condamné ; et ses supérieurs qui

avaient, à ses yeux, un pouvoir de sultan, étaient des êtres prédestinés, ne se trompant jamais.

Huit jours après la déposition du rapport sur celui qui avait osé, malgré la chambre de Lyon, forcer sa reconnaissance, l'homme de lettres était appelé à la préfecture, dans le bureau de M. de Lagrange.

Il lui était signifié de faire suspendre, à Paris, la souscription pour l'érection du tombeau de Jacquard, la chambre de commerce de Lyon se chargeant exclusivement de l'édifier.

Alors il se passa entre l'homme de lettres et le secrétaire de M. Lagrange une scène tragi-comique.

L'homme de lettres, dans ce rapport, était qualifié de sieur ; chaque fois que le qualificatif passait sur les lèvres de l'employé, M. X*** l'arrêtait et lui disait :

« — Pardon ! Monsieur ? »

Le secrétaire reprenait jusqu'au nouveau *sieur*.

Là, monsieur X*** l'arrêtait encore pour lui répéter :

« — Pardon ! Monsieur ? »

Ce chassé-croisé entre le mot *sieur* et le mot *monsieur* dura tant et si bien que le secrétaire ne put achever la lecture de son rapport.

Le fonctionnaire exaspéré autant que l'incriminé finit par le menacer. Il lui dit que s'il lui manquait plus longtemps de respect, il le ferait empoigner.

— Parbleu ! —exclama l'homme de lettres,— ce serait le couronnement de l'édifice ! Après m'avoir traqué, filé comme un bandit, il ne vous reste plus qu'à agir vis-à-vis de moi comme ont agi jadis ceux

qui jetèrent Jacquard à l'eau ! Calomnié comme lui, vilipendé comme lui, il ne manque plus que de me mettre les menottes pour me jeter en prison. Vous trouvez vous que je vous manque de respect ? je trouve que ce sont vos maîtres qui en manquent en me qualifiant de sieur !

— Mais, monsieur — se récria le bureaucrate — c'est la formule !

— Elle est belle, votre formule ! — riposta-t-il en haussant les épaules, pour un citoyen comme moi, qui s'est refusé à porter votre livrée ! De quel droit me l'appliquez-vous, votre formule ? Est-ce parce que je n'ai eu qu'un but : m'attirer la considération publique, en n'obéissant qu'à ma conscience ! Est-ce pour cela que je ne suis pas même un sujet, moins qu'un citoyen, un *sieur ?*

— Mais, monsieur ! me laisserez-vous continuer... exclama le fonctionnaire, hors de lui.

— Et Jacquard — continua vivement M. X*** sans l'entendre — Jacquard qui consacra son sang, son intelligence, son cœur, sa vie à la patrie, était sans doute aussi un *sieur* vis-à-vis de ces beaux messieurs qui le faisaient jeter dans le Rhône, qui le faisaient condamner comme escroc, comme vous vouliez, en obéissant aux mêmes rancunes, me faire passer, moi, pour un voleur?

— Mais, monsieur, objecta le secrétaire de plus en plus offensé.

— Il n'y a pas de mais ! s'écria l'homme de lettres. Et si vous n'obéissiez pas à une conspiration sourde, je ne serais pas ainsi traité dans votre rapport ; je ne serais pas traîné à la préfecture de

police pour m'entendre qualifier d'une façon aussi cavalière.

— Encore une fois — grinça des dents le fonctionnaire. — Voulez-vous me laisser lire ?

— Merci, pour entendre vos amabilités, — termina l'homme de lettres dont la patience était à bout. — Il n'y a rien de pressé ! Après tout suis-je coupable, oui ou non ?

— Non ! tonna le fonctionnaire, devant cet entêté, en repliant son papier.

— Eh ! bien, moi, continua l'impitoyable homme de lettres, je vous dis que si ! Oui, je suis coupable, de m'être assis à ma table pour rêver art et travail, au lieu de ne m'être pas assis comme vos maîtres à la table de leurs orgies. Oui, je suis coupable d'avoir cru que votre gouvernement me tiendrait compte de mes efforts, de mes sacrifices, oui, je suis coupable d'avoir donné mon intelligence, mon argent à la nation, au lieu de les donner à votre boutique.

— Monsieur ! plus un mot ! exclama le fonctionnaire outré, et qui s'était levé de son bureau, prêt à sonner un garçon.

— Si, monsieur — riposta l'homme de lettres en s'avançant vers la porte — je dirai encore un mot ! Croyez-le bien, je ne serais pas pour vous un *sieur*, si autrefois au coup d'Etat j'avais suivi le flot des courtisans valets qui m'accablent aujourd'hui ! Un sieur ! moi ! moi !

Répéta l'homme de lettres descendant quatre à quatre l'escalier du bureau de la deuxième division, sans attendre d'être reconduit par le secrétaire

de M. Lagrange. Celui-ci, debout, furieux, exaspéré, se demandait déjà s'il ne devait pas faire reconduire par ses gendarmes ce citoyen par trop susceptible, par trop fougueux et par trop mal élevé.

En tous les cas, bien lui en prit, dans l'accès de sa colère, d'abandonner le terrain sur lequel ses ennemis l'avaient placé. Un mot de plus, il était coffré.

Une fois sorti du cabinet du secrétaire de M. Lagrange, mon homme de lettres qui connaissait, par l'inconcevable aveu de mon inspecteur, ce que la Sûreté avait tenté contre lui, tomba comme un fou dans mon bureau.

Il était tout tremblant de colère par la scène qu'il avait eue avec le secrétaire.

Il pénétra dans mon cabinet comme un ouragan. J'essayai de le calmer. Je le connaissais d'après le rapport du *capitaine ;* et je puis dire que je le connaissais bien mieux que son fileur.

Habitué à fréquenter les gens de lettres et les artistes, c'est-à-dire les gens les plus fous et les plus honnêtes de la terre, je le laissai déblatérer d'abord contre la police et ses chefs.

Lorsqu'il me dit qu'il savait qu'il avait été filé par un soi-disant capitaine avouant le but qu'il poursuivait, je ne fus pas peu stupéfait de l'inqualifiable bêtise de mon inspecteur.

— Excusez-le, cher monsieur ! ripostai-je à l'homme de lettres : cet employé est si simple ! et il est si mal payé !

Mon homme de lettres était aussi sensible aux excuses qu'aux outrages. Il fut ravi de mon entre-

vue avec moi qui ne rappelait en rien celle du secrétaire du bureau de la division politique.

Je savais comme cet écrivain que, *hors de l'Empire*, il n'y *avait pas de salut;* et je me doutais bien que mon homme était condamné, depuis qu'il avait été désigné à la vindicte publique par la prud'homie lyonnaise. Pour cette raison je résolus de ne le pas perdre de vue.

Du reste, cet homme était un caractère !

Et les caractères sous l'Empire devenaient de plus en plus rares. Je n'étais pas fâché de connaître comment on s'y prendrait pour en finir avec ce naïf qui ne demandait rien à personne, qui donnait à tout le monde son temps, son talent, jusqu'à son modeste patrimoine, uniquement pour courir là où il croyait rencontrer le juste, le vrai et le bien.

Je ne le perdis plus de vue grâce aux gens que, forcément, il agitait autour de lui.

La seconde aventure qui lui arriva après l'incident provoqué par la souscription Jacquard, eut trait à propos de *l'exposition des beaux-arts appliqués à l'industrie* dont il était aussi l'initiateur.

Ce fut une nouvelle pensée généreuse qui le perdit.

Voici dans quelle circonstance ; le baron Taylor, *l'ami des hommes* que j'avais entrevu, il y avait bien longtemps, qui à cette époque, eût sacrifié sa famille au profit de ses cinq associations de charité, avait consenti à faire obtenir à cet homme de lettres et à son président le palais de l'Industrie pour y installer leur exposition des arts décoratifs.

Le baron n'avait pas offert sa protection pour

rien. Au nom de ses pauvres, toute la recette de cette exposition lui revenait quand ses charges retournaient à la société organisatrice de cette exposition.

Mais le président *trouvé* par notre homme de lettres était un malin.

Aussi ambitieux qu'adroit, il avait un double but: évincer l'homme de lettres qu'il avait choisi pour l'aider dans son œuvre, évincer le baron Taylor, une fois son but atteint, pour fonder une autre société afin d'attirer sur lui les faveurs de l'administration impériale.

L'homme de lettres qui avait donné un tombeau à Jacquard devait être visé le premier par les prud'hommes blessés autrefois par lui et représentés par son président.

Pour perdre de nouveau notre homme de lettres, on aigrit son caractère ; on le montra aux yeux du baron sous les couleurs les plus sombres.

Le baron, habitué à ne courtiser que la fortune au profit de ses infortunés, s'empressa de lâcher notre homme de lettres.

Un an après, le baron était lâché à son tour par tous les prud'hommes.

La première phalange s'était d'abord tournée contre l'homme de lettres qui ne pouvait être absous de *la souscription Jacquard*.

La seconde phalange se tourna contre le baron.

Ce fut le président trouvé par l'écrivain qui organisa cette double campagne.

Pendant ce temps-là le baron s'endormait sur l'autorisation qui lui donnait le palais de l'Industrie

occupé par ses locataires. Mais ces locataires, de leurs côtés, s'étaient pourvus ailleurs, une fois installés au palais.

Ils avaient été trouver le ministre qu'ils avaient convié à leurs agapes et ils lui avaient dit :

Est-il juste que le baron Taylor ait les bénéfices de notre œuvre quand nous en faisons tous les frais?

Le ministre, pour rendre plus libres, plus forts ces maires du palais... de l'*Industrie*, s'empressa de leur signer un acte d'autorisation qui les rendait les égaux de leur dur et absorbant protecteur.

Quand le baron voulut rester dans son droit vis-à-vis des prud'hommes, ils se refusèrent à souscrire à ces conditions léonines.

— Eh bien, messieurs, leur répondit-il, vous ne ferez pas votre exposition.

— C'est-à-dire, répondirent les malins prud'hommes, — que nous ferons la nôtre et que nous vous défions de faire la vôtre.

Ils lui montrèrent la signature du ministre, le philanthrope était joué. Le gentilhomme humanitaire était roulé aussi par M. Dimanche !

Malgré ces escobarderies, la Société du progrès de l'art industriel et son homme de lettres existaient toujours.

Maintenant les prud'hommes étaient forts. Ils avaient fondé une nouvelle société; il était temps d'en finir avec un écrivain qui avait dit son fait à la police. Il fallait surtout en terminer avec sa société-mère, proclamant l'indépendance du travail, le progrès de l'art et toutes sortes d'hérésies et d'abominations désagréables au capital !

L'administration trouva dans l'ancienne société, bien ébranlée, un certain comte de la D***, qui n'était, sous les apparences du gentilhomme, qu'un allumeur de la rue de Jérusalem !...

Il s'offrit à perdre l'écrivain qui n'avait amassé tant de rancunes que parce que, à force d'avoir raison contre tout le monde, tout le monde n'était pas fâché de lui donner tort.

Cet allumeur commença par exalter bien haut l'homme de lettres qui n'avait écouté que les cris de sa conscience indignée pour soutenir les droits de sa société spoliée. Le comte de la D***, son nouveau président, découvert comme le premier par l'homme de lettres, fit perdre au baron, dépossédé déjà de *son* exposition, les bénéfices qu'il en avait obtenus autrefois.

Contre son habitude le baron *quêteur* fut obligé de *rendre l'argent* à une société rivale de ses associations. Il perdit son procès par la faute d'un premier président qui n'avait cessé de le jouer avant de l'abandonner.

L'allumeur profita de sa victoire pour parvenir au but de sa mission policière.

Après avoir conquis les suffrages des survivants, restés fidèles à l'homme de lettres, l'allumeur eut l'art d'attribuer à sa victime toutes les aventures fâcheuses de la société.

« C'était, disait-il tout bas, la faute de son mauvais caractère, si violent, si personnel ! Puis n'avait-il pas toujours contre lui la souscription Jacquard? »

Au fond, il n'était pas prouvé que la chambre de commerce de Lyon eût tout à fait tort !

Conserver un pareil homme dans la société, c'était un danger !

On le savait mal noté pour ses opinions subversives. C'était parce qu'il n'avait voulu faire aucune concession à ses principes subversifs que *la société du progrès de l'art industriel* avait été abandonnée de tous les gens éminents qui l'avaient traversée ! etc., etc.

De nouveau, les plaintes à la Basile arrivèrent contre mon homme de lettres à mon bureau.

Comme elles n'étaient basées que sur des faits connus, elles restèrent sans effets.

Ces calomnies parvinrent cependant aux oreilles de l'écrivain qui, cette fois, était las de faire et de défaire des présidents qui étaient pour lui autant d'épées de Damoclès !

Comme la calomnie avait fini par l'entamer jusque dans le camp de ceux qu'il avait défendus, il ne se posséda plus de rage.

Un jour, il pénétra dans la salle de l'Hôtel de Ville au moment où l'allumeur-président vantait bien haut les droits de la société, au détriment de son fondateur.

L'homme de lettres à bout de courage dépensé en pure perte, déclara la société dissoute. Il en chassa les membres ; il éteignit les quinquets de la salle des conférences, en s'écriant :

— Décidément vous êtes trop bêtes !

Mais la société ne fut pas dissoute.

Seulement, le gentilhomme de la police, l'allumeur-tartufe, fut heureux du scandale provoqué par celui qui l'avait mis à même de tirer sur lui. Tartufe le força de sortir de sa maison!

Cette punition fut sa récompense.

L'allumeur avait débarrassé la prud'homie impérialiste de son gêneur, c'était bien.

Maintenant il exigeait un salaire en rapport du service rendu.

La police ne pouvant le payer, ce fut la société dont il était le président qui le paya.

D'après son droit, la société dépossédée eut aussi son exposition au Palais dont le baron Taylor n'ouvrait pas plus les portes pour elle que pour l'autre association.

Cette revanche, l'allumeur la fit payer cher à la société, un instant galvanisée par lui.

L'allumeur et son conseil sauvèrent la caisse.

Les membres de la société du progrès industriel furent solidaires des dettes laissées par son récent vengeur!

L'association, cette fois, fut dissoute et ruinée, pour laisser la place à la société rivale sortie de son sein : l'*Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie.*

L'allumeur avait enfin atteint le but désiré.

Il avait fait disparaître à jamais le fondateur des expositions d'art industriel.

Tout cela s'était produit par la faute d'un homme de lettres qui avait eu la pensée de donner un tombeau à Jacquard!

La dispersion de cette société par la police, après la disparition de son fondateur, est, en terme de métier, ce que nous appelons :

Le coup du lapin !

CHAPITRE XVII

LA FIN D'UN SÉNATEUR

Un jour, en 1866, je vis entrer chez moi, au moment où je m'apprêtais à me rendre à mon bureau, le valet de chambre de mon ancien protecteur, le sénateur de L***.

Ce domestique de confiance n'avait pas quitté M. de L*** depuis trente ans. Il avait un profond attachement pour son maître ; et moi qui avais autrefois vécu dans l'intimité de ce vieux garçon, j'avais pu apprécier jusqu'à quel point ce serviteur lui était attaché.

Lorsque je le revis, les traits bouleversés, la pâleur au visage, les yeux rougis par les veilles et par les larmes, je devinai qu'un grand malheur venait de frapper mon ancien protecteur.

Je ne me trompai pas.

Ce valet m'apprit que M. de L*** était frappé par une seconde attaque de paralysie ; que le côté

droit avait été atteint par cette attaque, et que le médecin prévoyait une rechute pouvant être mortelle.

— Mon pauvre maître, ajouta ce fidèle serviteur, ne s'illusionne pas sur son état ! Cependant, monsieur a tout fait, acheva-t-il, pour se laisser envahir par la maladie, malgré nos conseils.

Je priai vivement ce domestique, guidé par ma profonde amitié pour son maître, de s'expliquer sur-le-champ.

Il m'apprit que mon sénateur, quoique touchant à la vieillesse, n'avait pas renoncé à sa vie de galanteries.

Il m'avoua que, depuis un an qu'il avait eu un premier accès de paralysie, loin de régler son existence trop compromise, il n'avait cessé d'obéir à ses surexcitations séniles.

Il me dit que, forcé de rester à son hôtel, de ne plus courir comme autrefois les boudoirs et les ruelles, son maître s'était fait accaparer par une servante, une femme qui, tout en le trompant, avec son amant, un sergent de la garde, caressait toutes ses passions pour l'achever depuis qu'elle savait qu'elle était couchée sur son testament.

— Et, terminait ce serviteur, ce qui arrive à mon pauvre maître est d'autant plus malheureux, qu'il sait comme nous que cette femme est une gueuse ! Cependant, il est tellement ensorcelé par elle, qu'il ne lui est plus permis d'échapper à son pouvoir, ni au pouvoir de ses complices qu'elle a amenés chez lui pour le piller à l'heure de sa mort !

— Je comprends, m'écriai-je, prêt à suivre ce

serviteur, M. de L*** succombe comme il a vécu, par les femmes.

— Cependant, reprit le valet de chambre qui avait tant de respect pour son maître qu'il n'aimait pas entendre dire par d'autres tout le mal qu'il en pensait, mon maître n'est pas encore assez fasciné par cette misérable créature pour ne s'être pas souvenu de son plus vieil ami. Les mourants ont une double vue. Sans doute, Monsieur, qui est tout-puissant à la préfecture, débarrassera mon maître de cette harpie, de ce vampire dont il n'a plus la force de se débarrasser lui-même. C'est dans cette intention, je crois, que mon maître envoie chercher Monsieur.

— C'est bien, lui répondis-je en prenant mon chapeau, je vous suis.

Excité par cette malheureuse nouvelle, par le danger que courait ce mourant, mon meilleur ami, je m'élançai vers la porte pour aller au Cours-la-Reine qu'habitait le sénateur de L***.

En pénétrant dans l'hôtel du sénateur, je fus témoin du désordre scandaleux qui y régnait.

A part le domestique de confiance, dont cette servante maîtresse n'avait pu se débarrasser, je découvris dans le personnel de la maison des figures nouvelles qui ne rappelaient plus celles que je connaissais autrefois.

C'étaient des têtes de sacripants et de bandits, ne se donnant pas la peine de feindre la douleur, malgré le malheur qui frappait un moribond.

Lorsque je fus introduit dans le vestibule par le valet de chambre, j'aperçus des laquais en manche

de chemise, fumant sans façon, fredonnant des airs d'opérette.

A peine s'ils sortirent leur pipe de leur bouche, s'ils s'arrêtèrent dans leurs chants, à ma vue et à celle du valet de chambre qui leur lança des regards de courroux.

Après m'avoir conduit avec discrétion, en amortissant le bruit de ses pas, jusqu'à l'antichambre de l'appartement du sénateur, mon guide m'introduisit.

Mon indignation égala la sienne lorsque j'aperçus dans un salon attenant à la chambre à coucher, une femme, jeune encore, aux traits effrontés. Elle était assise en face d'une tasse de café, occupée à tourner tranquillement sa cuiller dans son moka qu'elle s'apprêtait à savourer avec béatitude.

C'était la servante maîtresse de M. de L***.

A ma vue, cette femme, à la figure bohémienne, aux yeux noirs, aux formes puissantes, admirablement découplées, daigna s'arrêter dans son agréable occupation.

Comme elle savait tout ce qui pouvait intéresser son maître, comme elle avait lu dans mon regard mon indignation, comme elle n'ignorait pas, dès que j'étais accompagné par le vieux serviteur, que je ne devais guère bénir sa présence, elle me fit un grand salut. Elle prit un air paterne en roulant des yeux qui cherchaient des larmes absentes. Elle me demanda, en regardant le valet de chambre haussant les épaules de pitié :

— Monsieur Claude, n'est-ce pas ? L'ami que notre pauvre maître attend ! Ah ! qu'il sera heureux,

le cher homme, de vous voir ! Il a bien demandé après vous. J'en sais quelque chose, moi qui le veille jour et nuit ! moi qui serais déjà morte à la peine sans ce café qui me soutient et qui double mes forces consacrées à ce bon maître ! Dire que ce brave homme va mourir, quand tant d'autres qui ne le valent pas, sont si bien portants, enfin !

Et cette espèce de gitana, en prononçant cette litanie, regardait avec défi mon valet de chambre.

Mais celui-ci, qui la méprisait, ne l'entendait plus.

Il m'entraîna dans la chambre à coucher du malheureux de L***.

Après m'avoir introduit, il referma la porte du dehors, probablement pour que la servante maîtresse ne pût, devant lui, coller l'oreille contre le panneau pour écouter et entendre notre conversation.

Je m'approchai du chevet du mourant.

Devant ce paralytique, dont les derniers souffles de vie s'accusaient à peine sur ses lèvres décolorées, en présence de ce moribond, au visage violacé, amaigri, aux yeux atones, un monde de pensées remplit mon âme attristée.

Je me rappelai avec amertume cet homme si brillant d'autrefois, au caractère insouciant et sceptique, pour qui la vie n'avait eu qu'un but, le plaisir, et qui succombait pour l'avoir cherché encore à l'âge où le plaisir nous fuit !

Je contemplai avec amertume ce don Juan qui, pour ne pas vieillir, avait demandé à la mort la fa-

veur d'abréger ses derniers moments, dès qu'il ne pouvait plus les consacrer à la volupté.

Je contemplai avec commisération cette victime de l'amour qui trouvait la mort dans ce qui est, pour le commun des êtres, la source de la vie! Je plaignais cet homme qui, pour rester jeune, malgré sa vieillesse, s'était révolté contre les lois de la nature et qui cherchait le trépas dans l'amour!

Tout aux paroles que m'avait dites son serviteur, tout au désordre navrant qui avait frappé mes regards avant de pénétrer chez le moribond, je lui dis :

— Je devine, monsieur de L***, le pénible devoir qui vous force à recourir à ma profession, vous savez si je vous suis dévoué. Le mal qui vous frappe, qui me frappe presque autant que vous, parce que je vous aime, m'ordonne de vous obéir. Si vos forces vous permettent d'éclairer la justice pour punir ceux qui abusent lâchement de votre état, parlez, vous verrez que vous n'êtes pas tout à fait abandonné.

A ces paroles, qui, pour M. de L***, étaient une véritable énigme, il ouvrit de grands yeux dont la fixité m'effraya.

Il fit de sa main libre un geste négatif comme pour me faire entendre qu'il ne me comprenait pas.

Aussi étonné que lui, je lui parlai de la femme que j'avais rencontrée dans le salon, du désordre qui régnait dans sa maison, par l'ascendant mystérieux sans doute, d'une créature faisant peser sur lui un pouvoir troublant ses derniers moments et inquiétant ses amis.

Lorsque j'eus achevé, le moribond dessina sur ses lèvres décolorées un triste et dédaigneux sourire ; il agita de nouveau la main comme pour me dire :

— Non, ce n'est pas pour cela que je vous ai fait venir.

Puis, après un violent effort, il se mit sur son séant, il fit sortir de sa poitrine oppressée des paroles que je dévorais et que j'entendais à peine, en sortant de sa gorge embarrassée et râlante.

— Mon ami, me dit-il, les sentiments que vous m'exprimez me prouvent l'attachement que vous avez pour moi. Ce n'est pas au moment où je vais mourir, que je veux que vous vous arrêtiez à des propos de domestiques. Un motif plus grave, plus sérieux m'a forcé de vous querir.

Il s'arrêta, comme essoufflé par les efforts qu'il venait de faire pour me dissuader.

Je me tus, car je devinais que le vieux serviteur avait eu raison ; M. de L*** ne voulait pas qu'on lui parlât de la femme qui le faisait mourir.

Je m'assis avec une sollicitude mêlée de pitié à son chevet pour recueillir, sans faire d'observation, ce qu'il pourrait avoir à me communiquer.

Enfin, après de nouveaux efforts pour rassembler toutes ses forces, il continua :

— Mon ami, je vais mourir ! Et je n'aurais qu'un regret en mourant, ce serait de ne pas finir comme j'ai commencé, de ne pas consacrer ma dernière heure à ce que j'ai le plus aimé au monde : La femme !

Il s'arrêta pour reprendre de nouvelles forces.

Je le priais de bien prendre son temps ; j'attendis qu'il se remît.

Enfin il dit :

— Le seul regret que j'éprouve en mourant, mon ami, c'est de quitter un prince, un homme de plaisir comme moi, presque aussi malade que je le suis, en un mot : mon empereur ! Je sais que le jour est proche où l'empereur qui tient encore la France dans ses mains, la laissera échapper. Ce sera la faute des hommes nouveaux qu'il groupe autour de lui, dès que la mort a fauché ceux qui ont fait exiler les pères de ces hommes dont l'empereur est obligé de devenir l'allié !

Ces mots m'étonnèrent dans la bouche d'un personnage que j'avais considéré comme très frivole ; je me reculai, frappé de surprise et de stupeur.

Comment ? C'était ce personnage, réputé par tous pour un égoïste, absorbé par l'amour des sens, qui, à l'heure de la mort, ne songeait qu'à celui qui, jusque dans ses plus heureux jours, ne lui était apparu que pour les troubler.

Malgré le voile que le trépas étendait sur ses yeux affaiblis, il remarqua mon étonnement.

Il me sourit tristement et me dit :

— Je vous surprends ; souvenez-vous donc de 1848 ?

— C'est vrai, lui dis-je en courbant la tête. Puis me ravisant et reprenant la parole pour ne pas épuiser les forces du mourant, je m'écriai : Mais votre fidélité à l'empereur vous donne trop d'ombrage. Dans l'état où vous êtes...

— Dans l'état où je suis, m'interrompit-il, on voit

ce que le commun des hommes ne voit pas. La mort est clairvoyante. C'est un moribond qui vous fait cette prophétie : L'empereur, sorti de la démocratie, périra par la démocratie!

Ne voulant pas discuter en ce moment avec un malade qui n'était presque plus de ce monde, dont le dévouement! hélas! n'était plus de notre temps, je l'arrêtai, et répliquai :

— Que voulez-vous, mon ami, l'empereur a pu, un jour, remonter le courant du progrès! Maintenant, il faut qu'il le suive!

— Ah! oui, ricana le moribond avec des yeux brillants dont l'éclat était emprunté à la flamme qu'il entretenait jusqu'à son dernier soupir pour le prince, son idole, Ah! oui, le progrès, parlons-en! Mon père qui, au commencement de ce siècle, suivait les armées de Napoléon Ier, lorsque les Français occupaient Rome, a vu de près, comme moi, le progrès! Vous croyez faire merveille quand vous recommencez ce que faisaient vos pères jusque dans leurs sottises. Quand vous voulez donner aux autres ce qui peut être fort bon pour vous, mais, qui n'est ni dans le goût, ni dans le tempérament de vos voisins. Tenez, au commencement de ce siècle, lorsque les Français occupaient Rome, ils crurent faire merveille en arrosant les places publiques. Aussitôt on vit surgir, comme par enchantement, une foule d'animaux au milieu desquels se prélassait le scorpion! On jeta des hauts cris. Il y avait de quoi. Les Français, un peu confus, cessèrent l'arrosement. Le progrès qu'ils voulaient introduire à Rome, n'était qu'un fléau de plus! Eh

bien, mon prince qui, pourtant, a été à Rome, ne se méfie pas assez du scorpion ! .. Le passé, pourtant, devrait lui servir de leçon !...

Cet effort d'esprit pour combattre, par l'épigramme mes idées, avait fatigué horriblement le paralytique.

Il fut obligé de s'arrêter, la voix brisée, haletante.

Alors il ferma les yeux en laissant retomber sa tête alanguie et amaigrie sur l'oreiller.

Je me précipitai vers lui, je lui pris la main. Je lui dis, en cherchant à le ranimer :

— Ne parlez plus, ou dites-moi en deux mots ce que vous exigez de moi.

— Un serment !

— Lequel ?

— Jurez-moi, vous que j'ai attaché forcément à la fortune de l'empereur, de ne pas l'abandonner dans ses jours d'infortune.

— Je vous le jure.

— Merci, vous êtes un honnête homme ; je sais que vous tiendrez votre serment ; je sais que vous n'imiterez pas mes collègues qui ont tous juré de servir l'empire et qui l'abandonneront, dès qu'il ne pourra plus les gorger d'or ni de place... Merci, mon ami ; maintenant, laissez-moi mourir, adieu !...

Et M. de L*** ferma les yeux, sa tête retomba sur l'oreiller, il resta dans une immobilité qui m'inquiéta.

J'allais vers lui, je me penchais sur son lit ; car

s'il avait tout dit, moi je n'avais pas parlé dans l'intérêt de sa vie en danger.

Durant cinq minutes de silence, je lui pris les mains en cherchant à galvaniser ce corps décharné, en le disputant pour ainsi dire à la mort.

Monsieur de L*** r'ouvrit les yeux.

Il me regarda avec égarement comme un homme qui sort d'un rêve et qui ne se rappelle plus ce qui s'était passé un instant auparavant.

Puis, me reconnaissant, il me sourit tristement ; il me serra la main; il me regarda d'un air étrange qui semblait me dire :

« — Que me voulez-vous, maintenant que j'ai obtenu de vous ce que je désirais ? »

Je lus dans sa pensée. Et devinant qu'il était trop faible pour l'exprimer, je pris la parole et j'osai m'écrier :

— Mais n'aviez-vous pas à me parler aussi de la femme... que j'ai vue, là... tout à l'heure... dans le salon...

— Mon ami, me répondit-il en me serrant une dernière fois la main, et les lèvres contractées d'une façon nerveuse qui accusait le mal que je lui causais. — Mon ami, ne vous ai-je pas dit que je voulais finir comme j'avais commencé ? Que vous importe cette femme ! Elle est ce que valent toutes les femmes quand elles ne sont pas dupes de leurs sens ! Je paye cette maîtresse, comme les autres, plus chère que les autres peut-être parce que je lui devrai ma dernière heure de bonheur... Adieu !

Et le moribond laissa retomber sa tête sur l'oreiller.

Il ne me parla plus, couché sur son lit comme un cadavre.

Je le quittai, péniblement affecté de cette réponse; et parce que cette réponse, je l'avais provoquée maladroitement.

Je n'avais pas refermé la porte de la chambre à coucher que je revis le vieux serviteur, resté en sentinelle.

Il me demanda à voix basse :

— Et bien ?

— Il ne veut rien entendre ! lui répondis-je.

— Ah ! je m'en doutais ! — soupira-t-il, cette femme l'a ensorcellée ! Mon pauvre maître ! jusqu'à la dernière heure, il sera incorrigible ! oh ! cette femme le tuera !

A peine avait-il murmuré ces mots que la servante maîtresse qui avait quitté le salon pour nous écouter par un corridor secret, derrière l'alcôve, reparut aussi menaçante; qu'elle m'était apparue, humble d'abord.

Certaine d'avoir en face d'elle un adversaire, et un adversaire vaincu par son pouvoir irrésistible sur *son* vieillard, elle me toisa des pieds à la tête.

Je m'arrêtai devant cette virago. Je la dévisageai, les yeux dans les yeux. L'effrontée messaline ne baissa pas les siens.

Outré, exaspéré, j'allais l'interpeller comme le méritait cette intrigante qui prenait trop vis-à-vis de moi, son rôle au sérieux, mais j'aperçus encore derrière elle le vieux serviteur.

Il me fit des gestes pour me supplier de ne pas

faire de scandale dans une pièce si voisine de celle du moribond.

Les supplications muettes du serviteur me rappelèrent à la raison, et à la convenance.

Je sortis de l'hôtel, en laissant derrière moi le désordre que j'avais signalé en entrant, désordre impie, sacrilège qui sentait l'orgie, au rez-de-chaussée, quand la mort régnait au premier étage.

Celui qui se mourait le voulait ainsi !

Ce sénateur qui s'éteignait, vaincu par la débauche, regrettant de ne pouvoir plus vivre pour recommencer la même existence, n'était-il pas l'image du régime qui succombait avec lui? N'était-il pas l'image du maître qui se mourait aussi, de la même façon, dont la fin devait être bien plus lamentable quoique aussi dégradante?

J'appris huit jours après la mort du sénateur L***.

Sa mort ne fut pas celle que racontèrent les journaux de l'époque.

Il finit en digne petits-fils de Barras, en digne adepte du Directoire.

Sa fin eût pu figurer dans les chroniques de la régence.

Elle me fut racontée par le vieux serviteur de M. de L***.

Le jour qui précéda son trépas, sa maîtresse était à son chevet.

Comme tous les gens à la veille de mourir, jamais il ne s'était senti si bien. M. de L***, malgré les représentations vraies ou fausses de sa maîtresse,

voulut lui donner de nouveaux gages de sa passion sénile.

La bonne résista, non par affection pour son maître qu'elle avait tué par les excès, mais parce qu'elle redoutait la jalousie de son amant, un sergent de la garde.

Celui-ci ne quittait plus le salon, depuis que la servante soignait son maître dans sa chambre à coucher. Il trouvait que le sénateur ne mourait pas assez vite depuis qu'il savait la part qui revenait à sa maîtresse dans le testament du sénateur.

Aussi cupide que jaloux, il rugissait comme un lion en courroux, chaque fois que, de la pièce voisine, il entendait le vieux céladon prier ou commander sa maîtresse pour qu'elle accédât à ses désirs.

Un jour, le jour de la mort du sénateur, le sergent était dans le salon. Il n'y tint plus en entendant sa maîtresse, crier et se débattre entre les faibles étreintes du satrape moribond.

Le sergent ouvrit la porte.

Un spectacle étrange, hideux, qui ne fit que l'irriter outre mesure, s'offrit aux yeux du jaloux.

M. de L***, qui ne pouvait marcher, se traînait à genoux hors de son lit, à quatre pattes, pour supplier la belle, à demi nue, de répondre à sa passion.

A la vue du moribond, le sergent, excité par la jalousie, et par les désirs que réveillaient les charmes de la maîtrese, n'hésita pas une seconde.

Il prit le vieillard par le bras, le souleva comme

une plume, le rejeta violemment dans un placard ouvert devant lui.

Après l'avoir refermé sur le vieillard qui n'eut pas la force de jeter un cri, il s'élança vers sa maîtresse, il l'embrassa avec transport !

Pour rendre plus cruelle la situation de son rival refoulé au fond d'un placard, il ne se gêna pas pour provoquer dans les bras de son amante, ses amoureux soupirs, arrachés au plaisir qu'elle éprouvait avec ce remplaçant.

Lorsque les amants eurent épuisé toutes les délices de leur ignoble vengeance, ils pensèrent au supplicié abandonné dans une armoire.

Lorsqu'ils le sortirent de sa prison, il était trop tard, il était mort étouffé par la rage et asphyxié dans ce cabinet sans air.

M. de L*** n'était plus qu'un cadavre !

Ainsi finit un sénateur de l'Empire, dans un placard !

Le couronnement de l'existence amoureuse de M. de L*** n'est-il pas en miniature le pendant de la fin non moins funeste de son maître ?

Après avoir été dévoré aussi par un mal de libertin, l'empereur n'abandonna-t-il pas le trône comme son serviteur avait quitté la vie, par un chemin aussi dégradant ?

Après tout, le chemin de Cythère ne pouvait conduire... qu'à Sedan.

CHAPITRE XVIII

LES DEUX CHEFS DE LA SURETÉ

En 1867, l'année de l'exposition, de l'entrevue des deux empereurs et du roi de Prusse, le soleil d'Austerlitz brillait pour la dernière fois au ciel du second empire.

Napoléon III, convoquant l'Europe à ses fêtes, était réveillé dans sa gloire théâtrale par le spectre de Maximilien.

Les Prussiens s'en retournaient dans leur pays, le cœur rongé d'envie.

L'Europe, vierge et barbare, n'emportait de ses fêtes qu'un pénible sentiment inspiré par les orgies du nouvel Empire.

Un jour, je me promenais dans les galeries cylindriques du palais de l'exposition, en quête de nombreux picks-pockets, descendant pacifiquement de Londres, à la conquête de toutes les poches.

Après avoir franchi les nombreux et splendides cafés de toutes les nations, tenus par les hétaires échevelées des cinq parties du monde, j'étais arrivé à une espèce de hangar.

Son aspect sévère, presque misérable, jurait avec les merveilles de luxe et les chefs-d'œuvre de l'art que je venais de comparer de rond en rond.

J'étais dans le compartiment réservé à l'industrie allemande.

Là, il n'y avait rien qu'une gigantesque couleuvre en bronze, étendue le long d'une planche et luisant au soleil.

C'était le canon Krupp.

Je ne sais comment, ce grand canon gisant à terre, qui m'ouvrait sa gueule comme une menace, me rappela le sénateur de L***, que j'avais vu, un an auparavant, étendu sur son lit, presque à l'état de cadavre.

Alors je me rappelai les prophétiques paroles de mon ancien protecteur, désespérant de son empereur et de l'empire, et me les montrant menacés par les foudres de la démocratie et les foudres de l'étranger.

Je ne sais pourquoi, j'eus peur.

Il me semblait que cet engin de guerre, aux proportions phénoménales, dans le temple de la Paix, était là comme le *Mané*, *Thecel*, *Pharès*, annonçant à notre nouveau Balthasar sa punition et sa mort!

La solitude qui m'entourait devant cette couleuvre de bronze, à la teinte sévère et verdâtre, n'avait rien qui pût m'arracher de ma sombre rêverie.

A peine s'il y avait là quelques bons Parisiens, ayant le mot pour rire. Ils traitaient le canon Krupp, dont n'avait pas voulu notre armée, de *mirliton d'un autre âge*. Ils riaient d'un canon qui se chargeait par la culasse, ils prétendaient que ce n'était qu'un grand joujou de Nuremberg que le bon roi Guillaume envoyait pour ses étrennes à son cher petit-cousin.

Ils riaient, moi je ne riais pas.

Je me rappelai, de plus en plus, mon entretien avec le sénateur de L***.

Pendant que ces badauds se moquaient de ce *mirliton* de cuivre, j'apercevais dans un coin du hangar deux Allemands, droits comme des hallebardes et à la figure de reître. Ils riaient aussi eux, mais en ouvrant une bouche pantagruélique qui ressemblait, dans leur épanouissement formidable, à la gueule du canon Krupp!

Pris de vertige, en proie à un pressentiment indéfinissable, comme si un nouveau Daniel m'eût annoncé, en lettres de feu, la fin de cette splendeur asiatique, je m'apprêtai à sortir de ce hangar. Je voulus fuir cette menaçante couleuvre, encore inerte, qui faisait tant rire les bons Parisiens, et qui me faisait si peur!

En quittant ce hangar, une tache dans ce caravansérail de toutes les industries du monde, je heurtai un monsieur.

Ce monsieur m'avait observé pendant que j'étais plongé dans mes tristes pensées.

Après m'avoir coudoyé avec intention, comme je l'appris dès ses premiers mots d'entretien avec moi,

je me mis à étudier mon personnage au moment où il me parlait.

C'était un grand diable, à la figure de bélier, à la barbe rousse, aux larges épaules et aux longues jambes.

Tout dans ses allures, plus raides que guindées, tout dans sa physionomie placide, mais très fine, accusait un habitant de la Grande-Bretagne.

— Monsieur, me dit-il, excusez-moi de m'être mis sur votre passage. Je n'avais que ce moyen pour vous aborder, quand j'ai tant besoin, comme étranger, de votre appui, de vos conseils et de votre concours. Vous m'excuserez, j'en suis certain, quand vous saurez que j'ai à peu près la même profession que vous. Je suis, ici, dans un pays étranger, pour essayer de l'exercer comme vous l'exercez si bien dans votre patrie. Je me nomme Clarscovich, attaché au chef supérieur de la police anglaise, je viens de Londres à sa place, en ma qualité de *chef de la police* anglaise, afin d'arrêter les nombreux picks-pockets qui infestent votre Exposition. Si vous doutez de ma qualité, voici ma carte.

Et le grand Anglais m'allongea de sa large main, aux doigts longs et osseux, un carton non moins démesuré, sur lequel je lus, en grosses lettres, son nom et et sa qualité.

A demi vaincu par cette conversation entamée avec un collègue, d'une façon peut-être un peu trop britannique, très intrigué de savoir comment il avait pu me connaître moi, qui ne le connaissais pas, je lui demandai, en lui rendant sa carte :

— Veuillez, monsieur, me dire ce que je puis faire pour vous être agréable, après m'avoir dit toutefois comment vous me connaissez ?

— Oh! yes, très bien! me répondit l'Anglais. A Londres, à Scotland-Yard, nous ne possédons pas que la photographie des grands voleurs, nous possédons les portraits des plus célèbres policiers. C'est vous dire, monsieur, que vos traits sont particulièrement gravés dans notre mémoire.

— Parfait, répliquai-je à l'Anglais d'un ton aussi aimable que lui, dès qu'il me flattait, parfait, et que désirez-vous de moi?

— Un échange de services que vous ne pouvez refuser à un collègue, me faire connaître vos bandits qui peuvent inquiéter nos nationaux, pendant que de mon côté, je vous signalerai les nôtres qui ne s'attaquent que trop à vos Français.

Dans la situation nouvelle où je me trouvais, la rencontre de ce M. Clarscovich était pour moi une Providence.

N'avais-je pas reçu du parquet de nombreuses plaintes de visiteurs de l'Exposition qui avaient dénoncé au procureur impérial de nombreux vols dont ils avaient été victimes par les picks-pockets les plus audacieux?

Entre autres tours de ces indignes insulaires, on venait de me signaler celui d'un bandit qui, d'accord avec sa belle Anglaise, était parvenu à soustraire un portefeuille contenant des billets de banque pour la valeur de dix mille francs.

J'avais appris par les explications d'une des victimes de l'Exposition que, venue de la province pour vi-

siter le palais, cette dupe avait été tellement charmée par le personnel féminin de ses cafés, qu'elle s'était contentée de s'arrêter à sa première et attrayante limite !

A peine avait-elle élu domicile dans une taverne anglaise, captivée par ses sirènes, qu'elle n'avait pas tardé à être dévalisée par un bandit dans un repas copieux qui, après la fermeture du palais, avait dégénéré pour elle en orgie au détriment de ses dix mille francs.

J'étais donc accouru au palais pour me mettre à la recherche du portefeuille de cette victime.

Avant de me rendre à la région étrangère où s'était passé ce vol récent, je m'étais égaré dans le hangar allemand, moins pour admirer le canon Krupp que pour me consulter, avant d'opérer une nouvelle campagne contre des picks-pockets, l'élite de tous les voleurs du monde.

Je le répète, dans la mission difficile qui m'était imposée, la rencontre d'un chef de la police anglaise devenait pour moi une bonne fortune.

Je bénissais de nouveau mon étoile qui m'avait conduit à la section allemande pour rencontrer cette seconde Providence dans la personne de M. Clarscovich.

Entre collègues, on est confiant. Je ne tardai pas à lui avouer le but qui m'avait amené à l'Exposition, but aussi intéressé que sa rencontre.

Mon collègue, pour mieux cimenter notre union, basée sur les mêmes intérêts professionnels, m'engagea à déjeuner dans la taverne anglaise où s'était commis le vol que je lui avais signalé.

— Venez avec moi, me dit-il, je crois que je tiens votre voleuse. C'est une nommée Palmer, une jolie fille, aux cheveux ardents comme l'or qu'elle sait si bien soutirer de toutes les poches.

En raison du service qu'il allait me rendre, je voulus être moi-même son amphitryon. Il s'y refusa avec ténacité, en me disant que dans la taverne anglaise il était dans sa patrie; que c'était à lui d'y remplir le devoir d'une hospitalité tout écossaise !

Par politesse, je n'osai insister.

Nous entrâmes au café des Anglais.

Bien des gens se rappellent le premier pourtour du palais de l'Exposition de 1867. Il était composé d'une série aussi variée qu'interminable de tous les cafés et restaurants du globe.

Depuis la brune Mauresque jusqu'à la blonde fille d'Albion, on voyait défiler, dans un séduisant panorama, ces échantillons de toutes les beautés de la terre.

Le café où ces déesses étaient en plus grand nombre, c'était le café des Anglais. Plus d'une de ses demoiselles de comptoir ne rentrèrent pas dans leur patrie après l'Exposition. Le sultan Abdul-Azis fit passer plus d'une de ces sirènes de leur comptoir dans son harem où elles ne firent que changer de... trône.

J'avoue que, tout en n'étant pas venu avec mon collègue pour admirer les formes plastiques et les visages éblouis des belles Anglaises, je fus frappé d'admiration par les essaims de Vénus qui garnissaient les comptoirs de ce restaurant café.

On ne pouvait dire si c'était un café ou une Paphos. En tous les cas, c'était bien un paradis perdu où toutes les filles d'Ève, blondes comme Ève, joignaient à cet air candide des anges à demi déchus, cette désinvolture de bacchante si particulière aux Anglaises où la gaucherie est encore un moyen d'attraction.

A peine fûmes-nous à table, moi et mon Clarscovich, qu'il me désigna au comptoir, parmi six demoiselles servant le champagne à des buveurs debout, la plus belle des six.

— Voilà, me dit-il à voix basse, miss Palmer. Je la soupçonne d'avoir pris les dix mille francs de votre Français. Du reste, elle n'en serait pas à son coup d'essai. Quand il y aura moins de monde, je la ferai venir. Il faudra bien qu'elle nous raconte, devant vous, son passé. Et de son passé, vous pourrez augurer de son avenir.

Comme je m'étonnai qu'une pareille fille, une voleuse reconnue comme telle, pût encore exercer un métier relativement honnête, mon Clarscovich me dit

— Heureusement ou malheureusement, les criminels, en Angleterre, ne sont pas comme les vôtres soumis à une réprobation éternelle. Dès qu'ils ont fini leur temps, la société les acquitte définitivement. L'infamie ne dure pas, pour eux, au delà de leur condamnation. Un voleur, chez nous, s'il n'est plus reconnu voleur, est comme vous et moi. Nous avons des exemples de prostituées qui sont devenues de très bonnes mères de famille. Un policier vit avec son criminel avec autant de laisser-aller

qu'avec son collègue. Dès que le criminel a *fait son temps*, il n'est plus un criminel. La fille, elle-même, dès qu'elle n'est plus *fille*, considère l'agent qui l'a poursuivie naguère comme son égal et non comme son ennemi. Vous allez le voir, tout à l'heure, quand je vais prier miss Palmer de s'asseoir à notre table.

Autant pour connaître les mœurs anglaises si différentes des nôtres, autant pour jouir de près de la beauté de miss Palmer que pour éclaircir mes soupçons, je n'étais pas fâché d'entendre cette belle pécheresse.

De plus en plus, je bénissais la rencontre de mon agréable collègue qui, avec une urbanité rare chez un habitant de la Grande-Bretagne, me facilitait mes recherches en me conduisant, pour ainsi dire, sur un chemin de fleurs.

Nous avions à peine achevé notre repas, copieux comme tous les repas anglais, nous en étions au champagne, que mon aimable collègue fit un signe impératif à la Vénus du comptoir.

Aussitôt, elle quitta ses nymphes ; elle obéit au geste de mon Anglais comme un Horse-Guard obéit au commandement de son chef.

Sur un nouveau signe de M. Clarscovich, elle s'assit à côté de moi, après avoir eu le soin de se munir d'un nouveau verre à champagne.

Alors je pus envisager à mon aise cette beauté dont le visage, encadré de cheveux d'or, avait une incarnation splendide.

Ses grands yeux presque noirs, frangés de longs

sourcils, donnaient à sa physionomie rêveuse un charme étrange.

Ses traits aquilins étaient d'une perfection de contours qu'on ne retrouve d'ordinaire que dans les Keepsack. Sa bouche n'était pas plus grande que ses yeux, elle avait des lèvres dont l'éclat tenait de la cerise. Quant à son corps, au port de reine, il était beau comme celui de la Vénus de Milo.

Etait-ce possible que tant de perfections physiques cachassent tant de laideurs morales?

Hélas! il ne me fut plus permis d'en douter lorsque sur les ordres de mon collègue, M. Clarscovich, elle me raconta l'histoire de sa jeunesse.

« Elle avait passé, disait-elle, une partie de son enfance au quartier Wite-Chapel où elle était née. Sa mère y tenait le café du *Prince-Régent.* A 15 ans, elle y avait fait la connaissance d'un gentleman qui l'avait enlevée, et soustraite ainsi aux brutalités de sa mère. Ne voulant pas être vendue aux matelots qui fréquentaient son établissement, elle s'était donnée à ce gentleman. Par malheur, son amant, sous des dehors élégants, n'était qu'un bandit. Un jour, elle fut prise avec lui, comme recéleuse. Sortie de prison, ne voulant pas retourner chez sa mère qui l'aurait tuée de coups, ni servir les matelots, parce que l'un d'eux, en colère, avait crevé, d'un coup de poing, l'œil de sa sœur, elle était partie pour la France, comme demoiselle de comptoir dans cet établissement.

Puis, de l'air le plus naturel du monde, avec cette absence de pudeur des filles et surtout des

filles de la Grande-Bretagne, elle avait terminé en disant :

— Je suis sûre, maintenant, de ne pas revoir ma mère qui a été la cause de mes infortunes ; j'ai trouvé en France des gens très comme il faut, très disposés à m'offrir une position tout à fait confortable.

Pendant que la belle Anglaise parlait ainsi, en s'adressant plutôt à moi qu'à ce Clarscovich qui connaissait par cœur son conte, elle se penchait agréablement de mon côté.

Elle mettait tant d'expression dans sa pantomime et dans son langage, que son bras potelé touchait le mien. Je sentais son corps frémir près de moi.

Je mettais sur le compte de son émotion cet attouchement persistant. Du reste, cette femme était si touchante, si belle dans le récit de ses malheurs, que je ne songeai pas à me plaindre de notre intimité passagère.

Quant à mon collègue, il restait froid, distrait au discours de la belle, comme doit l'être un chef de police éclairé sur les prétendues infortunes de son monde de scélérats.

Moi, au contraire, fidèle à mon rôle d'étranger qui s'accommodait volontiers de l'attitude de dupe que je me donnai, pour mieux étudier cette curieuse créature, j'avais l'air d'être très pénétré de ses malheurs.

Je l'avoue, je ne croyais pas un mot de son histoire, je n'étais pas moins fasciné par sa beauté qui, un moment, me fit oublier sa nouvelle condition répondant bien à son triste passé.

Lorsqu'elle eut fini, elle vida d'un trait le champagne que je lui avais versé ; puis, après avoir reposé son verre sur la table, elle feignit de se trouver mal, brisée par l'émotion *concentrée* qu'elle avait éprouvée au récit de ses infortunes.

Passant la main sur son front, elle se plaignit de la chaleur, elle me pria d'ouvrir la glace contre laquelle j'étais adossé, notre table donnant sur le parc de l'Exposition.

Je m'empressai de me lever et de lui rendre ce léger service.

La belle Anglaise se confondit en remerciements.

Puis apercevant le comptoir encombré d'étrangers réclamant sa présence, elle nous quitta.

D'un air particulièrement gracieux pour moi, elle me dit avec un ravissant sourire :

« — Good Evening, sir, bonsoir, monsieur ! »

Elle s'était à peine éloignée, qu'un homme, à mine rébarbative vint parler bas, les traits agités, à mon chef de la police anglaise.

A peine l'eut-il entendu que celui-ci se leva à son tour ; il me dit en me tendant la main :

— Pardon, collègue, il faut que je vous quitte. Une affaire des plus importantes m'est signalée par mon detective. A demain; du reste, vous n'avez pas perdu votre temps avec moi. Car sachez, reprit-il en se penchant à mon oreille, tout en payant notre dépense, sachez que cette Palmer a été, et est encore une pick-pocket. Elle n'est dame de comptoir que pour signaler à son amant les pigeons qu'il doit plumer. Je suppose que c'est elle qui a volé votre Français. L'affaire pour laquelle je suis appelé concerne

un autre vol où vous pouvez être de moitié avec moi... A demain, vous saurez tout, si vous ne le savez pas ce soir ; au revoir, cher confrère.

Et mon émule exotique, sans qu'il me laissât le temps de lui demander quelle était cette affaire qui l'appelait, et dans laquelle je pouvais être de moitié avec lui, avait gagné l'extrémité de la salle.

Quand je fus seul, je jetai les yeux sur le comptoir où trônait auparavant la belle Anglaise.

Je m'aperçus qu'elle était partie comme mon collègue.

D'abord je ne pris pas garde à ce détail. J'avoue, malgré la défiance inhérente à mon caractère, que je m'attachai peu à cette particularité.

Ce ne fut que lorsque je regagnai les galeries de l'Exposition que je me rappelai avec un certain dégoût la figure particulière du detective.

Il faut, me disais-je, que la police anglaise soit bien au dépourvu, pour posséder des inspecteurs qui ressemblent tant à des filous !

Je ne m'arrêtai pas à cette observation ; elle ne m'inspira d'abord aucun soupçon.

Je savais que *la police anglaise* en est à l'état rudimentaire, que, comme du temps de Vidocq, la police anglaise a des limiers qui ne font la chasse à un gibier que pour se faire graisser la patte par la proie qu'ils courent, souvent en sens contraire, afin de n'atteindre... que sa bourse !

Hélas ! je ne pus rester longtemps sur cette appréciation.

Un quart d'heure après ma sortie du café anglais, encore ému par l'image de l'Anglaise, encore ravi

de ma nouvelle connaissance avec le prétendu attaché au chef de la police de Londres, j'avisai un fabricant de bijouterie.

Un objet de cet industriel m'ayant tenté, je fouillai à ma poche pour l'acheter.

Alors je m'aperçus de la disparition de mon porte-monnaie contenant une assez forte somme.

Plus de doute, la belle Anglaise était toujours une voleuse! Je me souvins que, pendant que je baissais la glace pour lui donner de l'air, la jeune femme, feignant de se trouver mal, s'était fortement appuyée sur moi. C'était, en ce moment, sans doute, qu'elle avait dû commettre son vol!

Mes présomptions ne s'arrêtèrent pas en si bon chemin, je me rappelai la figure de l'homme qui prétendait remplir à Londres et à Paris une fonction semblable à la mienne.

Connaissant de vieille date la ruse des picks-pockets qui, à Londres, se jouent de la police quand ils ne font pas, de ses agents, leurs complices, j'eus de nouveaux soupçons.

Ils pesèrent sur mon obligeant Anglais qui, peut-être, avait pris ma qualité pour mieux me jouer.

Mais si cet homme n'était pas un commis supérieur de Scotland Yard, comment avait-il pu me connaître pour m'attendre, m'aborder et me duper?

— Comment? — me répondis-je dans mon désespoir. — Mais par sa contre-propre police qui déroute la police de la Cité, et qui est aussi bien renseignée à Londres que l'administration de Scotland-Yard.

La rougeur au front, je me mordis les poings de

rage en pensant que ce hardi voleur qui avait fait le coup avec sa coquine, était en droit de bien rire de moi en ce moment.

Sans doute, ce pick-pocket qui devait être une célébrité criminelle, avait fait la gageure de voler un policier français, par amour-propre national.

Pour bien réussir il avait pris une qualité semblable à la mienne. Il avait endormi ma défiance au moment où elle devait être le plus en éveil, lorsque j'étais envoyé par la préfecture au sujet du vol de dix mille francs dont il était peut-être l'auteur ?

J'avais été joué, bafoué, par celui qui se prétendait, comme moi, un employé de la police.

Ce qui me prouvait que j'avais été le jouet de mon amphitryon, c'étaient ses dernières paroles.

Ne m'avait-il pas dit en me quittant :

« — Que l'affaire pour laquelle il était appelé, concernait un vol auquel je devais être intéressé et que j'étais appelé bientôt à connaître ! »

Ces paroles n'étaient-elles pas un sarcasme, un défi jeté par ce bandit mystificateur à son policier mystifié ?

La rage dans le cœur, la honte au front, j'avisai dans l'Exposition un inspecteur.

Je le pris à part, je lui dis, sans me nommer bien entendu, qu'un personnage de la préfecture venait d'être volé par un pick-pocket, et qu'il fallait, à tout prix, le prendre ce soir même pour l'honneur de la préfecture.

Je donnai à cet inspecteur le signalement du faux detective qui était venu causer à mon faux

chef de la police anglaise et qui, pour moi, était la troisième personne de cette trinité de voleurs.

Lorsque la physionomie d'un personnage que j'avais l'intention de filer ou de faire filer, frappait mon optique, elle y restait gravée comme dans l'œil d'un bœuf ou dans une lentille de verre ; elle ne sortait plus de ma mémoire.

Je dépeignis si bien mon troisième larron que mon inspecteur l'avait à son tour comme photographié dans sa cervelle.

Je lui dis de mettre sur-le-champ en réquisition tous les brigadiers qui se trouvaient dans le palais, d'en cerner les abords, de n'épargner aucune visite dans les cafés du pourtour.

Je leur accordai jusqu'au soir pour rattraper mon homme.

Si je donnai si scrupuleusement le signalement du faux detective au lieu du hardi filou qui m'avait si habilement joué avec sa coquine, c'était avec intention.

Je me doutais bien, après leur tour infernal, qu'ils étaient déjà loin, tandis que leur complice était resté peut-être maître d'un terrain qui n'était plus sûr pour ses associés.

Le troisième larron, non moins habile, non moins effronté que les deux autres, comptait sans doute, par le rôle secondaire qu'il avait joué dans l'affaire des *deux chefs de la sûreté*, que je ne l'aurais pas remarqué ; il pouvait espérer que je ne l'avais pas dévisagé comme mon mystificateur qui m'avait pris à sa glu, comme la belle Anglaise qui ne m'avait pas moins englué !

Le faux detective devait s'abuser.

S'il savait son métier, je savais à fond le mien.

Je savais que dans les scènes à trois, jouées par les voleurs, c'est celui qui remplit, en apparence, le rôle de comparse, qui est le *Deus ex Machina* de leur intrigue.

Le faux detective fut pris au café des Anglais, une heure après le départ du prétendu attaché au chef de la police anglaise.

J'appris sa capture, le soir même, par l'inspecteur chargé de le filer. Il vint me retrouver au café du théâtre du Châtelet, où, depuis la réédification des théâtres, j'avais repris mes anciennes habitudes contractées au café *des Mousquetaires* du boulevard du Temple.

— Eh bien, demandai-je à cet agent, dès que je l'aperçus. Et notre homme?

— Il est au dépôt.

— A-t-il fait des aveux?

— Oui.

— Alors c'est un grinche?

— Oui.

— C'est bien! m'écriai-je, furieux contre moi-même, je suis volé!

L'agent ouvrit une large bouche, il ne pouvait comprendre mon dépit, ni le sens de mes paroles.

C'était naturel, il n'était pas au courant de la mystification des *deux chefs de la sûreté*.

Ce qui me consola, ce fut d'apprendre que le trop fameux bandit et sa complice avaient fait bien d'autres entreprises, autrement sérieuses que celle de mon porte-monnaie.

Les deux picks-pockets ne m'avaient volé, moi, un policier, que pour *l'art ;* mais ils avaient volé, pour *voler*, tous les cafés des environs.

Quand ils quittaient l'Exposition à la suite de leur mystification sur un chef de la sûreté, ils emportaient de tous les comptoirs de ses établissements un somme qui s'élevait au chiffre de *trois cent mille francs !*

Ces vols opérés par ces termites de White-Chapel, s'étaient tellement multipliés dans les cafés de l'Exposition que la plupart, à la fermeture du palais, ne purent payer leurs frais de location et firent faillite !

Quant à moi, j'appris, par mon troisième larron, ce que valaient ses complices, mon mystificateur et son Anglaise.

C'étaient deux aventuriers célèbres pratiquant le vol sur une vaste échelle, prenant tous les rôles, sur tous les théâtres, et pour les jouer dans les cinq parties du monde !

CHAPITRE XIX

L'ART DE VOLER EN TRENTE LEÇONS.

J'ai signalé, en consignant les faits et gestes des voleurs, leurs différentes manières de voler. Pour ne plus y revenir, je tiens à indiquer d'une façon moins succincte, plus précise tous les gens de vols qui composent les trente articles du *Manuel du parfait escarpe*.

Ce manuel peut se diviser ainsi :

Le vol au colis : Un individu dépose un panier dans un établissement quelconque, il engage la personne qui le reçoit à ne le remettre qu'au commissionnaire qui lui remettra quinze ou vingt francs de transport. Cet individu cherche un commissionnaire assez simple pour payer les frais, après lui avoir remis le prix de sa course. Pendant que ce dernier va chercher son monsieur pour lui remettre son colis, celui-ci revient chez le maître de l'établis-

sement et empoche les frais payés par le commissionnaire.

Le vol à la glu : Il se pratique dans les Églises, lorsque le voleur armé d'un bâton englué soutire par sa glu, les pièces blanches et les sous déposés dans les troncs.

Le vol au tiroir : C'est le vol pratiqué par excellence par Gauthier, de Lyon. Depuis un temps immémorial il s'exerce à Paris chez tous les petits boutiquiers, marchands de tabacs, débitants liquoristes etc., etc. Un monsieur entre, prend un cigare ou un *verre*, il donne une pièce dont il demande la monnaie et au moment où le débitant ouvre son comptoir, le voleur se jette sur la recette, soit en frappant sa dupe à la tête, soit en l'aveuglant, par le contenu de sa tabatière qu'il lui lance dans les yeux.

Le vol à la tire : C'est le vol classique dans lequel excellait Cartouche, il consiste, à l'aide de ciseaux, ou d'un canif à deux lames, à tirer les chaines de montre et l'argent des goussets les plus récalcitrants.

Le vol au poivrier : Il n'est que la répétition du vol à la tire. Il se pratique par les novices du vol qui n'ont pas besoin d'avoir la main sûre pour soutirer de la poche et du gousset d'un ivrogne tout ce qu'il n'a pas laissé encore au cabaret.

Le vol à l'esbrouffe : Comme le vol à la tire, c'est le vol en faveur chez les picks-pockets anglais, ils ont un art tout particulier pour se heurter et s'accrocher en courant à un quidam qui reçoit un choc dont la

conséquence est la disparition subite de sa montre, de sa bourse ou de son portefeuille.

Le vol au rigolo : Ce genre de vol a pris son nom du délicat instrument qui permet d'ouvrir toutes les portes et tous les tiroirs ; Le *Pince-Monseigneur* perfectionné, se porte aujourd'hui dans un étui à cigares et dans un porte-monnaie, il n'en sort que pour avoir raison des serrures les plus difficiles. Les voleurs au rigolo ouvrent aujourd'hui toutes les caisses. Devant le rigolo, ce *Sésame ouvre-toi* des voleurs, les coffres-forts des Huret et des Fichet, n'ont plus de secret.

Le vol au raton : Il s'opère à l'aide d'un moutard, *le raton* est un enfant mince et fluet qui passe par le trou d'une cave ; il se glisse dans un sous-sol pour entrer dans l'intérieur d'une boutique afin d'ouvrir sur la rue aux voleurs qui l'attendent à la porte.

Le vol au grimpant : C'est encore un enfant qui joue le premier rôle, il monte au faite d'une maison, grimpe aux étages supérieurs, à l'aide d'une échelle de corde jetée du toit par un complice. Une fois sur le faite, les chevaliers de l'échelle se mettent en mesure de dévaliser les chambres des domestiques qui, le jour, restent généralement vides. Ces chevaliers de l'échelle opérent de préférence dans les maisons en réparation ; ils passent pour des maçons et des fumistes dans l'exercice de leurs fonctions.

Le vol aux timbres : Ce vol est assez ingénieux, c'est encore le marchand de tabac qui est d'ordinaire la victime. Un monsieur se présente au buraliste ; il demande pour dix, quinze ou vingt francs de

timbres-poste qu'il met précieusement dans une enveloppe. Tout à coup, au moment de payer, il s'aperçoit qu'il n'a pas de monnaie. Il s'excuse auprès du buraliste, et remet l'enveloppe qu'il avait déjà mise dans sa poche. Il dit qu'il va revenir pour donner l'argent nécessaire. Le buraliste ne le voyant pas revenir, se dispose à reprendre les timbres qu'il a livrés au distrait. En r'ouvrant l'enveloppe, il s'aperçoit que les timbres n'y sont plus. L'enveloppe que le voleur a laissée n'est que la fidèle copie de l'enveloppe qui a emporté les timbres demandés ; le voleur en avait deux pareilles pour faire le tour !

Le vol à l'américaine : Je l'ai indiqué. Il est aussi vieux que le monde. Il a été raconté mille fois. Les journaux le signalent tous les jours ! C'est le voyageur abordant le paysan pour lui changer son sac d'écus contre sa sacoche pleine de vieux plomb ! Ce vol suranné réussit toujours ! il réussira tant qu'il y aura des simples, jusqu'à la consommation des siècles. Cependant il a des variantes, je les ai indiquées ; ce sont ces variantes qui le font encore réussir. Les phases nouvelles par lesquelles l'ont fait passer les filous qui le pratiquent, sont autant de circonstances atténuantes pour les niais qui s'y laissent prendre.

Le vol au gayet ou à la roulante : C'est aux marchands de chevaux et aux loueurs de voiture à s'en méfier. Il est pratiqué d'ordinaire par les conducteurs de chevaux. Ils forcent la nuit la porte des écuries pour choisir à leur convenance le meilleur poney ; le jour, ils passent sous le ventre des chevaux,

coupent les longes, enfourchent la bête et piquent des deux. Les *terreurs* de la barrière du Trône sont fort experts dans le vol au gayet qu'ils pratiquent le plus communément au marché aux chevaux. Le vol à la *roulante* n'est pas moins aussi audacieux. Bien souvent on a vu une voiture stationnant sans son cocher à la porte d'une maison particulière, occupée tout à coup par un cocher improvisé qui brûle le pavé pour ne pas attendre l'automédon qu'il a remplacé et dépossédé.

Le *vol à la reconnaissance*. Deux bandits, l'un faux cocher, l'autre *commissionnaire pour rire*, avisent un provincial dans les gares, après avoir eu le soin de lire sur sa malle le nom de sa province. Le commissionnaire l'accoste en se disant de sa contrée. Il lui propose, en sa qualité de pays, de le piloter dans Paris. Si le malheureux se laisse prendre à cet obligeant commissionnaire, celui-ci ne tarde pas de le confier, lui et ses bagages, à un faux cocher, son complice, qui l'attire dans un coupe-gorge où il est complètement volé quand il n'est pas tué. Le vol à la reconnaissance ne se pratique pas toujours d'une façon aussi tragique. Un voyageur descend de wagon, il se voit accosté par un monsieur qui s'écrie en se jetant dans ses bras :

« — Ah ! c'est toi, quel bonheur ! Enfin tu te décides donc à venir à Paris ! »

Le voyageur effarouché et qui ne reconnaît pas cet ami, se rebiffe et proteste. L'ami reconnaît son erreur, après avoir serré un peu trop fort son bonhomme. Il se retire en faisant force excuses ; lorsque le voyageur se remet après avoir pardonné à ce

distrait son erreur involontaire, il s'aperçoit, par l'absence de sa montre et de son porte-monnaie, que cette erreur n'était pas du tout involontaire. Il est victime d'un vol qui, par ses effets, rappelle, du tout au tout, le *vol à l'esbrouffe*.

Le *vol à la détourne* est celui que j'ai indiqué précédemment; il s'opère d'ordinaire dans les grands magasins de nouveautés, à l'aide de robes à longues poches qui prennent toute la jupe des voleuses; ces voleuses sont des élégantes qui ne tardent pas à être signalées à la police. Elles n'ont pas que le truc des grandes poches. On en a vu qui se faisaient accompagner par une nourrice portant un enfant dont les langes traînaient jusqu'à terre. C'était dans ces langes que les voleuses fourraient le produit de leur vol. Quand le vol était fait, la nourrice pinçait l'enfant pour le faire crier. La dame ordonnait alors à la nourrice de la rejoindre avec le bébé à la porte du magasin pour ne pas importuner la foule. On était sûr que le vol à la détourne était fait et qu'il était allé se nicher dans les plis de la robe de l'innocence.

Le *vol au radin* est le fléau des marchands de vin; il s'opère à l'aide du radin, c'est-à-dire du comptoir du mastroquet. Un voleur bon drille demande une bouteille de premier choix. Pendant que le patron descend à la cave, le voleur pousse le *radin* sur la trappe; il enferme la victime dans sa cave. Comme le bandit n'est jamais seul, pour mener à bonne fin le vol au radin, deux, trois ou quatre lurons se mettent de la partie. Ils dévalisent ensemble la maison du mastroquet bloqué, et que le

premier meg n'a bloqué que lorsqu'il s'est bien assuré de la solitude de son débit de vin.

Le *vol à l'épate*, c'est l'escroquerie dans le grand chic. Les étrangers et particulièrement les Anglais, offrent de nombreux types d'épateurs dont j'ai déjà esquissé les traits. Ils pratiquent sur une vaste échelle le *brodage*, le *chantage*, le *négoce* et le *vol au cautionnement*.

Le *brodage*, c'est un sous-genre du vol à l'épate. On appelle *broder*, en terme d'escroquerie, *écrire*. Des chevaliers d'industrie montent des maisons de crédit pour favoriser le commerce. Des négociants candides viennent chercher une ouverture de crédit auprès de ces coquins; ils signent des valeurs en échange des leurs, sur lesquelles ils mettent encore leur endos. A l'échéance, les billets de ces escrocs, des *brodages*, n'étant pas payés, les négociants sont forcés de les rembourser en même temps que leurs propres valeurs faites à la maison de crédit de ces flibustiers!

Le *vol au cautionnement*. C'est le cas d'un grand nombre d'agents d'affaires. D'ordinaire, ils demandent, au compte d'une maison importante, une légion d'employés possédant un cautionnement dont ils réclament le quart, payable au comptant, pour entrer dans la maison indiquée. Si l'employé consent à verser ce quart, il entre en effet dans la maison montée sur une grande échelle, mais qui n'attend que le contingent voulu d'employés à cautionnements pour fermer boutique. Comme on le conçoit, cette maison n'est créée que par l'agent d'affaires partageant, avec le maître de cette souricière, les

cautionnements par quart exigibles d'abord par ce complice. C'est à l'adresse du maître de la maison de compléter sa recette avant de mettre tout à fait la clef sous la porte.

Le *négoce* est pratiqué par les Anglais. Il marche de parallèle avec le vol au cautionnement, la spécialité des voleurs français. Les Anglais envoient de Londres en France des lettres portant l'en-tête d'une raison sociale très connue. Ils demandent, comme commissionnaires, aux négociants du continent, des marchandises contre traite. Les marchandises sont expédiées, quand les traites arrivent, la maison de commission chargée de pouvoirs par une importante maison de Londres, n'existe déjà plus!

Le *chantage*. J'ai indiqué ce genre de vol qui se pratique sous mille formes. Les journalistes à scandales, les faux agents de police ont la spécialité de ce vol en terrifiant les consciences et en exploitant ceux qui ont la conscience aussi large que la bourse!

Le *vol au suif*. Il s'opère par un grec qui rôde chez les marchands de vin, dans les cafés borgnes, pour *dégotter*, en bon *suiffeur*, une frimousse de *pante* ou de *daim*. Quand le grec possède son sujet, il lui propose, histoire de tuer le temps, entre plusieurs consommations, de les jouer avec des cartes... préparées par lui. On joue; plus on joue, plus on boit. Après des alternatives de gain et de perte, le *suiffé* n'a plus que de la perte! Une fois que le suiffeur lui a dégarni son gousset, il le quitte en délaissant le

suffé, encore très heureux s'il lui reste assez d'argent pour payer le marchand de vins.

Le vol à l'étourneau. C'est ordinairement le couronnement de l'œuvre d'un bandit qui a *fait* le comptoir d'un marchand de vins et d'un débit de tabac. Pendant qu'il se sauve en emportant la recette, un de ses complices est en vedette à la porte! Au moment où le premier gagne en courant le trottoir, la victime, pendant qu'elle crie *au voleur*, voit celui qui était à la porte se sauver sur un trottoir opposé, dans le sens contraire de son compagnon. Une fois que le marchand est sorti pour courir après son voleur, les passants donnent des renseignements différents sur la fugue prise par ces deux bandits. Pendant ce temps, ils ont gagné du terrain.

Ces tours divers complètent la série des vols dont j'ai donné la première nomenclature en signalant précédemment : les *fourlineurs*, les *charrieurs*, les *cambrioleurs*, les *rouletiers*, les *sionneurs*, le *voleur au bonjour*, le *voleur à la ballade* et le *voleur à l'opium*.

Cette nomenclature ne peut être définitive car l'imagination du voleur est d'une fécondité intarissable. En tous les cas, en donnant ici le complément de la méthode pratique du voleur, en trente leçons, je crois être utile à ceux qui voudront bien se défier des tours que je viens d'indiquer.

Pour prouver que le champ du voleur est sans limite, je n'ai qu'à raconter un autre tour qui pourrait s'appeler *le vol à l'amour* ; il était pratiqué par le voleur anglais dont je fus victime à l'exposition de 1867.

CHAPITRE XX

LE VOLEUR LOVELACE

Quelques mois après ma mésaventure, un monsieur mis avec la dernière élégance, dont les brillants eussent fait pâlir l'éclat des diamants de la couronne, descendait dans un hôtel de la Chaussée-d'Antin.

Il se faisait appeler le comte de Montgommery.

Jeune, d'une tournure distinguée, dépensier et chevaleresque, il ne tarda pas à plaire à son hôtesse.

De son côté, elle était une aimable dame qui menait la vie à grands guides.

Cette dame jeune encore, belle, aussi légère que belle, était depuis quelques années séparée de son mari.

Possédant une fortune aussi indépendante que son caractère, fortune qui ne répondait pas encore à ses caprices, cette dame quoique femme du

monde, avait consenti pour doubler ses revenus, à se faire maîtresse d'hôtel.

Elle n'avait pas tardé d'envoyer au diable le métier, dès que sous les traits du brillant comte de Montgommery, le diable lui était apparu pour lui faire reprendre la vie qu'elle aimait par dessus-tout, la vie galante.

Le comte était habitué à mener les amours comme les voyages, à grande vitesse; il n'eût pas plutôt parlé à sa belle hôtesse de ses intentions de l'emmener avec lui en Italie, qu'il obtint une réponse favorable.

La dame aimait les grands seigneurs ; quoique aussi galante que les dames de Brantôme, elle avait gardé de sa famille bourgeoise certains principes qui ne l'avaient pas abandonnée jusque dans ses dérèglements.

Il fut convenu entre l'hôtesse et le comte de *Montgommery* que la dame, tout en chevauchant avec son séducteur, réaliserait une certaine somme qui devait suffire à ses besoins particuliers.

— Nos amours seront en commun, lui dit-elle, mais nos dépenses particulières ne seront pas comme nos amours. Je ne veux pas qu'on dise que je me fais entretenir.

Si la dame n'était pas tout à fait une honnête femme, elle était comme Ninon, un honnête homme. D'ailleurs elle avait un mari qu'elle ne voulait que faire rougir qu'a demi.

Le comte, pour sa part, était trop galant homme pour combattre les susceptibilités de cette belle pas-

sionnée qui ne voulait l'aimer que pour lui-même.

Ils partirent donc pour l'Italie.

Nos amoureux ne devaient pas y arriver. A la deuxième étape, un événement vint brusquer le dénouement de ce roman à peine ébauché.

Une nuit, dans une auberge, une dame, une Anglaise se présente en réclamant à grands cris son mari voyageant avec sa maîtresse.

Cette dame, c'était la femme du noble comte.

Le maître d'hôtel qui avait déjà en grande considération les deux étrangers se disant époux et femme, vint annoncer cette visite malencontreuse à ses hôtes.

A la suite d'un copieux souper, le galant couple s'était mis au lit.

Le maître d'hôtel, en vue du danger que couraient ses importants clients, n'avait pas craint de venir les déranger au plus doux moment de leurs relations nocturnes.

Une chaise de poste était à la porte de son hôtel ; et l'Anglaise, la femme du noble comte n'avait plus que quelques ordres à donner à ses postillons, avant de faire rentrer son infidèle dans le devoir.

A cette malencontreuse nouvelle, le comte exprime une stupéfaction qui égale le dépit de sa maîtresse.

Le gentilhomme, pour éviter un scandale, aussi préjudiciable à son honneur qu'à l'honneur de sa belle qui avait aussi un mari, la supplie, pour cette nuit, de dépister la comtesse jalouse et qui, sans aucun doute, ajoutait-il, avait soudoyé des gens, pour les épier depuis leur fugue de Paris.

La dame comprend un peu tard son imprudence. Elle n'hésite pas, moins pour elle que pour sa famille et pour l'honneur de son époux, à suivre les conseils de son séducteur.

Elle s'habille à la hâte, et toute tremblante elle s'esquive de l'hôtel, à demi habillée par une porte secrète, tandis que la femme légitime entre par la grande porte pour traquer son mari.

La belle voyageuse aux amours interrompues, avant de se remettre en route, et pour continuer sa nuit, prend le chemin d'un autre hôtel.

Mais arrivée à cette seconde station de son voyage, elle s'aperçoit dans la précipitation qu'elle a mise à reprendre ses effets, qu'elle a oublié la partie la plus secrète de ses ajustements, son corset.

Elle pousse un cri de terreur, elle a le vertige; dans ce corset elle avait fourré tous ses billets de banque, il y en avait pour la valeur de trente mille francs.

Un soupçon envahit son âme.

Son séducteur n'est-il qu'un odieux filou ?

Un moment, elle voulut revenir à l'hôtel? Cependant si ce n'était pas une comédie jouée entre cette Anglaise et cet Anglais, quelle figure ferait-elle?

Le danger qu'elle voulait éviter à tout prix, reparaîtrait plus terrible pour elle, pour sa famille, pour l'honneur de son mari.

Elle se résigne à attendre jusqu'au lendemain. Elle passe dans cette nouvelle auberge une nuit pleine d'agitation et d'angoisses.

Le lendemain, n'y tenant plus, elle résolut de s'as-

surer de la vérité. Avant de retourner à Paris, elle revint à l'hôtel où elle avait passé une si délicieuse soirée trop tôt interrompue. Elle apprit par l'hôtelier que, la nuit, la dame anglaise avait exigé que son volage époux reprît le chemin de sa patrie.

Sur ces renseignements, qui laissèrent froide l'amante du comte, elle demanda à l'hôtelier s'il n'avait pas trouvé son corset que, dans sa fuite, elle était sûre d'avoir laissé.

— Oh ! si fait, madame, reprit l'aubergiste. Et je n'ai pas eu la peine de le chercher. M. le comte, en acquittant sa note, me l'a remis secrètement, à l'insu de sa dame. Le voici.

La dame est aux anges, heureuse d'avoir eu affaire à un véritable gentilhomme, de n'avoir pas été la dupe de sa passion.

Hélas ! elle n'était pas rentrée à l'auberge, pour remettre son corset perdu et retrouvé, qu'elle s'apercevait qu'elle avait été doublement trompée. La remise de cet objet secret n'était qu'un nouveau sarcasme de la part de son Lovelace.

Ce n'était qu'un audacieux filou ! Sa prétendue femme n'avait été dans cette affaire que sa complice.

En considérant avec plus d'attention son corset, elle s'aperçut que les bourrelets qui en remplissaient les contours, avaient été décousus à la place où elle avait mis ses billets de banque.

La dame, honteuse et confuse, s'en retourna à Paris, désabusée de son amour, dépossédée de ses trente mille francs.

Une fois à Paris, la dame trompée et dévalisée porta une plainte au parquet.

Sur le signalement de la dame, je reconnus sans peine, dans la personne de mon noble comte de Montgommery et de sa belle Anglaise, mon faux chef de la sûreté et sa miss Palmer dont j'avais été aussi la dupe, quelques mois auparavant.

Je mis d'autant plus d'empressement à mettre mes limiers en campagne contre ces dangereux filous, que mon honneur était aussi un peu engagé dans cette nouvelle affaire.

Du reste, depuis ma mésaventure de l'exposition, j'avais déjà pris tous mes renseignements sur ce filou qui, nouveau Joconde, avait parcouru le monde en laissant partout des traces de ses exploits, où l'amour jouait un jeu aussi grand que Mercure.

Le faux comte de Montgommery s'appelait Danthall, il était né à Ambourg. en 1839. Il possédait un véritable arsenal de lettres de tous les pays, des cartes de visites de tous les noms.

A l'aide de ces lettres signées des plus riches maisons d'Angleterre, à l'aide de ses cartes blasonnées à tout l'armorial de l'Europe, il commettait presque impunément de nombreuses escroqueries.

Ma rencontre au palais de l'Industrie, l'enlèvement de sa belle hôtesse, n'étaient que jeux d'enfant pour ce faux comte de Montgommery.

On peut en juger par ces hauts faits : A New-York, il écrit à la maison Ancel pour lui annoncer la consignation de deux chargements de cacao. Il a affrété le navire, le *John-Newton*. Il fait traite sur la maison Ancel. La maison paie. Elle apprend trop

tard que le chargement de cacao est aussi chimérique que le navire *John-Newton*.

Fort de sa première traite payée, Danthall se fait ouvrir un crédit chez tous les banquiers de New-York et il part pour Londres avec une somme de cent mille francs. Il n'arrive en Angleterre qu'après avoir dévalisé les hôtels d'Espagne, de Monaco, et négocié des traites fausses dont miss Palmer est l'entremetteuse. Il se rend à Londres pour mettre en lieu sûr, à la caisse des Dépôts, la somme de cent mille francs. Il se réserve avec miss Palmer, de trouver d'autre argent dans les hôtels de France. Le tour qu'il joue à la belle hôtelière de la Chaussée d'Antin, a précédé celui qu'il a joué à un hôtelier d'Amiens où il a escroqué une somme de huit cents francs, sur ses malles qu'il y a laissées, dans lesquelles on n'a trouvé que de vieux effets de rebut.

Depuis, il avait quitté la France, à la suite de sa dernière aventure avec la belle hôtelière, *la femme au corset*. Jugeant prudent de quitter un moment l'Europe, le comte de Montgommery était parti pour Tunis. Avec une fausse lettre du chambellan du prince de Galles, tous les palais lui avaient été ouverts. Il organisait alors une banque à Tunis et s'abouchait à un riche financier qui le créditait de trois cent mille francs, pour opérer des opérations sur l'unification de la dette tunisienne.

Ces derniers renseignements m'arrivèrent bien longtemps après l'escapade de la dame au corset.

Lorsque cette dame se présenta au parquet pour savoir, par moi, ce qu'était devenu son voleur, je ne pus lui donner que les renseignements que la

police française tenait de la police de Londres.

Désormais, le faux comte de Montgommery était à l'abri des lois anglaises et françaises.

La seule vengeance que put tirer la dame, de son Lovelace voleur, ce fut celle-ci : Le financier qui créditait notre filou, ayant demandé des renseignements à Londres et à Paris sur le comte de Montgommery, les deux polices l'avaient démasqué. Grâce à miss Palmer, toute dévouée à son complice, le faux comte, cependant, en avait été quitte pour donner sa démission de directeur de la banque tunisienne en emportant une assez jolie somme.

Alors il quitte Tunis.

Sous un autre titre nobiliaire, il gagne la Suisse ; là il fait la rencontre d'une vieille Française que l'âge n'a pas rendue plus raisonnable.

Cette femme, plus que sur le retour, s'amourache de l'adroit Lovelace, aussi fort en banque qu'en amour. Cette dame qui porte aux oreilles des diamants d'un prix considérable, fait un jour, avec son nouvel adorateur, une excursion dans le Mont-Blanc.

Comme cette Putiphar veut jouir seule avec son amant des beautés de la nature, elle prie les guides de les laisser ou de ne les suivre que de très loin.

Près d'un précipice, le misérable saute sur la vieille dame et s'empare de ses pendants d'oreilles : la femme se raidit, se débat. Alors son pied va dans le vide ; elle tombe dans le précipice. Quand les guides arrivent, il est trop tard, la femme n'est plus qu'un cadavre gisant dans l'abîme. Ce criminel qui a en poche les diamants de sa victime, gour-

mande les guides d'avoir écouté les recommandations d'une vieille folle, en ne la suivant pas d'assez près sur le bord d'un abîme où il n'a pas eu la force, prétend-il, de la retenir !

Lorsque les journaux de l'époque relatèrent ce fait, je trouvai les circonstances, qui l'avaient amené, si bizarres, qu'un soupçon me vint : Je me dis, que l'homme qui l'avait provoqué pouvait bien être l'aventurier de la dame au corset, le banquier de Nice, mon faux comte de Montgommery.

Je fis un rapport à ce sujet, qui émut le parquet, mais il fut impossible de retrouver ce touriste de Suisse. Une fois la dame morte, il avait quitté le pays et on ne savait plus ce qu'il était devenu.

Un an après, ce fut moi-même qui reçus de miss Palmer une lettre, m'informant que mon voleur de l'exposition, mon voleur au corset, mon faux banquier tunisien, mon faux comte de Montgommery, mon assassin de la femme aux diamants était de retour à Paris.

Et qui m'informait de cette nouvelle, qui m'écrivait cette lettre ? Miss Palmer, celle qui m'avait volé au compte de son amant.

Elle disait dans cette lettre que, trompée par celui qu'elle aimait, elle préférait la mort à son abandon.

Elle terminait en me donnant l'adresse de son hôtel, situé aux environs de la gare du Nord.

— Demain, écrivait-elle, trouvez-vous avec vos agents à mon hôtel, c'est moi qui livrerai mon amant à la justice, dût-elle me frapper avec lui.

Le lendemain, je n'eus garde de me présenter,

suivi discrètement de mes plus fins limiers, à l'hôtel indiqué.

Je n'étais pas arrivé à cent pas de l'endroit désigné par la dénonciatrice du faux comte de Montgommery, que j'aperçus un grand rassemblement, formé à la porte de l'hôtel de la Palmer.

Avant que je fusse arrivé, un de mes brigadiers qui avait pris les devants, revint vers moi, il avait l'air effaré, les traits bouleversés.

Il m'annonça qu'à la chambre où je devais me présenter, on venait de trouver une femme morte depuis la veille.

Je m'élançai en fendant la masse des curieux, vers l'hôtel, je montai quatre à quatre l'escalier sans tenir compte des doléances de l'hôtelier et de ses gens. Que vis-je dans la chambre de mon ancienne voleuse ? une femme étendue sans vie sur le parquet.

J'appris que la veille, un monsieur très bien mis était venu voir cette étrangère et qu'il ne l'avait quitée qu'après avoir fait avec elle, dans sa chambre, un dîner au champagne.

Le monsieur était parti très tard.

Comme les murs de cet hôtel ne sont que des cloisons, un voisin avait entendu le monsieur dire à la dame avant de la quitter :

— On dit que tu m'as dénoncé, mais je n'en crois rien. En tous les cas, si cela était, ce serait tant pis pour toi.

Puis, une demi-heure après son départ, le voisin avait entendu la femme râlant et criant dans son râle :

— Ah ! le misérable ! il m'a empoisonnée !

Et le matin, le voisin tourmenté par ce qu'il avait entendu, n'avait pas hésité de frapper à la porte de sa voisine. N'ayant pas eu de réponse, il était venu avertir l'hôtelier qui n'avait pas attendu la visite de la police pour prévenir le commissaire.

Encore une fois mon voleur mystificateur m'échappait ! Ce Lovelace, qui avait failli être vaincu par l'amour, tournait ses armes contre sa complice devenue sa victime.

Le faux comte de Montgommery m'échappait encore en laissant un nouveau cadavre derrière lui !

FIN DU TOME TROISIÈME.

N°14

A mon Bienfaiteur
monsieur Claude

Monsieur, je viens, en quelques mots, jouir avec vous de ce que vous avez fait pour moi. vous m'avez rendue la vie. et en tant que Sainte, dont vous m'avez gardée à Bar-sur-Aube, ainsi que, récemment, encore tout dernièrement, que vous me l'avez prouvé vous m'avez fait revenir et qui vous en récompensera. Dieu, sans doute. Je sais de bonne source que vous, jeune homme, de vingt ans, qui vous, vient de faire des spéculations, qui vous font de manière, si ne fait trois, et pour votre bien seront, très avantageuses, je dois vous le dire, je vous ai écrit à ce propos, je serai à même de faire, quelque chose pour vous, pour votre carrière, tout, tout pour me faire quelque chose de la santé, ou mariage ou ce que vous voudrez encore, quelque chose de malheureux, pour quelques jours dans 25 ans de temps

comme au bain ou dans les
lits, prison cyan comme
dans le sang ronfla
rec, mon ancien, tumarche
qui matin dre gune sou
sion, jour en langue mi
je me le rein fras. jai
dant monde sone; et je
suis frei a recommencer
forgive, occasion, repas
sentore

vous prisons mesure
route sire. matrimonsonne
que cette etranth.

(le suit imprimer
route the rimbh, et sube
dan. prevention Tout
de vue mauth et clamme
dit l., Jaune

la pluvieux sont nos
prison, de la roquette

RELEVÉ DES

dont s'est occupé M. CLAUDE, *Commissaire de police,*

N°s d'ordre.	VICTIMES	INCULPÉS
1	M. POINSOT, président de chambre.....	JUDT, Charles, né à Ferrette (Haut-Rhin).....
2	LEBRUN, femme BORNET, fille soumise, rue Neuve-Coquenard, 14.....	Inconnu.....
3	JEULIN, garde champêtre à Bonneville (Seine-et-Oise)...	MULTON, Pierre-François-Alphonse, dit DURGET.....
4	Veuve SALMON, née CHAVARD, marchande de vin, rue Denoyez, 6.....	FÉNERET, RAY, fille EUGÉNIE et NÉCOLY, MARIETTE.....
5	Veuve LAFON, rentière, rue Charles V, 23.....	Inconnu.....
6	Assassinat à Chevilly, près Orléans.....	Un ex-zouave.....
7	Époux GARNIER et femme SUBO, à Lurs.....	Inconnu.....
8	FALLET et ANGLE, boulevard de Clichy, 10.....	DEBOST, Charles, Albert, Émile, André-Marie, ou PIC, Jules.....
9	Assassinat d'une domestique, à Mauriac (Cantal).....	DUBOIS, Pierre.....
10	Veuve PERCHERON, marchande de charbon, rue du Grand-Prieuré, 33, et son fils.	CHEMINET, scieur de bois.....

ASSASSINATS

ex-Chef du Service de la sûreté (*de* 1871 *à juillet* 1875).

DATES				OBSERVATIONS.
de l'assassinat.	de l'arrestation.	de la condamnation	de l'exécution.	
dans un wagon, 5 au 6 déc. 1860.	»	A mort.	»	Non arrêté.
15 juin 1866.	»	»	»	»
» 1871	»	»	»	Non arrêté.
3 mai 1871.	»	»	»	»
14 juillet 1871	»	»	»	»
12 août 1871.	»	»	»	»
3 sept. 1871.	»	»	»	»
19 idem.	»	Debost, cond. T. F. 12 sept. 1872, pr cont.	»	Non arrêtés.
1er nov. 1871.	»	»	»	»
25 idem.	1er déc. 1871.	»	»	Relaxé.

N°s d'ordre.	VICTIMES.	INCULPÉS.
		1872
11	GRÉGO, négociant à Marseille.....	SITBON, Isaac.....
12	LAINÉ, garçon boucher, rue de La Harpe, 17.....	LASNÉ, Henri-Napoléon et ROUSSEL, Alfred.....
13	Dlle COUSIN, femme BELPALME, rue Ramey, 38.....	Inconnu.....
14	COLLIN, homme d'affaires, rue de Rivoli, 122	VIVIÉS.....
15	Dame MARTEL, née BARRAULT, concierge, rue de Grenelle-Saint-Germain, 67.....	Inconnu.....
16	Dame RIEL, née BESSON, à Londres.....	DIBLANC, Marguerite, née en Belgique.....
17	Dame DUBOURG, née Denise MAC-LÉODE, rue Pasquier, 41.	DUBOURG, Charles.....
18	OLIVE, Augustine, femme LECLERC, rue de la Fromagerie, 10	DERVILIE, Louis.....
19	GARNIER, Zoé, fille publique..	MOREUX, Jean-Baptiste.....
20	TOUSSAINT, Joséphine, rue d'Enfer, 119.....	SANTOT, Alfred-Ernest.....
21	Fille DUMAS, rue Saint-Dominique Saint-Germain, 5.....	Inconnu.....
22	Dame JEAN, concierge, rue de Richelieu, 54.....	Inconnu.....

DATES.				OBSERVATIONS.
de l'assassinat.	de l'arrestation.	de la condamnation.	de l'exécution.	
» janv. 1872	» mars 1872	»	»	Arrêté à Londres.
23 idem.	»	»	»	»
16 févr. 1872	»	»	»	»
8 mars 1872	»	»	»	l'inculpé s'est suicidé.
3 avril 1872	»	»	»	»
7 idem.	13 avril 1772	14 juin 1872, cond. à mort	»	»
22 idem.	s'est constitué	»	»	»
29 idem.	29 avril 1872	»	»	»
» 1872	»	à mort le 13 mai 1872	17 juin 1872	»
26 mai 1872	26 mai 1872	»	»	»
3 juin 1872	»	»	»	»
7 idem.	»	»	»	»

N°s d'ordre.	VICTIMES	INCULPÉS.
23	HARTER, Marie, rue de Provence, 96.....	LAGORCE, Henri.....
24	LEBEAU, garçon boucher, à Passy.....	LEBRUN, Alfred, bijoutier.....
25	CASTRO, journalier, à Goussainville (Seine-et-Oise).....	DELAIR, Joseph et Edouard, CARTIER, François.....
26	Assassinats de Limours (arrondissement de Rambouillet)..	BRUNET, Adolphe et LEBŒUF, Alexandre et autres soupçonnés. (Bande Maillard)...
27	Dlle TATAT, modiste, rue Saint-Lazare, 9.....	Inconnu.....
28	Infanticide. Enfant de 10 jours jeté dans la Seine.....	BORDELOUP, Léontine.....
29	MARY, à Thionville.....	MARY, Pierre.....
30	Assassinat à Sedan.....	DENIS, Émile.....
31	VIGREUX, inspecteur principal au chemin de fer de Sceaux..	JAMBE, Isidore, chef de gare..
32	LALLEMAND, fille publique, boulevard Montrouge, 65.....	Inconnu.....
33	Meurtre à Douai (Nord).....	DELANNOY, Jean-Baptiste, contrebandier.....
34	HAVENER, gardien au dépôt des condamnés.....	JOLY, Alphonse, vidangeur....
35	Époux POULIN, aubergiste à Sancey, près Mâcon (Saône-et-Loire).....	MONTI, Jean, et le GRAND-PHILIPPE (dit).....

DATES				OBSERVATIONS.
de l'assassinat.	de l'arrestation.	de la condamnation.	de l'exécution.	
7 juillet 1872	27 juillet 1872	»	»	»
23 idem.	Arrêté.	»	»	»
août 1872	»	»	»	»
Idem.	»	»	»	Vainement recherchés.
11 idem.	»	»	»	»
29 idem.	9 août 1872	»	»	»
11 sept. 1872	1er octob 1872	»	»	»
6 octob. 1872	»	»	»	Vain. recher
7 idem.	7 idem.	»	»	»
19 idem.	»	»	»	»
idem.	»	condamné à la peine de mort prcont.	»	Tué par un gendarme.
Idem.	»	29 octob. 1872	18 déc. 1872	»
12 nov. 1872	Janvier 1873	»	»	»

N° d'ordre.	VICTIMES.	INCULPÉS.
36	Double assassinat à Canteleu, près Rouen.....	NEVEU.....
37	SERMANTIN, lieutenant de gendarmerie.....	Inconnu.....
38	Femme COUTURIER, marchande de vin, boulevard de Vaugigard, 49.....	COUTURIER, Antoine.....
39	Jeune DRIEN, Thérèse, 7 ans, passage Deligny, 8.....	Inconnu.....
40	Triple assassinat, REVEL, percepteur, et ses deux servantes, à la Rochette (Savoie)..	Inconnu.....
41	COURTIOL, femme ROBET, couturière, rue Myrrha, 60.....	ROBET, Auguste.....
		1873
42	COQUELIN et GOJART, cultivateurs, à Flins (Seine-et-Oise). (Crimes de Limours).....	DEDINGER, dit la SAUCISSE et autres.....
43	DUVAL, cultivateur à Forges-les-Bains. (Crimes de Limours).....	DUVAL, fils de la victime.....
44	FAATH, brocanteur, rue Andran, 9, à Montmartre.....	BOUDAS, Charles.....
45	Femme JAFFEUX, née MOIGNON, rue Soulanges, 22, à Bercy.....	MOIGNON, Pierre, frère de la victime, forçat libéré.....
46	ONFROY, directeur de la Nationale.....	ISNARD, Jean-Joseph.....

DATES				OBSERVATIONS.
de l'assassinat.	de l'arrestation.	de la condamnation.	de l'exécution.	
22 nov. 1872	»	A mort.	»	Commué.
déc. idem.	»	»	»	»
11 idem.	s'est constitué.	15 avril 1873	24 mai 1873	»
15 idem.	»	»	»	»
29 idem.	»	»	»	»
Idem.	s'est constitué	»	»	»
Déc. 1872 et janvier 1873	»	»	»	Relaxés.
13 nov. 1873	»	»	»	Relaxé.
30 idem.	Sept. 1874	12 sept. 1874	13 oct. 1874	»
5 oct. 1873	30 oct. 1773	»	»	»
19 janv. 1873	19 janv. 1873	27 avril 1873	»	Réclusion perpétuelle.

N°s d'ordre.	VICTIMES.	INCULPÉS.
47	PAVIE, 13 ans, à Saint-Ouen...	DURNISSEAU, Alexandre, et Alphonse DUBEAUX.....
48	SIMON et DESLANDES, garçons nourrisseurs, à Fontenay-sous-Bois.....	LEFAUCHEUX, Pierre, quartier-maître de marine.....
49	SIMON, vidangeur, passage Sauvage (Villette).....	DESINDE, Charles.....
		1874
50	AUBRY, femme MOREAU, à Saint-Denis.....	MOREAU, Pierre, herboriste, à Saint-Denis.....
51	Femme BAUDINOT, rue Alain-Chartier, 12.....	FORESTIER, Louis.....
52	BEAUFILS, sergent-major au 92e de ligne à Aurillac (Cantal).....	Inconnu.....
53	Femme BEZARD, cabaretière, hameau de la Charbonnière (Eure-et-Loir).....	POIRIER.....
54	Veuve PÉLISSIER, brocanteuse, rue Blondel	Inconnu.....
55	Femme BREFFEIL, marchande à la halle, faubourg Saint-Denis, 21.....	BREFFEIL, Thomas.....
56	PATOIS, inspecteur au service de sûreté (Ternes).....	MUGIER, Jean.....
57	Fille COTARD, domestique, rue Cujas, 7.....	THOUVIOT, Henri.....

DATES				OBSERVATIONS.
de l'assassinat.	de l'arrestation.	de la condamnation.	de l'exécution.	
24 mars 1873	»	»	»	Non arrêtés.
29 sept. 1873	29 sept. 1873	»	»	»
13 nov. 1873	s'est constitué le lendemain	»	»	»
1874	»	10 sept. 1874	13 oct. 1874	»
6 août 1874.	6 août 1874	»	»	»
1er oct. 1874	»	»	»	»
8 janv. 1874	»	27 août 1874 peine de mort	»	»
2 mars 1874	»	»	»	»
4 juin 1874	4 juin 1874	»	»	»
10 idem.	10 idem.	»	»	»
12 idem.	»	»	»	»

N° d'ordre.	VICTIMES.	INCULPÉS.
58	PRÉVOST, tourneur sur métaux, route de Paris à Jouy.....	Inconnu.....
59	MAILLOT, peintre en bâtiments, à Trèbes (Aude).....	PARRAS et BARDI.....
60	Veuve ROUGIER, rentière, rue de Vaugirard, 242.....	MAILLOT, Georges et CHAUVIN.
61	Veuve CHÉDEVILLE, rue Stratégique 25, à Jouy.....	LEFÈVRE, Élisa.....
62	Caissier au Havre.....	JANDON, Hippolyte, caporal-fourrier au 87e de ligne.....
63	Demoiselle GUERVAL.....	MICHAUD, Émile.....
64	BOBIN, armurier, rue Borda, 1	AYGALÈNE, Pierre-Jean.....
65	Veuve PLET, rentière à Antony (Seine).....	Inconnu.....
66	ROSCHER, commissionnaire en marchandises, rue Hauteville, 51.....	BACQUET, Pierre-Louis.....
		1875
67	Femme COUTURIER, concierge, faubourg du Temple, 129....	Inconnu.....
68	Époux BÉNARD, brocanteur, rue Belleyme, 36.....	Inconnu.....
69	BILBAULT, pensionnaire de Bicêtre.....	LEHINGRE, Édouard-Louis dit le LUTTEUR et BUTTNER.....
70	SÉBASTIANI, à Viroflay (Seine-et Oise).....	LEROUX, terrassier.....

DATES				OBSERVATIONS.
de l'assassinat.	de l'arrestation.	de la condamnation	de l'exécution.	
8 juillet 1874	»	»	»	»
14 août 1874	»	»	»	»
2 oct. 1874	26 janv. 1875.	A mort le 31 avril 1875	Commué.	Travaux forcés à perpét.
2 idem.	2 oct. 1874.	»	»	»
nov. 1874	3 déc. 1874.	A mort.	Fusillé.	»
Idem.	29 nov. 1874.	»	»	»
2 idem.	5 idem.	»	»	»
3 déc. 1874.	»	»	»	»
29 idem.	31 déc. 1874	25 févr. 1875	3 mars 1875.	»
16 janv. 1875	»	»	»	»
17 fév. 1875.	»	»	»	»
29 mars 1875.	Lehingre arrêté.	»	»	»
10 mars 1875	Arrêté.	14 juillet 1878	»	10 ans de travaux forcés et 10 a. de surv

N° d'ordre.	VICTIMES.	INCULPÉS.
71	FORICHON, rue Rodier, 6 *bis*...	BLANCHART, Henri, et ROUANT, François.....
72	Veuve ROQUES, rentière, rue Saint-Jacques, 123..	ROQUES, Auguste-Célestin.....
73	ISACNAS, négociant, cour Boni, 2.....	Inconnu..

DATES.				OBSERVATIONS.
de l'assassinat.	de l'arrestation.	de la condamnation.	de l'exécution.	
23 mai 1875	»	»	»	»
5 juin 1875	»	12 août 1875.	»	Travaux forcés à perpét.
Idem.	»	»	»	»

NOTE DE L'ÉDITEUR.

C'est par erreur que dans les éditions précédentes nous avons cité le nom de S*** dans le chapitre

LES ALLUMEURS

TABLE DES MATIERES

DU TOME TROISIÈME

CHAP.		
	I. La préfecture de police et sa réorganisation sous le second empire.....	1
—	II. Le nabab aux cinq femmes	14
—	III. Les chevaliers d'industrie et les picks-pockets; les assommeurs et les toucheurs	32
—	IV. Un duel au vitriol et une séduction au chloroforme.....	51
—	V. Les gens de théâtre et les gens de lettres..	62
—	VI. La tante Malaga.....	85
—	VII. Une arrestation du citoyen Blanqui.....	103
—	VIII. Le fiacre 2,525.....	113
—	IX. Singularités, manies, manières d'opérer de certains voleurs et assassins.....	131
—	X. Un mari en partie double.....	151
—	XI. La nouvelle Manon Lescaut.....	163
—	XII. Les diamants du duc de B***.....	183
—	XIII. L'assassin Poncet et son ami Giraud de Gatebourse.....	199
—	XIV. Encore le poignard de Mazzini.....	226
—	XV. Les allumeurs.....	243

CHAP. XVI. Ce qu'il en coûte sous l'empire pour donner un tombeau à Jacquard..... 256
— XVII. La fin d'un sénateur..... 273
— XVIII. Les deux chefs de la sûreté..... 288
— XIX. L'art de voler..... 306
— XX. Le voleur lovelace..... 315

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

Imprimerie D. BARDIN, à Saint-Germain.